B× DE MAZENOD

# LETTICES AUX OBLATS DE FRANCE 1843-1849



#### Introduction

Le dixième volume des Écrits Oblats comprend 246 lettres écrites par le Fondateur aux Oblats de France au cours des années 1843-1849.

Une centaine de ces lettres traitent du recrutement, des noviciats et de la formation des oblats; ceci met bien en lumière le grand événement qui caractérise cette période et qui donnera un élan décisif à l'essor de la Congrégation: le saut prodigieux en avant dans l'accroissement du personnel et dans l'extension de la Société. Au cours des sept années qui séparent les chapitres généraux de 1843 et de 1850 le nombre des Oblats passe de 68 à 223. On constate donc un accroissement de 220%, pourcentage qui ne sera jamais dépassé dans la suite<sup>1</sup>.

Comment expliquer cette ruée de jeunes vers les noviciats de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée?<sup>2</sup> Le mouvement semble s'amorcer après l'acceptation des missions du Canada et d'Angleterre en 1841 et s'accélère peu à peu à mesure que les jeunes apprennent à connaître la Société par leurs contacts avec les Oblats prédicateurs, professeurs, novices et scolastiques.

Le noviciat de N.-D. de l'Osier, et celui de Nancy après 1847, accueillent 17 novices en 1841, 15 en 1842, 14 en 1843, 20 en 1844, 28 en 1845, 21 en 1846, 73 en 1847, 41 en 1848, 37 en 1849. L'année 1847 apparaît évidemment comme l'année miracle: 73 entrées. Que s'est-il passé? Pour la première fois la Congrégation et ses œuvres sont connues dans presque tous les séminaires de France et de Belgique, grâce à la tournée de recrutement que fait de la fin 1846 au début 1848 le p. Léonard Baveux, ex-Sulpicien français entré chez les Oblats du Canada au mois d'août 1842<sup>3</sup>.

L'arrivée de ces nombreux postulants cause bien des problèmes de logement d'abord, puis de formateurs, mais surtout d'argent pour nourrir et vêtir tout ce monde. La Congrégation vivait déjà pauvrement en 1843-1846, le Fondateur parle souvent alors de dettes et de difficultés d'ordre économique<sup>4</sup>, mais après 1846 le maintien des maisons de formation, le financement des travaux entrepris à N.-D. de Bon Secours, l'achat de la maison de Nancy, les aménagements à N.-D. de Lumières et à la maison des missionnaires de Limoges, vident la caisse du p. Tempier. On demande de l'argent de tous côtés. Le 5 avril 1847, le Fondateur ne trouve que 1 000 francs à envoyer au p. Gaudet, économe à N.-D. de l'Osier, pour l'achat de lits et de couvertures<sup>5</sup>. Le 10 juin suivant, il écrit au p. Léonard: « J'avoue que l'embarras que nous donne le succès de votre mission ne me fait pas verser des larmes. Je me console du souci de notre bon père Tempier qui ne cesse de me dire: arrêtez donc ce fier-à-bras qui nous met aux abois et va consommant notre ruine. Vous sentez que je lui ris au nez quand il se frotte le front, et il finit par rire lui-même en convenant que vous l'avez pris au mot. »<sup>6</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour des détails à ce sujet, cf.: J. Pielorz, *Les chapitres généraux au temps du Fondateur*, dans *Archives d'Histoire Oblate*, n. 22 (1968), pp. 235-241.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Surtout le noviciat principal de N.-D. de l'Osier, mais aussi ceux de Longueuil, de Maryvale et de Nancy

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf.: Henri Verkin, *La tournée de propagande du p. Léonard*, dans *Études Oblates*, t. 26 (1967), pp. 55-88.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Cf. lettres nn. 790, 791, 792, 813, 864, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. lettre n. 926.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>Cf. lettre n. 930.

Le Fondateur doit cependant se rendre à l'évidence. Le 12 août 1847 il invite le p. Vincens à admettre en principe tous les postulants qui se présentent, mais après un sérieux examen et en préférant les plus avancés dans les études l. On accepte ainsi beaucoup de diacres et même des prêtres qui recevront leur obédience sans passer par le scolasticat. Malgré les pressions qu'on exerce sur le Supérieur Général pour mettre fin à la tournée du p. Léonard², il n'ose pas arrêter cette «pêche miraculeuse», ce «moment de grâce» Afin d'alléger les dépenses il fait cependant fermer, à l'automne 1847, les juniorats de Lumières et de Bon-Secours Le 27 octobre il demande finalement au p. Léonard de suspendre sa tournée. Cette fois il ne rit plus. «Évidemment, écrit-il, il faut baisser pavillon quel que soit notre courage. Suspendez donc votre si belle mission. Flens dico, j'avoue que jamais sacrifice ne me coûta davantage. Être forcé de repousser le secours de Dieu, détourner la source féconde qui aurait alimenté si puissamment toutes nos missions, c'est dur, c'est déchirant! Et cela précisément au moment où le champ du Père de famille s'agrandit devant nous. Trêve de regret, on ne peut franchir les limites du possible.»

Mais à peine une semaine après avoir reçu l'ordre de suspendre sa tournée, le p. Léonard reçoit un contre-ordre, formulé ainsi par le Fondateur toujours attentif aux signes des temps: «Mon cher p. Léonard, à nouveaux faits nouveaux conseils. La considération de notre misère m'avait déterminé à vous écrire de suspendre votre tournée de recrutement, mais voilà que je viens d'apprendre qu'un recruteur aussi habile que vous est sur le point de parcourir tous les diocèses de France pour appeler à lui tous les ecclésiastiques de bonne volonté qui voudraient s'associer à l'œuvre pour laquelle il prêche. Il n'y a plus à hésiter, Userait inutile de passer après lui, il importe donc de le devancer. Graissez donc vos bottes, mon cher père Léonard, ou pour mieux dire, prenez en main votre croix et marchez à la conquête des sujets que la Providence nous destine... Tant que possible attirez ceux qui sont déjà dans les ordres afin de les attendre moins longtemps après leur noviciat. »<sup>6</sup>

Le recruteur graisse si bien ses bottes que six semaines plus tard il envoie déjà comme cadeau de Noël une liste de candidats prêts à entrer à l'Osier lorsqu'on pourra les accueillir. Le Fondateur remercie, le 25 décembre, et écrit: «Décidément vous possédez un charme qui captive tous ceux avec qui vous avez affaire. Vous avez même le talent de moissonner dans le champ d'autrui. J'aurais cru que dans certains diocèses, dont les séminaires sont confiés à des Congrégations, les vocations se dirigeraient vers elles, et voilà que là même vous rencontrez des hommes de bonne volonté qui vous suivent. N'est-ce pas dommage que vous ne découvriez pas aussi dans vos pérégrinations quelque trésor pour les nourrir et pourvoir à tous leurs besoins! C'est là le cauchemar du p. Tempier, il m'a prouvé que nous n'avions pas de quoi nourrir tant de monde, et que bientôt nous ne saurions plus où les loger; ce dernier point m'inquiète moins que le premier... S'il n'y avait pas danger de voir la bonne volonté de ceux qui sont touchés par vos paroles se refroidir, je dirais qu'il faudrait qu'on ne s'acheminât vers l'Osier qu'au mois de mars ou d'avril, ce n'est

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. lettre n. 936.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pression exercée par le p. Tempier (lettre n. 930), par le p. Vincens (lettre n. 938) et par d'autres Pères (lettre n. 944).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. lettre n. 938 du 15 août 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf. lettres nn. 937, 951, 960.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. lettre n. 952. Le 7 novembre, le Fondateur demande que dans toutes les maisons de la Congrégation on fasse des prières spéciales à saint Joseph, cf. lettre n. 953 au p. Vincens.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cf. lettre n. 954 du 8 novembre 1847.

qu'alors qu'il se formera quelque vide par la profession d'un certain nombre de novices... »<sup>1</sup>

Le p. Léonard rentre au Canada à l'été 1848. La Révolution, qui marque la fin de la monarchie de juillet, rend incertain le sort des religieux et surtout aggrave encore la situation financière de la Congrégation. Il faut fermer le noviciat de Nancy² et imposer même des restrictions à toutes les communautés. Le 16 octobre 1849, par exemple, le Fondateur écrit au p. Dassy, supérieur à Nancy, de ne plus compter sur l'aide de l'administration générale: «Je vous déclare qu'il ne nous sera plus possible d'envoyer un centime. Il est décidé que les maisons doivent se suffire ou se fondre. »³

La tournée de recrutement du p. Léonard fut vraiment un moment de grâce pour la Congrégation, il faut le reconnaître à la suite de Mgr de Mazenod, il faut également constater que celui-ci ne recevait pas en vain les grâces du Seigneur. Il mit tout de suite au service de l'Église ce bataillon de jeunes missionnaires. De 1843 à 1849, et surtout en 1847-1848, il accepte un nombre imposant de fondations: trois en France: N.-D. de Bon Secours (1846), Nancy et Limoges (1847); cinq en Angleterre: Grâce-Dieu (1845- 1846), Everingham (1847), Aldenham (1848), Maryvale et Manchester (1849); cinq au Canada et dans l'Est des États-Unis: Saguenay et Bytown (1844), Rivière-Rouge (1845), Montréal et Pittsburgh (1848), et surtout missions de l'Orégon et de Ceylan en 1847, de l'Algérie et du Texas en 1849. Mgr de Mazenod fait souvent ces fondations avant de pouvoir compter sur des missionnaires déjà formés. Ses collaborateurs ne partagent pas toujours ses idées à ce propos, il déplore quelquefois leur peu d'audace et leur étroitesse de vues. En 1843, par exemple, c'est le p. Guigues, supérieur de l'Osier, qui se plaint de la pauvreté du personnel de sa maison et qui blâme le p. Casimir Aubert pour la fondation d'une maison en Angleterre. Le p. Guigues reçoit comme réponse, le 18 février, cette lettre dans laquelle le Supérieur Général ne mâche pas ses mots: «Je sais que je ne suis pas assez heureux pour vous voir entrer dans mes vues. J'ai beau dire, vous vous obstinez à ne considérer les choses que du point de la circonférence où vous vous trouvez.

Tout doit céder selon vous à l'intérêt local que vous vous croyez appelé à défendre. Je ne dois pas juger de même et j'ai fini par me consoler de votre dissentiment par l'habitude de ne vous rencontrer jamais de mon avis. Ainsi tout en reconnaissant qu'il serait avantageux de pouvoir fournir nos maisons abondamment de sujets, je crois que plutôt que de laisser échapper l'occasion qui se présente d'ouvrir à notre Congrégation la porte de trois grands Royaumes, il vaut mieux les laisser momentanément en souffrance, persuadé qu'il n'est pas un membre de la Société qui ne veuille en quelque sorte se multiplier pour procurer cet avantage à la Société et élargir la sphère du bien immense qu'elle est appelée à faire. C'est un effort passager dont on sera bien dédommagé lorsque très prochainement ces pays lointains se suffiront à eux-mêmes.»<sup>4</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. lettre n. 960.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Décision prise à la séance du 24 mai du conseil général. Le p. Dassy, supérieur de Nancy, protesta, cf. lettre Dassy-Mazenod, 6 et 7 juin 1848. Ceci retarda un peu la fermeture du noviciat, mais on cessa de recevoir des novices à partir du début de l'année 1849, cf.: Registre des prises d'habit de Nancy 1847-1890. Rome, arch. générales.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. lettre n. 1025.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Cf. lettre n. 789 du 18 février 1843.

En 1845 c'est le p. Tempier qui s'oppose au projet de l'établissement de N.-D. de Bon Secours. Le Fondateur écrit au p. Courtès, le 4 janvier: « Cette année j'ai eu la consolation de recevoir la profession d'un de nos charmants Irlandais entouré de ses vingt-deux confrères... C'est ainsi que la famille s'accroît petit à petit, et il le faut bien, car les besoins sont bien grands et bien pressants de toute part. C'est au point qu'hier dans le Conseil nous étions sur le point de renoncer au précieux établissement de la Blachère. Tempier surtout opinait fortement pour l'abandon de ce projet, non seulement parce que nous manquons de sujets, mais aussi parce que nous n'avons point d'argent, et qu'il nous est impossible de nous jeter dans les dépenses d'une construction très coûteuse. J'ai fortement combattu cette opinion qui allait non seulement à empêcher la Congrégation de faire un grand bien conformément à son institut, mais qui nous privait tout à coup d'une ressource sur laquelle nous devions compter pour nous alimenter de sujets. L'expérience nous prouve que partout où nous sommes établis, nous avons d'abord amené à nous un grand nombre d'excellents sujets... Ainsi il nous importe de nous étendre pour ne pas mourir de notre belle mort.»<sup>1</sup>

En parcourant la correspondance des Oblats en 1847-1849 on sent un certain malaise chez la plupart des supérieurs des maisons oblates de France. Tous demandent en vain des Pères et Frères pour compléter le personnel de leur maison, et de l'argent afin de payer les ouvriers et les matériaux des travaux faits pour loger les scolastiques (N.-D. de Lumières)<sup>2</sup> et les novices (de l'Osier et Nancy)<sup>3</sup>, ou pour terminer des constructions et des réparations déjà commencées (Bon Secours, Limoges, Ajaccio)<sup>4</sup>

C'est le p. Tempier qu'on met en cause; on l'accuse de négligence, de manque d'intérêt pour les maisons de France. On lui écrit à ce propos de nombreuses lettres<sup>5</sup>, tantôt méchantes<sup>6</sup> tantôt flatteuses<sup>7</sup> dans le but d'obtenir quelque chose. Les plaintes sont souvent mises en relation avec les nouvelles fondations qui empêchent les premières de se développer. Voici par exemple ce qu'écrit au Fondateur, le 21 août 1848, le p. Burfln, supérieur de Limoges, qui n'obtient pas d'argent pour aménager une chapelle: «Il vaut mieux renvoyer deux novices que de dégoûter quatre Pères... Moi je n ai pas le talent de persuader aux autres que la ferveur consiste à dire la messe sur une fenêtre et à geler pendant l'hiver. Quand nous serons sur les bords de la Rivière-Rouge, nous ferons comme on y fait... Si nous prenions le Limousin pour l'Orégon nous perdrions la carte. » Le p. Magnan, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio, demandait depuis longtemps une visite du Fondateur ou

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. lettre n. 864. La fondation de N.-D. de Bon Secours ne se fit qu'en février 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> P. Martin à Cas. Aubert, 14 février 1848, à Mgr de Mazenod, 8 août 1848; Charles Baret à Victor Baret, 23 février 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dassy à Mazenod, 6 juin, 7 juin, 17 juin 1848; Mazenod à Gaudet, 5 avril 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> À Bon Secours, cf.: Mille à Mazenod, 26 octobre 1848, Mille à Tempier, 14 avril 1848; à Limoges, cf.: Burfin à Mazenod, 18 juillet et 21 août 1848; à Ajaccio, cf.: Magnan à Mazenod, 17 septembre 1848, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> On en conserve 26 écrites en 1847 et 50 en 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Le p. Magnan envoie au p. Tempier, le 27 novembre 1848, les comptes du séminaire d'Ajaccio préparés par le p. Pont et ajoute: cette note «a été rédigée très consciencieusement et de manière à guérir votre esprit de la pensée que nous voulons thésauriser aux dépens de la procure générale aux abois.»

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le 20 octobre le p. Burfin demande de l'argent au p. Tempier pour construire une chapelle, il insiste: «Je sais que vous ne reculez jamais devant un sacrifice, lorsqu'il s'agit de l'honneur et de l'avenir de la Congrégation!» Le p. Magnan écrit au p. Cas. Aubert, le 14 mai 1849: «J'ai confiance en l'étoile de notre César de la finance... Plus heureux que cent banquiers, vous venez de traverser la grande crise...»

du p. Tempier et surtout des professeurs, et voilà que le p. Casimir Aubert lui annonce que le p. Tempier passera près de la Corse sans s'arrêter, en route pour l'Algérie en vue d'une fondation. Le p. Magnan répond, le 13 décembre 1848: «—le me suis occupé tout juste un quart d'heure du R. P. Tempier, traversant notre mer à la recherche d'un nouveau ciel où l'on veut abriter une colonie nouvelle; il a passé ces jours derniers à l'horizon de notre île, se rendant à Blida. … Je me réjouis de ce nouveau projet quoique non pas jusqu'à l'ivresse, mais enfin l'Afrique étant colonisée par nous, on ne passera pas toujours en nous brûlant la politesse, nous aurons quelque importance sur la carte, ne serait-ce que comme offrant un abri dans les orages de la méditerranée...»

Ces sacrifices imposés par le Fondateur à ses fils les plus rapprochés permirent toutefois à la Congrégation de s'étendre en France vers l'Ouest et le Nord, et surtout à l'étranger. En 1850, elle travaillait déjà sur quatre continents; pendant plusieurs décennies elle ne fera plus que renforcer partout ses positions.

L'intérêt principal de Mgr de Mazenod, au cours des années 1843-1849, se porte donc sur le recrutement, sur la formation des novices et des scolastiques, sur l'extension de la Congrégation. Cependant, dans ce recueil des Écrits Oblats, les lettres qui concernent le recrutement et les noviciats (environ 70 lettres) l'emportent de beaucoup en nombre et en importance sur celles qui traitent de la formation des scolastiques (une vingtaine) ou des nouvelles fondations en France et à l'étranger (environ 35 lettres).

Les scolastiques, en effet, ne causèrent pas beaucoup de problèmes si ce n'est pour le logement et le maintien. La plupart partagèrent les locaux du séminaire de Marseille avec les séminaristes diocésains. Le nombre de ceux- ci n'augmenta guère avant 1850, mais celui des scolastiques éclata en 1847- 1848: 44 oblats. Déjà au cours de l'année 1844-1845 il y eut mésentente entre les deux groupes d'étudiants¹ et le conseil général dans la séance du 12 juin 1845 ne trouva pour le moment aucune solution radicale au problème. On envoya simplement les philosophes au Calvaire, à N.-D. de l'Osier ou N.-D. de Lumières². En 1847-1848 on se proposa d'agrandir N.-D. de Lumières mais le projet n'eut pas de suite par crainte des autorités civiles du département³. Ce n'est qu'en 1852 que le p. Tempier acheta les terrains où fut construit le scolasticat de Montolivet ouvert en 1854⁴.

Les nouvelles fondations également ne procurèrent pas beaucoup de soucis au Fondateur. C'est pourtant lui qui correspondit avec les autorités religieuses diocésaines pour les trois fondations de France, mais il s'agissait à Viviers de son fils oblat Mgr Guibert, à Nancy de son ami Mgr Menjaud, tandis qu'à Limoges c'est Mgr Buissas qui prit l'initiative et demanda les Oblats<sup>5</sup>. À l'étranger c'est encore le Supérieur Général qui traita directement des fondations offertes à Ceylan et en Algérie, mais en Angleterre, au Canada et aux États-Unis il ne fit qu'approuver les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Cf. lettre n. 875, du 14 juin 1845.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf.: Y. Beaudoin, *Le grand séminaire de Marseille et scolasticat O.M.I. sous la direction des Oblats,* 1827-1862. Ottawa, 1966, *Archives d'histoire oblate*, n. 21, pp. 18-19, 58-59, 66, 81-82.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Charles Baret à son frère Victor, 23 février 1848; Conseil général du 17 avril 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf.: Y. Beaudoin, Le scolasticat de Montolivet 1854-1862, dans Études Oblates, t. 27 (1968), pp. 133-175, 238-270.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. en particulier: Bon Secours, lettres nn. 864, 880, 890, 899, 915; Nancy: nn. 930, 934, 939, 945; Limoges, nn. 943, 948, 949, 950, 951, 975. Le p. Tempier alla visiter chacune de ces maisons avant d'y établir les Oblats.

projets du p. Cas. Aubert ou du p. Guigues. Le Fondateur parle bien des missions étrangères dans une trentaine de lettres<sup>1</sup>, mais c'est surtout pour annoncer à ses correspondants le départ de quelques missionnaires, pour s'émerveiller du zèle de ceux-ci et de leur esprit de sacrifice, quelquefois pour les citer en exemple à des Pères peu généreux. «Au nom de Dieu, écrit-il par exemple, au p. Viala qui n'aimait pas le climat de Limoges, calmez votre esprit, aidez-vous pour cela de pensées surnaturelles... Songez que plusieurs de nos frères ont tout abandonné et traversent les mers pour obéir à cette divine volonté qui leur est manifestée par les mêmes supérieurs qui vous retiennent à votre poste. Ceux d'entre eux qui couchent sur la neige, qui se trament sur les glaces, qui n'ont pour toute nourriture qu'un peu de pain et, aux beaux jours, un morceau de lard pour le frotter, ne se plaignent pas de leur sort et livrent leur santé comme nous l'avons tous fait, ce que nous devons tous faire, à la Providence de Dieu qui nous gouverne... Je vous en prie donc, mon cher Père, reprenez courage, on porte partout son tempérament avec soi, il n'est pas dit que vous ne recouvriez la santé aussi bien à Limoges qu'ailleurs [...] Le p. Ricard qui était mourant lorsqu'il fût choisi pour aller fonder la mission de l'Orégon, mit toute sa confiance en Dieu, et il m'écrit que jamais il ne s'est si bien porté, et que tout chauve qu'il est, il n'a pas même été enrhumé un seul jour quoique pendant tout son long voyage il n'ait jamais couché qu'à terre et souvent dans la boue. »<sup>2</sup>

#### Thèmes secondaires

Quelques omissions pourraient surprendre dans ces pages. Dans les volumes précédents le Fondateur parlait souvent des décès et des dispenses des vœux, alors qu'ici on n'y trouve que de brèves allusions. Il y eut pourtant décès<sup>3</sup> de 1843 à 1849, 21 sorties de la Congrégation<sup>4</sup> et quelques autres Pères qui causèrent des soucis aux supérieurs<sup>5</sup>, mais ces cas touchèrent moins la sensibilité du Supérieur Général qui ne connaissait plus personnellement tous les Oblats; de plus ces événements se passèrent presque tous loin de Marseille. Les dispenses des vœux, accordées par le conseil général toujours présidé par le Fondateur, devinrent davantage avec le temps, des décisions administratives qui firent moins souffrir son cœur.

On continua alors à prêcher des missions populaires quoique à un rythme réduit, faute de prédicateurs. On note un decrescendo surprenant à ce propos dans l'intérêt du Fondateur. En 1843 il se réjouit à la pensée que les Oblats prêchent simultanément dans sept diocèses français, et en Angleterre, en Irlande, au Canada et aux États-Unis<sup>6</sup>, mais il ne parle des missions que dans 7 lettres, dans 17 en 1844, puis dans trois ou quatre seulement au cours de chacune des années suivantes. En réalité une crise frappe alors ce ministère essentiel. Tous les missionnaires d'expérience, dont les noms figuraient souvent dans les volumes précédents des Écrits Oblats, quittent ce ministère pour d'autres travaux urgents. Les pères Honorât et Guigues partent pour l'Amérique, le p. Vincens devient maître des novices à

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. lettres 797, 812, 825, 827, 832, 838, 842, 863, 872, 876, 898, 917, 920, 930, 938, 949, 950, 960, 962, 966, 974, 979, 982, 987, 1003, 1005, 1008, 1016, 1023, 1024, 1030.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf. lettres n. 979 du 21 juin 1848 et n. 982 du 29 juillet 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les pp. André, Gibelli, Michel, Moreau, Mounier, Perron, les fr. Blain, Arvel, Ganivet et Giroud, cf. lettres nn. 888, 889, 916, 961, 969, 1002, 1003.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour la liste des noms, cf. : J. Pielorz, *Les chapitres généraux au temps du Fondateur, op. cit* t. 1, p. 236. Parmi ces sujets infidèles il y eut le p. Caries et le p. Molinari à qui le Fondateur a écrit, cf. lettres nn. 848 et 965.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Par exemple: Chauviré, lettre n. 1022; Depetro, lettre n. 1025; Chaîne, lettres nn. 1029, 1031; Coste, lettres nn. 988, 1010, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cf. lettre n. 785.

l'Osier, le p. Bernard, aumônier de N.-D. de la Garde, le p. Dassy, supérieur dans le diocèse de Nancy où on ne prêche plus de missions paroissiales, en 1849 le p. Martin est envoyé supérieur en Algérie et le p. Mille, supérieur à N.-D. de Bon Secours, quitte la Congrégation à cause d'un conflit d'ordre économique qui l'oppose au Fondateur et au p. Tempier.

Il ne reste que quelques Pères moins âgés, tels les pp. Hermine, Burfin, Cumin, etc, pour maintenir les traditions en attendant de nouveaux apôtres. Le Fondateur se rend compte de cette lacune qui va en s'aggravant. Au printemps de 1846, il décide de créer une école de formation à la prédication en vue de préparer «par l'étude, au saint ministère qui est journellement compromis par l'inhabileté de ceux qui l'exercent sans expérience, avec peu de doctrine et points d'écrits. »¹ Une dizaine de Pères participèrent à une première session, de juillet à la fin octobre 1846 à Parménie, sous la direction des pères Vincens et Magnan². Mais l'arrivée de nombreux novices à l'Osier, où le p. Vincens était maître des novices, et le décès du p. Moreau à Ajaccio, remplacé par le p. Magnan, ne permirent pas de renouveler l'expérience pendant quelques années.

Le Fondateur parle peu de lui-même. On peut toutefois se rendre compte que ses occupations augmentent d'année en année. Il s'excuse quelquefois de tarder beaucoup à répondre aux lettres à cause de ses occupations trop nombreuses³ et du passage de beaucoup de visiteurs⁴. En 1847-1849 surtout il se retrouve sans secrétaire⁵, ayant envoyé le p. Casimir Aubert en Angleterre où l'entrée de plusieurs novices et quelques projets de fondations rendaient sa présence indispensable. Il reste bien à Marseille le plus précieux et le plus fidèle des collaborateurs, Tempier, mais quel service peut-il attendre du supérieur du séminaire-scolasticat, du vicaire général, de l'économe du diocèse et de la Congrégation, de l'entrepreneur qui surveille toutes les constructions d'églises et de couvents à Marseille et qui, chaque année, doit parcourir la France et même l'Algérie pour de nouvelles fondations ou des constructions entreprises par les Oblats? «Arrachez-vous donc un moment, je vous prie, de l'abîme d'occupations où vous êtes plongé» lui écrit, le 2 octobre 1848, le p. Martin chargé de loger à Lumières un groupe de scolastiques⁶.

On trouve quelques autres détails relatifs aux voyages peu nombreux effectués par le Fondateur<sup>7</sup>, à ses préoccupations et à ses dispositions personnelles au moment de la Révolution de 1848<sup>8</sup> et en présence de l'épidémie de choléra à Marseille en

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Cf. lettre n. 898 du 5 mai 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Cf. lettres n. 898, 899 et conseil général du 4 avril 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Cf. par exemple, lettres nn. 790, 825, 886.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Cf. par exemple, lettres nn. 897, 933.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le p. Cas. Aubert avait été nommé secrétaire général au début de 1845, cf.: L. M.-Courtès, 4 janvier 1845, n. 864.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Aucun assistant général, sauf Tempier, n'habitait Marseille: Mgr Guibert, premier assistant, était évêque de Viviers, le p. Courtès, second, supérieur d'Aix, le p. Moreau, quatrième, supérieur d'Ajaccio; c'est le p. Aubert qui le remplaça en 1846, mais il fut envoyé en Angleterre.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> En 1843 : visite canonique de N.-D. de Lumières. En 1844, de brèves sorties à Aix et à Brignoles. En 1845: voyage à Rome et à Albano, du 11 juillet au 11 août, pour bénir le mariage de son unique nièce Césarie de Boisgelin avec le marquis de Damas; en septembre, visite canonique de N.-D. de Lumières et de N.-D. de l'Osier et visite à Mgr Guibert à Viviers. En 1847, du 22 avril au 27 mai: visite canonique de N.-D. de Bon Secours et de Parménie; du 6 au 11 septembre: N.-D. de Lumières. En 1848, mois de septembre: cures thermales à Aix. En 1849, du 13 août au 22 septembre: visite canonique de N.-D. de l'Osier et de Nancy, séjour à Cirey-sur-Blaise pour le baptême d'un enfant de sa nièce Mme de Damas.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup>Cf. lettres nn. 968-974, 981.

1849<sup>1</sup>, etc. On est loin des années de crise (1826-1835) où il ne pouvait pas cacher ses problèmes personnels; ici on le trouve tout entier pris par les affaires du diocèse et de la Congrégation<sup>2</sup>

#### **Correspondants**

En 1843-1849 l'éventail des correspondants s'entrouvre: on en compte 33 dans ce volume alors que dans le précédent on n'en trouvait que 18. Les correspondants privilégiés restent les supérieurs, en particulier le p. Courtès qui reçoit 61 lettres, Dassy: 33, Vincens: 32, Tempier: 22, Semeria: 18, Moreau: 15, Guigues, alors qu'il était supérieur de N.-D. de l'Osier: 5, Magnan après sa nomination à Ajaccio: 5, et 9 lettres au p. Léonard pendant sa tournée de conférences. Il ne reste que 46 lettres pour les 24 autres correspondants, en général de nouveaux profès ou de jeunes Pères que le Supérieur Général tenait à féliciter et à encourager.

Le Fondateur gouverne donc toujours surtout par l'entremise des supérieurs à qui il ne cesse de donner des conseils et que souvent il reprend avec son énergie native; on reste surpris en particulier de la manière dont il traite le p. Dassy, jugé trop exigeant pour ses collaborateurs<sup>3</sup>, ou comment il reprend ceux qui exercent une trop forte pression pour recevoir des collaborateurs ou préfèrent tel sujet à tel autre<sup>4</sup>. C'est encore les supérieurs qu'il rend responsables de la régularité religieuse<sup>5</sup>, de la pauvreté<sup>6</sup>, de la charité fraternelle<sup>7</sup> et plus souvent de l'obéissance<sup>8</sup>. Toutefois, ces points de la vie religieuse reviennent relativement peu souvent sous la plume du Supérieur Général, parce qu'alors peu de scandales se produisent et que ses préoccupations sont ailleurs. Ses dernières lettres de l'année 1849 laissent cependant entrevoir un durcissement futur dans ses exigences à ce propos, et en particulier au sujet de l'obéissance. Coup sur coup, plusieurs Pères de l'Osier refusent l'obédience qu'il leur envoie. Il écrit alors au supérieur: « Mon bon père Vincens, je ne suis pas disposé, comme vous, à passer par de pareils caprices... En voilà deux qu'il faut consulter avant de leur donner une mission pour savoir si elle leur plaît... Quant à moi, je ne me sens pas capable de gouverner la Congrégation à de pareilles conditions. Quiconque ne s'établit pas dans la parfaite indifférence, et dans la volonté de n'en avoir point d'autre que celle de ses supérieurs, ne fait pas pour nous, qu'il se retire. »9

Si l'arbre de la Congrégation croît d'une façon surprenante au cours des années 1843-1849, il semble bien, dans les dernières lettres de ce volume, que le temps approche où il faudra émonder généreusement les branches qui ne portent pas de fruit.

Yvon Beaudoin

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. lettres, nn. 1017, 1018, 1023, 1024.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> II s'occupait beaucoup du diocèse. Ses lettres très nombreuses à ce sujet sont conservées dans les Registres des lettres administratives à l'archevêché de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. lettres nn. 937, 966, 970, 972, 989, 1002, 1022, 1025.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf. lettres nn. 899, 935, 937, 966, 1005, 1027, 1030.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. lettres nn. 788, 798, 819, 848, 913, 961, 965, 973, 1001, 1029.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cf. lettres nn. 922, 956, 957.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Cf. lettres nn. 826, 865, 869, 972, 996.

<sup>8</sup> Cf. lettres nn. 786, 789, 805, 869, 872, 876, 890, 896, 911, 912, 924, 935, 937, 939, 979, 982, 991, 996, 1005, 1020.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cf. lettre n. 1029 du 29 novembre 1849.



# 785. À Monsieur Courtès, supér[ieu]r des Miss[ionnai]res à Aix. B[ouches-]d[u-] Rh[ône].<sup>1</sup>

785. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le Fondateur est satisfait des sentiments et des vœux du p. Courtès. Les Oblats prêchent des missions, en même temps, dans 7 diocèses français, en Angleterre, en Irlande, au Canada et aux États-Unis.

Marseille, le 4 janvier 1843.

J'ai lu, mon cher Courtès, avec un indicible plaisir la lettre que tu viens de m'écrire à l'occasion de la nouvelle année. J'avais besoin d'entendre de ta bouche les sentiments que tu m'exprimes si bien et qui correspondent à ceux que je n'ai jamais cessé d'avoir pour toi. L'amour imprime caractère dans mon âme, il est indestructible. Cela répond à tout.

J'ai si peu de temps qu'il faut que je me hâte de te dire que je ferai honneur à ta proposition pour la mission de Simiane; tu peux l'annoncer pour le dimanche 22. Celle de Roquebrune doit finir le 15. Je pense que tu feras bien de te réserver pour la Roque; le p. Martin et le p. Rouvière donneront celle de Simiane. Ils pourront ensuite se réunir à toi pour la Roque où je pense qu'il faudra trois missionnaires.

Je ne crois pas qu'il y ait une Congrégation qui donne un spectacle si touchant dans l'Église. Tous ses membres sont employés au même moment dans divers pays et dans les deux mondes pour ramener les âmes à Dieu et faire une guerre à outrance à l'enfer. Missions dans les diocèses de Marseille, de Fréjus, d'Aix, d'Avignon, de Valence, de Grenoble, d'Ajaccio, en Angleterre, en Irlande, au Canada et dans les États-Unis, c'est ravissant!

Je viens de recevoir des lettres de Longueuil qu'il faudrait pouvoir imprimer. Le p. Telmon et le p. Dandurand, qui devait faire ses vœux pour Noël, ont fait de véritables merveilles dans le diocèse de New York; aussi l'Evêque² voudrait-il leur confier l'église française de sa ville épiscopale; tandis que l'Évêque de Toronto³ les appelle chez lui pour leur confier la mission des Iroquois. Aux trois prêtres novices dont ils sont toujours plus contents, s'est adjoint un acolyte de la deuxième année de théologie, et un professeur du collège⁴; plusieurs autres ont déjà fait des démarches pour être admis, et l'Évêque applaudit et facilite malgré la pénurie des sujets pour les paroisses. Quel exemple pour certains de nos prélats.

Il faut que je te quitte pour dire vêpres, il est près de dix heures. Adieu, je t'embrasse en te souhaitant toutes les bénédictions de Dieu pendant cette année et toujours. Je salue affectueusement nos bons pères André et Roux.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. Pour répondre à un article de ton avant-dernière lettre je te dirai que je persiste à croire qu'il ne nous convenait pas de faire la moindre démarche pour détourner M. l'Arch[evêque] d'envoyer les Jésuites dans les missions des petits pays.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr J. Hughes, évêque de New York.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mgr M. Power, évêque de Toronto.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les prêtres novices: Léonard Baveux, E. Durocher et D. Dandurand. L'acolyte: A.-M. Bourassa. Le professeur de collège n'est pas nommé dans les lettres du p. Honorât.

Mais s'il était contraire à la délicatesse de prendre l'initiative, rien ne s'opposait à ce que tu dises ton sentiment quand on te mettait sur la voie.

786. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>1</sup>

786. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Certains Oblats manquent au respect dû au Fondateur.

[Marseille, le] 2 février 1843.

Il y a du vrai dans les réponses catégoriques du p. Guigues, quoiqu'il pousse un peu trop loin les conséquences de son opinion. Je suis fâché que tu aies effacé le dernier numéro. Je présume qu'il me regardait. On ne m'a pas habitué à croire à la retenue et au respect que devrait imposer à chacun de ceux que j'ai vus naître et ma position vis-à-vis d'eux et mon caractère. Il est des sacrilèges de plusieurs sortes; à la place de certains de mes enfants, je ne me serais jamais rendu coupable de celui qu'ils ont commis avec une légèreté impardonnable. Je ne puis pas répondre puisque je n'ai pu lire les lignes effacées.

787. À Monsieur Courtès, supérieur] des Miss[ionnai]res à Aix. B. d. R..<sup>2</sup>

787. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le jeune homme envoyé par le p. Courtès partira pour le noviciat. Legs du chanoine Honorât.

Marseille, le 12 février 1843.

Je suis tombé des nues, mon cher Courtès, en voyant le sujet qui m'a porté ta lettre. Qu'allons-nous faire de ce saint homme? Il est rongé de scrupules et il ne porte pas sur sa face le signe de l'intelligence. Malgré tout ce que tu avais pu lui dire, il vint sérieusement me proposer de suivre le conseil du p. Jésuite qui lui avait donné les exercices spirituels, c['est]-à-d[ire] de rester six mois ou un an libre et sans fonctions pour reconnaître si son mal guérirait. J'étais tenté de lui conseiller de retourner à Cotignac. Cependant après toutes les démarches que nous avons faites, je n'ai pas voulu rétrograder et je lui ai dit que le conseil du bon Père ressemblait fort au conseil d'un médecin qui dirait à son malade de ne point prendre de remèdes et de continuer le régime qui le rendait malade. Après un an vous serez tel que vous êtes tandis que sous un régime d'obéissance ou vous guérirez, ou si vous ne guérissez pas vous parviendrez à vous tranquilliser en n'agissant que par obéissance. Bref je consens à l'envoyer au noviciat, mais je crains que nous n'ayons pas fait une grande acquisition<sup>3</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VII, 228. Pour mieux comprendre cette lettre il faut lire celle que le Fondateur écrivit au p. Guigues le 18 février, cf. n. 789.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> II s'agit semble-t-il de l'abbé Gènes, vicaire à Cotignac, cf.: Lettre du p. Martin à Mgr de Mazenod, 3 janvier 1843. Son nom ne figure pas dans le Registre des entrées au noviciat.

En fouillant dans mes papiers, j'ai trouvé une lettre de feu M. Honorât qui est une pièce importante. Je te l'envoie pour que tu l'examines et la fasse examiner à Tavernier. Si l'héritier de ce bon chanoine a de la conscience, il fera honneur aux intentions de son oncle. Tu la lui montreras sans t'en dessaisir. Ce serait bien le moins que notre Honorât eût obtenu ce témoignage d'amitié d'un oncle qui l'avait toujours affectionné. Si les livres ont disparu on serait à temps de donner l'équivalent.

Adieu, c'est tout ce que je puis te dire aujourd'hui tant je suis pressé.

J'avais fait q[ue]lque chose pour la famille H[onorat]. C'est à quoi se rapporte[nt] les remerciements du Chanoine.

788. [Au p. Moreau, à Ajaccio].1

788. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Régularité de la communauté. Correspondance du p. Lagier avec les religieuses de Marseille.

[Marseille, le] 15 février 1843.

Ce que vous me dites de votre communauté m'a comblé de joie; je n'attendais pas moins de votre bon esprit et de votre zèle. C'est un spectacle digne des regards des anges et des hommes qu'une communauté bien réglée, marchant devant Dieu dans l'ordre de ses devoirs. Soyez tous bénis et puissiez-vous servir d'exemple à quelques autres qui ne sont pas encore parvenus à ce point de régularité pourtant indispensable pour l'accomplissement de leurs devoirs.

J'ai toujours pensé que la direction du bon père L[agier] était une véritable extravagance, une aberration de son esprit, aussi avais-je fait ce que j'avais pu indirectement pour l'en détourner. Tout ce que le p. Tempier, en qui il avait une certaine confiance, a pu lui dire n'a pas servi à grand-chose. Cependant ce bon homme perd un temps précieux à de vraies fariboles. Voici ce que j'ai fait pour couper court à une partie de ce désordre. Je me suis fait remettre les lettres qui restaient en mains à quelques-unes des religieuses qu'il avait la manie de vouloir diriger. Mon travail n'est pas achevé mais je le poursuivrai en en faisant autant auprès des autres, et je leur défends de continuer ce bavardage. Vous ne sauriez croire combien est futile cette correspondance, c'est à faire pitié. J'ai fait cette opération au premier monastère de la Visitation à l'occasion de la visite que je leur fis pour saint François de Sales. La première fois que j'irai au deuxième monastère, je répéterai mon expédition et j'en ferai autant avec les religieuses de saint Charles. Par là je trancherai l'aliment qui fournit matière à tant de zèle. Restera Mme S. sur laquelle je n'ai pas la même autorité et qui serait d'ailleurs inguérissable. Quelle pitié qu'on s'abuse de la sorte en pareilles balivernes.

789. [Au p. Guigues, à N.-D. de l'Osier].<sup>2</sup>

789. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX IV, 31; VI, 69.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX, V, 226; VII, 194.

Reproches au p. Guigues qui ne partage jamais les vues du Fondateur et ne voit que le bien de sa maison. Affaires diverses.

[Marseille, le] 18 février 1843.

Je sais que je ne suis pas assez heureux pour vous voir entrer dans mes vues. J'ai beau dire, vous vous obstinez à ne considérer les choses que du point de la circonférence où vous vous trouvez.

Tout doit céder selon vous à l'intérêt local que vous vous croyez appelé à défendre¹. Je ne dois pas juger de même et j'ai fini par me consoler de votre dissentiment par l'habitude de ne vous rencontrer jamais de mon avis. Ainsi tout en reconnaissant qu'il serait avantageux de pouvoir fournir nos maisons abondamment de sujets, je crois que plutôt que de laisser échapper l'occasion qui se présente d'ouvrir à notre Congrégation la porte de trois grands Royaumes, il vaut mieux les laisser momentanément en souffrance, persuadé qu'il n'est pas un membre de la Société qui ne veuille en quelque sorte se multiplier pour procurer cet avantage à la Société et élargir la sphère du bien immense qu'elle est appelée à faire. C'est un effort passager dont on sera bien dédommagé lorsque très prochainement ces pays lointains se suffiront à eux-mêmes.

Je ne voudrais donc pas que vous blâmassiez le p. Aubert qui accomplit sa tâche avec intelligence et dévouement. Il est toujours des moments pénibles dans les phases d'une Congrégation comme dans le cours de la vie. L'essentiel est de mettre sa confiance en Dieu et de lui demander ses lumières pour celui qui gouverne sans jamais mettre des entraves aux résolutions qu'il doit prendre dans l'intérêt général, dût-il en coûter quelque chose au mieux de telle ou telle localité.

Ne vous inquiétez pas encore au sujet de la lettre du frère de Pianelli. Je n'oublie pas qu'un prélat qui connaît bien le pays me disait qu'il n'est rien dont un Corse, même prêtre, ne soit capable pour parvenir à ses fins. J'écrirai au père Moreau et vous ferai connaître sa réponse.

Adieu, le père Tempier répondra à l'article finance; moi, je trouve que les dépenses sont excessives.

# 790. À Monsieur Semeria, supérieur des Missionnaires à Vico. Corse.<sup>2</sup>

790. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Excuses pour le retard de sa réponse. Coup de vent sur la mer au retour de l'Algérie. Projet de visite en Corse. Dépenses de la maison de Vico et dettes de la Congrégation.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 18 février 1843.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Fondateur écrit dans son Journal, le 18 février: «Lettre du p. Guigues. Toujours opiniâtre dans les considérations qu'il présente en faveur de sa maison de l'Osier. Bien loin d'agréer qu'on détache de cette maison le sujet dont on aurait besoin ailleurs, il a le courage d'en demander deux de plus. Uniquement occupé de la prospérité de l'établissement à la tête duquel il se trouve, il blâme le père Aubert d'avoir osé entreprendre d'en former deux en Angleterre et en Irlande...»

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

Je trouve encore sur mon bureau, mes chers pères Semeria, Deveronico, Luigi et Gibelli, votre lettre collective du 29 décembre. Elle se trouvait étouffée sous une cinquantaine d'autres lettres qui m'en avaient intercepté la vue. Je tiens trop, mes chers enfants, à ne pas passer pour insolvable pour différer plus longtemps de faire honneur à votre signature. Vous êtes si souvent présents à ma pensée et votre nom si souvent vient se placer sur mes lèvres qu'il serait dur pour mon cœur qui vous aime tant que vous pussiez je ne dis pas m'accuser mais seulement me soupçonner d'un oubli dont je suis incapable. Vous savez ce qui arrive, au moment de répondre à une lettre, survient un dérangement, cent lettres se succèdent et, s'il n'est pas question d'affaires, on renvoie à un autre jour l'exécution de son projet dont on est détourné encore par d'autres occupations. Cette fois j'avais chargé le p. Tempier de vous donner mon sentiment sur la proposition que vous avait faite M. Raffaeli. Je ne vous répéterai pas ce qu'il a dû vous dire.

Vous vous êtes trop alarmés sur le danger de ma traversée d'Afrique. Le coup de vent qui nous obligea à relâcher à Palma était une impulsion du S[ain]t Esprit qui nous poussait dans cette rade pour y réconcilier avec Dieu cinq malheureux chrétiens qui sans ce secours seraient morts dans leur péché<sup>1</sup>. Ainsi je n'ai que des actions de grâces à rendre au Seigneur qui m'a choisi pour être l'instrument de ses miséricordes à l'égard de ces âmes qu'il avait sans doute prédestinées à la gloire.

Vous ne devez pas douter du plaisir que j'éprouverai en vous pressant contre mon cœur s'il plaît à Dieu que j'exécute le projet d'aller vous voir en Corse. J'en ai bien la volonté quoique je me sois un peu brouillé avec la mer dans mon dernier voyage, nous traitons continuellement de cette affaire avec notre cher Évêque de Viviers quand nous nous écrivons, mais cela me paraît quelquefois un rêve. J'espère pourtant qu'il se réalisera, à Dieu ne plaise que nous voulussions vous compromettre vis-à-vis de vos populations.

Hélas, je ne savais que trop que vous vous trompiez quand vous vous imaginiez que la présence de Mgr l'Évêque d'Ajaccio et de tous ceux qui viennent chez vous à son occasion ne vous occasionnait pas une dépense au-dessus de ce que ce Prélat offrait à votre économe. Vous me dites à présent qu'il y a une différence de moitié à votre détriment, peut-être vous trompez-vous encore. On vous a fait des promesses, mais vos provisions, mais le boucher et le boulanger ne se paient pas de promesses. Tout est payé comptant. Il faudrait vraiment trouver un moyen de redimer cette vexation trop gênante, étant répétée chaque année. Encore si enfin vous obteniez pour faire aller votre train le titre de Nesa? mais c'est encore là une promesse. Vous voyez que je n'oublie pas le positif. C'est que je suis effrayé de voir la Congrégation surchargée d'une dette de deux cent mille francs grâce à tous les établissements qu'il faut toujours faire partout à nos frais. La seule maison de N.-D. de l'Osier nous a coûté 70 000 frs et la vôtre nous coûte aussi bien quelque chose. Allons donc doucement pour entreprendre de nouvelles dépenses. Je ne puis plus accorder que ce qui est absolument nécessaire. J'ai eu le tort de donner un peu trop carte blanche au p. T[empier] qui sent lui-même avoir été trop loin, toujours néanmoins en vue du bien.

Adieu, mes chers enfants, je vous embrasse et vous bénis tous.

+ C. J. Eug[ène,] év[êque de Marseille].

J'ai recommandé au p. Moreau d'avoir égard aux besoins de votre communauté.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Au retour d'Algérie le vent souffla si fort qu'il entraîna le navire vers les îles Majorques. Les passagers descendirent une journée à Palma. Mgr de Mazenod, ayant vu qu'un navire attendait dans la rade la fin d'une quarantaine, y envoya le p. Tempier et l'abbé Grégoire, prêtre de Marseille. Le p. Tempier confessa plusieurs malades dont quelques-uns moururent peu après.

## 791. [Au p. Courtès, à Aix].1

791. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Maladie des pères Martin et Viala. Comment donner les missions promises? Réparation du clocher de l'église de la Mission.

Marseille, le 3 mars 1843.

J'avais, mon cher Courtès, différé de t'écrire parce que je voulais voir à quoi aboutirait le malaise du p. Martin et l'incommodité plus grave du p. Viala. Tu sais que celui-ci devait aller donner la mission de Gémenos avec le p. Bernard et que j'ai été forcé de le faire remplacer par un vicaire de la Ciotat. Il n'a pas encore eu la force de dire la messe, il faut sans doute qu'il se trouve bien faible. Quant au p. Martin, je lui avais conseillé de garder deux jours le lit pour mûrir son rhume. Je pense qu'il l'a fait. Tu comprends dans quel embarras tous ces contretemps me mettent à la veille d'une mission annoncée et qu'il serait sans doute difficile de différer d'une semaine. Cependant si le p. Martin n'était pas disponible aujourd'hui, c'est de quoi je vais m'informer, tu serais bien obligé de prendre ce parti, car tu ne pourrais pas aller l'attendre à la Roque avec le seul père Rouvière.

Tu m'as donné une bien mauvaise nouvelle en m'apprenant le danger du clocher. Inutile d'espérer que qui que ce soit contribue à la dépense, elle pèsera toute sur nous. Dès lors tu auras à examiner si la flèche est absolument nécessaire. Nous ne sommes pas chargés d'embellir la ville. S'il fallait refaire cette flèche à raison du mauvais état de la charpente, etc., je n'hésiterais pas à y renoncer.

J'ai écrit au p. Martin pour le presser de se rendre à Aix, il m'a répondu une lettre ridicule qui lui a attiré une réponse sévère sur-le-champ. Il me dit qu'il est plus au désespoir que moi des contretemps qui m'arrivent, mais comme il n'a pas le talent de commander aux maladies, il lui est de toute impossibilité d'aller à Aix demain. Le rhume de cerveau qui le fatigue depuis une quinzaine de jours l'a tellement affaibli et rendu impressionnable qu'il ne peut pas paraître au grand air sans être rauque à l'instant. S'il peut marcher la semaine prochaine ce sera avec grand plaisir qu'il ira vous joindre, mais pour aujourd'hui il vous serait plus à charge qu'utile.

Quant au p. Viala il regrette comme lui de ne pouvoir se...<sup>2</sup>.

# 792. A Monsieur Guigues, supérieur des prêtres de N.-D. de l'Osier, à Notre-Dame de l'Osier, près Vinay. Isère.<sup>3</sup>

792. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Besoin de frères au Calvaire. Succès des missions données par les pères Burfin et La vigne dans le diocèse de Grenoble. La caisse générale est vide, on ne peut pas

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La deuxième feuille de cette lettre est disparue. Le Fondateur devait se plaindre du p. Martin dont on conserve la brève lettre du 3 mars qui est résumée ici dans le dernier paragraphe. Sans s'excuser et sans se servir d'expressions courtoises, selon son habitude, le p. Martin disait sur un ton un peu brusque qu'il ne pouvait pas partir. Le Fondateur écrit au verso de la lettre: «inqualifiable».

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Guigues.

contribuer à de nouveaux travaux. Aucune nouvelle du Canada. Nombreuses missions prêchées avec succès.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 12 avril 1843.

Comment écrire le mercredi saint au moment d'aller à l'office. Il faut pourtant que je me hâte de vous dire que ce n'est point ici qu'il faut envoyer le f. Ramel mais à Lumières. Je craindrais qu'il ne se dissipât davantage dans le contact habituel avec tant de monde qui aboutit¹ au Calvaire. On ne pourrait pas d'ailleurs utiliser ses talents dans une petite com[mu]n[au]té comme on le fera dans la com[mu]n[au]té nombreuse de Lumières. Ce n'est pas qu'on n'ait besoin d'un frère à Marseille; quand je vous aurai envoyé le f. Joubert, il ne leur restera que le f. Bouquet. Si je savais où vous en êtes en fait de frères, je vous demanderais si vous n'en avez pas quelqu'un d'assez formé pour le diriger vers cette maison, mais il faut qu'on puisse compter sur sa vocation et sur ses vertus. On aurait besoin aussi d'un frère cuisinier pour se débarrasser de cette vieille Babau qu'on ne peut garder que par nécessité.

Je suis ravi de ce que vous me dites des pp. Burfin et Lavigne, témoignez à l'un et à l'autre mon extrême satisfaction<sup>2</sup>. Le bon Dieu leur a prouvé qu'ils avaient eu tort de se décourager à Tain. Les hommes apostoliques ne doivent pas calculer comme les prédicateurs de profession ou de métier pour mieux rendre ma pensée. La proposition du Curé de St-Hilaire n'est pas très avantageuse. S'il est jeune on pourrait fort bien lui payer son capital en intérêts, je vous répondrai plus tard sur ce sujet.'

Quant à la proposition de construire des appartements au troisième étage de la maison de retraite, quelque raisonnable qu'elle soit je ne puis y adhérer s'il faut que vous comptiez sur le moindre secours de la caisse générale. Les dépenses de nos deux établissements de l'Osier et de Lumières ont de beaucoup dépassé mes prévisions, et nous jettent dans un embarras qu'il ne serait pas prudent d'aggraver.

Si vous avez reçu des nouvelles du Canada vous m'obligeriez de me le faire savoir, la dernière lettre est du commencement de décembre, jugez de mon inquiétude, je savais que le p. Telmon était malade. Il y a apparence que q[ue]lque bâtiment se sera perdu, autrement ce silence est inexplicable.

Je suis plus au courant de ce qui se passe en Angleterre. Déjà on commence à faire du bien dans l'établissement de Penzance. Mais où notre Congrégation ne faitelle pas du bien? Grâce à Dieu c'est prodigieux, les diocèses d'Aix, d'Avignon, de Marseille, de Frejus, d'Ajaccio, de Valence et de Grenoble pourront l'attester. Qu'on me montre en France une Congrégation qui se montre tout à la fois en tant de lieux, et accompagnée partout des plus amples bénédictions de Dieu. Remercions le Seigneur et demandons-lui pour notre récompense qu'il nous mette à même de faire plus de bien encore en nous envoyant un grand nombre de sujets propres à l'oeuvre sainte que son Eglise nous a confiée.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ms.: aboutissent. Le Fondateur écrit souvent que la maison du Calvaire ne convient pas aux sujets imparfaits. C'est le supérieur lui-même, le p. Martin, qui l'affirmait. Il écrivit le 11 janvier 1843: «... La maison la plus critique de toute la Société...» « La maison du Calvaire est un poste difficile même pour les prêtres; quand aux frères il les faut à Marseille d'une vertu renforcée tels que Bouquet et le f. Joubert».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Fondateur écrit dans son Journal, le 13 mars: «Le p. Vincens m'a envoyé la lettre du p. Burfin qui lui rend compte des bénédictions de Dieu répandues sur la mission qu'il vient de donner avec le p. Lavigne dans le diocèse de Grenoble. Ce sont encore les nôtres qui sont les instruments de la miséricorde de Dieu dans ces contrées...» Les pères Burfin et Lavigne prêchaient alors à Nantes, Isère, cf.: L. Burfin-Vincens, 7 mars 1843.

Adieu, mon très cher, je vous souhaite de bien bonnes fêtes ainsi qu'à toute votre com[mu]n[au]té que je bénis de la plénitude de mon cœur.

C. J. Eugène, évêque de Marseille.

## 793. [Au p. Guigues, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

793. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Envoi du f. Joubert et d'un postulant. Formation des frères dont on a un grand besoin dans toutes les maisons.

[Marseille, le] 24 avril 1843.

Je me rends, mon cher p. Guigues, sur-le-champ à vos désirs. Je fais partir le f. Joubert et je vous envoie en même temps un jeune homme qui entrera au noviciat comme frère<sup>2</sup>. Il était cardier de son métier, je lui ai annoncé que vraisemblablement on lui ferait apprendre la cuisine. Ce que je vous recommande c'est de bien former vos frères à la piété et aux vertus religieuses. Ne négligez pas leur instruction. Pendant l'année de leur noviciat le travail doit céder aux soins spirituels qu'on doit leur prodiguer. Sans cela on n'a que de mauvais domestiques, des hommes exigeants, sans vertus et pleins de prétentions. Estime de leur vocation, attachement pour la Congrégation qui les élève dans l'ordre spirituel au-dessus de leur condition, mais aussi humilité, amour du travail, faisant leur service en esprit de foi, etc. Voilà ce qu'il faut leur inculquer.

Je croyais que nous étions plus riches en fait de frères à l'Osier. Ils n'en c, ont pas de reste à Lumières, et ici il ne reste au Calvaire que le f. Bouquet, à Aix ils n'ont que le f. Ferrand, il en faudrait encore deux à Marseille et un à Aix.

### 794. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>3</sup>

794. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Formation des novices. Il ne faut pas tolérer les enfantillages, les espiègleries, le manque de gravité, etc.

[Marseille, le] 26 mai 1843.

Une de vos expressions m'a jeté dans une grande inquiétude. Vous parlez d'étourdis... Il y a donc dans le noviciat une caste d'étourdis. Savez-vous que vous me dévoilez-la une grande plaie. Un an est déjà si peu de chose pour se préparer à un acte de l'importance de l'oblation, que si on en emploie si mal une partie, on doit se trouver court de vertus et de préparation quand le jour du couronnement arrive, ideo [...] dormiunt multi<sup>4</sup>. Voilà ce qui fait qu'on devient de si pauvres religieux. Je vous en prie, ne leur faites pas grâce de sévères réflexions. J'excuse des enfantillages dans un pensionnat, mais point du tout dans un noviciat, et dans un noviciat qui ne dure qu'un

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VIII, 224.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Probablement André Père, né à Marseille le 26 juillet 1817 et qui commença le noviciat le 28 juin 1843

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX VIII, 69.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> 1 Co 11, 30.

an. Ne seriez-vous pas trop bon, trop facile à laisser passer leurs espiègleries? Je voudrais plus de gravité parmi eux, et qu'on n'entendit pas du village le tapage qu'ils font dans leurs récréations. Il faut punir les fautes légères; je ne dois pas supposer qu'on en commette d'autres.

# 795. À Monsieur Semeria, supérieur du couvent de Vico, à Vico. Corse.<sup>1</sup>

795. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Faire élire un représentant de la maison de Vico au prochain chapitre général

Marseille, le 27 mai 1843.

M[on] c[her] P[ère],

Je vous notifie par la présente que j'ai indiqué le chapitre général de la Congrégation pour le dix du mois de juillet prochain, jour de lundi. J'ai fixé que les séances du chapitre auront lieu dans notre seconde maison de Marseille<sup>2</sup> où devront se réunir au plus tard la veille tous les membres de la Congrégation qui ont droit d'y assister ou qui y seront spécialement convoqués.

Le premier jour libre après la réception de cette lettre vous assemblerez dans votre salle de communauté tous ceux qui aux normes de nos saintes Règles doivent concourir à la nomination de leur représentant au chapitre général.

Vous aurez soin de me faire connaître ce choix sans le moindre retard afin que je puisse statuer sur celui que je pourrais être dans le cas de faire moi-même de ceux qu'il serait à propos d'y adjoindre.

C. J. Eugène, évêque de Marseille, supérieur] g[énéral].

#### 796. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>3</sup>

796. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Invitation à mieux nourrir la communauté d'Aix.

[Marseille,] le 28 mai 1843.

Je veux te dire une chose en confidence. On m'a assuré que tu ne nourrissais pas assez ta communauté, que tu donnais à ton monde de la viande en si petite quantité qu'il n'y avait pas moyen d'en faire des portions convenables, que les sujets ne s'en plaignaient pas tout haut, mais qu'ils en souffraient, surtout qu'on avait pu faire la comparaison de ce qui se pratiquait dans les autres communautés. Examine cela avec attention, car s'il ne faut pas qu'il y ait de la profusion, il est indispensable qu'on donne amplement le nécessaire. S'il était vrai que l'on ne mît que cinq onces de viande par repas pour toute la communauté ce serait évidemment beaucoup trop peu.

Adieu, très cher, je t'embrasse de tout mon cœur.

## 797. [Au p. Tempier, à Marseille].1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Colombo, arch. de l'Archevêché, Registre des rapports sur le vicariat de Ceylan, 1867-1893.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Grand séminaire de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX VI. 39.

Envoyer les lettres du Canada oubliées à Marseille. Diverses recommandations au sujet de l'administration du diocèse et de la Congrégation. Saintes huiles pour la Corse, subventions de la Propagation de la foi, etc.

L.J.C. et M.I.

Marseille<sup>2</sup>, le 29 mai 1843.

Je m'étais proposé, mon cher Tempier, de prendre dans la liasse du Canada la lettre de M. l'Évêque de Montréal pour lui répondre, mais il semble fait exprès que les embarras s'accumulent au moment du départ. Je ne trouve pas non plus dans les papiers que j'ai portés avec moi la dernière lettre du p. Honorât, voyez si elle ne serait pas restée sur ma table ronde, sinon elle se trouvera dans la liasse du Canada. Vous savez que ces papiers sont placés sur la partie de la bibliothèque qui touche la porte du petit cabinet où est la grande armoire.

Je vous envoie ma réponse au chan[oi]ne Chauvet, faites-la copier dans le livre parce que je veux qu'il conste de ma résistance à ses premières propositions<sup>3</sup>.

Je voulais vous montrer la lettre que j'ai reçue de Courtès et à laquelle j'ai répondu négativement sur tout. Lisez-la et vous me la rapporterez la pr[emiè]e fois que vous viendrez<sup>4</sup>.

Je souffre de voir les stes huiles destinées pour la Corse faire une si longue halte dans mon vestibule. Puisque l'Évêque ne vient plus, ne conviendrait-il pas de les envoyer à Ajaccio. On aurait dû le faire plus tôt. Je l'ai dit bien souvent.

Il me semble peu convenable que ce soit moi qui signifie au maçon de la poste qu'il ait à fermer les ouvertures qu'il s'est permis de pratiquer dans ma propriété. Plus cet empiétement est audacieux, moins il mérite de ménagements, je vous prie donc d'en finir. C'est avec vous qu'il a traité, il n'osera pas vous soutenir en face que vous lui avez permis ce que très positivement nous n'avons jamais voulu. Le Cure me disait hier que lorsqu'il lui témoigna sa surprise qu'il eût pris une telle liberté maigre ce qui avait été convenu, cet homme avoua qu'on ne le lui avait pas permis directement, mais que c'était Joseph le Meyer qui lui avait assuré qu'on ne le trouverait pas mauvais.

Ne tardez pas de faire copier les circulaires à envoyer dans nos maisons<sup>5</sup>.

J'ai vu dans le compte rendu que la P[ro]pagation de la foi a fourni des fonds pour plusieurs établissements en Angleterre, pourquoi n'en demanderions-nous pas pour les nôtres? Faudrait-il que toujours nous fassions la guerre à nos frais? Je ne suis plus à temps d'en écrire au p. Aubert pour qu'il en fasse la demande en passant à Paris, mais il ne faudra pas oublier de nous occuper de cet objet lorsqu'il sera arrivé.

J'ai consumé ce matin la s[ain]te Réserve. Voyez si le bon Laurent dont la femme pourtant a assisté à ma messe ne continuerait pas d'allumer la lampe comme je le lui avais recommandé pour ces jours passés.

Je vous envoie la lettre que j'écris au p. Abbé de la Trappe au sujet de Cas<sup>1</sup>. Lisez-la et cachetez-la avec de la cire d'Espagne et mon sceau et faites-la affranchir.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr de Mazenod écrit sans doute de St-Louis, maison de campagne de l'Évêché aux portes de la ville. Il s'était retire là pour écrire une longue lettre au Garde des sceaux sur la liberté d'enseignement et contre le monopole de l'Université.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Lettre datée du 29 mai. Le chanoine Chauvet demandait de conserver sa paroisse d'Aubagne alors que Mgr de Mazenod l'appelait à Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le p. Courtès proposait de faire une fondation dans le diocèse de Fréjus, cf.: Journal, 27 mai.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Circulaires de convocation au prochain chapitre général.

Si vous savez achever l'adresse faites-le. Je ne sais si c'est par Pierrelatte ou par Montélimart.

Adieu.

Qu'on n'oublie pas de mettre l'adresse à ma lettre au cardinal Vicaire, qu'on la jette à la poste sans l'affranchir<sup>2</sup>.

## 798. [Au p. Moreau, à Ajaccio].<sup>3</sup>

798. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Satisfaction pour l'ordre et la régularité de la communauté d'Ajaccio. Correspondance du p. Lagier avec des religieuses de Marseille.

[Marseille, le] 30 mai 1843.

Je n'ai pas besoin d'aller sur les lieux pour être satisfait du bon ordre et de la régularité qui régnent dans votre communauté. Je connaissais assez votre bon esprit pour être assuré que sous votre supériorité tous les petits abus qui avaient pu se glisser seraient bientôt reformés. Vos confrères d'ailleurs n'étaient pas gens à s'opposer à tout ce que vous pouviez indiquer pour les aider à acquérir la perfection à laquelle ils visent.

Il est fâcheux seulement qu'il s'en trouve un parmi vous qui se laisse abuser par une illusion qui prend sa source dans une pensée de bien mais qui lui est nuisible en ce sens qu'elle le détourne d'occupations plus utiles et plus conformes à sa vocation. J'avais voulu lui écrire à ce sujet, mais j'en ai été détourné par la crainte de rencontrer chez lui une obstination qui d'abusé qu'il est l'aurait rendu coupable. J'ai préféré agir indirectement en retranchant en partie l'aliment qui était fourni d'ici à son zèle. Si le p. T[empier] en avait fait autant de son côté, le mal serait presque guéri, mais soit oubli, soit distraction, il n'a pas dit un mot ni aux sœurs de Saint-Charles, ni aux Carmélites dont il est le supérieur et qu'il voit assez souvent, et ces pauvres filles ont dû continuer leur correspondance tandis que la Visitation s'est tue ou a dû se taire dès le jour que je lui enlevais les rapsodies qu'elles conservaient précieusement, et que je leur défendis d'entretenir plus longtemps un commerce de lettres que je désapprouvais. Si dans la direction particulière vous ameniez ce brave homme à des idées justes de déférence et d'obéissance, ainsi que de cette indifférence religieuse qu'il aurait dû étudier davantage lorsqu'il fût chargé de former nos jeunes religieux, alors je pourrais hasarder d'attaquer la place, sans cela je crains de l'exposer. Quant à vos observations financières rien ne doit vous empêcher d'exiger que les lettres qu'on lui écrit si fréquemment soient affranchies. Je pense même que ce serait manquer à la délicatesse de la pauvreté que de laisser peser cette charge sur la Congrégation.

# 799. A Monsieur Moreau, vicaire général et supérieur du grand séminaire d'Ajaccio, à Ajaccio. Corse<sup>4</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sans doute l'abbé Cas, ancien vicaire d'Auriol, cf.: L. M.-Ministre des Cultes, 20 août 1843.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lettre datée du 27 mai en réponse à celle du cardinal C. Patrizi du 18 mai. Mgr de Mazenod prend la défense de sœur Marie du Bon Pasteur, démise de ses fonctions de supérieure à Rome, et demande qu'elle puisse entrer au monastère de N.-D. de la Charité à Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX VI, 68; IX, 172 e.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Moreau.

Délégués des communautés d'Ajaccio et de Vico au chapitre général; dresser le procès-verbal de leur élection.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 9 juin 1843.

Je vous ai écrit l'autre jour, mon cher p. Moreau, et je reviens à la charge aujourd'hui pour vous accuser réception de la lettre par laquelle vous me faites connaître le résultat de votre scrutin. Il me semble que la question est décidée. Dans le conflit qui a eu lieu c'est le plus ancien qui doit l'emporter. Mais je ne suis nullement en peine ni pour l'un ni pour l'autre des concurrents, mon intention ayant toujours été de les appeler tous les deux quel que fût le vote de votre com[mu]n[au]té. Seulement je les préviens l'un et l'autre que leur absence ne se prolongera pas au-delà de trois semaines pour qu'ils prennent d'avance leurs dimensions. Des raisons d'ordre et d'économie m'obligent de le décider ainsi. Je me fais un plaisir de les appeler auprès de moi, mais c'est à condition qu'on ne me contristera pas par des demandes auxquelles il m'est toujours si pénible de me refuser.

Vous sentez, mon cher Père, que le jour de l'ouverture du chapitre étant indiqué, il n'est pas possible de le différer. Je présume que vous avez dressé procès-verbal, dans le registre de vos actes, de vos opérations relatives au choix du représentant de votre maison au chapitre. C'est de rigueur. Si vous ne l'aviez pas fait, réparez cette omission. Je n'ai pas besoin de vous indiquer comment il faut faire. Ce jourd'hui... etc., et vous ferez signer à l'original tous les membres présents à votre chapitre particulier. Vous m'apporterez ensuite l'extrait de cette délibération signé par vous pour que cette pièce soit présentée au chapitre et conservée dans ses archives. Je vous prie d'écrire tout de suite au supérieur de Vico pour qu'il en fasse autant. Autrement vos représentants ne pourraient pas être admis. J'aurais sans doute éprouvé un grand plaisir de voir le bon p. Deveronico, mais les finances vraiment épuisées de la Congrég[atio]n ne me permettent pas de lui imposer cette dépense. Je n'ai pas d'ailleurs une raison suffisante pour l'appeler au chapitre, la maison de Vico étant déjà convenablement représentée par le p. Supérieur et par le p. Gibelli.

Je vous prie de témoigner à Mgr d'Ajaccio la peine que j'ai éprouvée de ne pas pouvoir l'embrasser à son passage à Marseille. Je m'en prends à lui de ce chagrin, dites-le lui bien, car s'il était descendu chez moi, ce qui est la même chose que s'il était descendu chez lui, en moins d'une heure j'aurais été rendu au palais épiscopal, tandis que je ne l'ai su à Marseille que quand il n'y était plus.

Adieu, mon bon père Moreau. Mille amitiés à tous nos Pères que je bénis ainsi que vous.

C. J. Eugène, évêque de Marseille.

## 800. [Au p. Ricard, à N.-D. de Lumières].<sup>1</sup>

800. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le Fondateur accorde au p. Françon, qui n'a pas encore trois ans d'ablation, voix active et passive au chapitre local

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Copie, Registre des chapitres généraux, ms. VII, Rome, arch. gén.

Je n'avais pas prévu, mon cher père R[icard], la difficulté qui s'est élevée pour la nomination du représentant de votre communauté. J'avais cru que le père Françon avait plus de trois ans de profession. N'en étant pas ainsi, je n'hésite pas à accorder au p. Françon la voix active et passive, pour qu'il puisse concourir à la nomination de votre représentant, et procurer ainsi l'avantage à une maison aussi considérable que la vôtre, d'envoyer un député au chapitre. La mesure que je prends est d'autant plus convenable qu'il ne manque que quelques jours au p. Françon pour atteindre le temps voulu. Assemblez donc promptement votre communauté, afin que je sois à temps d'appeler tel ou tel de vos Pères, si je juge la chose convenable.

# 801. Au R.P. Dassy, prêtre oblat de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, à N.-D. de l'Osier<sup>1</sup>.

801. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Convocation personnelle au prochain chapitre général

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 20 juin 1843.

Mon cher p. Dassy,

Ayant indiqué le chapitre général de notre Congrégation pour le onze du mois de juillet dans notre seconde maison de Marseille, je vous écris la présente lettre pour vous convoquer nommément à ce chapitre. Vous aurez donc à vous y rendre pour le jour fixé, après avoir montré cette lettre de convocation au R.P. Supérieur local de N.-D. de l'Osier qui réglera votre itinéraire et pourvoira à la dépense du voyage.

Je vous salue et vous bénis.

C. J. Eugène, évêque de Marseille, s.g.

P.S. En arrivant à Marseille vous aurez soin de remettre cette lettre au Secrétaire général de l'Institut.

# 802. À Monsieur Tempier, vic[aire] gén[éral], sup[érieur] du gr[and] sém[inaire]. Marseille.<sup>2</sup>

802. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Invitation à un dîner avec le général d'Hautpoul. Affaires diverses.

Marseille, le 4 juillet 1843.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

Je vous envoie, mon cher Tempier, la lettre d'invitation pour vendredi que je fais au Général et à sa famille<sup>1</sup>. Vous viendrez ce jour-là dîner avec lui à 6 heures. Il faudrait que la lettre fût remise encore aujourd'hui et que l'on attendît la réponse. Comme il doit aller dîner hors de chez lui, vous aviserez à ce que ma lettre lui soit remise au plus tard à 5 heures.

Faites dire à Glaise de venir prendre les mesures pour me faire des tablettes.

Je ne sais quels arrangements vous avez pu prendre avec les mineurs, mais il me semble qu'il faudrait les arrêter pour qu'ils n'exploitassent pas plus longtemps la carrière qui doit faciliter l'arrentement du bien de Marcel.

Adieu. N'oubliez pas de faire enlever le portrait de mon oncle de la salle capitulaire.

# 803. [Au p. Guigues, à N.-D. de l'Osier].<sup>2</sup>

803. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Maladie du p. Guigues. Reprendre le travail prudemment

[Marseille, le] 6 juillet 1843.

J'ai appris avec un indicible plaisir par votre lettre que vous êtes relevé de votre maladie, mais ce n'est pas sans inquiétude que j'apprends que vous vous disposez à donner plusieurs retraites de suite. Il ne faut jamais vouloir faire plus ou autrement que le bon Dieu ne l'indique. À cet égard, je voudrais que vous prissiez l'avis de votre admoniteur en toute simplicité pour n'être pas responsable envers Dieu et la Congrégation des conséquences fâcheuses qui pourraient en résulter pour une santé qui nous est si précieuse.

#### 804. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>3</sup>

804. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

La direction des religieuses est contraire à l'esprit de la Congrégation.

[Marseille, le] 20 juillet<sup>4</sup> 1843.

Il eût été difficile de refuser la direction des Dames de l'Espérance. C'est pourtant contraire à l'esprit de notre Institut. Je voudrais bien que les supérieurs ecclésiastiques le comprissent une bonne fois pour nous décharger de ce fardeau.

## 805. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>5</sup>

805. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le général d'Hautpoul, commandant de la division militaire de Marseille et catholique exemplaire. Le p. Tempier et Mgr Guibert, arrivé à Marseille pour le chapitre général, participèrent au dîner qui eût lieu le 7 juillet à la campagne St-Louis.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX VII, 203.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX II. 33.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le Fondateur écrivit certainement au p. Courtès le 20 juillet. Il lui faisait connaître la composition de la communauté d'Aix après le chapitre, cf.: Journal, 20 juillet 1843, YENVEUX VII, 205.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> YENVEUX III, 87; IX, 214.

## Personnel de la maison. Convaincre le f. Nicolas qu'il doit obéir et aller en Corse.

[Marseille, le] 20 juillet 1943.

Vous êtes tous partis sans savoir comment votre maison est constituée. Voici pour le moment ce que j'ai déterminé: le p. Guigues, supérieur, le p. Vincens, premier assesseur, directeur spirituel, admoniteur du supérieur et maître des novices, le p. Dassy, deuxième assesseur, le p. Bise, économe; comme il peut être dans le cas de s'absenter de temps en temps pour aller à Parménie, le p. Santoni sera sous-économe et en même temps socius du maître des novices.

Il faut que vous mettiez le f. Nicolas dans la disposition de m'obéir comme il le doit afin que je puisse sans résistance l'envoyer professer le dogme à Ajaccio. C'est le seul moyen que j'aie pour dégager le p. Bellon et être à même de l'employer selon nos besoins. Vous pouvez l'assurer que je lui ferai passer une partie de ses vacances sur le continent, s'il préfère y venir, plutôt que d'aller à Vico où l'on est si bien. En un mot, employez toute votre habileté à l'amener à la résolution consciencieuse de ne point mettre d'obstacle à mes combinaisons, qui sont prises devant Dieu pour le véritable bien de la Congrégation qui m'est confiée. Si les hommes étaient ce qu'ils doivent être je n'aurais pas besoin de prendre tant de précautions pour assurer le succès d'une mesure jugée par moi importante, nécessaire même pour le bien commun.

Lisez ma lettre au p. Guigues, répondez-moi le plus tôt possible, mais je vous en conjure facilitez ma marche et ne soyez pas de ceux qui ne savent qu'amonceler des nuages, il y en a toujours trop dans l'atmosphère où je vis.

806. À Monsieur Chauvet, novice de la Congrégation] des Oblats de Marie Im[macu]lée, à Notre-Dame de l'Osier, près Vinay. Isère.<sup>1</sup>

806. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Opposition du Curé de Cucurron et de Mgr Paul Naudo, archevêque d'Avignon, à la vocation religieuse du f. C. M. Chauvet. Ils ne peuvent pas l'empêcher de faire son ablation.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 1<sup>er</sup> août 1843.

Lorsque je vous écrivis l'autre jour, mon cher fils, je ne me doutais pas que l'orage grondait au loin, et que bientôt des coups de tonnerre éclateraient autour de nous pour intimider notre courage et tenter notre fidélité<sup>2</sup>. Il était surprenant que le démon n'eût pas encore montré le bout de ses griffes. Ce n'est pas sa coutume de laisser arriver au port sans susciter des tempêtes. Nous l'avons tous éprouvé plus ou moins, maintenant c'est votre tour. Si les lettres qui ont dû vous être adressées furtivement ne vous sont pas encore parvenues, vous ne comprendrez pas ce langage; je vais donc m'expliquer. Ce n'est pas avec un homme sensé et de résolution comme vous que l'on voudrait dissimuler la moindre circonstance d'un procédé que je

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Chauvet. Cyr Marius Chauvet, né à Cucurron, Vaucluse, en 1806, était acolyte. Il entra au noviciat le 5 septembre 1842 et fit son oblation le 8 septembre 1843.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Fondateur écrit: «nous pour intimider notre courage et tenter notre fidélité» même si le vous semblerait normal dans ce contexte.

m'abstiens de qualifier par respect pour les personnes qui se sont oubliées au point de se le permettre. Bien loin de craindre que leurs lettres vous parviennent je veux être le premier à vous apprendre la trame qui s'ourdit bien persuadé que, dûment averti, vous trouverez dans votre conscience la force de la déjouer à la gloire de la grâce de Dieu qui vous a prévenu, qui vous soutiendra, vous fortifiera, et à la confusion de ceux qui voudraient abuser de leur autorité pour vous arracher votre couronne.

Ce n'était pas assez pour M. le Curé de Cucurron que vous eussiez si généreusement doté sa paroisse d'un établissement si utile que celui que vous avez formé. Pour reconnaître ce bienfait il n'a pas craint de vous susciter des désagréments d'autant plus sensibles qu'ils tendent à vous détourner violemment de votre vocation. Contrarié de votre résolution il a réveillé l'attention et chatouillé la susceptibilité de M. l'Archevêque. Il vous a représenté comme un ecclésiastique qui allait être enlevé au diocèse et dont la perte serait d'autant plus fâcheuse qu'en embrassant l'état religieux vous priveriez le diocèse de votre fortune qui pourrait être très utilement employée aux œuvres diocésaines. Ce sont les propres expressions de la lettre qui m'apprend l'équipée et l'étrange prétention de M. le Curé de Cucurron. Il n'en fallait pas tant pour monter un Prélat qui sans doute comme plusieurs autres de notre pays de France n'a jamais réfléchi sur les limites posées sagement par l'Église à son autorité par rapport à la vocation religieuse. Non seulement il a approuvé la lettre que vous écrivait M. Raspaud<sup>1</sup> par une occasion favorable, avec la recommandation très expresse de ne la remettre qu'à son adresse et de la brûler si elle devait être lue par le Supérieur, mais l'Archevêque a ajouté qu'il allait tout de suite vous écrire à l'effet de vous ramener à Avignon, annonçant qu'il prendrait ses mesures pour que sa lettre ne passât pas par aucune main intermédiaire.

J'avoue que je suis stupéfait de voir un Évêque et un vieux Cure fouler aux pieds tous les principes d'ordre et de discipline, en employant des moyens réprouvés et subversifs de toute communauté tant soit peu régulière. Pourquoi de pareils subterfuges? Si leurs prétentions sont justes qu'on les montre à découvert par des voies légitimes. Mais non, ils agissent dans l'ombre. Je ne sais s'ils vous considèrent comme un enfant qu'il faut:

surprendre, intimider, auquel il faut enlever le secours des conseils de ceux qu'il considère avec raison comme ses pères. Je pense tout autrement. Je veux que vous soyez informé de tout, que vous répondiez vous-même, si vous jugez qu'il soit opportun de répondre, que vous jugiez encore s'il ne conviendrait pas de leur rappeler que si vous aviez voulu vous engager dans le ministère ordinaire vous n'auriez pas attendu l'âge de 37 ans pour vous décider, etc.

Je ne prétends pas vous suggérer ce que vous avez à répondre. Peut-être faudrait-il attendre le 8 septembre pour leur rendre raison de votre conduite sage en tout point et à l'abri de toute critique. Tout ce que je veux vous dire, c'est qu'il n'y a pas d'Evêque qui puisse vous empêcher de suivre votre vocation, que vous n'avez pas besoin de la permission de M. l'Archevêque pour faire profession. Que les s[ain]ts canons d'accord avec la doctrine de st Thomas et les décisions réitérées des Souverains Pontifes déclarent que valide et licite clericis, ipsisque parochis, permittitur, idque etiam contradicente Episcopo, religionem ingredi...<sup>2</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Fondateur avait écrit clairement tous les noms de personnes et de lieux de cette lettre. Ils ont été effacés volontairement par la suite et sont difficiles à lire.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Fondateur a dû prendre ce texte dans un manuel de l'époque que nous n'avons pas retrouvé. Ses références aux sources, dans le paragraphe suivant, ne sont pas très exactes. Il écrit: « Voyez lec. Duo sunt 1. 19 qu. 2...» et «st. Thomas 2.2. qu. 189 a. 4». Il s'agit d'une référence au Decretum Gratiani, II

Voyez le c. Duae sunt l[eges], 19, qu. 2 où Urbain II le déclare expressément à Rufin; ce qui est confirmé par s. Thomas II. II. qu. 189, a. VII et par Benoît XIV dans la bulle *Ex quo dilectus*.

En un mot, c'est la pratique constante de l'Église et l'Évêq[ue] de Marseille reconnaît tellement ce principe que malgré la pénurie de sujets, il va laisser partir pour l'Alsace un prêtre qui lui fera bien faute dans les paroisses, comme il en avait laissé partir pour les Chartreux, pour les Jésuites et pour les Sulpiciens, quoique ces derniers ne soient pas à l'instar des religieux comme les Congrégations approuvées où l'on fait des vœux perpétuels.

Je ne vous en dis pas davantage; j'en ai même trop dit pour un homme comme vous, qui n'a besoin de chercher ses inspirations que dans son propre cœur, si bien prévenu par la grâce. Adieu, je vous embrasse et vous bénis ad robur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

807. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

807. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Au sujet de la visite aux parents.

[Marseille, le] 3 août 1843.

Je pense que le f. Laverlochère aurait tout aussi bien fait de se priver d'aller voir ses parents. Après ce qui s'était passé il se devait ce sacrifice. S. François Xavier n'avait pas le même motif et il donna cet exemple que Laverlochère<sup>2</sup> aurait pu imiter.

808. À Monsieur Courtès, supérieur des Missionnaires], place des Carmélites, à Aix. B. d. R..<sup>3</sup>

808. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Lettre à M. Bret. Envoyer deux Pères à N.-D. de Lumières à l'occasion du 15 août.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 11 août 1843.

C'est prendre, mon cher p. Courtès, les choses trop au vif que de conclure comme tu le fais de mes observations sur ta lettre à M. Bret<sup>4</sup>. Elle est certainement telle que je l'ai qualifiée, mais il n'en résulte pas que je te crois pour cela ni hypocrite,

pars, causa XIX, quaest 2, ch. 2, référence donnée dans la Somme théologique de s. Thomas IIa IIae q. 189, art. VII.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VI, 100.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Après le chapitre le p. Telmon repartit pour le Canada, amenant avec lui les frères Laverlochère et Brunet, diacres, cf. L. M.-Bourget, dans Écrits Oblats I, p. 53.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ce M. Bret est nommé quelquefois dans les lettres du Fondateur. C'était semble-t-il le propriétaire, intraitable, d'une maison contigûe ou même d'une partie de la maison de la mission. On eut des difficultés avec lui en 1824 et cela continuait encore en 1859, cf. L. M.-Mme de Mazenod, 24 avril 1824 et 14 décembre 1825; L. M.-Courtès, 24 novembre 1843 et 9 avril 1859; Journal Mazenod, 10 juin 1845.

ni, etc. Les archevêques, architectes, avocats, etc., n'avaient pas les mêmes données que moi pour la juger. Je suis toujours fâché que tu l'aies écrite, même après ce que vient de me dire le p. Mille que tu ne te l'étais permise que pour neutraliser en partie l'effet d'une autre lettre qui t'avait compromis avec cet escogriffe qui t'avait pris au mot.

Quoiqu'il en soit c'est encore là une affaire mal engencée; je ne vois pas d'ici comment on pourrait rédimer vexation avec le peu de connaissance que nous avons de tout ce qui a précédé.

Nos Pères de Lumières réclament le secours accoutumé pour leur fête de Notre-Dame. J'enverrai d'ici le p. Viala; il faudrait que le p. Rouvière et le p. Perron y allassent d'Aix. Il est possible que j'y aille moi-même un peu plus tard, je ferai en sorte de m'arrêter quelques heures à Aix si ce projet s'effectue. Je te salue en attendant, et t'embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

# 809. Pour le p. Semeria, prêtre miss[ionnai]re au Calvaire. Marseille. Très pressée.¹

809. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Que le p. Semeria prenne la défense du Supérieur Général auprès de Mgr Casanelli d'Istria en faveur du nouveau professeur de philosophie au grand séminaire d'Ajaccio.

L.J.C. et M.I.

Marseille, [11 août 1843]<sup>2</sup>.

Je n'ai pas eu le temps d'écrire à Mgr d'Ajaccio, je le ferai par le départ du supérieur; ce que je veux pourtant vous dire, c'est quand vous verrez sa Grandeur de ne pas serrer les épaules en ayant l'air de passer condamnation sur ce qu'il pourrait vous dire au sujet du professeur de philosophie<sup>3</sup>.

Il faut savoir prendre du caractère à propos et, quoique avec respect, savoir soutenir une bonne cause, des résolutions sages. Je vous rappelle ces choses parce que je crois nécessaire de vous prémunir contre un défaut qui est l'effet de votre excessive timidité. Il faut savoir dire à Mgr qu'on ne pouvait pas prendre un autre parti que celui que l'on a pris, ne rien céder à la faiblesse. Le Supérieur Gén[éral] a réglé la chose ainsi, voilà pour vous. Parlez en conséquence de ce principe. Adieu, bon voyage, je vous bénis.

+ C. J. Eugène, év[êque] de M[arseille].

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lettre sans date. Elle se trouve avec celles de 1843 dans le cahier de lettres M.-Semeria. C'est d'ailleurs en 1843, à l'occasion du chapitre général (10-13 juillet), que le p. Semeria vint à Marseille pour la première fois après son obédience pour la Corse. Dans son Journal du 11 août 1843 le Fondateur écrit: «Lettre à Mgr l'Evêque d'Ajaccio par le retour de nos bons Pères Semeria et Gibelli.» Cf.: YENVEUX IX, 93. Le Fondateur eut sans doute le temps d'écrire à Mgr Casanelli d'Istria avant le départ du p. Semeria, alors que dans la lettre à celui-ci il dit qu'il n'a «pas eu le temps d'écrire à Mgr d'Ajaccio.»

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ce professeur de philosophie devait être le p. Caries qui partit alors pour Ajaccio, suivi un peu plus tard par le p. Nicolas, professeur de dogme et remplaçant du p. Bellon rappelé à Marseille. Cf.: lettre n. 815.

# 810. À Monsieur Courtès, supérieur des Mission[nai]res, place des Carmélites, à Aix. B. d. $R..^1$

810. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Voyage d'un frère dans sa famille.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 18 août 1843.

Le f. Cyprien<sup>2</sup>, mon cher Courtès, m'écrit lettres sur lettres pour me demander la permission d'aller faire une apparition dans son pays. Il suffisait pour cela qu'il te chargeât de m'en parler, par ce moyen tu aurais pu en même temps me donner ton avis sur ce projet qui présente un but spécieux d'utilité, mais qui ne laisse pas aussi de présenter quelques difficultés. Il s'agit d'affaires de famille, de bonnes intentions testamentaires à inspirer à un oncle, de pèlerinages promis, etc. Tout cela me touche peu. Nous avons expérimenté que dans ces sortes d'affaires on échange du bon argent pour de la mauvaise monnaie. Je crains fort qu'il y ait plus d'envie de courir que d'espoir d'obtenir q[ue]lque avantage. Quant au pèlerinage il ne pèse pas une once. Je ne connais pas du tout ce frère, je ne puis donc former que des conjectures; juge toimême de l'opportunité de la chose et si tu crois qu'il y ait nécessité ou simplement avantage à entreprendre ce voyage, je te permets de l'autoriser, mais aux frais de qui? La Congrég[atio]n est trop endettée pour procurer à ses frais le plaisir de voyager. Il faudra dire aussi à ce frère qu'il est inutile qu'il m'écrive ayant la facilité de me faire dire ce qu'il veut par toi lorsqu'il s'agit de choses de la nature de celles qui font le sujet de ses lettres.

Si je n'ai pas d'occasion d'ici à demain, je t'enverrai cette lettre par la poste, parce que je crains de me voir arriver ce frère avant même que j'aie prononcé sur sa demande. Je voudrais lui éviter le désagrément d'être mal reçu.

Adieu, mon cher Courtès, j'espère pouvoir t'embrasser à Aix si je ne suis pas empêché d'effectuer mon voyage à Lumières et à Avignon. Ce voyage est indispensable et je ne puis pas voir quatre jours devant moi dont je puisse disposer.

#### 811. Pour le frère Baret, Oblat de Marie Immaculée, à N.-D. de l'Osier.<sup>3</sup>

811. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Félicitations pour son oblation. Confiance en Dieu. On viendra en aide à son frère Victor qui pourra ainsi continuer ses études.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 18 août 1843.

Vous n'étiez que novice, mon cher fils, quand vous m'avez écrit le 5 août, vous voilà aujourd'hui l'enfant de la Congrégation qui se glorifie à juste titre d'avoir la très

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nom presque entièrement effacé qui doit être Cyprien [Ferrand], (cf. lettre n. 870) le seul frère connu alors à Aix; on lirait plutôt: Guigou ou Guigue, noms qui n'apparaissent pas dans le Registre des prises d'habit, comme d'ailleurs ceux de plusieurs frères.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Baret Charles.

s[ain]te Vierge Marie Immaculée pour mère, vous voilà consacré à Dieu pour la vie et au-delà par votre oblation, je dois ajouter en toute humilité, mais avec grande consolation, que je suis aussi devenu par là votre père. Je ne vous connais pas personnellement, mais comme l'affection qui m'unit à mes enfants est essentiellement d'un ordre surnaturel, il me suffit de savoir que N. S. Jésus-Christ, notre commun maître, a reçu vos serments, qu'il vous a adopté et marqué du sceau qui nous constitue ce que nous sommes, pour que les liens de la plus intime charité nous unissent et que je sois à vous pour toujours comme vous êtes à moi.

Ces pensées vous auront sans doute préoccupé pendant la retraite qui a dû précéder votre profession, et combien n'auront-elles pas comblé votre âme de joie! Je crains néanmoins que celles que vous me communiquez dans votre lettre n'y aient fait une trop forte diversion. Accoutumez-vous de bonne heure, mon cher enfant, à avoir une confiance en Dieu sans réserve. Il faut être tout à fait généreux avec un si bon Père qui est en même temps si grand et si puissant. Point de réserve quand on se donne à lui. Il connaît vos besoins, il connaît les désirs légitimes de votre cœur, il n'en faut pas davantage. Il veut avec raison que nous nous estimions si honorés, que nous soyons si heureux d'être admis dans le secret de l'intimité de ses disciples privilégiés, qu'en échange et par reconnaissance nous nous donnions à lui sans réserve et sans conditions. Vos frères aînés<sup>1</sup>, avec lesquels je converse ici depuis quelques jours, me prouvent par leurs discours et par leur conduite qu'ils ont parfaitement compris ces principes et ils m'édifient autant qu'ils me consolent. Il en sera de même de vous. Vous vous êtes consacré à Dieu, à son Église, à la Congrégation. Rapportez-vous-en à lui pour tout le reste. Il saura inspirer à qui de droit ce qui peut être juste. S'il vous faut quelque chose de plus, eh bien je vous dirai, propter infirmitatem, à cause de votre jeunesse, car si vous étiez plus avancé je ne devrais pas vous dire mon secret qui va vous enlever le mérite de cette confiance, de cet abandon en Dieu, à laquelle il faut parvenir, que j'accorderai au f. Nicolas la faculté de venir au secours de votre frère, à la décharge de votre père. Nous verrons quelle meilleure direction on donnera à l'éducation de cet enfant qui serait si heureux de marcher un jour sur vos traces.

Adieu, mon cher fils, en vous donnant ma première bénédiction, je vous embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

## 812. [Au p. Guigues, à N,-D. de l'Osier].<sup>2</sup>

812. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Prochaines ordinations. Admiration pour la générosité des trois frères scolastiques, futurs, missionnaires au Canada. Jugement sur le frère TrousseL II faut des frères à la maison du Calvaire.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 18 août 1843.

Je vous fais passer, mon cher p. Guigues, l'acte que vous attendez. Quelque volumineux qu'il soit je vous l'adresse par la poste, il serait trop chanceux d'attendre une occasion qui ne se présente pas toujours à propos. Le p. Tempier a dû écrire au p.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf.: lettre suivante.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Guigues.

Vincens que j'ai été obligé d'user de nos privilèges pour ordonner les frères Brunet et Laverlochère dont on a oublié de m'envoyer les démissoires. Ils ont été ordonnés sous-diacres dimanche passé avec le f. Nicolas. Après demain je les ordonnerai diacres, et le dimanche suivant je ferai le f. Nicolas prêtre. Je crois qu'il n'est pas à propos de parler de l'ordination de ceux qui n'avaient pas de dimissoires, à moins que ces pièces fussent entre vos mains, comme le f. Nicolas l'a assuré. Alors on pourrait supposer que je les ai ordonné[s] en vertu de ces dimissoires et l'on croira que je n'ai usé de nos privilèges que pour l'extra tempora et la dispense des interstices.

Dites au p. Vincens pour sa consolation que je suis enchanté de ces jeunes gens. Je ne parle pas du f. Nicolas qui n'a pas de grands sacrifices à faire, mais les trois autres excitent mon admiration et ma tendresse. Il est impossible d'avoir des sentiments plus généreux, un dévouement plus parfait, des pensées plus surnaturelles. Ils font le sacrifice de leurs affections les plus naturelles et les plus légitimes avec une véritable joie puisée dans la fidélité et l'amour de leur s[ain]te vocation. Ils sont persuadés qu'ils ne reverront plus leur patrie, et ils se reprocheraient de la regretter. Le f. Garin partage leur manière de penser quoiqu'il soit destiné à ne pas aller si loin¹. Dieu nous ordonne de marcher, me disaient-ils, nous ne devons pas nous occuper d'autre chose. Vraiment j'ai de la peine à cacher mon émotion et à contenir l'expression de mon admiration. Ce sont là des disciples qui font honneur à leur maître. Que le bon p. Vincens s'en réjouisse et qu'il reporte sa pensée sur eux lorsqu'il rencontre quelques peines. Notre Seigneur, notre divin modèle, avait bien à souffrir avec ses bien-aimés apôtres qui étaient trop souvent insupportables et fatigants.

Dites, encore au p. Vincens qu'il ne s'étonne pas des peines du f. Trouvet<sup>2</sup>. C'est un saint homme qui a un genre à lui. À l'entendre il est le dernier des hommes, il n'a ni vertus, ni talents, ni bonnes qualités. Il vous dira que son caractère est détestable, que sais-je encore? Il ne faut rien croire de tout cela, mieux encore, il faut prendre l'inverse et aller de l'avant. Je voudrais qu'il fût déjà profès.

Je vous répète sans doute ce que j'avais chargé le p. T[empier] de vous dire, n'importe melius est abundare quam deficere. C'est donc le dimanche 27 que j'ordonnerai prêtre le f. Nicolas. Il faudra que les ff. Caries et Santoni profitent de l'occasion. Je pense qu'ils devront faire huit jours de retraite à l'Osier, et arriver ici au plus tard l'avant-veille pour avoir le temps de se remettre des distractions du voyage. Ils descendront au g[ran]d sémin[ai]re. Vous défendrez de ma part au f. Caries de passer nulle part avant de se rendre au sémin[ai]re. Je ne veux pas qu'il voie ses parents chez eux. Je ferai avertir son père quand il en sera temps.

Le f. Bouquet est malade, ils sont réduits au Calvaire au f. Jouvent. Dès qu'un frère aura fini son noviciat, il faudra m'en prévenir pour que nous pourvoyions au besoin extrême de cette maison. Mais il faut un homme sûr et parfaitement dans sa vocation, car le Calvaire de M[arsei]lle serait un dissolvant pour un frère faible et peu formé.

Je m'étais réfugié au sémin[ai]re pour y être un moment à l'abri de tous les importuns qui me fatiguent. Voilà qu'on vient m'y chercher pour recevoir la visite d'un évêque. Ce contretemps me fait manquer le courrier.

Adieu.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les frères Brunet et Laverlochère partirent pour le Canada en 1843, le f. Garin ne partira qu'en 1844. On pensait, sans doute, l'envoyer d'abord en Angleterre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le nom de ce frère n'apparaît pas dans le Registre des prises d'habit.

# 813. À Monsieur Senaeria, supérieur des Miss[ionnai]res, à Vîco, Corse.1

813. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Réponse à une lettre adressée au p. Tempier sur les affaires temporelles de la maison de Vico.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 24 août 1843.

Le p. Tempier, mon cher fils, n'est pas encore de retour d'un petit voyage<sup>2</sup> qu'il a dû faire, je répondrai donc à la lettre que vous venez de lui adresser. Je suis parfaitement d'avis que vous vous débarrassiez de vos chevaux. Je ne vois pas pourquoi vous vous priveriez des 600 frs de rente que vous rendrait votre pré pour l'agrément de nourrir deux bêtes à peu près inutiles. Car vous me parlez d'un voyage par mois que vous êtes dans le cas de faire à Ajaccio. En vérité je n'en reconnais pas la nécessité et ce sera un grand bien que faute de chevaux vous n'ayez plus la tentation de faire des courses si fréquentes hors de votre comm[unau]té. Vient-il jamais la pensée aux Pères de M[arsei]lle d'aller se promener à Aix et vice versa? Si de loin en loin il était pourtant indispensable d'aller à Ajaccio, c'est alors que vous pourriez facilement louer un cheval à bon marché et peut-être ne tardera-t-on pas d'établir une voiture sur la route que l'on vient de faire. Je vois q[ue]lque difficulté dans l'achat d'une vache. Cet animal vous consumera votre foin et vous serez privés alors du revenu de votre pré. À la vérité il vous faut de l'engrais, mais outre que vous pourrez vous en procurer en engraissant des porcs dont la vente dédommage de la dépense qu'ils occasionnent, je pense qu'on pourrait s'en procurer à bon marché dans le pays voisin. Cependant il serait à propos d'avoir une chèvre qui fournît du lait à ceux de nos Pères qui pourraient en avoir besoin.

Je ne puis pas vous répondre sur l'article des messes, je suis totalement étranger à cette partie. Adieu, mille tendresses à tous nos Pères.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

# 814. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, à Aix. B. d. R..<sup>3</sup>

814. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Envoyer des Pères à N.-D. de Lumières pour la fête de la Nativité. Mgr de Mazenod sera à Aix le 5 ou le 6 septembre. Affaire Durand.

Marseille, le 27 août 1843.

Voilà encore le p. Ricard qui réclame à grands cris du secours pour son concours de la Nativité. Il aurait mieux fait de garder les Pères que nous lui avions envoyés. Cela nous aurait épargné les frais de nouveaux voyages. Cependant on ne peut guère le laisser à ses propres moyens, il ne pourrait pas s'en tirer; il trouve même qu'il lui faudrait plus de miss[ionnai]res que nous lui en avons envoyés. Où les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le p. Tempier était allé à Aix et à Digne, cf.: L. M.-Mme de Mazenod, 25 août 1843, et à l'Évêque de Digne, 9 septembre 1843. Pour le motif du voyage, cf.: lettre suivante, note 63.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

prendre? Le p. Viala va repartir, et le Calvaire restera seul, le p. Martin devant aller donner une retraite à Gémenos, et le p. Bernard étant occupé à N.-D. de la Garde. Vois si tu peux leur envoyer les deux Pères qui y sont déjà allés.

J'ai écrit à Tavernier que je me trouverais à Aix le 5 ou le 6. Nous déciderons alors ce qu'il y a à faire dans notre discussion avec notre aimable voisin.

Nous avons enfin terminé l'affaire avec M. Durand<sup>1</sup>, il est aux anges, il faut espérer qu'il en résultera q[ue]lque bien pour la Congrég[atio]n.

Adieu, il est possible que nous prenions notre gîte à la Mission, ma mère étant absente.

# 815. A Monsieur Moreau, vicaire général et supérieur du gr[an]d séminaire. Ajaccio. Corse.<sup>2</sup>

815. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Vœux du f. Blanc. Ecrire au plus tôt et expliquer pourquoi le p. Caries, à peine arrivé au séminaire, ne doit absolument pas y rester.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 15 sep[tem]bre 1843.

Déjà, mon bon père Moreau, je comptais les jours depuis votre départ dans l'attente d'une de vos lettres. Vous excuserez mon exigence, connaissant mon affection pour vous. Je suis satisfait d'avoir reçu de vos nouvelles, mais peu content de ce que renferme votre lettre. Pour répondre à votre pr[emie]r article, je vous autorise à recevoir les vœux quinquennaux du f. Blanc. Si ce f[rère] continue à se rendre digne de la confiance de la Congrég[atio]n en vous contentant par sa conduite, sur la demande qu'il en pourra faire plus tard je ne me refuserai pas à abréger cette seconde épreuve.

Ce n'est pas là le mauvais morceau de votre lettre. Mais dites-moi ce qu'a pu faire le p. Caries³ pour vous indisposer si fortement contre lui? Quelques jours ont suffi pour vous le montrer sous des couleurs si noires que vous allez jusqu'à dire que son changement est une question de vie ou de mort pour les élèves de votre séminaire. Que s'est-il donc passé? Cette expression est si grave que je ne puis me dispenser d'exiger de vous des explications formelles, précises, catégoriques. Vous sentez qu'avant d'être condamné tout sujet de la Congrég[atio]n a droit d'être entendu, ou du moins faut-il que ses torts soient exposés de façon que je puisse porter un jugement équitable, lors même qu'il ne s'agirait que de prendre une resolution purement administrative. Permettez dont que je diffère jusqu'à un plus ample informé la décision que vous me demandez. Resterait encore à savoir s'il serait à propos de placer un sujet que vous repoussez avec effroi dans une maison comme celle de Vico où règne la paix sous la douée et paternelle gouverne de notre angélique p. Semeria.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. le chanoine Durand du diocèse d'Aix avait cédé aux Oblats sa propriété d'Annot[î] au diocèse de Digne, sans que ceux-ci aient à s'occuper du pensionnat. Le Fondateur avait accepté ce don dans l'espoir «de pouvoir un jour fixer dans cette maison... quelques missionnaires qui fussent autorisés à évangéliser les paroisses de ces hautes montagnes... », cf.: L. Maz. à Mgr A.-D. Sibour, évêque de Digne, 9 septembre 1843, dans YENVEUX II, 24.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Moreau.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L. E. Ferdinand Caries fit son oblation le 29 juin 1840 et fut ordonné prêtre le 27 juillet 1843. Il sortit de la Congrégation en juillet 1844.

Comment se flatter qu'il parvînt à tirer parti d'un sujet qui alarme un supérieur de votre autorité et de votre expérience! Oh non! la chose est trop sérieuse, j'ai besoin d'être instruit à fond. Ainsi servez-vous de la plume du p. Lagier si une trop longue lettre doit vous fatiguer et établissez vos griefs en les appuyant des motifs qui se présentent à vous pour demander d'une manière si pressante l'exclusion de votre sémin[ai]re d'un sujet que nous espérions devoir lui être utile sous plusieurs rapports et que nous présentions avec d'autant plus de confiance que les services que nous attendions de lui devaient contribuer à adoucir les regrets et les plaintes de Mgr d'Ajaccio.

Ce n'est pas ma faute si déjà le p. Nicolas n'est pas rendu à son poste, mais avant de quitter le continent il a voulu mettre ordre à des affaires temporelles qui sont fort embrouillées. Il n'a que deux sœurs relig[ieu]ses qui n'ont pas pu se rendre à point nommé à Orange, il a dû les attendre pour conclure avec elles tous les arrangements de famille. Il m'a écrit pour me demander de ne partir que lundi.

Vous apprendrez avec plaisir que le f. Chauvet a fait ses vœux le jour de la Nativité. Je l'ai vu hier très heureux d'appartenir au Seigneur et à la Congrég[atio]n. À présent, il s'agira de faire entendre raison à l'Arche-vêq[ue] d'Avignon. Que voulez-vous? On pèche par la base, faute d'avoir réfléchi sur les principes. Cela n'en est pas moins fatigant pour moi qui prêche d'exemple sur cet article, mais qui ne puis pas me faire comprendre. 1

Adieu, mon bon père Moreau, saluez de ma part nos pères Lagier et Pont, et soyez tous bénis au nom du Seigneur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

816. A Monsieur Guigues, curé de la paroisse de N.-Dame de l'Osier, commune de Vinay. Isère. En cas d'absence, à M. Vincens, prêtre à l'Osier.<sup>2</sup>

816. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Retour des scolastiques à Marseille. Renvoi du novice Granier.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 2 octobre 1843.

Notre retraite, mon cher Père, m'a trop occupé pour que je pusse vous écrire plus tôt. Il est pourtant très pressant que vous commenciez à acheminer nos Oblats vers Marseille<sup>3</sup>. Le p. Tempier s'est informé si les bateaux à vapeur continuaient à faire leur service sur le Rhône; il paraît que les eaux sont trop basses pour le leur permettre. Puisque Tempier a commencé de s'occuper de cet objet, je le charge de s'entendre avec vous.

Ayez, mon cher Père, un peu plus de confiance en Dieu. Quand les Oblats seront partis de l'Osier, des novices se présenteront pour les remplacer. Vous savez bien que ce ne fut que par circonstance qu'ils restèrent à l'Osier l'an passé, ce ne

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. à ce sujet la lettre n. 806 au f. Chauvet.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post, L. M.-Guigues.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Depuis 1827 (sauf en 1831-1833) les scolastiques fréquentaient les cours au grand séminaire tout en demeurant au Calvaire. Ils habitèrent ensuite presque tous au séminaire de 1835 à 1854, sauf en 1842-1843 où les théologiens étaient à l'Osier. De 1845 à 1852 les philosophes durent rester à Lumières parce que la maison du séminaire était trop remplie, cf.: Y. BEAUDOIN, Le grand séminaire de Marseille sous la direction des O.M.I., (1827-1862), dans Archives d'Histoire Oblate, n. 21 (1966), 282 pp.

pouvait être un état permanent. C'est sans regret que j'appelle ici tant les théologiens que les philosophes. Les observations que m'a faites le p. Vincens m'ont prouvé que le mezzo termine que j'avais d'abord proposé n'est pas praticable. Maintenant la chose est décidée, il n'y a plus à y revenir. Tous nos Oblats viendront faire leurs études tant philosophiques que théologiques dans mon séminaire de Marseille. Tout est prêt pour les recevoir, qu'ils arrivent au plus tôt.

J'aurais bien voulu que vous me disiez quelque chose, en un mot, votre opinion sur le compte de Granier<sup>1</sup>. Je n'ai pas pu m'expliquer la marche du p. Vincens qui semblait vouloir et ne pas vouloir. Il aurait fallu que je jugeasse sur la mine, car il eut été impossible au plus habile d'asseoir un jugement sur l'exposé contradictoire du p. Vincens. Aussi il a fallu hésiter, et ce sont enfin de très petites choses, mais significatives dans un sujet douteux, qui ont déterminé de le congédier.

Dans quelques jours on acheminera vers vous un sujet que le p. Tempier juge excellent, neveu de l'Archevêque apostat de Varsovie<sup>2</sup> qui s'est sauvé de son pays pour conserver la foi. Il parle latin à merveille, est intelligent, actif, bon sous tous les rapports. Il commence à apprendre le français et il ne tardera pas de l'entendre. Il est déjà très avancé dans la connaissance des vertus religieuses qu'il avait pratiquées jusqu'à présent. Il a été reçu novice la veille de s[ain]t Matthieu.

Votre homme de 55 ans ne fait pas notre affaire. Avec 300 f. vous ne pouvez pas le nourrir et l'habiller, et bientôt l'âge des infirmités le rendra<sup>3</sup> à charge.

Le f[rère] instituteur présenterait plus d'avantages<sup>4</sup>. Votre projet de lui faire faire l'école gratuitement est louable, mais il présente des inconvénients pour l'avenir lorsque vous pourriez n'avoir plus à votre disposition un frère qui eût 400 frs à vous fournir. Cela mérite donc réflexion. Supposé qu'on adoptât ce projet il faudrait toujours y mettre une modification; gratuitement pour les pauvres, à la bonne heure; mais pourquoi faire l'aumône à ceux qui n'en ont pas besoin.

Je ne puis guère penser à déplacer pour le moment...<sup>5</sup>, d'autant plus que je serai dans le cas d'employer un de nos Pères actuellement à l'Osier aux missions de Viviers cet hiver. Ce sera vraisemblablement le p. Lavigne, je vous en préviens d'avance afin que vous laissiez q[ue]lques-uns de vos engagements dans le vague. Il me serait difficile de vous donner une réponse au sujet de M....<sup>6</sup>. Il était si extravagant qu'on n'oserait pas répondre de lui. Ce n'est pas qu'il ne fût très agréable de pouvoir l'utiliser à la mission de Brignoles, mais vraiment je n'ose.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mot gratté dans le ms. Il s'agit, semble-t-il, de F. A. Granier, entré au noviciat le 24 septembre 1842 et renyoyé.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr Ignace Pawlowski, archevêque de Mohylew. Il n'était pas apostat, mais les Polonais de France le désignaient de cette façon, cf.: J. PIELORZ, Les Polonais dans la rie de Mgr de Mazenod, dans Études Oblates, t. 28 (1969), pp. 261-284. Le neveu portait le même nom, mais on ignore son prénom.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ms.: Rendront.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dans le Journal, le 1<sup>er</sup> octobre, on lit: «Lettre au p. Guigues... Réponse à plusieurs questions, entre autres au sujet de l'école gratuite qu'il voudrait établir à l'Osier. Il a un prétendant qui apporte à la maison 400 francs par an... C'est bien pour le présent, mais la planche [?] une fois faite, il faudrait continuer même dans le cas que le bienfaiteur]... se retirerait...» YENVEUX II, 193.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le nom a été si bien gratté qu'il ne reste aucun bout de lettres. Il s'agit d'un Père de l'Osier que le p. Guigues ne désirait pas. La communauté, au cours de l'été, était composée des pères Guigues, Vincens, Dassy, Hermine, Pierre Aubert, Bise, Santoni et Lavigne.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Nom gratté et illisible.

# 817. À Monsieur Moreau, vie. gén. et supérieur] du gr[and] sémi-n[aire], à Ajaccio. Corse..¹

817. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Motifs du retard du p. Nicolas. Il partira au plut tôt.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 5 oct[obre] 1843.

Je suis, mon cher ami, plus que contrarié du retard du p. Nicolas<sup>2</sup>. Ses affaires se sont prolongées de façon à le retenir beaucoup plus que je n'aurais cru. Je lui ai fait écrire de les laisser en dix-huit<sup>3</sup> s'il le faut plutôt que de rester davantage, puisque sa présence devient absolument nécessaire à son poste. Je sens combien ce retard doit vous peiner, je ne vous écris que pour vous l'expliquer. J'attends à chaque instant de le voir arriver, je vous l'emballerai sans délai dès qu'il paraîtra.

Adieu, je ne veux pas faire attendre les Frères. Je vous embrasse de tout mon cœur. Le p. Lagier ne m'a pas donné de ses nouvelles, j'espère qu'il se porte bien ainsi que le p. Pont. Je les salue l'un et l'autre. Adieu.

# 818. À Monsieur Semeria, supérieur des Missionnaires], à Vico. Corse.<sup>4</sup>

818. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Succès des missions en Corse. Imperfections du p. Caries envoyé à Vico.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 5 octobre 1843.

Mon bien cher enfant, j'ai reçu hier tout à la fois vos deux lettres, une datée d'Ucciani du 14 septembre, l'autre d'Ajaccio du 1<sup>er</sup> octobre. Comme de coutume, al solito<sup>5</sup>, j'ai remercié le bon Dieu des bénédictions qu'il a répandues sur votre belle mission et aussi de ce que votre santé et celle de vos chers frères et coopérateurs se soutiennent au milieu de vos pénibles travaux.

Quoique je sois extrêmement contrarié de la résolution que l'on a dû prendre au sujet du p. Caries, pour le moment je vous le laisserai à Vico, bien entendu qu'il y travaillera mieux qu'il n'a fait ailleurs à corriger son caractère difficile et qu'il ne troublera en aucune manière la paix et la tranquillité qui par la grâce de Dieu régnent dans votre maison. Sur cela je vous recommande de ne lui rien passer. Comment en sortant de l'ordination, et à peine arrivé au poste qui lui était destiné, a-t-il pu se montrer si imparfait que le Supérieur ait craint de compromettre la Congrég[atio]n en le montrant tel qu'il s'était dessiné aux séminaristes. Je ne puis vous dire combien j'ai été affligé de ce contretemps. Voilà comment l'imperfection d'un sujet peut contrarier toutes les combinaisons des supérieurs et jeter une sorte de perturbation dans l'ensemble de ses opérations.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la- Post., L. M.-Moreau.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le p. Nicolas était attendu avec impatience pour enseigner le dogme, cf.: L. Lagier -Tempier, 2 octobre 1843.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> «Laisser en dix-huit», laisser en désordre.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> al solito: comme de coutume, en italien.

Je vous autorise à faire la réparation urgente dont vous me parlez dans votre lettre.

Le temps me presse tant qu'il faut que je finisse, mais ce ne sera pas sans vous embrasser et vous bénir ainsi que toute la famille.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

## 819. Pour M. Tempier, vic[aire] gén[éral]. Marseille.<sup>1</sup>

819. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Diverses mises au point au sujet du règlement du grand séminaire.

Marseille, le 25 octobre 1843.

Il m'a été impossible d'aller au sémin[ai]re. L'éternelle séance que je viens d'avoir avec M. B. et la Mère E. m'en a empêché. Cependant je voulais combiner avec vous ce qu'il y avait à faire d'abord demain et dans la suite.

Je voulais insister pour que la com[mu]n[au]té passât de l'oraison à la messe sans interruption de temps.

- 2. pour que l'on ne dît qu'une messe basse suivie d'un quart d'heure d'actions de grâce[s].
- 3. pour qu'il soit réglé qu'on ne sonnera que deux coups pour se rendre à la cathédrale, le premier pour prendre le surplis et descendre, le second pour partir à cinq minutes au plus de distance, c'est même trop du premier au second. Il suffit que ce premier coup sonne à dix heur[es] et cinq minutes.
- 4. que le sémin[ai]re qui n'arrivera pas pour l'aspersion se retirera tout de suite après la gr[an]d messe.
  - 5. qu'on n'assistera qu'aux vêpres.
- 6. que les précautions seront prises pour qu'en arrivant au sémi-n[ai]re l'autel soit prêt afin qu'on puisse recevoir la bénédiction après l'Ave Verum et le Pange Lingua tout entier, sans litanies de la s[ain]te Vierge.
- 7. Après la bénédiction on pourra prendre le petit quart d'heure de récréation, mais bien petit et rogné s'il le faut des deux bouts.
- 8. qu'on sonnera exactement la fin des classes pour que les professeurs ne soient pas tentés de les prolonger.

Voilà ce que j'avais à dire pour le moment. Dans la journée de demain on m'exposera ce que l'on se propose de faire soit pour les études soit pour les différents exercices des séminaristes et des Oblats.

Bonsoir!

## 820. [Au p. Moreau, à Ajaccio].<sup>2</sup>

820. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Réflexions sur les pères Nicolas, Lagier et Caries. Savoir se faire aider.

[Marseille, le] 1<sup>er</sup> novembre 1843.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX II, 61; VI, 66; VII, 145, 167, 189, 220; VIII, 101.

Je suis heureux, cher p. Moreau, que vous soyez satisfait de l'attitude qu'a prise chez vous le bon p. Nicolas. J'avais besoin de ce soulagement pour me remettre de la peine que j'avais éprouvée au sujet du p. C[arles]. Je crains vraiment que vous n'ayez jugé ce dernier un peu sévèrement. Il se serait rendu à vos avis et je doute qu'il vous eût donné les chagrins que vous redoutiez. Certainement le p. Semeria a moins d'autorité que vous et vous voyez qu'il ne se plaint pas de lui. Je crains que le père Lagier ne vous ait influencé sans que vous vous en aperçussiez. Il est sujet à se prévenir. Si je l'avais cru, nous n'aurions plus dans la Congrégation le p. Rey qui est le meilleur enfant du monde, qui se prête à tout avec une docilité parfaite, qui a un excellent caractère. Le p. C[arles] n'a pas cet avantage. Il pèche du côté du caractère, mais vous l'auriez formé avec votre bonté accoutumée. Je n'ai pas voulu vous contrarier, mais il est fâcheux qu'il ait dû prendre une autre direction que celle que je lui avais donnée.

J'aurais cru que le p. Nicolas vous aurait donné un bon coup de main pour la retraite. Je lui en avais parlé et, s'il n'avait pas perdu son temps pendant qu'il était à Orange, il aurait pu préparer quelques instructions. Prévenez-le pour que dans le courant de l'année il ait toujours quelque chose sur le chantier. Je ne conçois pas non plus comment le p. Lagier s'est refusé à vous aider. S'il donnait moins de temps à sa sotte correspondance, il pourrait composer ou apprendre des sermons, ce qui serait plus conforme à ses devoirs. Je vous dispense de lui témoigner ma surprise de ce qu'il ne s'est pas donné la peine de m'écrire. Il est vrai qu'il ne pourrait pas se délecter à m'appeler son unique et très chère fille, ni me dire que son âme est toute chargée de ses bénis enfants, ni qu'il s'est livré et dédié pour accomplir les desseins de Dieu sur elles, et mille autres bêtises de ce genre. Il est vraiment incorrigible. Si ses lettres tombaient entre les mains de gens mal intentionnés il y aurait de quoi rougir de honte et de confusion.

Quant au p. Nicolas, vous pouvez lui dire de ma part, ou de la vôtre si [vous aimez mieux], qu'il aurait dû me rendre compte de sa position et de ses dispositions dans le poste où je l'ai placé. C'est une faute que de l'avoir oublié.

Je vois avec peine que vous payez toujours de votre personne;

ménagez-vous un peu plus que vous ne l'avez fait jusqu'à présent. Dieu veuille que vous ne vous soyez pas ressenti des fatigues de la retraite qu'on vous a laissé donner tout seul.

Le p. Bellon vous aura sans doute écrit qu'il est chargé d'une famille bien intéressante; il a sous sa direction seize de nos oblats ou novices. Je suis allé ce matin à cinq heures et quart au séminaire pour assister au renouvellement des vœux. Vous étiez présent à ma pensée, j'ai même fait mention de vous autres dans ma petite allocution. C'est une belle matinée pour la Congrégation.

Adieu, mon cher Père, je vous salue affectueusement ainsi que nos autres Pères au souvenir desquels je vous prie de me rappeler.

P.S. Pensez-vous que pour être utile au p. [Caries] et pour le corriger de certains défauts que vous avez remarqués, je puisse lui dire qu'il ne s'est pas conduit sagement avec vous, ce qui m'a obligé de changer sa destination?

821. À Monsieur l'abbé Semeria, supérieur des Miss[ionnai]res à Vico. Corse.<sup>1</sup> 821. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post-, L. M.-Semeria.

Aider le p. Caries à corriger ses défauts. Attendre avant de lui accorder les pouvoirs de confesser. Retraite annuelle. Recrutement. Les Oblats corses sont de bons religieux.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 1er novembre 1843.

Je voudrais me persuader, mon cher p. Semeria, que le p. Caries a été mal compris et jugé trop sévèrement à Ajaccio. Je conviens qu'il a quelque chose de désagréable dans le caractère. Il a des idées singulières et il y tient trop, mais je pense que le p. Moreau aurait pris assez d'ascendant sur lui pour le corriger. Je soupçonne le p. Lagier d'avoir influencé son supérieur, il est sujet à se laisser prévenir. Il est tel bon sujet dans la Congrég[atio]n qui n'y serait plus si j'avais cru ce bon Père. Quant à vous ne vous gênez pas avec lui. Rendez-lui le service de lui faire apercevoir quand il se laisse aller aux défauts de son caractère. Agissez avec douceur, mais aussi avec autorité. Considérez-vous comme si vous aviez trente ans de plus que lui. J'espère que l'exemple de ses confrères lui montrera la voie qu'il doit suivre.

Je suis un peu embarrassé pour les avis que j'aurais de mon côté à donner au p. Caries. Je comprends par votre lettre qu'on lui a laissé ignorer le mécontentement auquel il avait donné lieu. Vous sentez que je ne sais comment lui expliquer le changement de sa destination et surtout que je suis lié par les observations utiles que j'aurais pu et dû lui faire. Si une des sottises dont on l'accuse est arrivée, il y a de quoi donner à penser avant de lui accorder les pouvoirs pour confesser. Il aurait fait preuve d'ignorance et d'obstination impardonnables. Vous aurez soin de ne pas le laisser seul pour garder la maison, jusqu'à ce que vous le connaissiez bien. Je diffère encore un peu de lui écrire pour me donner le temps de recevoir encore quelques renseignements.

Vous voilà sortis de votre retraite; j'espère que l'on se sera épuré dans le creuset. Ici les choses se sont bien passées. Le p. Martin sort de chez moi, il a été très satisfait du Calvaire. J'ai présidé la cérémonie du g[ran]d sémin[ai]re où cette fois la famille était nombreuse. Si Dieu bénit ces plantes et leur accorde l'accroissement, nous pourrons faire un peu plus de bien dans l'Eglise, mais que l'on a de la peine par le temps qui court! Ceux qui devraient non seulement applaudir mais seconder les efforts des hommes dévoués qui se consacrent à Dieu, sont précisément ceux qui entravent autant qu'il est en eux la vocation et la marche consciencieuse d'un corps qu'ils ne savent pas apprécier, parce qu'aujourd'hui on ne connaît plus la constitution et les règles de l'Église. Il faudrait envoyer ceux dont je parle à l'école du saint Évêque de Montréal car en France on perd les traditions et chacun se conduit d'après son caprice<sup>1</sup>.

J'ai appris avec peine la nouvelle que vous me donnez de la mort de votre oncle le Philippin<sup>2</sup>. Il aurait mieux valu pour lui qu'il suivît le conseil de notre s[ain]t père Albini et qu'il se fût utilisé dans notre Congrég[atio]n. Je ne dis pas qu'il ne serait pas mort, mais il aurait fait plus de bien dans sa vie.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Allusion à l'Archevêque d'Avignon et à son opposition à la vocation religieuse du f. Chauvet, cf.: lettre n. 806.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> De l'Oratoire de Saint Philippe Néri.

Je salue très particulièrement et de la manière la plus affectueuse chaque Père de votre maison. Ils savent tous combien ils me sont chers et vous en particulier, mon bon petit Père, que j'aime si tendrement.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. Je suis bien aise de dire pour l'honneur de votre île et en particulier pour la satisfaction de notre bon p. Luigi que je suis extrêmement content du f. Tamburini, très content aussi du f. Pianelli; je n'ai besoin de rien dire du p. Santoni, on sait ce qu'était le f. Morandini; eh bien padre Luigi que vous dit le cœur? Je vous donnerais de l'orgueil si je complétais le tableau.

#### 822. A Monsieur Dassy, prêtre, à Peyrins par Romans.<sup>1</sup>

822. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Impression de l'ouvrage du p. Dassy sur l'abbaye de St-Antoine. Nom précis de la Congrégation. Mission de Brignoles.

L.J.C et M.I

A la Ciotat, le 8 novembre 1843.

Avant le jour, mon cher père Dassy, et au son de toutes les cloches de la Ciotat où je me trouve en cours de visite pastorale je m'occupe de vous, mon cher fils. J'attendais pour vous écrire d'avoir reçu la lettre que vous m'annonciez. Elle est arrivée au moment de mon départ et je l'ai mise dans mon portefeuille ne voulant pas attendre d'être de retour à Marseille pour y répondre.

Je vois par ce que vous me dites que nous ne sommes pas désintéressés comme je l'aurais voulu dans l'impression de votre ouvrage<sup>2</sup>, mais après un travail assidu et pénible comme le vôtre je ne vous donnerai pas le chagrin de vous désapprouver. Je ne partage pas néanmoins votre confiance pour le débit. Peu de personnes s'intéressent à ces sortes d'ouvrages, soit dit en bonne paix avec tous les archéologues du monde. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de placer nos armes sur le frontispice de l'ouvrage. Il me semble qu'il suffira d'indiquer l'auteur par la qualité que vous avez adoptée de prêtre de Notre-Dame de l'Osier, mais au bas de l'épître dédicatoire il faut mettre votre nom tout au long avec votre véritable qualité d'Oblat de l'Immaculée Conception en toutes lettres; en latin vous diriez: E Congregatione Oblatorum B. V. Mariae sine labe conceptae, car tel est le titre qui nous est donné dans les lettres apostoliques de notre institution. Ce beau titre n'a d'autre défaut que d'être un peu trop long. Impossible de l'adopter en français: de la Congrégation de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans la tache du péché originel. Il faut donc le résumer dans l'expression d'Immaculée Conception que l'Église a adoptée pour exprimer le grand privilège de notre Mère, Reine et Patronne, qui est d'ailleurs en tête de nos Constitutions.

J'ai prévenu le p. Guigues que j'aurais besoin de vous pour la mission de Brignoles qui aura lieu en carême. C'est une mission d'une grande importance à raison de la population, de la sous-préfecture et du tribunal.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy. Le Fondateur avait d'abord écrit: à Notre-Dame de l'Osier, près Vinay. Isère.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous conservons la lettre du p. Dassy du 3 novembre. Il annonçait l'impression de l'ouvrage sur l'abbaye de St-Antoine et parlait des conditions de l'imprimeur, du coût du livre, etc.

Adieu bien à la hâte. Je vous bénis avec toute l'affection que vous me connaissez pour vous.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

#### 823. Pour le p. Courtès, à Aix.<sup>1</sup>

823. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Liste des missionnaires pour les prochaines missions.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 24 novembre 1843.

Je te souhaiterai un petit bonsoir par le retour du p. Perron. Je t'avais fait dire par le Curé de St-Vincent de Paul que tout était convenu. Je suis toujours embarrassé pour compléter le nombre des miss[ionnai]res à Gardanne. Je sens que c'est assez de prendre le p. Rouvière à Aix, toi prêchant à Marseille; cependant ce n'est pas assez de trois miss[ionnai]res à Gardanne. Si on pouvait tirer quelque parti du p. Roux², le p. Perron pourrait se joindre aux pp. Martin, Rouvière et Viala.

Il me semble que le plâtrage de la fente n'obvie à aucun danger s'il y en a, mais ne compte sur rien du côté du séminaire ou de l'archevêché.

Qu'il ne soit jamais question de céder la chambre que demande M. Bret. Il nous a assez jugulés.

Adieu au prochain revoir.

# 824. À Monsieur Courtès, supérieur des missionnaires, à Aix. B. d. R.<sup>3</sup>. Le p. Martin sera le responsable de la mission de Gardanne.

824. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 30 novembre 1843.

C'est à tort, mon cher Courtès, que M. l'Arche vêq[ue] et Mess[ieu]rs les Gr[an]ds Vicaires s'inquiètent. Il n'est pas de mission où il ne faille user de beaucoup de prudence, et le p. Martin a assez l'habitude de ce ministère pour être en peine sur le résultat de sa présence à Gardânne. Il est informé déjà de l'état des lieux. La mission qu'il a donnée à Simiane l'a mis à même de connaître ce qui se passe dans le voisinage. Le Curé le voit de bon œil, il est connu du Vicaire, ainsi tout fait bien augurer de cette mission. Tu peux rassurer M. l'Arche v[êque] et Mess[ieu]rs les G[ran]ds Vicaires. Nous n'avons besoin que du secours de Dieu et de leur impartiale justice.

Quant à toi impossible de te dégager de ton avent à St-Vincent de Paul et tu n'es pas assez fort pour tenir les deux chantiers, ainsi il ne faut pas songer à faire marcher les deux œuvres de front.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nom en parte gratté. Il s'agit de J.-N. Roux.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

Je ne suis embarrassé que pour le 4<sup>e</sup> miss[ionnai]re, car trois ne suffisent pas. Adieu, si tu n'arrives que samedi soir je ne te verrai que lundi, parce que je pars à une heure pour me rendre à Cassis pour clôturer la mission qui a fait des merveilles. Il ne restera pas quatre hommes au croc. Cela s'appelle faire la vole<sup>1</sup>. Adieu.

+ C. J. Eugène.

# 825. À Monsieur Vincens, prêtre miss[ionnai]re à Notre-Dame de l'Osier, près Vinay.<sup>2</sup>

825. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Nombreuses occupations du Fondateur. Réflexions sur plusieurs novices. Bonne nouvelles du Canada.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 10 décembre 1843.

Si je ne me trompe, mon cher p. Vincens, c'est moi qui vous avais écrit le dernier, ainsi vous ne sauriez argumenter de mon silence pour vous plaindre de moi. Ah! si vous me suiviez du matin au soir, vous auriez pitié de ma servitude et vous me sauriez gré de prendre sur mon sommeil les moments que je consacre à mes enfants! Depuis que j'ai reçu votre dernière lettre j'aurais voulu vous écrire, je ne l'ai pas pu. Inutile de prouver une assertion qui paraît si singulière, mais c'est ainsi. Mes embarras vont toujours croissant, je ne puis pas suffire à mon travail.

Je vous remercie des détails que vous me donnez sur notre noviciat. Neuf sujets, s'ils sont bons c'est bien quelque chose, on vous en prépare d'autres à Lumières qui rempliront les vides et au-delà. D'ailleurs ne sommes-nous pas entre les mains de Dieu? Il connaît nos besoins, c'est lui qui donne la grâce de la vocation; ayons donc un peu plus de confiance dans sa bonté, et occupons-nous moins des hommes, de ce qu'ils peuvent dire ou de ce qu'ils voudraient faire.

Je n'ai rien à dire sur vos novices sur lesquels j'ai été fort aise d'avoir les notions que vous me donnez. Il me semble pourtant que vous pourriez charger quelqu'un d'enseigner le français au f. Pawlowski. Il est essentiel qu'il se mette à même de comprendre vos instructions. Je vois que vous avez renvoyé Telmon³. C'est ainsi qu'il faut faire dès qu'on juge un sujet impropre à l'œuvre. C'est par égard pour son oncle que nous avions prolongé l'épreuve pour essayer si la régularité du noviciat rectifierait ce qu'on pouvait lui reprocher en matière de légèreté. Je fus surpris quand je vis sitôt arriver le fr. Bayeul⁴, il n'a pas eu le temps de se former ou pour mieux dire de se réformer comme je l'aurais voulu pendant au moins six mois de noviciat. Je tâche d'y suppléer ici, mais le travail du Calvaire rend la chose assez difficile. Quand à Ramel⁵, j'ai essayé encore en lui permettant de faire des vœux pour un an. Il y a quelque chose de mal organisé dans cette tête.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> «Faire la vole»: coup qui consiste à faire toutes les levées en jouant aux cartes.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Nom gratté. Probablement: Telmon. Ce nom n'apparaît pas dans le Registre des prises d'habit, mais le p. Martin en parle dans une lettre au Fondateur, le 11 janvier 1843: «Jeune Telmon qui n'avait ni vocation, ni piété, ni sincérité.»

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nom gratté. On lirait plutôt: Bayer, mais le p. Martin écrit Bayeul, cf. L. Martin-Mazenod, 15 octobre 1844.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Nom gratté. Il s'agit, semble-t-il de: Ramel Claude Joseph, novice en 1841, et dont le p. Martin déplore le départ du Calvaire, le 15 octobre 1844.

Je ne puis vous dire que du bien de nos Oblats et des novices qui sont avec eux. Ils se conduisent bien et étudient comme il faut. Tamburini fera son oblation pour Noël, je diffère un peu pour Walsh<sup>1</sup>, non point qu'il aille mal, mais parce que vous m'aviez fait remarquer qu'il ne s'était mis à l'œuvre qu'un peu tard.

Enfin j'ai appris l'arrivée de nos voyageurs en Canada<sup>2</sup>. Ils étaient partis le premier sept[em]bre et, me trouvant au mois de décembre sans rien recevoir d'eux, j'étais dans une véritable peine. Voilà une lettre<sup>3</sup> qui me rassure: ils sont arrivés à Longueuil quarante deux jours après leur départ du Havre. La traversée a été un peu longue, mais très heureuse. La joie est à son comble dans la communauté. Le p. Allard a plu à tout le monde, et il se plaît lui-même beaucoup dans cette maison qui va fort bien quoiqu'eût pu vous en dire certain sujet atrabilaire dans ses moments d'humeur. Nos deux diacres sont aussi fort contents. «Oh! l'intéressante comm[unau]té, m'écriton, consolez-vous donc, il y a ici non seulement le nombre, le contentement, mais la piété, la ferveur religieuse telle qu'elle doit être dans la plus fervente de nos com[mu]n[au]tés.»

Le p. Durocher<sup>4</sup> a fait sa profession le 15 octobre en présence de deux Évêques et d'un si grand nombre de prêtres et d'autres personnes qu'il a fallu faire la cérémonie dans l'église paroissiale. C'est Mgr l'Évêque de Juliopolis qui a dit la messe et fait l'allocution. Mgr de Montréal était présent, bien entendu que le Supérieur a reçu les vœux, béni la croix et le scapulaire. Tout le monde a été ravi de la beauté de la cérémonie et en a été touché! Voilà donc un troisième prêtre profès. Le frère du nouvel Oblat a été reçu novice la veille de s[ain]t Michel. «C'est encore un Sulpicien. Ce Père a toujours eu la réputation d'un saint et d'un homme instruit. Il était surtout grandement considéré dans la com[mu]n[au]té où il était membre du conseil depuis 14 ans et dirigeait les Algonquins du Lac des deux montagnes. C'est vous dire qu'il est maître en cette langue. C'est au point qu'il a composé une grammaire et un dictionnaire et qu'il la parle mieux que les Sauvages eux-mêmes. Sous peu de jours, d'après les intentions de Monseigneur, nous allons mettre le f. Laverlochère et le f. Bourassa à l'étude de l'algonquin. Tout n'est pas dit au sujet des vocations. Un M. Lagorce, curé dans le diocèse, est tout décidé à se reunir encore à nous. Un autre charmant Curé, ami des pp. Durocher, en est à peu près au même point, sans compter quelques ecclésiastiques du grand sémin[ai]re que l'on ne retient presque que par le motif que nous n'avons pas assez de logement ni de revenus.»

J'ai pensé que cet extrait de la lettre que je viens de recevoir vous ferait plaisir et intéresserait votre noviciat comme elle a fait bondir de joie nos Oblats. Vous voyez que le bon Dieu nous bénit. Ayons bon courage et ne nous laissons pas abattre par la moindre contradiction.

Adieu, très cher, je salue affectueusement et je bénis tous vos novices et toute la com[mu]n[au]té, je vous embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ms.: Vais. Son nom, comme celui de Bayeul, n'apparaît pas dans le Registre des prises d'habit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les pères Telmon et Allard, les diacres Laverlochère et Brunet.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Fondateur termine cette lettre en copiant des extraits de celle du p. Honorât, du 18 octobre.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voici les noms des personnes nommées dans ce paragraphe: le p. Eusèbe Durocher qui fit sa profession non pas le 15 mais le 16 octobre 1843, son frère Flavien, entre au noviciat le 28 septembre, les deux évêques: NN. SS. Bourget et J.-Norbert Provencher, év. de Juliopolis, l'abbé Irenée Lagorce (1813-1864). Celui-ci n'entra pas au noviciat. Il était alors curé de Sainte-Anne-des-Plaines. Il fut plus tard Clerc de Saint Viateur, puis Père de Sainte Croix et Trappiste. Il était revenu dans le clergé séculier au moment de sa mort.

### 826. À Monsieur Semeria, supérieur des Miss[ionnai]res, à Vico, Corse

<sup>1</sup>826. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Rétablissement du p. Semeria. Bonté du p. Gibelli pour son supérieur. Défauts du p. Caries. Manière de se comporter avec lui.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 15 décembre 1843.

Quand je ne vous devrais qu'un mot, très cher fils, je vous l'adresserais pour vous exprimer toute la joie que j'éprouve de vous savoir hors de danger. La seule pensée de votre mal possible et par conséquent du mien me serrait le cœur et m'épouvantait. Grâces donc soient rendues au Seigneur de votre prompt rétablissement. Mais ménagez-vous davantage et surtout ne songez pas encore d'aller en mission.

Dites de ma part au p. Gibelli que j'ai été touché jusqu'au fond de l'âme des sentiments qu'il a exprimé[s] à votre sujet dans la lettre qu'il a eu l'attention de m'écrire. Je lui rends en affection tout ce qu'il a témoigné d'attachement et de sollicitude pour vous. Oh mes chers enfants comme je vous aime! Vous méritez bien tout l'amour que je vous porte, vous ne faites qu'un entre vous, vous ne faites qu'un avec moi. C'est là ce que Dieu demande de nous puisqu'il est le principe et le lien de notre union.

Vous savez quelles sont les inquiétudes que j'éprouve au sujet du p. Caries. Je sens qu'il serait temps de le présenter pour recevoir des pouvoirs surtout si vous voulez l'employer dans les missions, mais si ce cher Père s'est fait une théologie à lui, qu'il considère comme péché ce qui ne l'est pas ou pour péché grave ce qui n'est que péché véniel, qu'il ne sache pas soumettre son inexpérience aux décisions de ceux qui en savent plus que lui, qu'il se forge des systèmes de morale erronés et qu'il ne veuille pas en démordre, il y a de quoi trembler de lui confier des pouvoirs. Voilà toute la difficulté. Vous sentez bien que je suis très attaché à cet enfant. Je lui avais certainement donné une grande preuve de ma confiance en l'envoyant dans un grand séminaire comme celui d'Ajaccio. Il n'a pas compris l'attitude qu'il fallait prendre dans une position si délicate. Est-ce laisser-aller, est-ce défaut de jugement, est-ce manque de vertu? Je n'en sais rien. Tout ce que je désire, c'est qu'il donne des preuves du contraire dans la com[mu]nauté dont il fait partie et où règne un si bon esprit, si peu de prétentions, tant de simplicité, d'obéissance, de dévouement. J'ai craint de lui dire toutes ces choses par écrit, parce que je le sais très vif et susceptible. Si j'avais été à portée de lui parler je n'aurais pas hésité à lui en parler avec franchise, mais vous sentez que dans la communication verbale il m'aurait été facile de contenir tous les mouvements, supposé que la vérité dut le choquer, tandis que par écrit on peut difficilement modifier l'expression et expliquer suffisamment sa pensée de façon à bien faire comprendre qu'on ne parle que pour le bien de l'individu et sa plus grande utilité des services qu'on attend de lui. Je sais qu'un supérieur et surtout un père comme moi ne devrait pas en être réduit à ces ménagements et à tant de précautions, mais ne serait-ce pas à mes enfants à me prouver que je dois agir avec plus de liberté et sans peine avec eux?

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

Je conclus néanmoins par vous autoriser à demander des pouvoirs pour le p. Caries, mais c'est à condition que vous exigerez qu'il se conforme à la pratique de la Congrég[atio]n, dans l'exercice du s[ain]t ministère, et pour cela je vous recommande de faire rouler vos conférences théologiques sur l'administration du sacrement de pénitence.

Si le cher p. C[arles] s'étonnait de mon inquiétude par rapport à ses principes théologiques il n'aurait qu'à se rappeler l'obstination qu'il mît dans une certaine circonstance pour soutenir contre tous les Pères qui le combattaient une proposition absurde sur le sacrilège. Plutôt que de convenir qu'il s'était trompé, il trouva plus simple de leur dire des injures très grossières, car qu'est-ce autre chose que dire à des hommes consommés dans la science qu'ils enseignent depuis tant d'années qu'on en sait autant qu'eux, qu'ils sont dans l'erreur et qu'il croyait avoir eu d'aussi bons professeurs qu'ils peuvent l'être. Il faut que notre cher p. C[arles] se corrige de ces manières-là et pour cela qu'il s'exerce dans la vertu d'humilité, de déférence et de respect pour les supérieurs quels qu'ils soient. Il doit aussi s'accoutumer à supporter la contradiction et ne pas croire avoir raison contre tout le monde. On peut facilement se corriger de ces défauts, il suffit de se bien pénétrer des devoirs de l'état saint auquel on a le bonheur de s'être voué.

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse tendrement et salue tous mes autres enfants très affectueusement.

Je crois que vous pouvez lire en confidence et comme preuve d'intérêt de votre part ce que je vous écris à son sujet. Faites-le avec ménagement; j'espère que cela lui sera utile. Je vous laisse pourtant d'en juger.

827. À Monsieur Vincens, prêtre miss[ionnai]re, en son absence à M. Santoni, à Notre-Dame de l'Osier, près Vinay. Isère.<sup>1</sup>

827. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Avenir de la Congrégation en Amérique du Nord. Copie d'une lettre de Mgr Bourget sur la nécessité, de faire une fondation à Bytown.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 22 décembre 1845.

Je crois vous faire plaisir, mon cher p. Vincens, ainsi qu'à vos novices, en vous envoyant copie de la lettre que je viens de recevoir de Mgr l'Évêque de Montréal. Vous y verrez ce que le bon Dieu semble demander de nous, et l'on pourra en conclure combien il faut travailler pour correspondre à de telles faveurs. Je pense que vous pourriez faire transcrire la copie que je vous envoie par une plume plus lisible et faire passer cette seconde copie à Mgr l'Évêque de Grenoble comme témoignage de confiance, et pour reconnaître l'intérêt qu'il prend aux œuvres de zèle de la Congrégation. Il faudrait que la chose parût venir de vous. Il ne conviendrait pas que j'eusse l'air de l'avoir inspiré[e]. J'ajouterai que l'Évêque de Louis ville², successeur du vénérable Mgr Flaget, tiendrait beaucoup à ce que notre Congrég[atio]n se chargeât de son collège de Bardstown où il y a 150 élèves, dont un grand nombre protestants,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> J.-B. David.

parmi lesquels chaque année il s'en convertit plusieurs. Trois sujets suffiraient pour le moment, on embrasserait ensuite toutes les missions de l'État de Kentucky¹ qui forme la circonscription de ce vaste diocèse. C'est au-dessus de nos forces pour le moment. Mais avouez qu'un bien vaste horizon s'ouvre devant nous. L'établissement de Bytown a de quoi satisfaire ceux que le Seigneur appelle à la conversion des Infidèles. Ces Sauvages valent mieux que les Indiens et les Chinois. Déjà deux de nos Pères² sont allés pour travailler à ce beau ministère en attendant que je donne mon consentement à l'établissement, ce que je ne tarderai pas de faire.

Dites, je vous prie, au p. Santoni que j'attends une de ses lettres avec impatience pour entrer en correspondance avec lui. Vous apprendrez avec plaisir que les frères Tamburini et Zirio feront leur oblation le s[ain]t jour de Noël.

Adieu, mon cher Père, je vous souhaite bonnes fêtes, bon an et bonne santé.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

# **828.** À Monsieur Cyr Chauvet, à Notre-Dame de Lumières, par Apt. Vaucluse.<sup>3</sup> 828. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Les pièces nécessaires à son ordination sont arrivées d'Avignon; dates de la réception des ordres.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 29 décembre 1843.

Votre lettre, mon cher f. Chauvet, m'a fait beaucoup de plaisir. Je l'avais attendue longtemps dans le souci et l'inquiétude que me donnait certaine visite que vous aviez à faire. Dans l'intervalle j'ai été dans le cas de correspondre avec le personnage dont je redoutais l'abord pour vous, et j'attribue à la douceur des rapports que cela a établi[s] entre nous le meilleur accueil que vous en avez reçu la seconde fois, et la facilité que j'ai rencontrée pour obtenir les pièces que l'on m'avait annoncé devoir refuser. Maintenant j'en suis nanti, il ne nous reste plus qu'à fixer l'époque des divers ordres que vous aurez à recevoir. Je pense que vous feriez bien de venir me faire une petite visite aux quatre-temps du carême prochain pour que je vous donne le sous-diaconat. Ce serait une préparation pour recevoir le diaconat aux quatre-temps de Sitientes et nous fixerions alors l'époque du sacerdoce qui mettra le complément aux grâces que le bon Dieu vous réservait dans le sein de la Congrégation à laquelle il vous a appelé principalement pour vous amener à ce résultat si heureux pour vous, si utile à l'Église et aux âmes. Pour moi le Seigneur me réservait la consolation de vous communiquer ces dons et, en vous imposant les mains, d'identifier en quelque sorte votre âme à la mienne et de resserrer ainsi d'une manière plus parfaite les liens qui vous unissent déjà à moi. J'y pense avec une vraie satisfaction, j'espère que vous partagez ce sentiment et que déjà vous priez pour moi plus souvent et avec plus de ferveur afin que devenant plus saint je puisse ajouter à *l'opus operato* un abondant opus operantis dans le sacrement que je serai bientôt dans le cas de vous administrer.

Adieu, mon cher fils, oh! vous êtes actuellement vraiment bien à moi, je vous félicite d'être doublement votre père tout affectionné.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ms.: Kentuki.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les pères Telmon et Lagier furent les premiers Oblats que le Fondateur désigna pour Bytown, cf.: L. M.-Bourget, 15 février 1844, dans: Écrits oblals, t 1, p. 79.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Chauvet.



# 829. À Monsieur l'abbé Martin, prêtre miss[ionnai]re, chez M. le Curé, à Gardanne. B[ouches-]d[u-]R[hône].<sup>1</sup>

829. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Il faut inviter Mgr Bernet à venir administrer le sacrement de confirmation à la fin de la mission. Mgr de Mazenod pourrait le remplacer au besoin.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 11 ¡[anvie]r 1844.

Un mot seulement, mon cher p. Martin, inspiré par mon cœur d'évêque. Est-ce donc que vous n'inviterez pas, que vous ne presserez pas M. l'Archevêque d'Aix à venir à Gardanne le jour de la clôture de votre belle mission pour administrer le sacrement de confirmation à tant de gens qui ne l'ont pas reçu et qui ne le recevront jamais. Pourquoi cette crainte pusillanime? Faites votre devoir en le proposant<sup>2</sup>. Si ce bon Archevêque, craignant la rigueur de la saison, avait la pensée de me prier de le remplacer, quel bonheur n'éprouverais-je pas de pouvoir donner le Saint-Esprit à tant de pauvres âmes qui ont le devoir et le besoin de le recevoir. Cette fois-ci je ne pourrais pas y aller le dimanche parce que je suis occupé le matin et le soir auprès de mes propres ouailles, mais j'irais le lundi et il vous serait très facile de retenir votre monde pour cette matinée. J'exprime mes souhaits, mon désir, ma bonne volonté. C'est tout ce que je puis faire devant Dieu. Je le remercie de ce qu'il opère par votre ministère et je vous embrasse tous de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

# 830. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, à Aix. B. d. R..<sup>3</sup>

830. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Prédicateurs pour les prochaines missions. Bon travail du p. André à la prison d'Aix. Devoir des évêques d'administrer le sacrement de confirmation.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 15 janv[ier] 1844.

J'ai pensé, mon cher Courtès, que puisque le p. Magnan a manqué la mission de Caromb il sera bon de l'utiliser à Aix en attendant qu'il aille avec toi à Brignoles. Je laisse à ton choix ou de lui faire garder la maison pendant que tu donneras la mission de Charleval avec les pp. Rouvière et Roux, ou de le charger de ce travail, et alors tu resterais dans ta communauté. De toute façon il me semble qu'il sera à propos de faire marcher le p. Roux pour un peu le secouer et le faire sortir de sa vie de quiétude.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Martin.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le p. Martin avait déjà invité Mgr Bernet. Après cette lettre du Fondateur, il écrivit au p. Courtès pour lui dire d'inviter de nouveau l'Archevêque d'Aix et de lui proposer un remplaçant.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

Je suis bien aise de t'apprendre que par deux fois le p. André est nommé avec honneur dans le rapport de M. le Préfet au Conseil Général. Ce privilège distinctif n'a été accordé qu'à lui. Je te ferai lire les passages de la pièce officielle.

Je réponds convenablement à M. le Vicaire Général Mille qui a eu la bonté de m'écrire au nom de M. l'Archevêque d'Aix¹. Hélas nous sommes loin d'avoir la même opinion sur les devoirs de notre charge pastorale; et je suis bien assuré que ce n'est pas moi qui me trompe. En attendant tu as très bien fait d'agir comme tu l'as fait. La disposition où vous saviez que j'étais vous faisait à tous un devoir de la faire connaître. Vous deveniez responsables devant Dieu des conséquences de votre silence, supposé que l'on eût été à Aix disposé à s'acquitter d'un devoir, car il ne faut pas se le dissimuler, c'est un devoir pour un évêque d'administrer à ceux qui sont disposés le sacrement de confirmation que ces pauvres chrétiens ne peuvent recevoir que de lui. Et quand on en est empêché légitimement peut-on, doit-on supposer qu'on refusera les offres de celui qui se montre disposé à le faire à votre décharge? Ouf! cela m'étouffe. Adieu. Sois béni.

# 831. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix.<sup>2</sup>

831. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Demande d'informations au sujet de l'augmentation du revenu des chanoines.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 27 janv[ier] 1844.

Je pense que si tu as occasion de voir M. le vicjaire] gén[éral] Mille, tu le trouveras satisfait de la lettre que je lui ai écrite en réponse à celle dont je te donnai connaissance le jour de ton départ.

Je suis en mesure d'accorder un petit supplément aux Chanoines de ma cathédrale, mais je veux le leur faire gagner. Ce sera donc en guise de distribution à raison de leur présence aux offices que je leur procurerai ce petit bénéfice. Pour cela je vais m'occuper de faire un règlement pour fixer la pointe<sup>3</sup>; avant de rien décider je voudrais connaître ce que l'on a fait dans d'autres Chapitres même depuis le Concordat. Je sais qu'à Aix la pointe existait sous Mgr de Cicé et pendant la vacance du siège. Je crois qu'elle est tombée en désuétude, mais n'importe je voudrais que tu me procurasses le règlement qui la fixait. Mgr l'ancien Évêque de Dijon<sup>4</sup> doit en avoir quelque exemplaire, fais-moi le plaisir, en lui présentant mes respects, de le lui demander. Dans le cas qu'il n'en eût point, il te dira à qui il faut s'adresser à l'archevêché pour s'en procurer un exemplaire. Si le bon Mr Boulard n'était pas tombé dans l'enfance, il te donnerait ce qu'il faut. Dans la supposition qu'il conserve encore quelque faculté, tu pourrais lui demander pour le copier, certains protocoles qu'il a, je sais, en son pouvoir, pour les nominations aux dignités capitulaires, tels

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mgr de Mazenod tenait beaucoup à administrer le sacrement de confirmation à la fin d'une mission. Dans son Journal, le 15 janvier, il copie sa réponse à la lettre de M. Mille et ajoute quatre pages de réflexions à ce sujet. YENVEUX I, 218-222.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Fixer la pointe: expression inconnue, mais allusion au registre où l'on devait «pointer» c'est-à-dire inscrire son nom.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Mgr Claude Rey (1773-1858), évêque de Dijon de 1832 à 1838.

qu'archidiacres, maîtres de cérémonies, capiscols<sup>1</sup>, etc. Tâche de te procurer ces pièces, je crois fort que je les avais eues dans un temps mais je ne saurais plus où les trouver.

J'ai reçu ta lettre. Je ne sais rien de plus. En ces matières on ne saurait marcher trop lentement, aussi tu vois que je ne me presse pas. Adieu.

#### 832. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>2</sup>

832. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Insuccès de la mission du p. Casimir Aubert en Irlande. La Congrégation ne peut aider financièrement que ses propres sujets. Envoyer des relations sur toutes les missions; les scolastiques s'intéressent à l'apostolat de leurs aînés.

[Marseille,] le 9 février 1844.

Ce retour du père Aubert vous explique assez le peu de succès de toutes nos démarches pour établir la Congrégation en Irlande. L'obstination de Mgr l'Évêque de Cork³ est un véritable aveuglement dont il aura de la peine à s'excuser devant Dieu. C'est un véritable croc en jambe que le démon nous a jeté à la traverse; car je comptais sur cet établissement non seulement pour le bien de l'Irlande, mais pour y puiser les sujets que nous aurions employés dans toutes nos missions des Etats britanniques et dans celles qui nous sont offertes dans les États-Unis. Nous n'aurons rien à nous reprocher, j'ai fait verser la mesure, et le dernier voyage que j'ai fait faire au p. Aubert attestera que lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes nous ne regardons à aucune dépense ni aucun dérangement. Le bon Dieu a ses desseins lorsqu'il permet que nos efforts soient impuissants, je me résigne sans me décourager pour tenter de faire son œuvre de quelqu'autre côté...

Il ne sera pas si facile de lui<sup>4</sup> faire entendre raison pour la sœur du frère Baret. Il est certain qu'il est assez singulier qu'étant surchargés nous-mêmes de sujets qu'il faut nourrir et entretenir, nous aillons nous imposer de fournir des pensions à des filles qui veulent se faire religieuse. Nous fournissons aux besoins du jeune homme qui nous appartient; j'ai placé son frère auprès de M. Audric<sup>5</sup> sans qu'il en coûte un sou à son père. C'est bien quelque chose, il me semble que ce serait assez. Si la jeune personne ne peut pas se faire religieuse, elle retournera auprès de son père et gagnera sa vie en travaillant comme font tant d'autres braves filles qui se feraient aussi religieuses si le bon Dieu leur avait accordé autant d'argent que de vertus.

Vous avez tous été fort sobres de détails sur les bénédictions que Dieu a répandues dans vos missions. Vous ne devez pourtant pas douter du plaisir que j'en éprouve. Vous savez de plus que nos jeunes Oblats s'intéressent beaucoup au succès de votre ministère. Encore hier ils m'ont demandé de leur apprendre quelque chose à

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Capiscols: doyens de chapitre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX III, 37; V, 61; VII, 267; REY II, 190.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mgr J. Murphy, évêque de Cork.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> D'après YENVEUX (III, 37) le Fondateur parle ici de la sœur et du frère (Victor) de Charles Baret, du p. Tempier «il» ou du p. Nicolas qui jouissait de revenus et avait déjà obtenu la permission d'aider Victor, cf.: lettre n. 811.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> M. l'abbé J.-J. Audric (1766-1856) avait fait de .son presbytère des Aygalades un véritable petit séminaire.

ce sujet. Qu'ai-je pu leur répondre? Je n'exige pas des relations détaillées, mais au moins de quoi bénir et remercier Dieu.

#### 833. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>1</sup>

833. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

On ne peut aller à la mission de Brignoles, faute de missionnaires disponibles. Comptes du p. Perron.

[Marseille,] le 13 février 1844.

Évidemment vous ne pouvez pas aller à la mission de Brignoles, le p. Dassy n'est pas libre, le p. Magnan est tellement fatigué et si fort enrhumé qu'il ne peut pas absolument entreprendre le moindre travail, à moins qu'il n'intercale un repos suffisant. Resterait donc, comme toute ressource, pour entreprendre une mission dans une ville de six mille âmes, le seul p. Martin. La chose est absolument infaisable. C'est fâcheux, c'est désagréable, ce sera tout ce que l'on voudra, mais il faut renoncer à cette mission. Écrivez donc tout de suite à M. le Curé de Brignoles que votre indisposition vous met dans l'impossibilité de vous rendre à son invitation et que les autres missionnaires disponibles ne pourront pas entreprendre cette mission sans vous sur lequel ils avaient compté. Ne revenons plus là-dessus, c'est une affaire finie. Du reste ces contretemps arrivent tous les jours. Voilà que M. Combalot qui devait prêcher le carême à la Trinité nous fera faux bond, forcé qu'il est de se rendre à Paris pour plaider sa cause devant les tribunaux<sup>2</sup>. M. le Curé de Brignoles fera comme le Curé de la Trinité, il tâchera, en se donnant un peu de peine, de suppléer au secours sur lequel il comptait et qui lui manque. Il ne faut pas s'inquiéter davantage de cette affaire. C'est fâcheux, mais à l'impossible nul n'est tenu.

Le frère Ferrand m'a dit qu'il se rencontrait quelquefois des erreurs dans les comptes du p. Perron. C'est à toi de surveiller ses opérations. Il n'est pas surprenant que manquant d'expérience il puisse se tromper; cependant il me semble facile de tenir ses comptes en règle. Si par malheur il y avait inaptitude, je devrais en être informé pour y pourvoir.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

#### 834. [Au p. Tempier, à Viviers].<sup>3</sup>

834. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Récit de la clôture de la mission prêchée par M. Lôwenbruck à la paroisse St-CannaL

L.J.C. et M.I.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX I, 103-104; VII, 54\*.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> M. l'abbé Théodore Combalot, prédicateur et écrivain, s'était fortement engagé dans la lutte pour la liberté d'enseignement. Il publia à ce sujet un mémoire qui irrita le Gouvernement. Le 6 janvier 1844, le Ministre de l'instruction publique signalait au procureur général de la Seine cette publication comme portant un degré de violence qui réclamait une répression légale et il en demandait la poursuite, cf.: Mgr ricard, L'abbé Combalot Paris, 1892, pp. 288 et suiv.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier. Le p. Tempier écrit près de la date: «Adressée à Viviers où je la trouvai en venant de Montpellier.»

Personne, mon cher Tempier, ne sait me dire quel jour vous êtes parti. Moi qui viens d'en passer deux au lit je suis excusable de m'y confondre, mais les autres c'est autre chose. Je voudrais pourtant vous écrire deux mots, et je crains que ma lettre ne vous trouve plus à Viviers. Cependant il est une pensée que la cérémonie d'hier m'a suggérée que j'aurais voulu que vous ajoutassiez à votre note<sup>1</sup>. C'est que dans un pays aussi religieux que le nôtre, l'Évêque qui a la confiance de son clergé est une puissance. Figurez-vous qu'hier j'ai trouvé dans l'église de St-Cannat mille hommes réunis, chantant à mon arrivée avec leurs puissantes voix les cantiques de la reconnaissance. J'en ai confirmé plus de 200. Mille ont communié. L'après-midi une immense procession composée d'un plus grand nombre d'hommes encore a bravé courageusement le respect humain et s'est transportée dans l'enceinte et sur la place du Calvaire qui s'est trouvée remplie ainsi que toutes les rues adjacentes, les fenêtres, les balcons et les toits d'alentour. Löwenbruck a prêché du pied de la croix et le Curé a donné la bénédiction du T. S. Sacrement. Chaque homme portait à sa boutonnière une croix suspendue par un ruban, et ce signe du triomphe de la grâce ils n'ont pas voulu le détacher de tout le jour; et ces hommes qui, il y a q[ue]lques jours, auraient rougi de faire le signe de la croix en entrant dans l'église ont osé porter cette pieuse décoration dans toutes les rues de la ville et sur le port où l'on en a vu plusieurs se promener. N'est-ce pas une chose admirable? S'il fallait parler des femmes! On sait ce qu'elles sont capables de faire dans l'occasion.

Je vous charge de dire mille choses amicales à notre cher Evêque que j'embrasse ainsi que vous de tout mon cœur.

### 835. À Monsieur Courtès, supérieur de la Mission, à Aix. B. d. R..<sup>2</sup>

835. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Liste des Pères qui iront à Brignoles.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 22 fév[rier] 1844.

Mr le Curé de Brignoles, mon cher Courtès, vient de passer à M[arsei]lle. J'ai été extrêmement content de ses bonnes manières. Il mérite vraiment qu'on fasse tout ce qu'on pourra pour le satisfaire. Il a annoncé la mission pour le s[econ]d dimanche et cette nouvelle a été accueillie avec le plus grand plaisir. J'espère en la bonté de Dieu que cette mission réussira. Ménage-toi bien d'ici là. Tu auras de bons ouvriers pour coopérateurs. Vous combinerez ce qu'il y a à faire. Le p. Magnan sera id du 27 au 28. Le p. Martin va mieux. J'ai écrit pour que le p. Dassy ne tarde pas de se rendre. Adieu.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le p. Tempier, en allant à Viviers, apportait sans doute des notes relatives à la lettre que le Fondateur écrivit au Roi contre le projet de loi sur l'instruction secondaire. L'Évêque de Marseille consultait habituellement le p. Guibert dans des cas de ce genre. Cette «réclamation» forte et courageuse contre le monopole universitaire et sur le rôle des évêques dans l'éducation fut imprimée aux presses de Marius Olive à Marseille (23 pages); l'original fut envoyé au Roi le 16 mars 1844. Paris, archives nationales, F 193970.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

#### 836. [Au p. Magnan, à Brignoles].<sup>1</sup>

836. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Reproches aux missionnaires qui ont été pusillanimes et se sont démoralisés parce que le p. Courtès, malade, n'a pu aller diriger la mission. Le p. Vincens le remplacera.

[Marseille,] le 8 mars 1844.

C'est vraiment une chose singulière, mon cher père Magnan, que cette pusillanimité qui s'est emparée de vous tous; cette crainte puérile de ce qu'en diraton, ce cri de détresse que vous avez tous poussé à la vue de ce formidable pays de Brignoles qui vous a tous médusés, qui vous a démoralisés au point de montrer la corde jusqu'au vif, et tout cet épouvantail parce que le p. Courtès vous manquait. Vraiment, si un autre sentiment ne m'avait préoccupé, j'aurais bien ri de cette panique. Allons! quand vous êtes envoyés au nom du Seigneur laissez, une fois pour toutes, toutes ces considérations humaines, effet d'un orgueil mal dissimulé et d'un défaut de confiance dans la grâce de Jésus-Christ dont vous avez été pourtant les instruments pendant tant d'années. Vous mériteriez que cette grâce divine se retirât de votre ministère, c'est alors que vous pourriez redouter le jugement des hommes, mais tant qu'elle sera avec vous, vous convertirez les âmes avec vos discours simples, peu recherchés et seulement inspirés par l'esprit de Dieu qui ne passe pas par les phrases arrondies et le beau langage des rhéteurs.

Il est impossible que, impressionnés comme vous l'étiez, vous n'ayez pas laissé apercevoir à M. le Curé et à ses vicaires le découragement qui s'était emparé de vous. C'est sans doute ce qui l'a enhardi à exprimer une opinion si désavantageuse sur vous, opinion que vous aviez provoquée vous-mêmes et peut-être corroborée de votre propre sentiment trop mal déguisé pour qu'il ne perçât pas aux yeux d'un homme tant soit peu clairvoyant; qui sait même si vous vous êtes contentés de vous faire petits en sa présence, au lieu de relever la prérogative de votre ministère tout différent du ministère infructueux et stérile des fumeux prédicateurs de carême dont le p. Martin² me rappelle les noms et les talents, et qui ont passé à Brignoles comme partout, qui sait, dis-je, si vous ne vous êtes pas laissé surprendre à porter des jugements sévères et peu favorables sur vos propres confrères, qu'il fallait au contraire relever par le côté favorable qu'ils peuvent incontestablement présenter à tout homme impartial.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX U, 78-80. Le Fondateur fit copier cette lettre dans son Journal. Il ajouta à la suite de la lettre: «Le p. Martin est démoralisé et par suite déconsidéré [...]. Le p. Dassy a enchanté tout le monde.»

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le p. Martin écrivit au Fondateur le 4 et le 6 mars. Dans la première lettre il fait une description de la foule immense qui a accueilli les missionnaires. «Nous n'avons pu présenter à ce bon peuple que le spectacle de quelques jeunes missionnaires, écrit-il. Nous avons fait aussi bonne contenance que nous avons pu, c'est-à-dire que nous avons été aussi modestes que possible, car c'était le seul moyen de nous tirer d'affaires...» Le 6 il presse Mgr de Mazenod d'envoyer le p. Vincens et même plus tard le p. Courtès. Le Curé, qui écoute les «personnes marquantes » de la ville, « ne peut plus contenir ses anxiétés. Il a dit clairement au p. Dassy qu'il fallait un autre supérieur que moi pour diriger les exercices et en cela il n'a fait que prévenir mes désirs et les vôtres [...]. Nous qui ne sommes accoutumés qu'à évangéliser les pauvres de la campagne [... nous] nous trouvons ici un peu en dehors de notre élément. [...] Une certaine classe de dévotes de haut rang [...] auraient préféré des discours fleuris et mystiques plutôt que des sermons de mission.» Parmi les grands prédicateurs qui sont passés à Brignoles le p. Martin ne nomme que M. Desplaces.

Heureusement onze heures sonnent, et il faut que je me dispose pour aller me coucher, sans cela je n'aurais pas fini ma mercuriale que je veux que vous lisiez en commun, mes observations s'adressent à chacun de vous.

Je termine ma lettre à la hâte pour ne pas manquer le courrier. Il va sans dire que le p. Vincens prend la supériorité de la mission. Je vous recommande à tous de reprendre des sentiments conformes à la dignité de votre grand ministère; vous n'avez point été envoyés à Brignoles pour briguer les applaudissements ni de M. le Curé, ni des prêtres, ni des bourgeois de la ville. Vous êtes envoyés pour convertir les âmes par la vertu de la grâce de Jésus-Christ qui n'a jamais fait défaut, à moins que vous ne comptassiez plus sur vos efforts que sur sa puissance; je vous défends dans vos conversations avec le Curé ou autres d'employer ces formules de fausse ou au moins déplacée humilité qui vous fasse convenir de votre prétendue médiocrité, de votre faiblesse, de votre insuffisance pour évangéliser un pays comme Brignoles. Au contraire, relevez votre ministère au besoin en soutenant que votre prédication est celle qui convient à vos sublimes fonctions. Sat multi, dicendi sublimitate sonantique elegantis, admirationem movere satagunt; aliam insistere viam debemus, etc<sup>1</sup>, mais mieux vaut encore ne jamais souffrir qu'on touche cette corde, par respect pour la parole de Dieu qui fait son œuvre en opérant des miracles de conversion depuis tant d'années par votre ministère, en débit des jugements des hommes.

Adieu, chers enfants, recevez mes avis avec la déférence et le respect que vous devez à mon enseignement, car je vous parle ici tanquam potestatem habens<sup>2</sup>; c'est vous dire que je n'entends pas que vous y répondiez par des plaisanteries ou un rire déplacé. Je vous embrasse et vous bénis tous, adieu.

# 837. A Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. B. d. R..<sup>3</sup>

837. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Courtès peut continuer à se reposer puisque le p. Vincens le remplace à la mission de Brignoles. Ne pas croire trop facilement à ce que les bavards disent de ses sujets.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 9 mars 1844.

Je m'étais persuadé, mon cher Courtès, que je t'avais écrit au milieu du déluge de lettres qu'il m'a fallu faire depuis quelque temps. Tu n'étais pas encore parti que j'écrivais au p. Rouvière de [te] retenir à toute force. Dans la crainte que ma lettre arrivât trop tard, j'avais spécialement chargé les Pères qui devaient te rencontrer à Tourves de t'intimer le retour le plus prompt. Je ne revenais pas de l'insigne imprudence que tu avais faite de partir le lendemain d'une saignée et dans un état de souffrance tel que tu éprouvais. Je répondis au p. Martin que jamais je ne consentirai à t'inviter à revenir à la charge. Maintenant que le p. Vincens est arrivé, rien ne sera en souffrance à la mission. Ce n'est plus le cas de t'inquiéter. Soigne-toi, guéris-toi tranquillement, c'est le bon Dieu qui t'a ménagé ce repos. Lors même que tu te porterais mieux, je pense que tu dois demeurer étranger à cette mission où tu ne

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Règles de 1826, la pars, cap. 3, parag. 1, art. 4.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mt 7, 29.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

pourrais plus prendre part en qualité de supérieur, mais comme simple auxiliaire. Tu vois que j'abonde dans ton sens, c'est parfaitement mon avis.

Tu as été injuste à l'égard du p. R.¹. Il ne m'a pas écrit un mot de ce que l'on t'a dit; d'où je conclus qu'il y a quelque tripoteur auprès de toi qui exagère et calomnie à son aise. Je garde par devers moi la lettre du p. R. pour te donner la preuve de ce que j'avance. On pourrait bien avoir aussi injustement desservi auprès de toi le p. Per[ron] en interprétant malignement ses paroles et ses actions. Il faut être en garde contre ces officieux qui se rendent intéressants en paraissant blâmer les autres surtout lorsqu'ils voient celui qu'ils trompent porté à abonder dans leur sens.

J'espère que ton mieux se soutiendra, je l'apprendrai avec plaisir. Adieu.

# 838. À Monsieur Moreau, vicaire général et supérieur du grand séminaire, à Ajaccio. Corse.<sup>2</sup>

838. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le supérieur du grand séminaire ne doit pas être promoteur. Désir de voir un nouvel évêque à Ajaccio. Réflexions sur le p. Nicolas. La Congrégation ne peut pas aider davantage le père du p. Pont. Excorporation du f. Pianelli et du F. Tamburini. Le p. Guigues sera visiteur des missions du Canada. Novice à Vico.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 30 avril 1844.

J'ai pu, par miracle, mon cher père Moreau, me sauver et me cacher au séminaire pour déblayer un peu mon arriéré. Il m'arrive tous les jours d'expédier à la hâte le plus pressant et de laisser en arrière ce que je voudrais traiter à tête reposée, et ce repos ne m'est jamais permis. J'en suis à vous. Dans une ancienne lettre du 8 janvier, vous me disiez que l'Évêque voulait vous faire promoteur et que vous vous y refusiez. Je trouve que vous avez raison. C'est une charge dont le supérieur du sémin[ai]re ne peut pas se charger, parce qu'il peut être souvent dans le cas de provoquer des résolutions sévères contre ses élèves, ses anciens pénitents, ceux qui doivent conserver pour lui des sentiments filials, même au milieu de leurs écarts s'ils ont à s'en reprocher. C'est un autre ministère qui est dévolu au supérieur du séminaire. N'acceptez donc pas cette charge. Elle présente d'ailleurs d'autres désagréments pour un étranger dans un pays comme la Corse.

Vous savez que j'avais reproché à l'Évêq[ue] de V[iviers] de ne s'être pas employé pour faire obtenir un évêché sur le continent à Mgr Casanelli, en demandant en même temps celui d'Ajaccio pour M. Sar[rebayrouse]. Une certaine délicatesse de conscience l'en détourna. Je croyais pouvoir le tranquilliser à ce sujet; je pense qu'aujourd'hui il n'aurait plus le même crédit. Cependant il serait à désirer que ce projet put s'exécuter pour le bien de la Corse et la paix de la C[on]g[régatio]n.

Vous voyez que je repasse vos anciennes lettres. Le p. Nicolas ne m'a point demandé la dispense de réciter l'office en commun. Il a bien fait parce que je ne la lui aurais pas accordée, du moins semel pro semper. Je l'aurais renvoyé à vous pour que vous jugeassiez quand il est opportun de le dispenser passagèrement. Du reste ce Père ne

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Probablement Rouvière, déjà mentionné au début de la lettre. Le p. J.-N. Roux se trouvait également à Aix, cf.: lettre n. 823.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Moreau.

m'écrit jamais. Je l'en dispense plus facilement que de l'office, rien de forcé parmi nous. Seulement cette négligence me donne la mesure de son affection. C'est toujours quelque chose que de savoir à quoi s'en tenir.

Je passe à votre lettre du 10 de ce mois. Je fus très surpris en effet de voir arriver Mgr Casanelli et M. son Grand Vicaire, plus encore de la proposition qu'il me fît de lui procurer de l'argent. Le projet de l'évêque auxiliaire est une chose impraticable s'il veut le faire sans le consentement du gouvernement. Je lui ai fait envisager toutes les difficultés et les inconvénients que ce projet présente. Il espérait réussir du côté de Rome sur une première lettre de M. le Nonce, mais on met les points sur les i dans ce pays de Rome. Le plus sûr serait une translation de l'Évêque actuel sur q[ue]lque siège du continent et l'institution de M. Sarrebayrouse pour Ajaccio. Voilà deux translations toutes récentes qui peuvent servir de planche.

Il ne nous est pas permis de négliger imprudemment les intérêts temporels avec toutes les charges qui pèsent sur nous. J'abonde donc dans votre sens pour différer le départ du jeune homme dont vous me parlez; mais il serait renvoyé trop loin si nous attendions de le recevoir novice quand il se serait débrouillé de ses affaires. D'après le témoignage que vous me rendez de lui, je [ne] vois pas d'inconvénient à lui faire commencer son noviciat dès à présent. Il est vrai que vous n'avez plus un p. Bellon pour le soigner comme il fit du p. Santoni. Ce sera votre affaire à vous; la formation d'un sujet est chose trop importante pour que vous puissiez vous reposer sur un autre de ce soin.

Je suis enchanté d'apprendre que vous êtes content de tous nos Pères. J'apprécie beaucoup les bonnes qualités du p. Pont en particulier, et certainement je voudrais bien faire tout ce qui dépendrait de moi pour le satisfaire. Vous savez combien j'ai été facile pour les arrangements qu'il a pris avec son père. Mais il me semble que ce père est un peu trop exigeant et qu'il abuse un peu de notre bonté. Il n'y a pas de raison pour que les demandes qu'il fait aujourd'hui ne se répètent encore, et où irions-nous avec cela? Comment se fait-il qu'outre ce qu'on lui a cédé, il ait encore besoin de 3 ou 400 frs? Cela mérite explication. Faites-vous rendre compte des raisons qu'on allègue. Si je ne me trompe, il y a une marâtre là-dedans, dès lors il ne faudrait plus s'étonner qu'on voulût traire la vache. Vous me parlerez de cette affaire plus en détail. Vous n'ignorez pas que la Congrég[atio]n est très obérée, elle doit donc n'agir qu'avec prudence et circonspection.

Nous aurions besoin que vous m'envoyassiez une excorporation pour le f. Pianelli. Je vous dirai en confidence que mon intention serait de l'envoyer en Amérique avec le p. Visiteur que je délègue pour ce pays là. Autre confidence très intime, et ce visiteur sera le p. Guigue[s]. Pianelli souhaite beaucoup être choisi pour cette mission afin de se soustraire à la persécution sentimentale ou mieux encore intéressée de ses parents et surtout de son frère le Curé qui le fatigue de ses instances et de ses mauvais raisonnements.

Vous feriez bien de nous donner aussi une excorporation pour Tamburini qui est toujours tel que vous l'avez connu. Je me procurerai leurs noms de baptême avant de cacheter ma lettre.

Le p. Tempier me charge de vous dire qu'il soupire après le compte de vos messes. Il en dit autant à nos Pères de Vico. Il me charge aussi de vous dire que votre greffier pourrait vendre sa créance en faisant quelques petits sacrifices et qu'il serait libre alors de quitter quand il voudrait. Recevez-le toujours novice et qu'il commence rigoureusement son noviciat à Vico sous le p. Semeria, le temps presse puisqu'il est âgé et qu'il n'a pas fait encore sa philosophie.

P.S. Je vous prie de dire au p. Pont que je ne lui réponds pas pour vous épargner un port de lettre. J'ai traité son affaire avec vous, je ne pourrais que lui répéter la même chose.

Tamburini s'appelle Ambroise Louis, Pianelli s'appelle Charles. Il est d'Olmeto.

## 839. À Monsieur Semeria, supérieur des Miss[ionnai]res, à Vico. Corse.1

839. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Désir d'aller en Corse. Mandement sur les missions. Maladie du p. Semeria. Compte rendu des messes et de l'administration de la maison. Héritage du f. Roux.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 2 mai 1844.

Je dois être, mon cher père Semeria, fort arriére avec vous. J'ai oublié la date de ma dernière lettre, mais ce que je ne saurais oublier c'est le souvenir de votre personne qui m'est toujours si chère. J'apprends avec plaisir que vous êtes tout à fait rétabli de votre maladie; ménagez-vous pour ne pas rechuter.

Je n'ai jamais douté du bien que doivent faire les retraites spirituelles qui sont prescrites par les Règles, mais je suis très satisfait que vous l'ayez éprouvé surtout à Sari. Je consens bien volontiers à aller faire une visite à ce bon peuple lorsque j'irai vous voir, mais le pourrai-je cette année? Il paraît certain que Mgr de Viviers ne sera pas disponible et alors comment irai-je seul faire un si long trajet? Je redoute aussi beaucoup les chaleurs qu'il fait en Corse où il faut voyager à cheval, exposé à toutes les ardeurs d'un soleil brûlant, et puis, il faut l'avouer, à mon âge on devient paresseux pour voyager. Vous ne devez pourtant pas douter du bonheur que j'éprouverais de me trouver au milieu de vous. Je suis donc combattu par le cœur d'une part, et de l'autre par la raison, ou si vous voulez par le sentiment de ma faiblesse pour ne pas dire encore de ma vieillesse.

Vous avez fait ce qu'il fallait faire au sujet de la guérison du brave homme dont vous me parlez. Tous les faits extraordinaires seront utiles dans un temps, mais si ce bon homme avait publié plus tôt sa guérison, il aurait excité la foi de ses compatriotes et d'autres faits intéressants auraient eu lieu<sup>2</sup>.

Je ne conçois pas comment on a négligé de vous envoyer mon mandement de carême. Ils ont si bien fait au secrétariat qu'ils n'en ont plus, mais j'en ai fait tirer un certain nombre d'exemplaires d'un autre format, je vous l'enverrai d'autant plus volontiers qu'il traite de missions ex professa.

Si le médecin juge que les eaux d'Orezza<sup>3</sup> doivent vous être utiles, il ne faut pas hésiter d'aller les prendre, je vous conseille et vous exhorte de le faire, mais je ne trouve pas à propos que vous vous fassiez accompagner par un de nos Pères. Nos com[mu]n[au]tés ne sont pas assez nombreuses pour qu'on se permette de les dépeupler.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch, de la Post., L. M.-Semeria.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Guérison probablement attribuée à l'intercession du p. Albini.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Fondateur écrit claiïement d'Orezza; on ne trouve pas ce nom de lieu dans le Dictionnaire général des villes, bourgs, villages... de la France. Paris-Limoges, 1851.

Le p. Tempier se plaint que vous ne lui rendez pas compte du nombre de messes que vous célébrez à sa décharge. Mettez-vous au plus tôt en règle sur cet article important. Je crois que vous oubliez aussi de rendre le compte semestriel de votre procure, cela ne doit pas être négligé. Êtes-vous exact à tenir vos assemblées soit pour les conférences soit pour le conseil avec vos assesseurs? Il faudrait régulariser cela et m'en donner communication tous les mois.

Quant au f. Roux, on ne peut pas consentir qu'il se laissât déshériter. Je ne connais pas les lois de son pays, mais il me semble qu'un père ne doit pas avoir ce pouvoir. Du reste ce ne peut être grand chose, et comme ce frère s'avise quelquefois d'être mécontent, je ne trouverai jamais à propos qu'il allât lui-même traiter ses affaires. Je me méfie un peu de cette correspondance.

Adieu, mon cher fils, je vous prie de dire mille choses amicales de ma part à tous nos bons Pères de Vico que j'embrasse et je bénis de tout mon cœur ainsi que vous.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. En saluant de ma part le p. Caries dites-lui que je lui accorde, comme à chacun de vous, la faculté de bénir 4 000 croix et chapelets en mission et 1 000 au couvent, le tout pour trois ans.

### 840. À Monsieur Courtès, supérieur] des Miss[ionnai]res, à Aix.1

840. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Venir plus souvent à Marseille pour parler d'affaires.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 12 mai 1844.

Ma pauvre sœur, mon cher Courtès, retourne à Aix pour essayer des douches, son état ne s'étant nullement amélioré. Je profite de cette occasion pour te souhaiter le bonjour. J'ai appris avec plaisir que tu dois venir prêcher à Marseille, j'aurai du moins alors la consolation de te voir. Soit dit en passant, cette circonstance me fait faire la réflexion que tu pourrais de temps en temps faire une courte apparition pendant laquelle nous nous entretiendrions de quelques affaires. Il en est une en ce moment sur le tapis de bien essentielle, mais je n'ai certes pas le loisir d'en parler par écrit.

Tu en sais vraisemblablement plus que moi sur l'affaire de B[icheron]<sup>2</sup>. Je suis habitué à ce que l'on me fasse secret de tout. Je présume que les torts ne sont pas du côté de l'Évêq[ue] de Viviers. J'ai l'expérience de ce que sait faire B[icheron] et comment il entend la reconnaissance. Du reste il n'est pas le seul à donner à ce mot une autre acception que le dictionnaire, ce n'est pas du moins l'équivalent de la gratitude qui est un sentiment désormais inconnu surtout parmi ceux qui s'estiment plus que les autres.

Tu n'ignores peut-être pas que le malheureux Roux passe d'un accès de folie à l'autre depuis plus d'un mois.

Adieu, j'irai peut-être te voir avant que tu viennes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> M. l'abbé Bicheron (1796-1868) était chanoine honoraire de Marseille et fut pendant quelques mois vicaire général de Viviers. Mgr de Mazenod parle longuement- de son comportement et de son ingratitude dans son Journal, le 22 avril.

# 841. À Monsieur Vincens, prêtre miss[ionnai]re, à N.-D. de l'Osier, près Vinay, Isère.<sup>1</sup>

841. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Envoi de plusieurs novices à l'Osier. Admission aux vœux de trois frères Irlandais.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 21 mai 1844.

Vous seriez le seul, mon cher père Vincens, à qui je n'écrirais pas. Cela ne sera pas quoique vous le méritassiez bien un peu car, si je ne me trompe, il y a bien longtemps que vous ne m'avez donné signe de vie. Le p. Aubert vous dira que le conseil a admis à l'unanimité trois novices irlandais pour leur profession<sup>2</sup>. Le f. Piot désirait beaucoup retourner à l'Osier, je ne me pressais pas parce que nous n'avons pas encore ressenti de chaleur ici. Le f. Pâlie ne se porte pas très bien, il lui sera utile de changer d'air. Vous pourrez présenter l'un et l'autre à l'ordination de Grenoble. Le f. Bouvier attendait avec impatience la fin de sa philosophie pour aller se placer sous votre direction et terminer comme il faut son noviciat. Vous jugerez s'il s'y met tout de bon. Je ne l'ai pas présenté au conseil parce que j'ai compris qu'il y aurait eu quelque difficulté à le faire passer. Reste à vous parler de deux autres novices: Coste et Coutelen<sup>3</sup>; ils ne vivaient plus en se sentant hors du noviciat, il a fallu les satisfaire et vous les envoyer.

J'ai bien recommandé au p. Pâlie de quitter les allures de l'enfance et de prendre la gravité convenable à un jeune religieux si près du diaconat. Dans le fait je tiens beaucoup à ce que l'on adopte des manières graves dans le noviciat; il faut bien que l'on se dise que des religieux ne sont pas des collégiens.

On a servi depuis un quart d'heure et l'on se fâche autour de moi de mon peu d'empressement pour me rendre au salon à manger.

Pour les satisfaire je quitte mon bureau en vous saluant affectueusement.

+ J. C. Eugène, évêque de Marseille.

# 842. À Monsieur Moreau, vicaire général et supérieur du grand séminaire, à Ajaccio. Corse.<sup>4</sup>

842. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Visite à Marseille de Mgr Casanelli d'Istria. Le p. Moreau peut faire un voyage à Rome. Novices. Départ de trois missionnaires pour le Canada.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 13 juin 1844.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les frères R. Cooke, Jean-Pierre Grey et Edouard J. Bradshaw, cf.: Journal Mazenod, 20 mai.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> J. M. F. Coste et J. M. Coutelen. Us étaient séminaristes à Marseille. Leurs noms ne figurent pas dans le Registre des entrées au noviciat.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post, L. M.-Moreau.

Pour profiter du passage de Mgr d'Ajaccio, mon cher p. Moreau, je repondrai succinctement à votre dernière lettre.

Pour ce qui vous concerne je consens volontiers que vous fassiez le pèlerinage de Rome, mais je vous recommande de n'y pas prendre les fièvres, la saison où vous pouvez y aller est très dangereuse. Ne vous mettez jamais au courant d'air quand vous suerez, ne prenez pas le serein, etc. Je conçois que vous préfériez ce voyage à celui de Viviers.

J'approuve vos principes par rapport à l'application que vous en faites au père Pont.

Suivez votre marche pour le greffier, il profitera de son séjour à Vicb pour bien commencer son noviciat.

Si vous ne craignez pas que la vue des parents ébranle les vocations de Pulicani et de Pompei ce ne sera pas un mal qu'ils fassent une apparition chez eux, mais Pompei devrait sans hésiter venir commencer son noviciat après cette visite. Quant à Pulicani j'avoue que pour ne pas interrompre le cours de sa théologie il lui serait plus avantageux de terminer à Ajaccio, à cause de la difficulté de se rencontrer avec les traités qu'il n'aurait pas vus. L'inconvénient est seulement dans l'insuffisance d'un noviciat nécessairement imparfait dans un séminaire. Vous serez obligé de le soigner particulièrement pour qu'il s'aperçoive qu'il n'est pas un simple séminariste, et qu'il ne soit pas neuf à l'esprit et aux usages de la vie religieuse lorsqu'il ira achever son temps dans la maison du noviciat.

M. l'Évêque d'Ajaccio part ce matin à 9 heures, je vais lui envoyer ma lettre que je n'ai pas pu achever hier ayant eu à lui faire les honneurs de la ville.

Je ne vous dirai donc plus qu'une chose, c'est que l'Évêque de Viviers a été obligé de se défaire de Bicheron et qu'il a eu grandement raison.

Je souhaite le bonjour à nos chers pères Lagier, Nicolas et Pont et je vous embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. J'ai envoyé en Canada avec le titre et les facultés de Visiteur extraordinaire le p. Guigue[s]. Le p. Pierre Aubert et le f. Garin, diacre, l'ont accompagné. J'ai été admirablement content de tous les trois dans cette circonstance.

Dites au p. Nicolas que j'ai ordonné diacre le f. Chauvet pour le faire prêtre le lendemain de s[ain]t Pierre. Qu'il prie pour lui et pour moi ainsi que vous tous.

# 843. À Monsieur Vincens, prêtre, supérieur à Notre-Dame de l'Osier, près Vinay. Isère.<sup>1</sup>

843. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Frères admis aux vœux et à l'ordination. Personnel de la maison. Renvoi de Pawlowski. Le p. Vincens viendra à Marseille pour prêcher la retraite d'ordination.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 16 juin 1844.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

Puisque vous voulez, mon cher père Vincens, que je vous réponde tout de suite, je mets la main à la plume aujourd'hui même, une heure après la réception de votre lettre. Dans l'intervalle j'ai assemblé le conseil et d'après les notes que vous et le p. Santoni m'avez données, les frères Berthuel, Gaudet et Chavar<sup>1</sup> ont été admis à faire leur profession. Mais vous réglerez précisément l'époque, c'est laissé à votre discrétion.

Il a été décidé aussi que le f. Père pourrait être admis à faire sa profession d'abord pour les vœux annuels et quelques mois après pour les vœux perpétuels si vous le jugez à propos; ce ne sera pas avant la Toussaint pour les vœux perpétuels.

Il est inutile que vous vous fassiez accompagner par Pawlowski si vous pensez qu'il ne fait pas pour nous. Aidez-vous du conseil du p. Aubert et du p. Santoni et, si vous persistez dans la même pensée, congédiez-le de là sans autre forme de procès. Nul doute que vous ne deviez venir prêcher la retraite ecclésiastique, je veux dire la retraite que vous avez promise pour préparer à l'ordination. Soyez donc rendu ici samedi pour commencer vos exercices dimanche.

Vous attendez avec impatience que je constitue votre maison. Je cherche inutilement la feuille de papier où depuis près de quinze jours j'avais inscrit les noms de nos Pères que j'ai choisis. Je tâcherai de m'en rappeler. Le p. Vincens, supérieur, le p. Dassy, p[remie]r assesseur, le p. Burfin, d[euxiè]me assesseur. Le p. Vincens, maître des novices. Le p. Santoni, directeur spirituel, spécialement chargé de présider les exercices spirituels en l'absence du p. Supérieur. Le même p. Santoni, sous-maître des novices, directeur des frères convers. Le p. Dassy, admoniteur du p. supérieur. Le p. Santoni, économe. Voilà votre maison constituée. Il faudra charger le p. Mouchel de la maison de Parménie sans vous mettre en peine de la changer. Il y restera volontiers et ce sera plus avantageux pour lui. Vous le chargerez aussi de l'économat de cette maison. Vous pouvez présenter à l'ordination le f. Pâlie et le f. Piot. Je n'ai pas présent qu'il y en ait d'autres.

Adieu, je vais vite envoyer ma lettre à la poste après vous avoir tous salués et bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

#### 844. A Monsieur Dassy, prêtre miss[ionnai]re O.M.I., à N.-D. de l'Osier.<sup>2</sup>

844. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Remerciement pour l'envoi de son ouvrage sur l'abbaye de St-Antoine.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 1<sup>er</sup> juillet 1844.

Comment ai-je tardé si longtemps, mon très cher p. Dassy, de vous remercier de votre envoi<sup>3</sup>? Vous vous l'expliquerez facilement en sachant comment les choses se passent ici. Vous ne serez pas surpris non plus d'apprendre que je n'ai pas pu lire une page de cet ouvrage qui m'intéresserait toujours beaucoup, n'eût-il que le mérite de vous avoir pour auteur.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ms.: Chavart.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le p. Dassy commençait sa lettre du 31 mai par ces mots: «Monseigneur et très Rév. Père, le premier exemplaire de mon ouvrage qui vient d'être broché, je me hâte de le mettre sous bande, et de vous l'offrir, comme un faible et nouvel hommage de ma profonde gratitude...»

Au moins je vous embrasserai par le départ de notre père Vincens qui part plus tôt que je ne l'aurais cru et qui me prend ainsi au dépourvu. Il va monter en voiture dans moins d'une heure et nous avons à tenir un conseil pour l'admission d'un sujet à la profession.

Je me contente donc, mon cher fils, de vous avoir donné signe de vie en vous pressant amoureusement contre mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

845. À Monsieur Tempier, prévôt, vie. général, au grand séminaire à Marseille.<sup>1</sup> 845. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Testament. Affaire Cailhol. Maladie de Mgr de Forbin-Janson. Visite dé l'Archevêque de Chalcédoine. Travaux divers.

L.J.C. et M.I.

Marseille<sup>2</sup>, le 9 juillet 1844.

Soyez enfin tranquille, mon bon Tempier, je viens de faire un brimborion de testament qui suffirait au besoin pour annuler celui que je fis en partant pour l'Afrique, et qui remet les choses en ordre en vous instituant mon héritier. À cette occasion j'ai lu le papier que vous m'avez remis hier. Je ne suis pas encore satisfait. J'aurais voulu que vous spécifiassiez ce qui porte intérêt et ce qui est encore en réserve. De plus, comme ces intérêts sont à divers taux, je voudrais savoir le revenu total que j'en retire, et si vous avez tout fait coïncider à la même échéance. Veuillez bien compléter votre note en m'édifiant sur ces deux articles.

Je suis fort préoccupé de l'affaire de C[ailhol]<sup>3</sup>. Avant de prendre un parti je voudrais m'entretenir encore avec vous quelques heures. En attendant il ne faut pas songer d'entreprendre votre voyage, il doit être différé, cela ne peut pas être autrement<sup>4</sup>.

Le machiniste a dû vous présenter son compte. Il faut que Bérengier<sup>5</sup> l'approuve car il me semble bien élevé. Bérengier a dû, je pense, faire le prix d'avance, connaissant ce que coûtent ces objets.

J'ai fait remettre 2000 f. à Cailhol, acompte de ce que je dois à la caisse. Veillez à ce que ce remboursement soit marqué.

Si je vous avais revu avant de partir je vous aurais fait observer que le petit Baret<sup>6</sup> est un assez mauvais drôle d'après ce que m'en a dit le p. Martin. Nous faisons une sottise de nous charger de lui et une imprudence de le donner pour compagnon à cet autre enfant qui est sage, dit-on.

J'avais offert à l'Évêq[ue] de Nancy de lui traduire sa lettre au cardinal Fransoni, croyant que ce serait un petit travail de quatre pages. Il m'a envoyé un énorme

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> D'après le contexte le Fondateur se trouve à la maison de campagne à St-Louis.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mgr de Mazenod était mécontent du chanoine Marc Cailhol (1807-1860), vicaire général, devenu ingrat et insupportable, cf.: Journal du 8 juillet et lettre M.-Cailhol du 3 juillet, envoyée après le 8.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le p. Tempier devait aller à Viviers pour parler du sanctuaire de N.-D. de Bon Secours que Mgr Guibert voulait confier aux Oblats, cf.: Journal Mazenod, du 7 août 1844.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> M. Bérengier, architecte du diocèse.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Nom gratté: il s'agit probablement de Victor Baret.

mémoire de 20 pages que je lui ai tout bonnement renvoyé. J'ai pourtant prié le p. Rolleri de s'en charger si l'Évêque tient toujours à ce qu'il soit traduit. Ce bon Prélat va toujours plus mal. Il a rempli hier trois crachoirs de sang à ce que m'a dit son valet de chambre que j'ai trouvé ici avec le mémoire<sup>1</sup>.

Si l'Archevêq[ue] de Chalcédoine<sup>2</sup> paraissait à l'évêché donnez l'ordre qu'on le dirige vers la campagne de Mgr de Nancy qui tient beaucoup à s'entretenir avec lui. Il faut qu'on le lui dise en insistant pour qu'il se rende au désir de l'Evêq[ue]. Mais comme je ne suis pas en ville et qu'il n'y a point de marmite chez moi, il faut le laisser filer. Adieu.

Je ne dois pas oublier de vous dire que votre plein jalon<sup>3</sup> pour monter au bois ne coûtera pas moins de 5 à 600 f. Gras est au désespoir de l'avoir entrepris, nous en sommes encore aux mines et aux pétards, il y a plus d'un mois que cela dure à dix ouvriers et à deux charettes par jour, poudre et tout ce qui s'en suit.

#### 846. [Au p. Bellon, à N.-D. de Lumières].<sup>4</sup>

846. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Refus de permettre de nouveaux aménagements à Lumières. Le f. Tamburini est en repos à St-Louis. A. Rey ira voir sa famille avant d'entrer au noviciat.

[St-Louis,] le 10 juillet 1844.

Je vois que la maladie de la truelle est un mal aussi contagieux parmi nous que l'horrible habitude du tabac. À peine êtes-vous arrivé que vous me proposez d'ajouter encore aux énormes dépenses que nous avons faites à Lumières. Je suis fâché de vous contrarier à l'agrandissement de la tribune;

j'en ai écrit au p. Ricard, parce que sans le calomnier je pense qu'il a pu vous mettre en avant pour cette proposition, n'osant pas m'en parler lui-même après tout ce qu'il m'a soutiré. Ne faudra-t-il pas bientôt construire au-dessus de la sacristie une salle pour recevoir toutes les coquilles que le p. Chauvet a ramassées à son passage ici. Je crois qu'il n'en porte pas moins de huit mille. C'est bien du pure luxe, mais il faut contenter tous les goûts,

J'ai avec moi, à la campagne, notre bon frère Tamburini qui se trouve bien de ce séjour. Nous faisons nos exercices ensemble; il est libre ensuite de faire ce qu'il veut pendant que je suis dans mon cabinet. Il va de mieux en mieux, mais il est probable que je lui laisserai faire une petite apparition en Corse, ne fût-ce que pour prouver qu'il n'est pas mort comme on en avait fait courir le bruit.

Voilà toutes les nouvelles que je puis vous donner. Je voudrais savoir quand doivent finir les classes du juniorat et quand ceux qui doivent passer au noviciat quitteront Lumières. Vous savez que j'ai promis aux parents de Rey de leur envoyer leur fils. Le p. Bernard l'accompagnerait; il faut donc que je sache précisément le projet d'itinéraire parce que je suppose que Rey serait bien aise de commencer son

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mgr de Forbin-Janson se trouvait dans sa famille au château de la Guilhermy aux Aygalades près de Marseille. Son Mémoire au card. Fransoni, préfet de la S. C. de la Propagande, concernait l'oeuvre de la Sainte Enfance que l'Évêque de Nancy ne considérait pas nuisible à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, cf.: Journal Mazenod, 8 juillet. Mgr de Forbin-Janson mourut le 11 juillet.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr R. Bonamie, archevêque de Chalcédoine.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> D'après le contexte il s'agit de l'aménagement d'une route.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> YENVEUX III, 17, 27; IV, 45; VI, 53; VIII, 121. Le p. Bellon, professeur au séminaire de Marseille et modérateur des scolastiques, avait accompagné ceux-ci pour leurs vacances à Lumières.

noviciat avec les autres, et que je crois la chose en effet très convenable. Il me semble que quand cet enfant aura passé huit ou dix jours auprès de son père ce sera assez.

P.S. Vous avez oublié de commencer votre lettre par L.J.C. [et] M.I.

#### 847. [Au p. Ricard, à N.-D. de Lumières].<sup>1</sup>

847. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Responsabilités propres au supérieur de N.-D. de Lumières et au directeur des scolastiques. Séparation entre les junioristes et les scolastiques en vacances.

[St-Louis], le 10 juillet 1844.

Il y a apparence, mon cher p. Ricard, que votre tour n'a pu venir dans les dix heures que je suis resté à écrire à mon bureau, je n'ai pourtant pas perdu de vue ce que vous me demandiez, puisque j'ai répondu indirectement à plusieurs choses; j'attendais pour le reste que l'on fût en place pour me transmettre les observations que l'on pourrait faire.

- 1 Le supérieur local a toujours l'inspection sur toute sa maison, i! est le supérieur de tous, mais là où se trouve un directeur des oblats celui-ci est chargé de leur direction spéciale et de leur instruction particulière, ce qui n'empêche pas que le supérieur local ne doive intervenir pour tout ce qui tient à l'ordre général de la maison comme seraient permission de sortir, dispenses d'exercices communs, etc.
- 2 Quoique le supérieur local puisse confesser tous les sujets de la maison, il convient pourtant qu'il laisse le soin au directeur par rapport à ses oblats. À moins d'un cas pressant qui exigeât son intervention directe, c'est toujours avec le directeur qu'il doit s'entendre pour tout ce qui a trait à ces jeunes religieux.
- 3 A la conférence spirituelle de tous les quinze jours, qui doit avoir lieu pour toute la communauté, il conviendrait que le directeur des oblats ne fût pas proclamé en leur présence. Si les Pères ont quelques observations à lui faire, il convient qu'ils les lui fassent parvenir par le supérieur local, c'est pour éviter de le déconsidérer aux yeux de ceux qu'il doit diriger.
- 4 Je tiens essentiellement à la séparation des oblats et même des prêtres avec les enfants du juniorat. Il faut donc leur défendre très expressément d'avoir le moindre rapport entre eux. Ils ne doivent se voir que de loin. Ainsi disposez votre local de façon à ce qu'ils prennent séparément leurs récréations, qu'ils n'aillent pas à la promenade ensemble, et qu'ils ne suivent pas les mêmes exercices.
- 5 Je ne consens pas qu'on agrandisse la tribune. Il y aura assez de place pour les Pères et les oblats. Quant aux juniores ils doivent faire leur oraison à part, 1) parce que leur oraison doit être plus courte, 2) parce qu'il est essentiel qu'on leur donne des sujets d'oraison ou qu'on leur lise alternativement quelques points de méditation. Il faut leur livrer le chœur qui est derrière l'autel pour leurs exercices, et si vous craignez que la vue des allants et des venants les distraie il faut tirer un rideau des deux côtés qui leur interdise la vue de l'église. Ce n'est pas un mal qu'ils aient du chemin à faire pour se rendre à ce chœur, à leur âge ils ont besoin de faire de l'exercice.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Copie faite par le Fondateur dans son Journal, le 10 juillet. Orig.: Rome, arch. de la Post., J. M.

6 - Pour la direction du juniorat je m'en rapporte à ce que je vous ai dit dans d'autres lettres. Je pense que le père Magnan leur donne le cours d'instruction dont je l'avais chargé.

Je n'ai dit à personne que je dusse ou non vous laisser supérieur à Lumières. Je n'ai pas dit davantage qu'on dût appeler à cette charge ni le p. Aubert ni le p. Magnan. Chacun fera quand il en sera temps ce que l'obéissance lui prescrira et le Supérieur Général n'agira jamais s'il plaît à Dieu que pour le plus grand bien de la Congrégation et de chacun de ses membres qui lui sont également chers devant le Seigneur; mais rien ne me déplaît comme ces bavardages qui ne devraient être que l'apanage des femmelettes.

Je crois avoir répondu à toutes les questions qu'on a pu me faire. Donnez connaissance de ma lettre au p. Bellon à qui vous pourrez permettre de s'entretenir avec les Juniores; je n'y vois point d'inconvénient à raison de son caractère et de sa bonne tenue, sa place d'ailleurs de directeur des oblats expliquera suffisamment l'exception que je juge à propos de faire.

Vous direz au p. Magnan qu'il aurait dû me rendre compte de sa mission à Annot. Je vous salue et vous bénis tous affectueusement.

### 848. [Au p. Caries, à Vico].<sup>1</sup>

848. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Caries sera dispensé de ses vœux. Regret de t'avoir ordonné prêtre.

[Marseille, le] 22 juillet 1844.

Je vais m'occuper de votre expulsion de la Société. Il faut pour cela que j'assemble le conseil qui doit statuer sur cette affaire<sup>2</sup>. Je ne pense pas qu'il hésite. Ce n'est qu'après la décision que je puis vous donner la dispense que vous ne présenterez vraisemblablement pas au tribunal de Dieu comme un titre pour obtenir sa miséricorde. Si j'en juge par la signature de votre lettre je dois penser que vous vous croyez délié de vos engagements par le fait de votre demande. Votre conduite à Vico confirmerait cette opinion. Je m'empresse de vous détromper pour que vous n'ajoutiez pas à vos autres fautes ce genre d'apostasie. Vous êtes tenu à l'observance exacte des Règles jusqu'au moment où je vous notifierai la décision du conseil et ma propre sentence. Vous ne tarderez pas à les recevoir. Je dois vous prévenir que ces sortes de défections, produisant toujours un grand scandale, il faut que j'en préserve mon diocèse, c'est pourquoi je vous conseille de vous diriger sur votre pays natal dès que vous serez autorisé à quitter Vico et la Corse. Il me serait impossible de vous accorder le pouvoir de dire la messe à Marseille ni dans aucun lieu de mon diocèse.

Je finis cette lettre le cœur navré de douleur, je mesure d'avance les conséquences désastreuses pour votre pauvre âme de la démarche que vous venez de faire. Je savais que vous étiez très imparfait, mais je ne supposais pas que vous étiez infidèle au point que vous vous êtes montré. Le venin était caché dans la plaie. Avec plus de franchise le mal n'eut peut-être pas été sans remède, mais quand on laisse

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VIII, 263-264. Le p. Yenveux écrit qu'il extrait ce texte du Journal du Fondateur, 22 juillet 1844. Nous conservons le cahier ms du Journal (18 avril - 2 septembre 1844) et ce texte ne s'y trouve plus. On en a fait disparaître quelques pages.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'est le 25 juillet qu'on décida en conseil de dispenser le p. Caries de ses vœux, cf. L. M.-Semeria, 25 juillet et Journal Mazenod, le 26 juillet.

pénétrer Satan dans l'esprit, il vous a bientôt entraîné loin. C'est là votre déplorable histoire.

Je vais ramasser vos lettres si peu sincères, auxquelles pourtant je croyais, pour les brûler le jour où vous serez retranché de la famille qui vous avait adopté. Il me restera le regret de vous avoir connu et celui bien plus grand encore de vous avoir imposé les mains.

Je vous salue.

849. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

849. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Il faut mieux pratiquer la Règle à N.-D. de l'Osier et former davantage les novices à la bonne tenue, à la politesse, au sérieux et aux exercices traditionnels au noviciat.

[Marseille, le] 23 juillet 1844.

Je croyais avoir fini, mais puisque j'ai tant fait que de vous consacrer certaines heures, il faut que je vous dise pour votre gouverne que le p. Guigues, dans la lettre qu'il m'a écrite du Havre, se croit obligé de me faire certaines observations. Il serait dit-il bien avantageux d'inculquer à nos oblats qu'il ne faut jamais négliger par sa faute ses exercices de piété, chapelet, examen, oraison, bagatelle! d'où je conclus que son ou ses compagnons² ne faisaient rien de tout cela. Si on ne les apprécie pas beaucoup avant que d'être prêtre, il est à craindre qu'on les néglige encore davantage après. J'ajouterai que la communauté manque toujours de ce caractère distinctif qui fait la différence des communautés religieuses d'avec celles qui sont simplement communautés ecclésiastiques. Jamais les Pères ne font la coulpe au supérieur le soir après la prière. La conférence de la coulpe pour les Pères n'a pas lieu non plus ou très rarement. Le supérieur passé n'avait, je crois, jamais fait l'instruction prescrite tous les quinze jours en faveur de toute la communauté. L'obédience prescrite par le chapitre de 1837³ pour tous les jours ne se fait que le samedi.

Les novices lorsqu'ils apprennent ce qui devrait être fait, et les oblats, ne s'édifient pas de cette facilité à prendre ou laisser ce qui est ordonné de faire. Et à propos des novices on néglige beaucoup trop leur tenue extérieure et de les mettre à même de se tirer avec honneur des cérémonies. Ils contractent une gaucherie dont il est bien difficile de les corriger. J'ai pu en juger souvent au chœur de la cathédrale, à l'autel et ailleurs. Ils sont négligents excessivement pour tout ce qui concerne leur personne. J'ai reconnu qu'on néglige de leur faire apprendre par cœur nos Règles et les prières particulières de la Société. Il paraît qu'on n'exige pas qu'ils rendent compte de leur méditation, ce qui est une chose à laquelle j'ai toujours beaucoup tenu comme très essentielle sur[tout] pour les commençants. On a perdu aussi l'habitude de faire par

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX IV, 6, VIII, 45, 74-75; REY II, 191. Le Fondateur avait copié, dans la première partie de cette lettre au p. Vincens, des extraits d'une lettre du p. Telmon sur l'apostolat des Oblats au Canada. REY (II, 191) reproduit quelques-uns de ces textes et conclut: «Ces paroles jetaient l'étincelle sur une traînée de poudre. Tous les regards, toutes les aspirations se tournaient vers le nouveau monde.»

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le p. Pierre Aubert et le frère Garin accompagnaient le p. Guigues.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le canon 13 du chapitre de 1837 était ainsi formulé: Tous les jours les membres de chaque communauté se présenteront devant leur supérieur local pour recevoir l'obéissance [pour les diverses occupations de la journée].

écrit la revue de la semaine et quelques autres pratiques utiles qui s'observaient autrefois au noviciat.

Je crois, mon cher Père, qu'il faudrait profiter du secours que vous donne le père Santoni pour rétablir toutes ces pratiques du noviciat et prendre pour vous ce qui se rapporte au bien général de la communauté. Sans entrer dans de plus grands détails sur ce que j'ai pu recueillir, en passant, de nos jeunes gens, je vous suggérerai de mettre le p. Santoni en rapport avec le p. Aubert qui se trouve transitoirement à l'Osier pour le consulter sur tout ce que je lui avais prescrit lorsque je lui confiai la direction du noviciat.

Je tiens essentiellement pour qu'ils se pénètrent d'un véritable esprit de piété pendant leur court noviciat. C'est un mauvais système que de vouloir les tenir contents en prolongeant leur enfance, je veux dire la dissipation du jeune âge, les jeux bruyants des collèges, etc. Rien n'est opposé au recueillement indispensable à des novices comme ces enfantillages. Il faut qu'on en perde l'habitude au noviciat. La gravité est pratiquée dans tous les noviciats que j'ai connus, je désire qu'elle s'introduise enfin chez nous, ainsi que la politesse dont on manque aussi beaucoup.

# 850. À Monsieur Semerîa, supérieur des miss[ionnai]res, au couvent de Vico, à Vico, Corse.<sup>1</sup>

850. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Défection du p. Caries qui donnera «bien des chagrins à l'Église.» Le Conseil décide de le congédier. Missions.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 25 juillet 1844.

Il faut s'attendre à tout dans ce monde, mon très cher père Semeria. Rien de plus scandaleux que la défection de ce malheureux Caries, mais rien de moins surprenant d'après la misérable conduite qu'il a toujours tenue. Je vais immédiatement prononcer sur son sort, mais je vous écris auparavant pour vous tirer de peine. J'inclus dans cette lettre celle que j'écris à ce malheureux, lisez-la avant de la lui remettre. J'approuve la conduite que vous avez suivie à son égard. Indépendamment de ses mauvaises dispositions, sa désobéissance méritait ce châtiment. Tâchez de couvrir le scandale le plus que vous pourrez, traitez-le avec charité, mais ne vous laissez pas braver. Vous n'avez aucun reproche à vous faire, le mal datait de plus loin. C'est un grand malheur que les maîtres des novices soient assez peu avisés pour se laisser tromper. Votre conversation avec Caries m'a fait horreur; il s'est montré à découvert et il s'annonce pour donner bien des chagrins à l'Église, après qu'il aura consommé sa défection chez nous. En attendant, puisque vous me consultez, je vous dirai que je ne puis conseiller à aucun de nos Pères de le confesser. D pourra s'adresser à qui il voudra hors de la Congrégation mais les nôtres connaissent trop bien le fond de toute cette déplorable histoire pour s'y laisser prendre.

Vous verrez par ma lettre ci-incluse que je suis loin de vouloir appeler ici ce pauvre sujet. Il peut aller dans son pays si bon lui semble. Il y trouvera son oncle avec lequel il s'entendra.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

Je consentirais volontiers à ce que vous fissiez les deux missions dont vous me parlez, mais pouvez-vous vous absenter sans inconvénients, vous savez que vous ne pouvez pas compter sur le p. Rolleri qui est beaucoup trop occupé ici. Mgr d'Ajaccio ne se formalisera-t-il pas de votre absence;

calculez tout pour le mieux.

Pour ne point faire perdre de temps au postulant, vous pouvez le recevoir novice, mais alors il faut le soigner comme tel. Cela devient un devoir pour vous et vous devez vous appliquer à le mettre dans un bon moule.

Présentez mes respects à Mgr l'Évêque d'Ajaccio. C'est inutilement que j'ai cherché quelqu'un pour sa retraite pastorale, mais pourquoi M. Sarrebayrouse ne la donnerait-il pas? Il est bien capable de ce tour de force, et personne ne joindrait mieux que lui l'autorité de l'exemple à la persuasion de la parole.

Je vous laisse mon cher fils en vous bénissant ainsi que nos bons pères Gibelli, Deveronico et Luigi.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. Je ne vois pas à quoi vous servirait le fusil dont vous me parlez dans une de vos lettres. Il n'y a pas apparence que vous fussiez plus habile que les brigands pour vous en servir. Tant vaut se laisser dévaliser en paix que de s'exposer à une défense insuffisante.

Dix heures du soir.

J'ai pu encore assembler le conseil en rentrant d'un exercice religieux que j'avais dû présider. Il a été décidé à l'unanimité que les articles 6, 7, 8 et 10 du chapitre 3, 3<sup>e</sup> partie des Règles, étant applicables au p. Caries, ce Père devait être congédié dans les formes prescrites dans le même chapitre.

En conséquence de cette décision, je relève le susdit père Caries des vœux et du serment qu'il avait émis et renouvelés maintes fois dans la Congrégation.

Vous êtes chargé de faire connaître cette décision au susdit Caries et de la lui notifier verbalement.

Ayez soin de retenir sa croix et les Règles qu'il ne doit point garder.

#### 851. [Au p. Tempier, à Marseille].<sup>1</sup>

851. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Notice sur le f. Morandini. Recommandation pour la formation des novices. Esprit de la Congrégation, etc.

[Marseille, le] 14 août 1844,

A l'Osier vous aurez à recommander que l'on inspire plus de gravité aux novices. Ils sont tous jeunes, portés par conséquent à la dissipation et aux enfantillages. Je tiens à ce que ce défaut soit corrigé et je prie qu'on veuille bien faire quelque attention à ce que je recommande. C'est assez dans l'ordre, là comme partout ailleurs dans les maisons de la Congrégation. Une autre chose à laquelle vous aurez à remédier c'est que l'on ne se contente pas de former de bons ecclésiastiques, de bons

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VI, 165; VIII, 70. D'après le contexte de ces extraits, le p. Tempier n'était sans doute pas encore parti de Marseille; il devait visiter N.-D. de Lumières, Viviers en vue de prendre en charge le sanctuaire de N.-D. de Bon-Secours, Orange pour s'occuper des affaires temporelles du p. Nicolas et N.-D. de l'Osier. Cf.: Journal Mazenod, 7 août 1844.

religieux si vous voulez, mais qu'on se donne la peine d'en faire des membres de notre Congrégation, qui en prennent l'esprit et qui s'attachent à elle. Si je suis bien informé, on ne fait rien pour obtenir ce résultat et il faudrait y revenir sans cesse pour former cette espèce de seconde nature qui doit produire de si;

bons résultats.

Le père Aubert, malgré ses occupations, veut faire une notice très circonstanciée sur le frère Morandini pour l'édification des novices. Je demande pour cela des notes que je vous ai remises et dont, indépendamment de l'usage que veut en faire le p. Aubert, il faut que nous conservions l'original dans nos archives.

# 852. À Monsieur Moreau, vicaire général, supérieur du grand séminaire, à Ajaccio. Corse.<sup>1</sup>

852. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Moreau aurait dû écrire de Rome. Entrée de 11 novices. Les pp. L. Caries, J.-A. Reinaud et J. Roux ont été dispensés de leurs vœux.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 29 août 1844.

Êtes-vous excusable, mon cher p. Moreau, de ne m'avoir pas écrit une seule fois de Rome. Si d'autres n'avaient pas été traités mieux que moi j'aurais été dans la plus grande peine, vous sentant dans un climat si dangereux par la saison où nous sommes. Si vous m'aviez donné de vos nouvelles en arrivant, comme je l'espérais, je vous aurais chargé de quelques commissions concernant notre Congrégation. Elle est trop ignorée à Rome. J'avais réclamé à la Propagande sur l'omission dont je m'étais aperçu dans un petit ouvrage que feu l'Evêque de St-Louis y avait fait imprimer<sup>2</sup>. Toutes les Congrégations relig[ieu]ses y étaient examinées excepté la nôtre. Toutes les missions étaient citées excepté les nôtres.

Je crois que ma lettre vous sera portée par le p. Lagier. Je vais écrire au p. Nicolas pour qu'il termine au plus tôt ses affaires et qu'il se rende à son poste.

J'ai reçu avec joie votre Pompei. Il a été admis au noviciat avec dix autres. J'aurais bien voulu que Pulicani fît le douzième. Je crains toujours qu'on le détourne de sa vocation. On fera travailler Pompei au latin pendant son noviciat, on s'est aperçu qu'il ne le savait pas, ce qui ne lui ôte aucune de ses charmantes qualités.

Je vous apprends officiellement ce que vous savez sans doute déjà que Caries a été congédié. Il s'est attiré ce malheur par sa très grande faute. Vous devez savoir aussi que pareil congé a été donné à Reinaud, et que j'ai cru devoir dispenser ce pauvre Roux qui de l'état de presque imbécillité était tombé dans celui de folie. Ce jeune prêtre n'avait jamais rien fait pour la Congrégation, et était réellement incapable de lui rendre jamais le moindre service.

Adieu, mon bon p. Moreau, prenez du temps, faites-le peu à peu, mais donnezmoi bien des détails sur l'intéressant voyage que vous venez de faire.

Je vous embrasse cordialement et je salue le p. Pont.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Moreau.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr Rosati, Lazariste, évêque de St-Louis, U.S.A., avait écrit: Notizia statistica delle missioni cattoliche in tutto il mondo. Cf.: L. M.-Fransoni, 6 novembre 1843, dans Écrits Oblats, t. V, pp. 9-12.

#### 853. [Au p. BeUon, à N.-D. de Lumières].<sup>1</sup>

853. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Conseils pour la formation des scolastiques oblats.

[Marseille, le] 30 août 1844.

Je viens d'écrire, mon cher p. Bellon, une longue lettre au p. Ricard, ce qui me dispense d'entrer dans certains détails avec vous, ce Père pouvant vous communiquer une partie de ce que je lui ai dit. Je me félicite de votre retour à Lumières en bonne santé. Nos oblats devaient vous y attendre avec impatience, je voudrais me flatter qu'ils n'ont pas souffert de votre absence, mais les renseignements que m'a donnés le p. Ricard me font craindre qu'il n'en soit pas ainsi. Il n'accorde qu'à deux, au f. Chevalier et au f. Arnoux, de s'être très bien conduits. Il a été assez content des frères Naughten et Noble; il me donne tous les autres pour bien faibles, en vertu s'entend. J'avoue que ce tableau ne m'a rien moins qu'assuré, je dois même vous dire que je n'ai pu contenir un sentiment d'indignation à la vue d'une si grande opiniâtreté dans un état volontaire d'imperfection si contraire aux devoirs de leur état. Il faut absolument y remédier. Si la douceur ne suffit pas, il faut employer la rigueur. Tant il y a que je ne puis souffrir cette habitude d'imperfection dans de jeunes religieux qui devraient être des modèles de ferveur.

Signifiez-leur de ma part que je n'en admettrai point aux saints ordres qui ne m'aient donné des garanties d'une piété solide et d'une régularité à toute épreuve. Je n'entends point que l'on marchande avec le bon Dieu. Je n'entre dans aucun détail mais je vous rappelle à vous qui êtes leur directeur qu'il ne s'agit pas de se contenter tellement quellement de ce que l'on veut bien vous donner, mais que l'on ait à se mettre tout de bon à acquérir les vertus propres à l'état de perfection qu'ils ont voué.

Répétez-leur de ma part qu'ils ne sont ni écoliers ni simplement fidèles, ni même des séminaristes, mais des religieux tenus par conscience à marcher dans les voies de la perfection et que votre devoir à vous est de tenir la main à ce qu'ils s'acquittent de leurs obligations. Vous pouvez leur lire ma lettre. Je suis bien aise qu'ils sachent ce que je pense et combien je suis mécontent du peu de progrès qu'ils ont fait dans la vertu et des nombreuses imperfections dans lesquelles ils croupissent. J'allais vous dire de leur inculquer le renoncement à eux-mêmes, à leur propre esprit, l'obéissance telle que l'entendent nos Règles et qu'elle est pratiquée dans toute

Congrégation ou Ordre bien réglés, le zèle de leur propre perfection pour mériter de travailler à la sanctification des autres; mais je m'aperçois que tout est à reprendre à commencer des premiers principes de la vie spirituelle. Je vous prie d'exiger aussi que l'on soit poli, honnête, prévenant. Ne passez aucune grossièreté. Que l'on s'accoutume de bonne heure à se supporter mutuellement. Sévissez contre tout murmure, et que la charité règne tellement parmi nous qu'il ne paraisse pas possible que personne y manque jamais dans les moindres choses. En un mot, que l'éducation que l'on reçoit chez nous soit mâle, grave et toute sainte. Il s'agit de former des hommes qui doivent être tout imbus de l'esprit de Jésus-Christ pour combattre la formidable puissance du démon, détruire son empire dans les âmes, édifier le monde pour l'amener à la vérité, servir l'Église dans les ministères les plus relevés et les plus difficiles. Peut-on arriver à ces résultats avec des êtres sans générosité, sans courage,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX IV, 43; VIII, 91, 196, 197, 198.

dépourvus d'amour, se traînant lâchement dans l'ornière? Quand sentira-t-on ces choses si on ne les comprend pas dans l'âge de la ferveur?

Enseignez bien que par la profession religieuse on meurt au monde. Nous n'avons pas besoin de nous coucher sous le drap mortuaire comme on le fait à la Visitation et ailleurs pour savoir cela et le pratiquer; il faut le rappeler à ceux qui l'oublient.

Il faut que chacun sache par cœur les prières en usage dans la Congrégation. Commencez tout de suite à l'exiger des scolastiques et faites-les réciter à mesure qu'on les saura.

Je n'ai pas encore de résolution déterminée au sujet du frère N. J'aurais voulu que ce jeune religieux eût montré plus d'indifférence, et qu'il se fût mis au-dessus de la nature. On n'est pas propre à grand chose quand on ne sait pas imiter le détachement recommandé par Jésus-Christ et pratiqué par les saints. Oh! que nous sommes lâches! On n'arrive que par la réflexion quand il faudrait voler par instinct surnaturel!

Tenez-moi toujours au courant de vos oblats, je ne veux pas les perdre de vue. Vous direz au frère Gondrand¹ que j'attends encore la lettre qu'il devait m'écrire. Soyez ferme à défendre tout ce qui tient aux enfantillages. Je veux que l'on nous forme des hommes graves, comme vous mon cher Père, qui pouvez leur servir d'exemple vivant.

Adieu, mon fils, je vous bénis et tous les vôtres.

#### 854. [Au p. Coûtés, à Aix].<sup>2</sup>

854. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Il faut corriger le père J.-J. Pénis Rey.

[Marseille, le] 18 septembre 1844.

Ce que tu me racontes, mon cher Courtès, du p. Rey dépasse toutes les bornes de l'extravagance et de la folie. Déjà le p. Rouvière m'en avait dit un mot et je profite vers le soir<sup>3</sup> pour te répéter qu'il n'est pas possible de laisser passer des lubies comme celles que s'est permis le p. Rey, et qu'un supérieur, sans se fâcher, est obligé de reprendre pour qu'elles ne se renouvellent pas. Je suis loin d'en conclure qu'il faut envoyer un tel sujet en mission. Je pense au contraire qu'il ne doit pas y aller. On ne met pas la bride sur le cou à un cheval qui s'emporte. Il n'y a donc plus de discipline ni de subordination. Il est des choses que je pourrais te dire de vive voix pour te rappeler tes droits et tes devoirs de supérieur que je ne mettrai pas par écrit parce que la plume n'a pas toutes les ressources de la parole, tant il y a que de pareilles discordes ne peuvent pas être tolérées et dans ce désordre j'y joins d'aller se promener quand il faudrait confesser les pauvres. Quant au p. Rey il faut sans doute le prendre avec douceur parce qu'il est foncièrement bon enfant et sensible aux attentions; mais il faut le diriger, le surveiller de près pour empêcher qu'il ne se laisse aller à la simplicité de son caractère; ne pas permettre qu'il s'écarte, je ne dis pas seulement de la y Règle, mais des convenances, en lui faisant entendre tout doucement raison.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le frère F. Gondrand fit ses vœux le 15 août 1843.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX VII, 167.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La copiste a sans doute mal lu ce passage et quelques autres de cette lettre.

# 855. À Monsieur Moreau, vicaire général, supérieur du g[ran]d séminaire, à Ajaccio, Corse.<sup>1</sup>

855. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Salutations et amitiés. Départ du p. Nicolas pour Ajaccio.

Marseille, le 20 septembre] 1844.

Je rentre, mon cher père Moreau, de mes visites pastorales et je trouve sur mon bureau votre lettre du 16. Je ne puis que vous en accuser réception, et ce sera par le p. Nicolas que vous recevrez mon billet. Il va partir dans une demi-heure, je n'ai donc que le temps de vous embrasser en priant le Seigneur de vous donner les forces dont vous avez besoin pour mettre tout votre monde dans la bonne voie.

Adieu, mille tendresses pour un si bon Père que vous, que j'aime de toute l'affection de mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

856. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>2</sup>

856. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Lettre inconvenante d'un Père d'Aix aux dévotes du Calvaire. Le supérieur doit surveiller et corriger ses sujets.

[Marseille, le] 24 septembre 1844.

Avais-je raison, très cher Courtès, de te faire les reproches que je t'adressais hier? Comment as-tu pu laisser passer une lettre comme celle que vient d'écrire cet insensé? Ne comprenais-tu pas qu'elle sera lue par toute cette maudite engeance de fausses dévotes que nous avons ici<sup>3</sup>, qu'elle sera commentée, qu'on laissera de côté et la discipline et le ciliée pour ne parler que de l'amour, de la tendresse, etc, etc. Il fallait faire venir l'individu chez toi, fermer la porte sur vous et paternellement lui faire sentir ses énormes torts: 1° d'avoir écrit, 2° d'avoir fait passer la lettre furtivement, 3° éplucher mot par mot ce fatras de sottises, lui en faire apercevoir la malice et sentir les conséquences. C'est là ce que le devoir de ta charge t'imposait rigoureusement. Il est inutile de cacher la surveillance que l'on exerce. On doit connaître la Règle et par conséquent l'obligation pour chacun de s'y conformer.

Certes, il faut être inexorable pour des lubies de cette espèce. Nous savons à quoi elles aboutissent. Pour mon compte, je ne veux pas en être responsable, et dusse-je déplaire en reprenant qui que ce soit, je le ferai, et j'insisterai encore. Un conseil

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Moreau.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX VI, 70.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Fondateur juge aussi durement les dévotes du Calvaire que le Père d'Aix qu'il veut corriger. Il venait en effet de recevoir une longue lettre du p. Martin, écrite le 20 septembre, dans laquelle celui-ci se plaignait des «paroles inconsidérées de quelques fausses dévotes» contre lui, supérieur du Calvaire, et contre la façon dont il s'occupait de la chapelle. On ne peut dire avec certitude quel Père d'Aix avait écrit à ces dévotes. Le mot «lubie», employé ici comme dans la lettre du 18 septembre, pourrait cependant laisser croire qu'il s'agit encore du p. Rey. Il avait fait son noviciat au Calvaire en 1839-1840 et connaissait donc les fidèles qui fréquentaient la chapelle. Cette hypothèse semble confirmée par la lettre du p. Martin à Mgr de Mazenod, le 5 mai 1845.

donné à propos peut neutraliser beaucoup de mal qu'on ne serait plus à temps de guérir plus tard.

857. [Au p. Dassy, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

857. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Dassy ne prêchera pas le carême à Marseille en 1845. Les missionnaires doivent écrire leurs sermons.

[Marseille,] le 11 octobre 1844.

Quoique j'eusse désiré que vous fussiez en état de prêcher votre carême cette année, puisque vous n'aurez que dix sermons avant l'hiver<sup>2</sup>, nous renverrons à l'année prochaine pour vous donner le temps de terminer votre tâche. Avouez que vous n'êtes pas fâché d'avoir déjà ce petit capital. C'était vraiment nécessaire, et il est tout aussi indispensable que vous complétiez votre répertoire. C'est une honte pour notre Congrégation qu'on s'y soit livré généralement à la paresse, de façon que presque aucun de ses membres n'ait de sermons écrits. Oui! j'ai dit la paresse, car à qui persuadera-t-on qu'il y eût moins de talent dans notre Société que dans toute autre? Et pourquoi ne voit-on pas ailleurs ce que je déplore chez nous, une telle anomalie: des missionnaires qui ne cessent de prêcher en tous lieux sans s'être donnés la peine de composer un seul sermon en règle? Est-ce moi qui ai tort? ne l'ai-je pas assez dit, assez répété? La faute en est d'abord à tous ceux qui négligent un devoir aussi essentiel de leur vocation. La faute en est aussi aux supérieurs locaux qui ne font pas exécuter mes prescriptions et qui sont sans doute les premiers à y manquer. Félicitezvous donc d'avoir été placé par moi dans la nécessité de travailler, mais ne vous arrêtez pas, je vous en supplie, en si bon chemin, continuez votre ouvrage, et que toujours, comme je l'ai dit à satiété, les nôtres aient un sermon sur le chantier.

Ce que vous m'avez attesté de votre communauté m'a comblé de joie. Quand on est fidèle à sa Règle, que n'obtient-on pas de Dieu pour soi et pour les autres?<sup>3</sup>

Adieu, mon cher fils, mettez-moi au pied du trône de notre bonne Mère et comptez toujours sur ma tendre amitié pour vous.

858. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>4</sup>

858. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Reproches au p. Courtès qui a laissé le p. Rouvière donner tout seul la mission de Septêmes.

[Marseille, le] 17 octobre 1844.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX II, 62; IV, 31.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dassy avait écrit (été 1844) qu'il ne s'occupait plus d'histoire ni d'archéologie et qu'il consacrait tous ses temps libres à composer les sermons de carême que l'Évêque de Marseille lui demandait. Il annonçait cependant qu'il n'en aurait fait que 10 avant la campagne d'hiver des missions paroissiales.

<sup>3</sup> Le p. Dassy finissait sa lettre de l'été 1844 par ces mots: «Je crois que jamais notre communauté n'a été plus régulière. Le R. P. Tempier vous dira à cet égard des choses qui intéressent votre bon cœur...»

<sup>4</sup> YENVEUX I, 100-101. On a omis deux lignes citées par YENVEUX (III, 30) d'une lettre au p. Courtès datée du 4 octobre 1844: « Si tu touches à ton pavé, rappelle-toi qu'on peut se servir quelquefois des mêmes pierres en les retournant.»

Tu es inexcusable, mon cher père Courtès, d'avoir souffert que le p. Rouvière, contrairement à la Règle, se soit permis de donner tout seul la mission de Septêmes. Tu devais savoir qu'en l'écartant de nos usages, dans cette circonstance, tu compromettais et la mission et celui qui avait la témérité de se charger tout seul d'une station si difficile et si fort au-dessus de ses forces. Je m'en prends à toi plus qu'à lui; je te charge néanmoins de lui faire les reproches qu'il mérite à tous égards, puisque Mgr l'Archevêque lui-même peut se plaindre d'avoir été joué. Sois donc une autre fois plus attentif à ce que l'on observe les Règles et plus précis dans les missions que tu donneras aux membres de ta communauté.

#### 859. [Au p. Bennond, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

859. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Conseils à un jeune Père qui se déplaît dans une maison, sous prétexte que le climat lui est défavorable.

[Marseille, le] 19 octobre 1844.

Je prie Dieu qu'il vous tire des songes de l'enfance et vous donne un cœur et une volonté d'homme et surtout d'homme religieux. Vous en serez plus heureux et vous vous rendrez plus utile.

### 860. À Monsieur Semeria, supérieur des Miss[ionnai]res, à Vico. Corse.<sup>2</sup>

860. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Semeria viendra prêcher une mission aux Italiens de Marseille. Bien former le f. Touche qui ne fera ses vœux qu'en février. Succès des missions en Corse.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 25 octobre 1844.

Voilà donc, mon très cher p. Semeria, tous vos projets de missions dans votre pays évanouis. Je plains un évêque qui est obligé à garder tant de ménagements pour faire le bien de ses ouailles. La Providence ouvre un autre champ à votre zèle. J'espère que la mission donnée à Marseille à vos compatriotes vous dédommagera de ce que vous n'avez pu faire ailleurs.

Je ne vous aurais peut-être pas écrit si, en relisant vos lettres<sup>1</sup> qui sont sur mon bureau, je n'avais vu que vous attendez une décision pour la profession du frère

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX (V, 23) écrit: «À un jeune Père». Tout laisse croire qu'il s'agit du p. Bermond. Le Fondateur s'était déjà plaint de lui lorsqu'il avait refusé d'aller à Aix en 1842, cf.: Écrits Oblats, t. I, pp. 24-26. Même si on n'en dit rien dans la Notice nécrologique du p. Bermond (Missions, t. 65, 1931, p. 191), le Fondateur l'envoya à Notre-Dame de l'Osier en 1844-1845. Le p. Dassy écrit le 13 octobre 1844 que le p. B. ne peut pas s'acclimater «à ce pays de Dauphiné». C'est donc vraisemblablement à celui-ci que le Fondateur écrit une semaine plus tard. Plusieurs lettres prouvent que Bermond était alors à l'Osier: F. au p. Vincens, 17 avril et 11 mai 1845, P. Dassy à Mazenod, 2 juin 1845; Registre des conseils généraux, 8 juillet 1845.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post, L. M.-Semeria.

Touche. Je me trouve à la campagne où je suis venu expédier mes arrérages, et le séminaire ainsi que le Calvaire sont en retraite, je ne pourrai donc pas assembler un conseil assez à temps pour que vous receviez la décision qu'on aura prise avant la Toussaint. Il faudra donc renvoyer la profession au mois de février si vous voulez la faire un peu solennellement. Mais d'ici là recommandez à un des Pères qui resteront à Vico de le soigner d'une manière toute particulière. Faut-il bien suppléer au peu de noviciat qu'il a fait? Vous savez que je tiens à faire passer tous les frères par le noviciat de l'Osier qui va à merveille. Le f. Touche est trop loin, mais encore une fois ayez assez de zèle pour y suppléer. Il ne faut pas regretter la peine pour une chose de cette importance. Rien n'est touchant comme votre mission de Guagno. Ce sera une page édifiante pour nos successeurs dans l'histoire de nos missions. Votre mission de Suarella comme toutes les autres a été bénie de Dieu, grâces lui en soient rendues.

Adieu, très cher, je passe à d'autres lettres et je me console de mon laconisme par l'espoir de vous voir bientôt et de vous embrasser.

Je vous salue tous en vous bénissant de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

### 861. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>2</sup>

861. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Que le p. Rey prépare des instructions sous la direction du p. Courtès, bien doué pour ce genre de travail.

[Marseille,] le 5 novembre 1844.

Le p. Rey est dans ta communauté. Je te recommande de tenir à ce qu'il travaille à son bureau; exige absolument qu'il compose, qu'il écrive ses instructions et réservetoi de les examiner et de les corriger. Le bon Dieu ne t'a pas donné du talent
seulement pour ton usage, mais en t'appelant dans la Congrégation, il a voulu que tu
t'en serves au profit de toute la famille, et surtout de ceux que je place encore jeunes
auprès de toi pour qu'ils se forment à ton école. Je t'en conjure, ne perds pas cela de
vue. Tu sais tout aussi bien que moi combien nous sommes pauvres, misérables. Ceux
qui se sont le plus négligés en sentent aujourd'hui les inconvénients, mais ils ne
souffrent pas autant que moi qui me vois sans cesse embarrassé pour présenter
quelqu'un des nôtres, et quand on pense que c'est dans une Société de missionnaires
que l'on a de la peine à trouver un prédicateur passable, il y a de quoi rougir de
confusion. Je ne prétends pas que tu parviennes à faire un grand orateur du p. Rey;
d'autres avaient peut-être plus de ressources et auraient pu mieux profiter de ton
secours, mais il importe toujours de tirer de lui tout le parti que tu pourras.

### 862. [Au p. Courtès, à Aix].3

862. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Travaux des Pères d'Aix.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous conservons deux lettres du p. Semeria, écrites au Fondateur en 1844, les 24 avril et 28 août.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX II. 67.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX I, 101, 105, 237.

Je ne saurais, mon cher ami, gémir sur le misérable résultat de vos travaux. Quelle que puisse en être la cause, le bon Dieu n'en demandera pas moins compte à cette malheureuse population. Consolez-vous-en puisque vous avez fait tout ce que vous avez pu<sup>1</sup>.

Le p. Martin présidera cette mission [de Claviers] et gardera avec lui le p. Rouvière, à moins que je ne lui envoie le p. Viala, non point pour que le p. Rouvière donne à lui seul la mission de Cadenaux, comme ce bon homme de curé le demande, mais pour qu'il fasse le service à Aix.

Il faut que je retire [d'Aix] le p. Perron que je suis pressé d'appeler à Marseille pour lui [faire] apprendre l'anglais.

## 863. À Monsieur Courtès, sup[érieu]r des niiss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. B. d. R.<sup>2</sup>

863. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Mission des pères Perron et Rouvière aux Cadeneaux. Le p. Perron devra apprendre l'anglais et rejoindre le p. Daly à Penzance.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 10 décembre 1844.

Je consens volontiers, mon cher Courtès, à ce que tu me proposes. Tu peux donc envoyer le p. Perron avec le p. Rouvière aux Cadeneaux. Perron se rendra tout de suite après à Marseille, où il n'aura pas de temps à perdre pour se mettre à l'étude de la langue anglaise, parce que dès le commencement du printemps je dois l'acheminer vers Penzance où il n'est pas possible de laisser plus longtemps le p. Daly seul. Il est d'ailleurs essentiel qu'un de nos Pères français demeure sur les lieux quand nous serons dans le cas de renforcer cette mission d'un certain nombre de nos Irlandais qui sont destinés à cela. Plusieurs districts d'Angleterre s'ouvrent dès à présent devant nous; nous ne pouvons marcher aussi vite que les événements, mais s'il plaît à Dieu avec patience et persévérance nous les atteindrons pour les diriger à la plus g[ran]de gloire de Dieu et au bien des âmes.

Je n'oublierai pas les besoins à Aix et dès que le p. Perron sera ici je te donnerai un sujet propre à t'aider et présentable.

Donne-moi vite des nouvelles de ton voyage à travers les neiges qui viennent de nous surprendre.

Adieu, je t'embrasse.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX (I, 237) écrit avant ce texte: «30 décembre 1844». Nous croyons qu'il s'agit d'un extrait de la lettre du 3 décembre. À la fin du mois de décembre, le p. Martin donna la mission de Claviers avec le p. Viala et le p. Courtès resta à Aix. Mais au mois de novembre les pères Courtès, Rouvière et Martin prêchaient la mission de Bargemont que le p. Martin considérait très difficile, cf. Lettres Martin-Mazenod, 30 novembre et 24 décembre. Le Fondateur écrivit dans son Journal, le 16 novembre: «Lettre du p. Courtès. Il me donne les plus mauvaises nouvelles de sa mission de Bargemont. Jamais rien de plus désespérant. Il faudrait en conclure que ce pauvre Courtès est malheureux en mission... Si on se laisse démoraliser soi-même, on ne remontera pas le moral des hommes que l'on vient attaquer...»

<sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.



# 864. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. B[ouches-] d[u-] R[hône].<sup>1</sup>

864. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le nombre des Oblats augmente lentement, mais il faut accepter de nouvelles fondations pour attirer des sujets. Le p. Aubert est nommé supérieur du Calvaire et secrétaire générai Personnel de la maison d'Aix.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 4 janv[ier] 1845.

Pour qu'il ne m'arrive pas aujourd'hui comme tous les jours, mon cher Courtès, qu'on ne me donne pas le temps de mettre la main à la plume, je viens t'écrire à la lueur de la lampe bien avant l'aurore. Si je ne t'avais pas souhaité bonnes fêtes je serais plus contrarié encore d'être en retard pour te souhaiter bonne année, mais tu sais que la messe du jour de l'an est consacrée à ces vœux pour tous ceux que le Seigneur m'a donnés. Cette année j'ai eu la consolation de recevoir la profession d'un de nos charmants Irlandais entouré de ses vingt-deux confrères<sup>2</sup>. Tandis que la cérémonie avait lieu, la musique du régiment jouait dans ma cour des airs délicieux ce qui contribuait à donner à la fête une solennité insolite, mais très imposante. Je pense qu'à l'Osier on devait à la même heure recevoir la profession du f. Coste en attendant celle du f. Fabre qui aura lieu le 17 fév[rier]. C'est ainsi que la famille s'accroît petit à petit, et il le faut bien, car les besoins sont bien grands et bien pressants de toute part. C'est au point qu'hier dans le Conseil nous étions sur le point de renoncer au précieux établissement de la Blachère<sup>3</sup>. Tempier surtout opinait fortement pour l'abandon de ce projet non seulement parce que nous manquons de sujets, mais aussi parce que nous n'avons point d'argent, et qu'il nous est impossible de nous jeter dans les dépenses d'une construction très coûteuse. J'ai fortement combattu cette opinion qui allait non seulement à empêcher la Congrég[atio]n de faire un grand bien conformément à son institut, mais qui nous privait tout à coup d'une ressource sur laquelle nous devions compter pour nous alimenter de sujets. L'expérience nous prouve que partout où nous nous sommes établis, nous avons d'abord amené à nous un grand nombre d'excellents sujets, mais ces mines s'épuisent et ne fournissent plus rien. Voyez à Aix, combien de bons sujets en sont sortis? Mais depuis combien d'années n'en vient-il plus? A Gap cela a été de même; Marseille a payé son contingent, et si encore il nous est donné de glaner, c'est le séminaire qui nous le vaut. Ainsi il nous importe de nous étendre pour ne pas mourir de notre belle mort.<sup>4</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Postulation, L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le frère Keating, cf.: Conseil général du 16 décembre 1844.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le procès-verbal du conseil général du 3 janvier ne parle pas de La Blachère, mais celui du 14 janvier commence par un long exposé sur la pauvreté de la Congrégation qui n'a guère de revenus et dépense beaucoup pour nourrir et habiller «une soixantaine de jeunes gens», junioristes à Lumières, novices à l'Osier et scolastiques à Marseille. Malgré cela on décide d'accepter le sanctuaire de Notre-Dame de Bon Secours et on envoie le p. Tempier à Viviers pour conclure cette affaire. Mgr Guibert était présent au conseil.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> II est intéressant de noter comment le p. Tempier, procureur général, est soucieux de ne pas trop endetter la Congrégation et par conséquent de ne pas faire le pas plus long que la jambe en acceptant

Je me suis laissé aller à t'entretenir de nos intérêts généraux parce que tu ne dois pas être étranger à ce qui se passe. On vient me relancer à coup de balais pour approprier mon cabinet. Il faut que je fuie car on a la cruauté d'ouvrir les fenêtres et quoiqu'il ne fasse pas froid, je ne m'accommode pas de ce zéphir.

Je voulais pourtant encore te dire que j'ai écrit l'autre jour au p. Martin pour lui apprendre sa destination auprès de toi. Je l'ai nommé ton premier assesseur, ton admoniteur et père spirituel de la maison. Tu auras ainsi enfin un homme que tu pourras présenter en chaire et ailleurs. La présence du p. Aubert ici m'a procuré la facilité de pourvoir au service de ta maison. J'ai nommé le p. Aubert supérieur de la comm[unau]té du Calvaire et mon secrétaire particulier pour les affaires de la Congrégation. Il est déjà entré en fonction, et son premier travail a été de rédiger le procès-verbal de notre Conseil dont jusqu'à présent il ne restait pas trace<sup>1</sup>. Le p. Martin avait d'ailleurs fini son triennat. Attendu l'état maladif du p. André, je l'ai déchargé de tout souci, et j'ai nommé le p. Rouvière dont tu m'as fait l'éloge ton second assesseur, et d'après tes désirs économe, mais je t'en prie, donne-lui la facilité de remplir sa charge, initie-le même à ce travail, parce que c'est lui qui devra rendre les comptes au procureur général qui sera chargé d'urger la reddition des comptes de toutes les maisons. Régularise tout le reste dans l'administration, maintenant que ta comm[unau]té est montée, afin que je ne m'entende plus dire, mais à Aix cela ne se fait pas.

Adieu, cher ami, je t'embrasse et te bénis.

+ C. J. Eugène, évêq[ue] de M[arsei]lle.

### 865. [Au p. Martin, à Aix].<sup>2</sup>

865. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Que le p. Martin oublie ses rancunes passées contre le p. Courtès et qu'il travaille fraternellement avec lui pour la paix et le bien de tous.

[Marseille, le] 10 janvier 1845.

Je suis tombé des nues, mon cher père Martin, en recevant votre lettre<sup>3</sup>. J'étais à cent lieues de me douter de vos répugnances pour le poste où je vous ai placé. Il n'y a pas bien longtemps encore que vous aviez manifesté des sentiments tout contraires et il me souvient que j'en fus si édifié que je le fis remarquer.

J'avais donc tout lieu d'avoir la certitude que ce qui s'était passé, il y a déjà bien longtemps, était entièrement oublié, comme en effet ce devait être. Où en serions-nous si de pareilles rancunes dussent se perpétuer? Il faudrait bientôt vivre seul, car les griefs que vous croyez avoir contre le p. Courtès, d'autres prétendent les avoir contre vous, et ce serait à n'en pas finir. Que la charité consume donc toute brouille dans le creuset de la religion. Quant à moi je suis très décidé à ne pas supposer que l'on puisse être autre que le devoir ne l'exige.

une œuvre où il faudrait tout de suite construire une maison d'habitation. Le Fondateur démontre cependant qu'il a des vues plus larges, plus d'audace et plus de zèle en permettant à ses fils d'exercer leur ministère dans une nouvelle région maigre le peu de ressources de la Congrégation en homme et en argent.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le registre des procès-verbaux des conseils généraux commence le 16 décembre 1844. Orig.: Rome, arch. générales O.M.I.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX V, 212.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Martin à Mazenod, 7 janvier 1845.

Je vous conjure, pour l'amour de Dieu, de ne laisser apercevoir soit à Aix, soit ailleurs, aucune répugnance pour ce que je suis obligé de vous prescrire. Il y va de la paix et du bien de tous. Vous avez trop l'esprit de votre état pour ne pas le comprendre. Je n'insiste pas davantage, ce serait vous faire tort, à qui aurais-je recours dans nos besoins si ce n'est à ceux qui peuvent y pourvoir?

#### 866. [Au p. Moreau, à Ajaccio].<sup>1</sup>

866. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Réflexions sur les pères Lagier et Nicolas. Bon état du noviciat et joie de voir que de la Corse arrivent de bons sujets pour la Congrégation. Présentation des séminaristes à l'ordination.

[Marseille,] le 20 février 1845.

J'apprends avec plaisir que vous êtes content de votre communauté, j'aimerais pourtant que le p. Lagier élaguât beaucoup ses correspondances qui, quoiqu'il en pense, ne sont qu'une perte de temps. Je voudrais voir aussi le p. Nicolas plus modéré et assez humble pour se persuader que les opinions des autres valent les siennes. Sa manière de faire tient de l'opiniâtreté et le jette dans le faux qu'il soutient sans ménagement et sans respect, comme quand il me soutint mordicus, en face, qu'en matière d'opinion on ne peut pas imposer un enseignement à un professeur, contraire à l'opinion qu'il a adoptée, ce qui est aussi contraire à la raison qu'à la pratique constante des écoles. Il ignore sans doute qu'en Sorbonne on faisait prêter serment de soutenir la doctrine de l'Immaculée Conception de Marie. Ce même serment était prêté chaque année par les universités. Mais non, il sera piquant d'enseigner que l'épiscopat n'est pas un ordre, tandis que quatre Papes, un antipape, un patriarche d'Alexandrie et d'autres ont été promus à l'épiscopat sans être faits prêtres, ce qui suppose sans doute que l'épiscopat renferme le sacerdoce. À part ces singularités, on a lieu d'être content, tant mieux.

Il faut envoyer Pulicani au noviciat de l'Osier où les novices sont si bien soignés par ce bon Santoni que vous nous avez envoyé. Quel présent vous avez fait à la Congrégation! Il a en ce moment 15 novices, dont 3 prêtres, et tous marchent bien. Vos plançons sont de si bonne qualité que vous m'avez donné un moment de bonheur en m'apprenant que vous aviez encore quelques espérances, outre Pulicani; cultivez bien ces plantes et tâchez de les raffermir.

Autant il serait injuste de vouloir que l'Évêque d'Ajaccio parût repousser les ordinands par caprice, tandis que dans le fait ce sont les directeurs du séminaire qui doivent connaître les sujets et prendre sur eux la responsabilité de leur présentation, autant il serait déraisonnable d'exiger que le supérieur du séminaire prît sur lui l'odieux des notes qu'il est obligé de donner à l'Évêque sur des sujets qu'il n'a pas formés et qu'il ne présente pas. Vos Pères ne m'ont donné aucune connaissance de votre discussion avec Mgr l'Évêque. Je réponds simplement à l'exposé de votre lettre.

#### 867. [Au p. Santoni, maître des novices à N.-D. de l'Osier].<sup>2</sup>

867. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX II, 15, 21; VI, 62; IX, 198.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX VII, 18\*; VIII, 56, 74.

Il faut former les novices à toutes les vertus en tenant compte de la faiblesse humaine. Attentions spéciales au f. Molloy qui doit partir bientôt pour le Canada.

[Marseille, le] 18 mars 1845.

On ne saurait trop éprouver les sujets pour n'être pas exposé au désagrément de reconnaître trop tard que l'on s'est trompé sur leur compte. Cependant il ne faut pas tenter Dieu en exigeant trop de la faiblesse humaine; je veux dire que tout sujet n'est pas propre à être mis à des épreuves extraordinaires; mais tous doivent passer par celles qui tendent à les établir dans les vertus qu'ils sont obligés de pratiquer; l'obéissance, la pauvreté, le renoncement à soi-même, la sainte indifférence pour tout ce qu'on peut exiger d'eux sous le rapport des emplois, des lieux, des personnes, etc.

Je ne vois pas de difficulté que vous fassiez prêcher vos prêtres novices de loin en loin dans votre église.

Je serais bien aise qu'il fît sa profession le jour du patronage de saint Joseph. Je n'ai pas besoin de vous recommander de soigner beaucoup ce cher f. Molloy pour qu'il se pénètre bien de l'esprit de notre Société et qu'il arrive à sa destination formé comme s'il avait passé dix ans parmi nous. J'attends ce résultat de la bonne volonté de votre zèle.

868. [Au p. Vincens, supérieur de N.-D. de l'Osier].<sup>2</sup>

868. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le séminariste corse D. Pulicani part pour le noviciat.

[Marseille, le] 25 mars 1845.

Ce sera l'abbé Pulicani qui vous portera cette lettre. Pour commencer par lui je vous dirai que tous nos Pères d'Ajaccio m'écrivent à son sujet les choses les plus consolantes. Ils me le donnent comme le sujet le plus capable et le plus vertueux de leur séminaire. Il soupire depuis deux ans pour être admis dans la Congrégation. C'est une épreuve plus que suffisante, vous n'en exigerez pas d'autres pour lui donner l'habit et la qualité de novice. Il est sous-diacre, il a plus de 23 ans, il a fini sa théologie à quelques traités près, il ne faut donc pas différer d'un jour de le recevoir.

869. À Monsieur Courtès, sup[érieu]r des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. B. d. R..<sup>3</sup>

869. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Martin reste trop longtemps hors de la maison d'Aix.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 5 avril 1845.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le p. Molloy partit pour le Canada en juillet avec le p. Bermond et le f. Chevalier, cf.: Écrits oblats, t. I, p. 128.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>YENVEUX IX. 185.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post, L. M.-Courtès.

Personne n'a été plus étonné que moi lorsqu'on m'a écrit que le p. Martin resterait encore q[ue]lque temps à Lumières après la mission de Sarians<sup>1</sup> pour donner je ne sais quelle retraite parce que tu avais dit au p. Ricard que tu n'avais pas pour ce temps là un grand besoin de lui et que tu pouvais t'en passer. Je fus très contrarié de cette résolution, mais je me tus et je me tus tellement que je n'ai pas répondu au p. Martin. Il me semblait que lors même que tu n'aurais pas eu de mission ni de retraite à faire, la maison d'Aix n'était pas tellement fournie en sujets pour qu'il fût indifférent de se priver de celui qu'on aurait pu le mieux utiliser dans la ville. Maintenant tu en sens la privation, mais je te dirai pourquoi ne l'as tu pas rappelé au lieu de le céder. Moi je ne dois pas suivre les sujets de chaque maison dans toutes leurs opérations. Le p. Martin était attaché à la comm[unau]té d'Aix. C'était à toi à t'informer ce qu'il devenait et à te mettre en correspondance avec lui. Tout au plus tu aurais pu m'en demander des nouvelles, et alors j'aurais compris qu'on m'avait induit en erreur en m'assurant que tu avais consenti à ne pas exiger sa présence à Aix. Je te dirai même que je n'avais pas trouvé bon que les choses se passassent ainsi et c'est ce qui me détourna d'écrire pour ne pas blâmer ce que tu avais fait soit auprès des Pères de Lumières soit auprès du p. Martin. Si réellement tu as fait cette session au p. Ricard ne t'en prends donc qu'à toi de la contrainte que tu éprouves en ce moment.

Je retrouve la lettre du p. Martin, voici ce qu'il me mandait le 13 mars: «Le p. Ricard m'a dit que le p. Courtès n'avait pas besoin de moi pour le moment et que je pouvais rester ici q[ue]lque temps après Pâques. Je profiterai de cette permission pour faire une petite retraite dans une paroisse du voisinage où la croix de la mission s'est renversée et où l'on demande un miss[ionnai]re pour la relever. Je serai de retour à Aix pour le deuxième dim[anche] après Pâques».

A mon compte il devait donc, même avec la permission qui l'avait retenu dans le diocèse d'Avignon, être rentré dans sa comm[unau]té. C'est par ta lettre que j'apprends le contraire.

Si le retard n'est que de q[ue]lques jours il doit être à Aix à ces heures-ci et tu pourras encore l'envoyer dans le pays qui doit être visité par Mgr l'Archevêq[ue] dont je n'ai pu déchiffrer le nom.

Adieu, mon cher fils, je me hâte d'envoyer ma lettre à la poste pour que tu puisses la recevoir par le courrier d'aujourd'hui.

870. À Monsieur Courtès, sup[érieu]r des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. B. d. R..<sup>2</sup>

870. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Réponse à plusieurs questions du p. Courtès sur le personnel et les affaires de la maison d'Aix.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 5 avril 1845.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ms.: Sarian.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

On me remet à l'instant, mon cher p. Courtès, ta lettre du samedi saint. Il ne faut donc pas être surpris si je n'y ai pas répondu. Du reste je t'ai écrit ce matin avant de monter dans ma chapelle, et bien m'en a pris, car depuis, même avant ma messe, j'ai été obsédé jusqu'à présent où je t'écris ayant deux dames et un prêtre dans mon cabinet à qui je laisse le temps de faire méditation. Je voulais te dire au plus tôt que je ne mets pas en doute que tu aies renouvelé à temps la déclaration d'hypothèque sur Mme Perrache. Le f. Ferrand me demande de venir s'aboucher avec moi avant de se rendre dans son pays pour arranger les affaires de famille. Tu peux lui permettre de venir. Quant au f. Jean laisse-le dehors et ne le reprends plus. Si Joseph¹ n'est bon à rien, il est inutile de l'envoyer au noviciat, mais le p. Viala en a jugé autrement, il l'a trouvé tout changé. Examine la chose de près. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne veux pas qu'on envoie des apoco² au noviciat pour nous constituer en dépense de voyage, etc. Je dois te prévenir que je vais être occupé du matin au soir les premiers jours de la semaine prochaine dans la visite annuelle des monastères. Il ne faudrait donc pas que le f. Ferrand vînt alors pour me voir. Je serai libre au plus tôt vendredi.

J'ai peur d'abuser de la patience des dames muettes qui sont là pour attendre que j'aie fini d'écrire. Je te salue donc affectueusement. Adieu.

# 871. À Monsieur Vincens, supérieur des Miss[ionnai]res, à Notre-Dame de l'Osier, près Vinay. Isère.<sup>3</sup>

860. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Santoni est nommé maître des novices et le f. Blanchet économe. Prêtres novices. Succès des missions et des retraites, mais rien de cela pendant la semaine sainte. Jugement sur quelques Pères et Frères de l'Osier.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 17 avril 1845.

Je ne vois aucune difficulté, mon cher père Vincens, à ce que le cher p. Santoni soit entièrement chargé du noviciat, avec le titre réel de maître des novices, en faisant toutes les fonctions aux termes des Règles. Ainsi je le nomme par la présente lettre à cette charge importante dont il s'est acquitté d'ailleurs jusqu'à présent à la satisfaction générale.

Je consens aussi bien volontiers à ce que le f. Blanchet soit vrai économe de votre maison. Accordez-lui toutes les attributions de cette charge, il peut entrer en exercice quand vous le jugerez à propos.

Je suis loin de reconnaître d'avoir été trop sévère dans les observations que j'ai faites. Je les maintiens au contraire pour justes et parfaitement exactes. J'aurais plutôt lieu de craindre que vous ne péchassiez par l'excès contraire. Ce qui me rassure c'est que votre conclusion est conforme à ma décision ultérieure. Usez, en attendant, de tous les remèdes que vous jugerez convenables. J'avais conseillé celui que vous avez adopté, mais il n'a pas réussi. Peut-être serez-vous plus heureux; plût à Dieu car je vous assure que l'état actuel est un de mes grands chagrins.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sans doute Victor Joseph Giroud qui entra au noviciat le 4 mai 1845.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Apoco: terme emprunté de l'italien, dont on se sert pour désigner un homme de peu d'esprit ou de sens (Dict. Guérin).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post,, L. M.-Vincens.

Je vous autorise à faire réimprimer votre Missionnaire<sup>1</sup>. C'est un livre que j'estime très avantageux.

Êtes-vous juste en m'accusant d'avoir trop tardé de vous écrire? Je trouve la note de vous avoir écrit le 31 mars. J'avais écrit au p. Santoni le 19 ou le 20. Ainsi je n'ai rien à me reprocher.

Ce que vous me marquez de vos missions est ravissant. J'en bénis le Seigneur tous les jours. Si à la conversion des âmes se joignent les vocations parmi les prêtres, nous n'avons plus rien à désirer. Mais pour ceux-ci il faut leur faire faire un noviciat plus sévère encore qu'aux jeunes étudiants parce qu'il est plus difficile de les façonner, et pourtant il est indispensable qu'au sortir de leur noviciat ils soient tout à fait ce que nous devons être. S'il en était autrement je préférerais n'avoir point de prêtres au noviciat. Il est d'autant plus important d'insister sur ce point que notre noviciat ne durant qu'un an nous avons peu de temps pour opérer cette transformation. Les Jésuites l'obtiennent, les Lazaristes aussi, mais ils ont deux ans pour cela. Entretenezvous sur ce point délicat et essentiel avec le p. Santoni et communiquez-lui mes pensées que je ne lui répéterai pas.

Les retraites que vous donnez dans les lieux que vous avez évangélisés sont très importantes et d'ailleurs prescrites par nos Règles, mais je dois vous dire que je n'approuve pas qu'on les donne pendant la semaine sainte. J'en dis autant pour les missions. Je crains que cet abus ne se soit introduit dans vos contrées. Cette coutume est tout à fait contraire à ce que j'ai pratiqué. J'ai toujours tenu à ce que tous les missionnaires fussent rentres dans leurs com[mu]n[au]tés respectives la semaine s[ain]te. Ces jours doivent être consacres au recueillement et les missionn[ai]res doivent les employer à leur propre sanctification. C'est de rigueur depuis le mercredi s[ain]t jusqu'inclusivement le s[ain]tjour de Pâques. Combinez à l'avenir vos travaux de façon que ce que je vous rappelle soit exactement observé.

On ne m'a jamais rendu compte du genre de vie que l'on suit dans les missions. Se conforme-t-on exactement à nos Règles et à nos usages? Comment observe-t-on pendant le carême le jeûne et l'abstinence? J'ai eu plusieurs fois la pensée de faire cette question, je l'ai toujours oublié quand j'avais la plume à la main.

Ce que vous me dites au sujet de [Pâlie]² n'est guère rassurant: «ni sa tête ni son cœur ne sont solides dans le bien. » S'il n'était pas sous-diacre je n'hésiterais pas à provoquer son expulsion; mais il est engagé dans les ordres, et il n'en vaut pas mieux pour cela. Il y a de quoi trembler. Le peu de confiance qu'il m'a toujours inspiré m'a détourné de l'appeler au diaconat. Si tout espoir n'était pas perdu la pensée de ce saint ordre ranimerait sa ferveur, et vous m'auriez demandé son admission en me rendant bon témoignage de lui. J'aurais alors essayé de ce dernier remède, car s'il n'était pas meilleur étant devenu diacre que depuis qu'il est sous-diacre, de ma vie je ne l'eusse fait prêtre. Au demeurant ce n'est pas d'ici que je puis juger de ses dispositions. Je ne l'appellerai au diaconat que sur votre demande. Par charité suivez ce pauvre enfant et accordez-lui plus de soin qu'à tout autre.

J'ai écrit à M. l'Évêq[ue] de Viviers qu'on lui enverrait le f. Molloy à l'époque de l'ordination pour qu'il lui donnât la tonsure, les ordres mineurs et le sous-diaconat. Je l'ordonnerai diacre à mon ordination de la fin juin et je le ferai prêtre quinze jours après pour l'embarquer le plus tôt possible. Si la Providence ne nous avait pas envoyé ce brave homme, il fallait déguerpir de Bytown, c'est à la lettre. Dieu veuille encore

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Missionnaire aux populations qu'il a évangélisées. Grenoble, Baratier, 1840, 162pp.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Fondateur ne précise pas le nom de ce Frère. Il s'agit semble-t-il du f. Pâlie que le p. Vincens proposa peu après pour le diaconat. Cf.: Conseil général du 12 juin 1845.

qu'il n'arrive pas trop tard. Je vous sommes de me communiquer ce que vous avez à me dire sur le p. Bermond<sup>1</sup>.

Je cherche une place pour vous embrasser et vous bénir tous.

+ C. J. Eugène, évêq[ue] de M[arsei]lle.

Je pense que vous ne tarderez pas de me présenter le f. Piot pour que je l'autorise à être envoyé à l'ordination.

#### 872. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>2</sup>

871. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Réflexions sur les novices Beaulieu et Girardon. Le p. Bermond refuse d'aller en Amérique. Le p. Perron part pour l'Angleterre.

[Marseille,] le 11 mai 1845.

D'après les notes fournies par le R. P. Maître des novices on l'a admis à l'unanimité quoiqu'on ait pu reconnaître par ces notes qu'il laissait quelque chose à désirer. Je ne voudrais pas qu'il en fût ainsi. À la fin d'un noviciat, on devrait avoir acquis un tel degré de vertus religieuses qu'on ne laissât plus aucune inquiétude sur ses dispositions. S'il est une époque de ferveur dans la vie c'est bien celle où, après avoir passé une année entière dans les exercices de la piété, on se présente pour se consacrer à Dieu. Quoiqu'il en soit vous pouvez admettre à la profession le f. Beaulieu.

Je regrette bien vivement la perte que vous avez faite du p. Girardon<sup>3</sup>. Connaissant son caractère et sa faiblesse, jamais vous n'auriez dû consentir à le laisser sortir avant qu'il eût fait ses vœux. C'est une vraie école que vous avez faite. Mais aussi, quelle pitoyable décision que celle donnée par Mgr l'Evêque! Il n'avait rien de mieux à faire que de le renvoyer dans son noviciat; ça été une plaisante interprétation de la volonté de Dieu. Quand on fait tant que de parler au nom du Seigneur, il serait bien de se conformer aux principes.

Je me proposais d'envoyer en Amérique le p. [Bermond]. Je lui ai écrit à ce sujet une lettre pleine de bonté qui ne m'a valu qu'une réponse insolente d'un bout à l'autre. Je passe sur l'impertinence de cette lettre, mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est la stupide ignorance des devoirs les plus sacrés. Il pose en thèse que les vœux ne l'obligent pas à m'obéir en cela et il part de là pour faire ses pitoyables raisonnements où l'on ne voit à travers cette déraison que son amour propre piqué. Il me serait impossible de repondre à cette indigne lettre que par des reproches et une punition. Je préfère garder le silence. Cependant, comme son refus doit nécessiter d'autres arrangements, j'ai dû faire connaître les mauvaises dispositions de ce Père à mon conseil qui est resté stupéfait d'une pareille conduite; c'est lui qui répondra s'il le faut à ce pauvre égaré. Quant à moi, si cet exemple se renouvelait, je laisserais à d'autres le soin de gouverner une Congrégation où de pareils principes pourraient être tolérés.

Le p. Perron part demain pour Penzance. Celui-ci n'a pas dit que ses vœux ne l'obligeaient pas pour s'expatrier. Il faut vraiment avoir perdu la tête pour oser avancer une pareille sottise quand on a dû apprendre, en entrant dans la Société, que les vœux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nom gratté dans le ms et peu lisible.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX III, 77; VII, 26\*; VIII, 104.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Joseph Girardon, prêtre du diocèse de Grenoble, était entré au noviciat le 7 novembre 1844.

ont chez nous la même valeur que dans tous les Ordres, et qu'il est écrit en propres termes que apud nos, obedientia sit prompta, humilis et universalis et que ad omnia extendi débet et encore que non sufficit imperata facere, sed etiam imperantis volontati propria conformanda, illumque qui prœcipit, recta preceipere arbitrantes, etc<sup>1</sup>, et enfin que superiores désignant eos qui ad missiones ituri sunt et que isti nunquam mandatum istud effugient, quod in nomme sanctae obedientiae indictum erit<sup>2</sup>.

#### 873. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>3</sup>

873. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Obligation de corriger ses sujets.

[Marseille, le] 12 juin 1845.

Mon bien cher Courtès, je commence par te dire que tu serais bien loin de t'inquiéter de ce que peuvent penser certains sujets qui manquent de bon sens et qui parlent sans réflexion et sans conséquence. Cela ne doit pas t'empêcher de les reprendre.

#### 874. [Au p. Magnan, à N.-D. de Lumières].<sup>4</sup>

874. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Magnan est nommé professeur de morale et directeur spirituel des séminaristes au grand séminaire de Marseille.

[Marseille, le] 13 juin 1845.

Je suis obligé de t'appeler au grand séminaire de Marseille pour y professer la morale. Je te [dis] ceci sous le secret. Quand je passerai à Lumières, je te préciserai les traités que tu seras dans le cas de montrer en commençant. Tu seras chargé aussi de former les séminaristes à la piété et à la connaissance de leurs devoirs, c'est-à-dire d'assister à la lecture spirituelle et de gloser les huit ou dix dernières minutes. Ce sont là les fonctions de ce qu'on appelle le directeur spirituel. Tu pourras commencer à faire ton plan à ce sujet et à préparer tes matériaux.

### 875. [Au, p. Vincens, supérieur de N.-D. de l'Osier].<sup>5</sup>

875. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Règles de 1826, pars lia, cap. I, paragr. 3, aitt. 1, 2 et 3.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ibid. Pars la, cap. II, paragr. 1, art 4 «Superior generalis ...illos qui ad missionem ituri sunt designabit» et art. 5.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX VII, 170. Le Fondateur note dans son Journal, le 10, qu'il a reçu une lettre du p. Courtès et, le 12, qu'il lui a répondu au sujet des affaires de M. Bret et de la maison Couteron.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> YENVEUX II. 10.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> YENVEUX V, 241.

Les scolastiques exagèrent les inconvénients de leur cohabitation avec les séminaristes à Marseille.

[Marseille, le] 14 juin 1845.

Rien de plus exagéré que les plaintes et les observations de ceux de nos oblats qui ont écrit à vos novices. Ils sont excusables de préférer à vivre entre eux dans une de nos maisons, mais ils se montent la tête quand ils expriment un sentiment au-delà de cette observation<sup>1</sup>. Du reste que vos novices se tranquillisent, ils ne seront pas appelés à Marseille; mais je n'approuve pas qu'on se prévienne, qu'on se juge, qu'on murmure et que l'on gêne par toutes ces manières la gouverne des supérieurs qui ont bien assez de soucis et d'embarras pour coordonner des éléments qui ne sont pas toujours aussi homogènes qu'ils devraient être.

## 876. A Monsieur Moreau, supérieur du g[ran]d sémin[ai]re, vicaire général, à Ajaccio. Corse.<sup>2</sup>

876. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Que le p. Moreau vienne se reposer sur le continent pendant l'été. Le p. Lagier peut faire un voyage à Rome, mais il continuera l'enseignement à Ajaccio. Pères Nicolas et Pont. Les sujets envoyés au noviciat par le p. Moreau sont de première qualité. Le p. Pianelli refuse d'aller au Canada.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 21 juin 1845.

Où en suis-je avec vous, mon très cher p. Moreau? Je suis en train de payer mes dettes et je suis si généreux que je consens à payer même ce que je ne dois pas. Mais il s'agit d'une chose importante! de votre santé. Cela explique assez mon ardeur. Voici les vacances, que comptez-vous faire? Voyez si un voyage sur le continent ne vous serait pas nécessaire. L'année passée vous vous en trouvâtes bien. Je vous écris donc pour vous dire que je vous donne à ce sujet toute autorisation. Je n'ai pas besoin de vous dire le plaisir que j'aurai de vous voir.

Le p. Lagier m'a demandé d'aller à Rome. Je le lui ai permis. Il vous l'aura sans doute dit, ainsi que ma fin de non recevoir à certaine insinuation de changement qu'il ne serait pas opportun de faire.

Le p. Nicolas ne m'a rien demandé.

Le p. Pont voulait encore cent f. pour son père qui prend goût à avoir recours à lui toutes les fois qu'il a envie de quelque chose, il m'a semblé que la chose devenait abusive. Je n'ai pas répondu du tout, exprès pour que l'on comprît qu'il faut déshabituer ce bon vieillard, qui a d'ailleurs ce qui lui faut, à avoir ces sortes de fantaisies.

Les sujets que vous nous avez envoyés sont de première qualité, trouvez-nousen encore beaucoup de cette force. Pianelli est le moins généreux, il a reculé devant la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> II y eut certes quelque mésentente entre les scolastiques et les séminaristes au cours de l'année scolaire 1844-1845. Le conseil général du 12 juin 1845 étudia l'affaire et reconnut que cette cohabitation comportait des inconvénients mais qu'aucune autre solution n'était possible pour le moment. Pourtant dès l'automne les philosophes restèrent à l'Osier sous la direction du f. Fabre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Moreau. Tous les noms propres de cette lettre ont été grattés.

belle mission de Canada sur laquelle je l'avais fait pressentir. Il a fallu aussi consentir à ne l'ordonner prêtre qu'en sep[tem]bre, quoiqu'il ait été appelé pour cette ordination.

J'ai expliqué pourquoi j'avais renoncé au voyage de Corse, vous en aurez compris la convenance.

Adieu mon très cher, j'espère avoir bientôt la œnsolation de vous embrasser.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

### 877. [Au p. Tempier, à Marseille].<sup>1</sup>

877. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Tempier est nommé vicaire général de la Congrégation pendant l'absence du Supérieur Général

L.J.C. et M.I. [6 juillet 1845.]

Étant sur le point de me rendre à Rome<sup>2</sup>, et vu la difficulté des communications dans les affaires qui pourraient survenir, j'ai cru opportun de nommer le R. P. Tempier, comme je le nomme par les présentes, mon vicaire général pendant mon absence dans notre Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

À Marseille, le 6 juillet 1845.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille. S. G.

878. À Monsieur Tempier, prévôt, vie. gén., en son absence à M. Cailhol, archidiacre, vie. gén., palais épiscopal à Marseille. B. d. R..<sup>3</sup>

878. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Mal de mer pendant le voyage de Marseille à Livourne. Nouvelles.

L.J.C. et M.I.

Livourne, 13 juillet 1845.

Je vous écris, mes chers amis, de Livourne où nous venons de dire la messe après laquelle MM. les Chanoines de la cathédrale nous ont régalé avec la cioccolata et la limonata ainsi qu'à notre cher commandant qui est descendu avec nous pour entendre la messe. Nous ne pouvons pas aller à Pisé, nous ne serions pas à temps pour le départ du bateau. J'ai prodigieusement souffert dans la traversée, cette circonstance vous la tairez à ma mère en lui donnant de mes nouvelles. Nous sommes arrivés à neuf heures, mais nous avons jeté l'ancré dans la rade et c'est dans ce moment que j'ai rendu mes comptes pour la troisième fois, et c'est avec les efforts que l'on fait quand on revient si souvent à la charge. Mon compagnon n'a point payé de tribut à la mer. Quelquefois pourtant il n'était pas à son aise.

Dans l'état de souffrance de la journée, je faisais mon examen et j'avais de la peine à me pardonner un voyage pour lequel je me sentais tant de répugnance. Si je

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Fondateur alla à Albano, près de Rome, bénir le mariage de sa nièce Césarie de Boisgelin avec le marquis de Damas. Cf.: REY II, 212-214.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

souffre autant de Livourne à Civitá Vecchia que de M[arsei]lle ici je reviendrai par terre, car cet état m'est insupportable.

Je vous prie d'écrire à ma mère que je suis arrivé en bon port, mais ayez soin de faire écrire par Cailhol à gros caractère et avec de l'encre noire.

Nous allons rentrer à bord. Je m'y rends à peu près avec le même goût qu'un condamné aux galères.

Adieu, mes très chers, saluts à qui de droit. Je vous embrasse.

C. J. Eugène, évêq[ue] de Marseille.

Jeancard vous salue. Durbec n'a pas souffert du tout.

#### 879. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>1</sup>

879. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Que le p. Courtès agisse selon sa conscience sans se préoccuper des commérages.

[Marseille, le] 17 août 1845.

Je n'ai pu encore, mon cher Courtès, m'occuper d'aucune affaire depuis mon arrivée, mais je n'attendrai pas d'avoir vu mon monde ici pour te conjurer de ne pas t'inquiéter comme tu le fais au dire du bon f. Ferrand qui en est tout ému. Un homme comme toi ne doit pas s'affecter à ce point des commérages que l'on doit mépriser. Quand on est fort de sa conscience et que l'on s'acquitte de son devoir, on se met audessus de tous les murmures de qui que ce soit. Je t'en prie donc, regarde comme non avenu tout ce que peuvent dire ou penser ceux ou celles dont certainement tu ne fais pas assez de cas pour tenir à leur approbation. Je n'aurais jamais cru à une pareille aberration. Il faut s'attendre à tout de la pauvre humanité. Les injustices des hommes font d'ailleurs du bien en détachant des créatures.

## 880. À Monsieur Tempier, prévôt, vie. gén., à l'évêché, Marseille.<sup>2</sup>

880. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Visite canonique de la maison de N.-D. de l'Osier, arrêt à Valence, ordination à Viviers.

L.J.C. et M.I.

Valence, le 18 sep[tem]bre 1845.

Je ne vous écris ces deux lignes, mon cher Tempier, que pour ne pas rester trop longtemps de vous donner de mes nouvelles. Nous sommes partis hier avec le p. Aubert à 8 heures de N.-D. de l'Osier avec la carriole de la maison et le cheval de M. Villard, car le nôtre avait été vendu la veille pour 200 francs moins 15. Nous sommes arrivés sans fâcheux accidents à Romans avant midi, et tandis que notre coursier se reposait nous sommes montés au g[ran]d séminaire, où nous avons fait collation. Le projet de Mgr de Valence avait été de venir me prendre à l'Osier avant-hier. Il aurait

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX V. 136.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier. Le Fondateur avait fait la visite canonique de N.-D. de Lumières avant d'aller à l'Osier. Cf.: Conseil général, le 26 septembre 1845.

couché au couvent, et nous serions venus dîner ensemble à son séminaire; n'ayant pas pu venir, il m'écrivit qu'il m'attendait à dîner à Valence, voilà la raison de notre tactique. À deux heures nous nous remîmes en marche et à cinq heures nous étions rendus à l'évêché, où nous apprîmes que nos manteaux n'étaient pas perdus. Je m'étais couché après minuit, car le temps me manquait pour la visite qui a été faite à chaux et à sable<sup>1</sup>. Il fallut se lever avant quatre heures pour pouvoir dire la messe, me raser et réunir la communauté pour la clôture de la visite.

Ici le saint Évêque<sup>2</sup> nous traite avec une aimable charité. En attendant le déjeuner, après avoir dit nos messes, je vous écris; nous nous embarquerons entre huit et neuf heures et, Dieu aidant, nous arriverons de bonne heure à Viviers pour nous préparer à l'infiniment petite ordination de samedi. Le f. Piot a dû partir cette nuit de N.-D., il est vraisemblablement en ce moment à la cathédrale où le p. Aubert dit sa messe, il s'embarquera avec nous. Le f. Pianelli, rassuré je l'espère sur son âge, se rendra de son côté au rendez-vous et j'ordonnerai deux prêtres tout en gros à la place de quatre sur lesquels j'aurais dû compter. Je me propose de partir de Viviers le lundi 22 et si je puis ne pas m'arrêter à Avignon je sauterai à pieds joints cette ville, si non j'en partirai le lendemain pour me rendre à Aix. C'est là où je serais bien aise que vous m'envoyassiez Pierre avec ma voiture pour éviter de rentrer à Marseille comme un garçon du devoir<sup>3</sup>.

Huit heures sonnent, je vais presser le déjeuner parce que je crains que le bateau ne nous fasse le tour de passer plus tôt qu'à l'ordinaire. Le temps est plus que serein, il fait un vent impétueux qui devrait détourner les Dauphinois de se tant plaindre de notre mistral.

Adieu, je vous embrasse ainsi que tous nos amis.

C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. Le f. Piot m'apporte votre lettre, je rouvre la mienne pour approuver les honneurs que vous avez rendus au Roi d'Espagne. La p[ro]p[osi]tion de la campagne est séduisante, mais elle m'entraînerait trop loin pour tout ce qu'il faudrait fournir, je n'ose donc pas la faire.

## 881. [Au p,BeBon, à N.-D. de Lumières].<sup>4</sup>

881. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Encouragement dans les difficultés. Les Oblats prennent du repos dans leur maison.

[Marseille, le] 21 septembre 1845.

Où en serions-nous, mon cher père Bellon, si nous nous laissions abattre dans les peines que notre ministère nous procure? C'est une faiblesse trop naturelle qui ne vient certainement pas de Dieu; et si nous approfondissions davantage le sentiment nous y découvririons peut-être quelque chose de plus imparfait encore. Je n'approuve donc point que vous vous inquiétiez comme vous le faites. Pourquoi vous étonner de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> À chaux et à sable, proverbe: se dit d'une affaire qui est faite sérieusement, avec toutes les formalités nécessaires.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr Chatrousse.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Comme un garçon du devoir signifie sans doute: comme un homme de peine, ou comme un simple domestique.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> YENVEUX V, 62; VI, 98.

rencontrer dans les hommes les misères de l'humanité? Il faudra vaincre le mal par le bien, prier beaucoup, vous défier toujours de vous-même, mais mettre votre espérance en Dieu, qui précisément dans cette circonstance vous a donné une preuve insigne de sa protection. Bien loin de vous décourager vous devez être plein de reconnaissance envers Dieu de ce qu'il nous a éclairés à temps, et mis sur la trace d'une trame infernale que j'ai été assez heureux pour déjouer¹. Vous êtes déconcerté par ce qui s'est passé à L[umières]. Ce n'est rien en comparaison de ce que j'ai découvert ailleurs. Il a fallu faire prompte justice d'un prêtre², c'est bien autre chose que des enfants. Eh bien! Fallait-il aussi que l'on se désespérât à L[umières]? Non certes. On ", porte remède au mal, on rend des actions de grâces à Dieu pour l'avoir découvert et on travaille avec une nouvelle ardeur à la sanctification des âmes, précisément parce qu'elles sont attaquées avec plus de violence par l'ennemi de tout bien. Nous serions, je ne dis pas seulement bien insensés, mais bien coupables si nous agissions autrement.

Vous comprenez par ce que je viens de vous dire que la proposition que vous me faites est inadmissible. Quand réellement on aura besoin de repos on le prendra chez nous. Ces sorties de nos maisons sont contraires aux règles générales de toutes les Congrégations bien ordonnées, et en particulier à l'esprit de la nôtre. Ne parlons donc plus de courses ni de voyages.

# 882. À Monsieur Moreau, vicaire général, supérieur du g[ran]d séminaire, à Ajaccio. Corse.<sup>3</sup>

882. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Salutations. Annonce d'une prochaine lettre.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 25 sep[tem]bre 1845.

Je ne vous écris ce soir, mon cher père Moreau, que pour ne pas laisser partir nos deux Pères<sup>4</sup> sans quelques lignes de ma part. Je renvoie à quelques jours de vous écrire plus au long pour répondre aux différentes lettres que vous m'avez adressées pendant mes voyages. J'ai pressé un peu le départ de nos Pères pour qu'ils arrivassent un peu avant la rentrée, et pour qu'ils vous aidassent dans les préparatifs que vous avez à faire. Je me contente aujourd'hui de vous embrasser avant d'aller me coucher.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le p. Bellon se trouvait à Lumières avec les scolastiques. Rien n'a été conservé dans nos archives sur cette «trame infernale» qu'on a réussi à déjouer. Il s'agit probablement d'un mauvais coup ou de la défection de quelques junioristes puisque le Fondateur parle «des enfants». En 1845 il n'y eut qu'un scolastique à vœux perpétuels qui quitta, le f. Lecque.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Allusion sans doute à M. l'abbé Prayet qui se préparait à publier à Marseille un mémoire contre l'Archevêque d'Avignon, cf.: lettre de Jeancard à M. Barrère, vie. général d'Avignon, 20 septembre 1845. Marseille, Registre des lettres administratives.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Postulation, L. M.-Moreau.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les pères Lagier et Nicolas, professeurs à Ajaccio et qui, avant leur départ, participèrent à la séance du conseil général du 26 septembre.

## 883. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. B. d. R..<sup>1</sup>

883. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Affaires du mariage Henderson. Le p. Courtès peut aller à Rome avec Mgr Guibert. Soigner le f. Cooke.

Marseille, le 8 octobre 1845.

Je viens de recevoir la visite de M. Henderson. Cet homme est si délicat qu'il m'a chargé de t'écrire tout de suite de ne pas proposer à la famille de se dépayser pour une entrevue, que cela était improposable. Que dans la supposition que les conditions conviennent, il serait plus naturel qu'il allât jusqu'à Alby quoique cela même m'ait paru lui faire peu de plaisir sous un autre point de vue. Il lui semblerait que de même qu'il s'en rapporte aux médiateurs, on pourrait aller de l'avant sans cette épreuve. Du reste il ne tient pas à ce sentiment, et s'il le faut il fera le voyage d'Alby. Mais ce à quoi il tient comme nécessaire dans sa position c'est qu'on lui désempare la moitié de la dot pour s'en servir pour les frais d'établissement, car il avoue qu'il n'a point d'argent comptant pour subvenir à ces frais. Bien entendu qu'il reconnaîtrait la dot sur ses propriétés ou sur son avoir. Cette condition est indispensable. Si elle est agréée, il n'a plus rien à objecter. Il me dit que si la famille était bien aise qu'il s'établît où elle demeure, bien loin de s'y refuser il en serait bien aise.

Je me hâte de t'écrire pour que tu puisses faire part de ces conditions à la famille dans la lettre que tu ne tarderas pas de lui faire passer. Si tu as déjà écrit, il faudra écrire de nouveau avant qu'elle soit dans le cas de te répondre.

Je vais t'envoyer le p. Pianelli, mais je t'avertis qu'il n'est pas encore approuvé pour entendre les confessions.

Je t'autorise bien volontiers à faire le voyage de Rome avec notre bon Prélat. Une seule [chose] me contrarie beaucoup, c'est qu'il ait choisi l'époque de notre retraite. Comment fera-t-on à Aix? et puis-je laisser une de nos maisons sans retraite. Ecris donc à l'Évêque de différer de quelques jours s'il est possible pour concilier tous les intérêts. Si cela ne se peut pas, on fera comme l'on pourra, mais j'en serai peiné. Insiste donc auprès de l'Évêque. Tu es dans l'erreur si tu crois pouvoir le laisser avec d'autres compagnons de voyage; c'est en se rendant à Rome qu'il compte passer en Corse et non point au retour. Adieu, je te recommande beaucoup le précieux frère Cooke<sup>2</sup>. Exige qu'il consulte M. d'Astros et qu'il suive exactement le régime qui lui sera prescrit coûte que coûte; c'est sur lui que c-je compte pour la direction de nos missions d'Angleterre et d'Irlande.

#### 884. [Au p. Moreau, à Ajaccio].<sup>3</sup>

884. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Chauvet est nommé professeur d'écriture sainte et d'éloquence au grand séminaire d'Ajaccio. Il faut travailler à l'introduction de la cause de béatification du p. Albini.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ms.: Cook.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX II, 22; REY II, 216.

Je l'ai trouvé dans de bonnes conditions<sup>1</sup>, je crois qu'il y a manière de le prendre. D'abord il faut lui dire ce que vous jugez à propos pour le bien;

Seulement il faut mêler la douceur à la fermeté; il est très vif, il convient d'éviter les surprises pour qu'il n'ait pas à se reprocher les motus primo primi. Ce jeune homme a beaucoup de talent, il faut l'utiliser. Je lui ai dit que vous le chargeriez d'une classe d'éloquence, et c'est ce que vous devez faire. Vous contenterez par là l'Évêque qui ne rêve que cela, et vous occuperez avantageusement pour les élèves l'activité de son esprit. Il a bonne volonté, il ne demande pas mieux que de travailler, mais il faut lui laisser un peu de latitude.

Pour sa classe laissez-lui suivre sa méthode; l'essentiel est qu'il vous présente son programme assez à temps pour que vous n'en soyez pas surpris au moment de l'examen, et que vous puissiez lui faire les observations que vous jugerez convenables, avant qu'il se soit lancé à enseigner ce que vous ne croiriez pas opportun.

Quant à la classe d'éloquence, je la juge nécessaire et je n'hésite pas à vous dire qu'il faut lui sacrifier une des classes d'écriture sainte et sans difficulté. Il devra la faire deux fois par semaine. Vous ferez valoir cette innovation si utile auprès de Mgr l'Évêque qui s'en est occupé si souvent. Il vous suffira de faire une classe d'écriture sainte par semaine. Croyez-moi, c'est tout ce qu'il en faut. Le p. Lagier et le p. Nicolas m'ont assuré que le p. Pont serait très fort en état d'assister aux examens. Tenez la main à ce qu'il prépare quelques questions et forcez-le de surmonter sa timidité qui est vraiment puérile.

Je vous recommande la grande affaire de l'introduction de la cause de notre bienheureux p. Albini<sup>2</sup>. Si on ne s'y applique pas avez zèle et avec suite on n'obtiendra rien, tandis qu'au contraire le succès est assuré. Dites au p. Lagier qu'il fasse copier au plus tôt le manuscrit que je lui ai livré. Ce ne sera qu'après qu'il me l'aura renvoyé que je pourrai formuler ma procuration pour établir un postulateur auprès de la curie épiscopale d'Ajaccio. Parlez-en avec l'Évêque; faites-lui comprendre combien il serait glorieux pour son épiscopat d'avoir fait reconnaître la sainteté d'un homme qui a joui de sa confiance et fait tant de bien dans l'Église de Corse et parmi son clergé.

# 885. À Monsieur Moreau, vic. gén. et sup[érieu]r du grand sémin[air]e, à Ajaccio. Corse.<sup>3</sup>

885. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Indécision sur l'admission au noviciat de M. Simoni, ex-voltairien. Frère Blanc.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 6 novembre 1845.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le p. Moreau avait demandé un cinquième Père à Ajaccio. On avait décidé, à la réunion du conseil général, le 26 septembre 1845, d'en envoyer un en 1846. D'après l'Almanach du clergé de France c'est probablement le p. Cyr Chauvet qui y fut envoyé dès l'automne 1845. Cf. également lettres Chauvet-Tempier en 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> En allant à Rome Mgr Guibert devait passer par Ajaccio afin d'inviter Mgr Casanelli d'Istria à commencer la cause du p. Albini, cf.: REY II, 216 et Conseil général, le 6 novembre 1845.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Moreau.

Très cher, entre deux sorties, pour profiter du passage de notre bon Évêque de Viviers, je vous souhaiterai un petit bonjour.

Votre lettre ainsi que celle du p. Lagier m'avaient fait beaucoup de plaisir. J'accueillis avec joie M. Simoni, mais le lendemain certaines informations m'ont jeté dans un grand embarras. Il m'a été dit et assure que ce jeune était connu à Marseille pour un assez mince sujet, qu'il s'était vanté dans le temps d'être un franc voltairien. Passe pour cela s'il s'était sincèrement converti. Mais la chose devient douteuse s'il est vrai qu'il a conservé les mêmes sentiments depuis son entrée au séminaire; or c'est ce que l'on prétend. On cite une lettre écrite par lui à une personne qui malheureusement n'est plus ici, dans laquelle Simoni disait: «Vous serez étonnée d'apprendre que je me suis décidé à entrer au séminaire. C'est une carrière qui s'ouvre devant moi, j'en serai quitte pour trois ou quatre ans de contrainte. Mais je ne change pas de sentiment et je suis toujours voltairien. » C'est le p. Rolleri qui m'a rapporté la chose comme la sachant de la personne même à qui la lettre avait été adressée. Vous sentez combien cette connaissance a dû m'inquiéter. J'ai abordé directement la question avec M. Simoni. Il a avoué qu'il était tel quand il habitait M[arsei]lle, ne se nourrissant alors que de mauvaises lectures et notamment du National. Mais il a nié formellement avoir iamais écrit pareille lettre à celle dont on l'accuse; qu'il serait indigne de vivre s'il était capable d'une semblable infamie, qu'il somme la personne qui prétend avoir reçu cette lettre de la montrer, etc.

Cette confrontation est impossible, la personne n'est pas à M[arsei]lle. D'ailleurs aura-t-elle gardé cette lettre. En attendant vous pouvez vous figurer dans quelle perplexité je me trouve. Simoni nie, le p. Rolleri m'assure que la personne est audessus de tout soupçon. Que faire? Introduire un homme aussi suspect dans notre noviciat? Vous le renvoyer? Il y a de graves inconvénients de part et d'autre.

J'ai prié Rolleri d'écrire à la personne qui lui avait dénoncé le fait uniquement pour détourner d'admettre un hypocrite dans l'Église. Examinez de votre côté si, après la connaissance que je vous donne, vous ne découvrirez pas quelque réticence dans ses aveux. Répondez-moi tout de suite pour que nous prenions un parti<sup>1</sup>.

Dans la supposition que ce soit un hypocrite, on pourrait expliquer sa demande d'entrer au noviciat par le calcul de faire ses études théologiques sans qu'il lui en coûtât rien, pour nous souhaiter le bonsoir quand il serait prêtre. Causez de cela avec le p. Lagier, que je salue affectueusement. Je salue aussi nos autres Pères et Frères. Je dois aussi une réponse au p. Nicolas, impossible de rester plus longtemps à mon bureau. Je suis pris tous les jours et tout le jour. Demain je vais à Aix.

Si le f. Blanc a fait son oblation, mandez-le moi. J'ai besoin pour le classer qu'il me rappelle la date de son entrée au noviciat et celle de sa p[remiè]re et sec[on]de oblation. Adieu.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

886. À Monsieur Semeria, supérieur des Miss[ionnai]res, à vico. Corse.<sup>2</sup> 886. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ange Félix Simoni commença son noviciat le 20 novembre, mais sortit avant de prononcer des vœux.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post, L. M.-Semeria.

Excès de travail et de correspondance du Fondateur. Joie pour le succès des missions en Corse. Le p. Semeria sera nommé postulateur de la cause du p. Albini. Mgr Guibert et le p. Courtès en visite en Corse. Vœux des frères Métifiot et Blanc.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 20 novembre 1845.

Je ne m'explique pas, mon bien cher fils, comment il se fait que j'ai tant tardé de vous écrire. Vos lettres me font tant de plaisir que ce serait bien le moins que je vous écrivisse pour vous remercier de l'attention que vous avez de m'écrire fréquemment, mais que voulez-vous? Vous compatirez à ma position car vous ne doutez pas de mon cœur. Je vous aime si tendrement que je ne parle de vous qu'avec bonheur, et cela m'arrive souvent. Je veux ensuite vous écrire, tantôt je suis dérangé pour une chose, tantôt pour l'autre, et cinquante autres lettres passent avant celle que j'aurais eu le plus de plaisir à écrire. Aujourd'hui, par exemple, il m'a fallu en quelque sorte sécher mon écritoire avant de pouvoir en venir à vous auquel j'étais très déterminé d'écrire avant qu'il fût nuit, et c'est à peine si j'y vois pour tracer ces lignes. Du moins votre lettre commencée restera sur mon bureau et passera la première quand je pourrai reprendre la plume que l'on ne tardera pas de m'arracher des mains ce soir. Vous parlerai-je de vos missions? Elles sont toutes marquées au coin de l'assistance divine; elles font votre consolation et la mienne, et si les bénédictions que Dieu vous accorde étaient connues dans l'Église, vraiment elles feraient, comme celles de vos devanciers dans tant d'autres diocèses dans les deux parties du monde, la gloire de notre chère Congrégation. Du reste il suffît pour notre bonheur et pour notre mérite qu'elles soient présentes à Dieu à qui toute gloire et tout honneur sont dus.

Vous êtes informé de ce que j'ai cru devoir faire pour le grand serviteur de Dieu notre bon père Albini. Je m'afflige d'avoir rencontré un si faible écho à Ajaccio pour une affaire d'une si grande importance et aussi honorable pour ce diocèse que pour notre Congrégation. Vous savez que mon intention est de vous nommer postulateur de cette précieuse cause. Vous prendrez la chose à cœur comme il convient à un frère et à un membre de la Congrégation, fière d'avoir possédé un si grand saint. En attendant recueillez bien les faits miraculeux ou approchant du miracle. Ne laissez pas mourir les témoins sans que les faits soient constatés. Deux faits comme celui que vous m'avez raconté du paralytique suffiraient pour assurer sa béatification. C'est une très belle cause, me disait l'Avvocato dei Santi que je consultai à Rome. (Je n'y vois plus, à demain). Je monte à la chapelle, c'est l'heure propice. Nous nous retrouverons aux pieds de N[otre] S[eigneur].

Pour avoir attendu j'ai pu recevoir votre lettre et celle du p. Courtès qui me tirent d'une g[ran]de peine. Il est ravi de votre Vico et de l'accueil que l'on a fait en Corse à l'Évêque de Viviers. Je pense que vous ferez bien de suivre la marche que ce Prélat vous a indiquée pour vous défendre des envahissements de vos voisins.

J'ai reçu l'acte de la profession du f. Jean Pierre Métifiot, je ne puis pas encore vous dire quel sera son n[umér]o parce qu'il y a dû avoir ce même jour plusieurs professions en divers lieux. On ne m'a pas parlé de celle du f. Blanc qui a dû pourtant avoir lieu le même jour.

Adieu, mon cher petit Père, je vous embrasse bien tendrement et vous bénis ainsi que nos autres Pères de Vico.

+ C. J. Eugène, évêque de M[arsei]lle.



### 887. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, à Aix<sup>1</sup>

887. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Visite à Marseille du cardinal de La Tour d'Auvergne. Affaires. Missionnaires à Tourves.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 30 j[anvie]r 1846.

Tu sais, mon cher ami, que j'ai chez moi M. le Cardinal de La Tour d'Auvergne, il y restera jusqu'à dimanche. Avec de tels hôtes on n'est guère libre de son temps. Je dois de grands égards à ce vénérable vieillard si digne de respect et d'ailleurs si poli et si aimable pour moi.

J'aurais voulu t'écrire deux mots au sujet de l'autorisation que tu me demandes, je consens volontiers à l'échange dont tu me parles, mais si Tavernier pense que ta procuration n'est pas suffisante, il faudrait que je t'en fisse une autre. Pour éviter cette difficulté, tu pourras profiter du passage de Tempier qui va terminer nos affaires au Mas du Sauveur, il a une procuration assez étendue pour cela.

Le Curé de Tourves presse beaucoup pour que nos Pères aillent lui donner son pardon. Le p. Martin serait spécialement l'homme qu'il lui faudrait ayant été un des missionnaires de Brignoles. S'il peut se détacher d'Aix, il ne serait pas impossible de lui adjoindre le p. Viala après Pâques. Répondez-moi là-dessus. Adieu.

## 888. À Monsieur Courtès, supérieur de la maison de la Mission au haut du Cours. Aix. B.-du-Rhône.<sup>2</sup>

888. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Annonce de la mort du p. Moreau, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio.

Marseille, le 6 février 1846.

Mon bien cher Père

Le Seigneur vient de nous affliger par un événement bien douloureux. Le R.P. Moreau, supérieur de la maison d'Ajaccio et 4<sup>e</sup> assistant, est décédé le 2 du courant, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge, à 8 heures et demie du matin, après une maladie de quelques jours. Sa mort a été celle d'un saint. En annonçant à votre communauté cette triste nouvelle, vous voudrez bien rappeler aux membres qui la composent les devoirs qu'ils ont à remplir envers notre cher défunt, c'est-à-dire les cinq messes que chaque prêtre doit appliquer, et les cinq communions de ceux qui ne sont qu'au rang de simples Oblats, novices ou frères convers; avec les autres prescriptions indiquées dans le paragraphe 3, chap. 4 de la seconde partie de nos Règles.

+ C. J. Eugène, évêq[ue] de Marseille. S.G.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch, de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès. Texte écrit par une main inconnue. Le Fondateur ne fait que signer cette lettre au verso de laquelle le p. Casimir Aubert écrit que «Monseigneur N. Rme Père Général» est trop affecté pour écrire.

# 889. À Madame la Supérieure des Sœurs de St Charles, pour remettre à M. Tempier, vie. gén. de M[arsei]lle, à son passage à Arles. À Arles. B. d. R..¹

889. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Décès du p. Moreau. Revenir au plus tôt.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 6 février 1846.

Mon cher Tempier, la foudre vient d'éclater sur notre tête. J'ouvre une lettre d'Ajaccio et j'y lis que notre bon, notre saint père Moreau est mort le 2 de ce mois après quelques jours de maladie. Je n'ai pas le courage de vous repéter les circonstances de cette catastrophe; je veux seulement vous rappeler que vous avez cinq messes à dire pour sa ste âme et à appliquer toutes les indulgences que vous pourrez gagner dans la huitaine du jour que vous avez connaissance de sa mort.

L'Évêque me demande déjà un remplaçant en me rappelant que j'ai à remplir un vide immense. Il aurait pu attendre un autre courrier.

On demande à Ajaccio les nom et prénoms du père et de la mère du cher défunt. On suppose que vous avez son testament. Revenez au plus tôt, ne vous arrêtez pas à Arles où je vous adresse cette lettre, faute de savoir où vous prendre. Leçon pour qu'une autre fois on soit fixé sur l'itinéraire. Adieu.

# 890. À Monsieur Dassy, prêtre miss[ionnai]re, chez M. le Curé de St-Marcel, près le Bourg-St-Andéol. Ardèche.<sup>2</sup>

890. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Dassy sera le fondateur de la nouvelle maison de N.-D. de Bon-Secours. Il est prêté pour une année. Ses collaborateurs seront le p. Hermitte et lef. Joubert. Missions. Patience et prudence pour commencer une œuvre.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 24 février 1846.

Rien de plus juste, mon cher p. Dassy, que de vous écrire directement. Si je ne l'ai pas fait plus tôt, ce n'est pas faute de bonne volonté. Il faut d'ailleurs que je réponde catégoriquement à vos questions.

La mission que je vous donne est toute de confiance. Je vous ai choisi pour fonder notre nouvelle maison<sup>3</sup> parce que je connais votre attachement à la famille, votre zèle et les ressources de votre esprit pour amener la chose à bien. Il fallait pour y parvenir beaucoup de prudence et une grande discrétion pour certains arrangements que nous aurons à prendre et qui exigent le secret. Vous avez déjà vu qu'il faut des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Au conseil général de décembre 1845 on avait parlé du p. Burfin comme premier supérieur de la nouvelle maison oblate. C'est le p. Dassy qui est nommé à cette charge le 10 février. Le 11 celui-ci prend déjà possession de la maison. Cf.: L. Dassy-Mazenod, 12 et 18 février 1846.

égards pour le prêtre auquel il s'agit de succéder<sup>1</sup>. C'est un bon ecclésiastique, mais il n'est pas surprenant qu'il lui en coûte de céder la place, il est donc convenable de faire surabonder la politesse, c'est ce que je vous recommande très expressément.

Vous voulez savoir si vous êtes destiné à vous fixer dans le nouveau sanctuaire, je l'aurais bien voulu, mais j'ai compris qu'il était difficile pour le moment de vous retirer de l'Osier². Je ne me suis donc point arrêté à cette pensée, mais faites attention que j'ai laissé Mgr de Viviers dans l'ignorance de cette résolution qui l'aurait vraisemblablement trop contrarié. Comptez pourtant toujours sur un an au moins de séjour à la Blachère et dans le diocèse de Viviers que vous évangéliserez avec discrétion, mais de façon à vous montrer pour faire acte de présence en divers lieux de ce diocèse.

Je suis plus que dans l'impossibilité de vous fournir un miss[ionnai]re pour votre mission de St-Marcel. J'ai ici tout en gros le p. Aubert pour le service du Calvaire et à Aix le p. Courtès, aidé du p. Pianelli qui n'a pas encore les pouvoirs pour confesser. Vous auriez dû solliciter ce secours de l'Osier où les sujets abondent. Ce que vous me demandez pour le p. Pâlie est bien délicat, je n'ose pas le prendre sur moi<sup>3</sup>. Je le laisse au jugement du p. Vincens, mais ce qu'il faut que vous sachiez, c'est que je tiens à ce que nos jeunes miss[ionnai]res ne soient pas mis de sitôt au confessionnal.

Quant au f. Jouben rien de mieux que de le placer au sanctuaire de la Blachère, j'y consens volontiers, mais il me semble qu'il faut attendre que vous soyez chez vous.

J'avais fait remarquer au p. Tempier quand il me lut sa lettre qu'il voulait faire des draps de lits pour tout un séminaire. Il a dû corriger son premier jet. Vous avez bien fait de rester encore en dessous. Mais pensez-vous qu'il faille aller faire vos fournitures autres que les toiles si loin de votre domicile? Il me semble que vous trouveriez tout ce qu'il faut beaucoup plus près de vous. Allons doucement dans les commencements et patientons. C'est ce que nous avons pratiqué dans notre temps, imitez notre exemple. Il faut savoir se multiplier au besoin ou si [vous] voulez se suffire.

Adieu, très cher fils, j'ai reçu votre brochure<sup>4</sup>, je voudrais bien que cette discussion en restât là. Je vous souhaite toutes les bénédictions du Seigneur ainsi qu'à notre bon p. Hermitte qui doit être enchanté de la foi des peuples dont vous me parlez. Je vous embrasse.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

#### 891. [Aux Oblats d'Ajaccio et de Vico]<sup>5</sup>.

891. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Tempier ira faire la visite canonique des maisons oblates de la Corse.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'abbé Deschanel quitta la maison de l'aumônier peu avant Pâques, emportant dans sa nouvelle demeure tout ce qu'il pouvait «jusqu'au dernier balai » (Dassy à Mazenod, 18 février). C'est pourquoi le p. Dassy demanda de l'aide du p. Tempier pour acheter du linge, du matériel de cuisine, des livres, etc. <sup>2</sup> Le Fondateur annonça au p. Dassy que son séjour à Bon Secours ne durerait qu'une année, sans doute parce que celui-ci ne quittait pas sans peine N.-D. de l'Osier où il avait également été le premier Oblat. Il écrivit le 18 février: « mon plus grand regret en me séparant de l'Osier serait d'être forcé à renoncer à l'espérance que j'avais conçu de pouvoir bâtir une magnifique église ogivale en l'honneur de Notre-Dame. Je croyais avoir mission pour cette œuvre.»

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le p. Dassy proposait de fixer le p. Pâlie au sanctuaire pour s'occuper des pèlerins lorsque les autres Pères seraient en mission.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sans doute la deuxième édition, parue en 1845, du Pèlerinage à N.-D. de l'Osier, XII-166 pp.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Moreau.

Mes chers Pères et Frères de nos communautés d'Ajaccio et de Vico, la paix de J.-C. soit avec vous,

Je vous fais savoir par les présentes que j'ai investi le R.P. Tempier, mon premier assistant, de tous les pouvoirs extraordinaires et du titre de visiteur spécial pour régler en Corse tout ce qui a trait aux intérêts de notre Congrégation et au gouvernement de nos communautés, soit pour la direction du grand séminaire soit pour celle des missions.

Je vous salue affectueusement et vous souhaite toutes les bénédictions du Seigneur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, Sup. Gén.

### 892. [Au p. Santoni, maître des novices à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

892. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Conseils pour la formation des novices. Vœux du f. Pulicani, etc.

[Marseille,] le 16 mars 1846.

Ne vous effrayez pas des commencements s'ils sont un peu pénibles. L'essentiel est qu'on prenne bien l'esprit de notre Institut qui renferme tout ce qui peut former l'homme religieux.

Répétez bien aux novices que par leur consécration ils se donnent à l'Église sans réserve, qu'ils meurent entièrement au monde, à leur famille, à eux-mêmes; qu'ils se vouent à une obéissance parfaite à laquelle ils sacrifient sans réserve leur propre volonté pour ne plus vouloir que ce que l'obéissance prescrira; il ne s'agit pas seulement d'obéir, mais encore d'acquiescer d'esprit et de cœur à l'obéissance, d'être indifférents sur les lieux, sur les choses, sur les personnes même qu'ils doivent toutes aimer de la même charité. Qu'ils se vouent aussi à une pauvreté volontaire qui les oblige à ne rien exiger, à se contenter de tout, à s'estimer heureux s'ils pouvaient manquer de quelque chose et souffrir, par un effet de la sainte pauvreté, les privations et le dénuement même. Sans cette disposition la pauvreté n'est qu'un mot vide de sens. La chasteté les oblige non seulement à éviter tout ce qui est défendu en cette matière, mais à se préserver des moindres atteintes que pourrait éprouver cette belle vertu. C'est d'après ce principe que nous avons tant en horreur ces prédilections sensuelles que l'on appelle des amitiés particulières, pour leur donner un nom honnête, tandis. qu'elles blessent réellement la vertu si délicate qu'un souffle ternit. Soyez inexorable à ce sujet; point d'explications ni d'excuses qui tiennent; c'est le vent du midi qui brûle toute fleur de vertu, c'est la perte des communautés religieuses, c'est une source d'infidélités et de péchés. Je tiens toujours à la séparation des diverses catégories que j'avais établies, qu'on l'observe ponctuellement.

Je vous envoie [Augier]<sup>1</sup> qui avait été congédié de la Congrégation et qui va y rentrer. Nous avons été très satisfaits de ses dispositions. Il doit recommencer son noviciat et le faire tout entier.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VII, 11\*; VIII, 67, 90; IX, 172 c.

Le f. Pulicani est admis à faire sa profession. Le p. Tempier doit envoyer à l'Osier la croix de notre cher père Moreau pour qu'elle soit remise à ce jeune Frère, pour qui elle sera un véhicule puissant pour le porter à tout bien.

Nul doute que le p. Maître des novices ne doive servir à table à son tour.

### 893. [Au p. Tempier, à Ajaccio].<sup>2</sup>

893. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Mgr Casanelli d'Istria refuse les pères Semeria et Lagier comme supérieur du grand séminaire.

[Marseille,] le 18 mars 1846.

Il n'y a pas à hésiter, mon cher Tempier, puisqu'il faut en passer par le p. B[urfin]<sup>3</sup> ou par la porte. Je m'attendais bien à une grande répugnance de la part de l'Évêque, mais j'espérais qu'il n'oserait pas résister à votre insistance. Qu'y faire? Pourvu que l'autre réussisse, ce qui me paraît fort douteux<sup>4</sup>. Nous jouons un jeu à perdre la partie. C'est un désespoir quand on songe qu'il faudra mettre de si grands intérêts entre de pareilles mains. Ce brave homme entend les choses à sa manière et je ne crois pas que nous soyons les maîtres de le diriger. N'importe, nous n'avons pas d'autres ressources, parce qu'il est impossible que ma conscience se plie à y envoyer le p. Magnan qui serait le seul qui convint à cette maison. Adoucissez le coup au p. Lagier qui a dû être surpris de la découverte d'être si peu apprécié par l'Évêque; il aura alors compris pourquoi je n'avais pas jeté les yeux sur lui. Tant il y a que, quoiqu'on puisse penser le p. Nicolas, notre maison sera une baraque mal montée avec le supérieur que la nécessité nous force de lui donner. Encore, Dieu veuille que je ne rencontre pas quelque difficulté de son côté. Il est des esprits singulièrement forgés. Je vais lui écrire de se rendre à Marseille avec tout son bagage et d'ici je l'acheminerai. Je ne voudrais pas qu'on sut d'avance dans le pays d'en-haut à quoi je le destine. Réglez en mon nom, avant de partir, ce qui devra ou ne devra pas être fait par le futur supérieur.

Un point difficile sera celui de la comptabilité. C'est vraiment là où nous pourrons trouver des mécomptes, le p. B[urfin] a les mains percées et il ne fait pas cas des petites choses. Qu'il soit bien établi que l'économe marche en règle et rende exactement ses comptes au Procureur général tous les dix mois. Je crois que cela a été négligé jusqu'ici. Donnez-lui une direction pour ce qu'il devra fournir à la maison de Vico. Faites, en un mot, quelque règlement de visite après avoir tout examiné attentivement.

Réglez en mon nom avant de partir ce qui devra ou ne devra pas être fait par le futur supérieur. Qu'on soit bien averti que le conseil doit s'assembler exactement aux termes de la Règle, parce que le supérieur étant si nouveau aura besoin de s'aider de l'expérience et des avis de ses assesseurs.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Yenveux écrit: N. Il s'agit de Alex. A. Augier, ex-oblat qui avait fait un séjour chez les Maristes, cf.: Conseil général, 11 mars 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX VII, 202, 238 et 54\*.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Fondateur parle ici du p. Burfin que l'Évêque d'Ajaccio aurait accepté comme supérieur, cf.: L. M.-Courtès, 3 avril 1846 et L. M.-Vincens, 5 mai 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Aux réunions du conseil général, le 10 février et le 11 mars 1846, on avait désigné le p. Semeria. L'Évêque d'Ajaccio refusa, te jugeant trop jeune pour cette charge, il refusa également le p. Lagier (Conseil général, 4 avril 1846 et L. M.-Courtès, 23 mars 1846).

Adieu, je prie Dieu qu'il vous accorde un aussi beau temps pour le retour que pour l'aller. Le lendemain de votre arrivée à Ajacdo le vent souffla terriblement.

## 894. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss [ionnaijres, place des Carmélites, à Aix. B. d. R..<sup>1</sup>

894. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Il ne faut pas aller à la rencontre du cardinal Bernet. Difficultés à trouver un supérieur pour le grand séminaire d'Ajaccio.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 23 mars 1846.

Mon cher Courtès, je ne pense pas que tu sois obligé d'aller à la rencontre de M. le Cardinal<sup>2</sup>. Je dis plus: tu ne le dois pas. Si on avait été bien aise de te voir faire partie du cortège on aurait compris ta maison dans le programme. C'est une faveur que M. le Doyen a réservée à ses protégés les RR.PP. Capucins. Le p. Pianelli ferait mieux d'offrir à Dieu la mortification de se priver de voir cette cérémonie. Il me souvient que lorsque Mme la Duchesse de Berry passa à Aix en se rendant à Paris pour son mariage, les plus fervents de mes jeunes Congréganistes firent le sacrifice de cette très légitime curiosité et s'occupèrent dans notre église à l'exercice du Chemin de la Croix pendant que le cortège défilait. C'était de jeunes laïques. Pianelli ne pourrait pas se montrer comme spectateur tandis que tout le cortège est en costume et en fonction; il ne pourrait donc paraître, qu'en se joignant à une paroisse et cela serait tout à fait en dehors des convenances. Si la privation de cette curiosité devait pourtant le faire mourir de chagrin, tu pourrais permettre qu'il se réunît aux frères gris, j'y vois moins d'inconvenance.

J'attends Tempier après demain, il me donnera le modèle de procuration qu'il a oublié de me remettre avant de partir.

M. l'Évêque d'Ajaccio n'a pas voulu du p. Semeria ni du p. Lagier. Nous voilà retombés dans le même embarras. Cependant l'Évêq[ue] de Viviers m'écrivait qu'il croyait si bien Semeria propre à se bien acquitter de cette charge qu'il comptait me le proposer.

Je te laisse pour ne pas manquer le courrier. Adieu.

## 895. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, à Aix. B. d. R..<sup>3</sup> 895. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Pour maintenir les maisons de la Congrégation en Corse le p. Courtès devra accepter d'être nommé supérieur du grand séminaire d'Ajaccio.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 1<sup>er</sup> avril 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr Bernet, archevêque d'Aix. Il revenait de Paris où Louis-Philippe lui avait remis la barrette rouge.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

Mon cher Courtès, je viens de recevoir une lettre de M. l'Évêque d'Ajaccio qui me fait tomber les bras. Déjà je savais par une lettre du p. Tempier que le Prélat, tout en rendant justice aux excellentes qualités du p. Semeria, refusait absolument de l'admettre pour supérieur. Il lui faut le meilleur sujet de notre Congrégation par les mille et une raisons qu'il donne. Tu jugeras toi-même de notre position. C'est à prendre ou à laisser, et avec le séminaire la maison des miss[ionnai]res qui n'est soutenue que par le séminaire, et tout l'espoir de ce nouvel établissement dont tu as été des premiers à sentir la nécessité pour Bastia. J'aurais mille raisons aussi à te donner pour te convaincre que tu es le seul homme qui puisse remplir cette difficile tâche. Il ne s'agit que de l'espace d'un tiers de l'an pendant deux ou trois années au plus. Le p. Aubert va te trouver et il te dira tout ce que moi, Tempier, et toute la Congrégation, si elle était consultée, pourrait te dire. Je m'en rapporte à lui. De toi dépend l'existence de la Congrégation en Corse.

Tu vois, mon cher, que je n'en viens à te presser que dans un cas désespéré. Je pense néanmoins que ceci est une disposition de la providence pour te faire sortir d'un état au-dessous de ton mérite et de ta valeur.

Adieu, je t'embrasse. Ne prends conseil que de ta conscience et du bien de la famille.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

### 896. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, à Aix.1

896. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Joie du Fondateur en apprenant que le p. Courtès accepte d'aller en Corse.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 3 avril 1846.

Je n'attendais rien moins, mon cher Courtès, de ton bon esprit et de tes vertus religieuses que la réponse que tu viens de faire au cri de notre détresse. J'avais mandé le p. B[urfîn]. Impossible, quand je l'ai eu vu de près, de lui confier les grands intérêts qui sont en jeu dans ce moment. Il est à cent piques de la hauteur de la position qu'il faut remplir. Il faut donc nécessairement que je revienne à toi de tout le poids de ma confiance qui ne peut se reposer que sur toi. Je sens tout ce qu'il peut y avoir de pénible dans le parti qu'il faut prendre; mais j'y vois aussi de bien grands avantages non seulement pour la Congrégation, mais pour toi personnellement. Tu occuperas un poste convenable à ton rang dans la Congrégation. Tu t'acquitteras de ta charge avec distinction. L'Évêque, en te donnant une preuve de son estime qui t'honorera aux yeux du clergé, donnera une leçon sanglante à ceux qui ont attendu si tard pour laisser entrevoir, si toutefois cela est vrai, l'intention de reconnaître des services trop longtemps méprisés. Il ne s'agit pas d'ailleurs d'une translation éternelle. Il suffit qu'en remplissant ta tâche tu donnes le temps à quelque sujet de surgir pour aller plus tard prendre ta place. Ceci ne peut être avoué sur les lieux mais tu auras après le triennat une raison toute prête prise dans l'état de ta santé, et dans l'intervalle rien n'empêche que tu viennes passer chaque année les trois mois de vacances sur le continent, et pour cette première année tu peux faire comprendre à Aix qu'il ne s'agit que d'un voyage de moins de trois mois puisqu'on juillet tu pourras revenir.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

Cette combinaison me paraît si convenable que je ne voudrais pas en essayer d'une autre eusse-je l'espoir de réussir, ce qui n'est pas probable puisque l'Evêque ne veut pas pour supérieur de ceux qui sont actuellement dans l'île<sup>1</sup>.

Adieu, mon cher, dix heures sonnent, il faut que je monte pour faire la prière à laquelle tu ne seras pas étranger. Je t'embrasse tendrement.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

### 897. A Monsieur Semeria, supérieur des Miss[ionnai]res, à Vico. Corse.<sup>2</sup>

897. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Maladie du p. Gibelli. Évêques en visites en Marseille.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 19 avril 1846.

Si jamais, mon cher fils, j'ai été contrarié des dérangements habituels de ma position, c'est bien dans cette circonstance où je n'aurais pas voulu seulement vous faire parvenir promptement quelqu'une de mes lettres, mais où j'aurais voulu pouvoir me transporter moi-même auprès de vous pour donner mes soins à notre cher et très cher malade, et partager toute la sollicitude que son état vous inspire. D'ici je ne puis que prier et c'est ce que je n'ai pas manqué de faire en offrant le s[ain]t sacrifice pour lui dès l'instant que j'ai appris son mal. Mais j'ai manqué deux courriers. L'un par l'obligation où je me suis trouvé d'aller à Aix sur la pressante invitation du cardinal Bernet, l'autre par la présence de M. l'Evêque de Fréjus<sup>3</sup> qui est venu passer quelques jours chez moi. Il semble que je prévoyais le malheur qui nous est arrivé quand je vous recommandais de faire suspendre tout travail à notre bon Gibelli. Le voilà hors d'état de servir pour plusieurs années, si Dieu se rend à nos vœux. Je vous remercie bien, mon cher fils, de l'attention que vous avez eue de me tenir au courant de l'état de ce précieux malade. Je vous ai expliqué comment je ne vous ai pas répondu plus tôt. J'ai été obligé de reprendre même cette courte lettre à plusieurs reprises et certes ce n'est pas faute d'envie de la terminer pour qu'elle vous parvienne.

Maintenant n'allez pas vous persuader de continuer le travail comme s'il ne vous manquait personne. Enrayez et allez bien doucement. On n'est pas obligé de se tuer pour en faire plus qu'on ne peut. Vous n'êtes pas assez fort pour négliger votre santé. Ainsi piano, piano per andar sano. Je ne vous en dis pas davantage.

Hier encore j'avais chez moi Mgr l'Evêque de Fréjus, aujourd'hui c'est celui de Périgueux<sup>4</sup>, demain j'attends M. le Cardinal de La Tour d'Auvergne, tant vaut-il que je jette ma lettre à la poste. Je vous embrasse et je bénis surtout le pauvre frère tant aimé qui souffre et que je serais si heureux de pouvoir soulager. Embrassez-le bien de ma

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'opposition de l'Archevêque d'Aix et d'autres motifs ne permirent pas de donner suite à cette nomination. Le conseil général décida, le 5 juin, qu'on choisirait entre le p. Magnan et le p. Bellon, l'un directeur des séminaristes et l'autre directeur des scolastiques au séminaire de Marseille. C'est finalement le p. Magnan qui fût nommé. Les pp. Pâlie et Chauliac devaient remplacer le p. Lagier rappelé au séminaire de Marseille, cf.: conseil général, le 22 juin.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> C.-A.-J. Wicart, évêque de Fréjus en 1845-1855.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> J.-B.-A. Georges-Massonnais, évêque de Périgueux en 1841-1860.

part, votre cœur est digne d'être l'interprète du mien qui sent si vivement les souffrances des nôtres. Je salue affectueusement les chers pères Deveronico et Luigi. + C. J. Eugène, évêque de Marseille.

898. [Au p. Vincens, supérieur à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

898. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Burfin reste à l'Osier. Que le f. Faraud se prépare à partir pour le Canada. Cours d'été pour préparer les jeunes Pères à la prédication et au ministère.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 5 mai 1846.

Vous avez donc gagné votre procès, mon cher p. Vincens, le p. Burfin vous est rendu. Reste à savoir maintenant ce qui arrivera en Corse. Je laisse la chose entre les mains de Dieu, car je compte peu sur les hommes, l'Evêque étant prévenu comme il l'est. Je n'ai point encore reçu de réponse sur la proposition que je lui fais. S'il la refuse nous mettrons la clef sous la porte<sup>2</sup>.

Le moment du départ pour le Canada est arrivé. Nous avons même besoin de nous presser pour ne pas manquer le départ du Havre. Les préparatifs qui doivent se faire ici exigent que l'on soit rendu à Marseille sans délai. Vous préviendrez donc le f. Faraud qu'il a été choisi pour faire partie de ce nouvel envoi de miss[ionnai]res. Faites-le mettre en route tout de suite. S'il veut voir ses parents en passant, je l'y autorise pourvu qu'il n'aille pas leur dire que c'est un adieu éternel. On va et vient de ce pays-là en vingt-cinq jours, et en douze si l'on est pressé et que l'on prenne le bateau à vapeur. Je l'autorise aussi à passer par Lumières s'il veut donner en passant l'accolade à ses frères et recevoir la bénédiction du p. Françon<sup>3</sup> à qui, je crois, il doit d'être entré dans la Congrégation. Nous lui ferons ici ses habits de voyage. C'est pourquoi il ne faut pas perdre de temps, parce qu'il faut être rendu au Havre avant la fin du mois.

Je dois vous prévenir ensuite qu'il a été décidé dans mon conseil que nos jeunes prêtres seraient réunis à N.-D. de [Lumières]<sup>4</sup> pour s'y préparer par l'étude au saint ministère qui est journellement compromis par l'inhabileté de ceux qui l'exercent sans expérience, avec peu de doctrine et point d'écrits. Ceux que j'appellerai seront encore assez nombreux. Pour en imposer davantage et donner une bonne direction à cette importante opération, je vous ai choisi pour quelques mois au moins en qualité de modérateur de ces études. Vous aurez pour premier écolier le p. Magnan qui succédera à votre chaire quand vous serez obligé de remonter à l'Osier. Prenez vos dimensions en conséquence, c'est au commencement de juillet que s'ouvrira ce cours. Si vous avez à proposer quelque sujet qu'on soit dans le cas de préparer en sermon, instruction ou dissertation, veuillez m'en prévenir afin que j'en donne le thème à ceux qui devront le remplir. De l'Osier vous aurez à amener avec vous le p. Pâlie et le p.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Fondateur proposa de nouveau le p. Lagier, cf. L. M.-Casanelli d'Istria, 13 avril 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ms.: Franson.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ms.: N.-D. de l'Osier, mais d'après la suite de cette lettre et la décision du conseil général, le 4 avril 1846, il s'agit de N.-D. de Lumières. Ces cours ne devaient se donner que pendant l'été. Les jeunes Pères désignés pour y participer furent: Chauvet, Rey, Beaulieu, Pianelli, Piot, Pâlie et les frères Coste et Baret.

Piot. Si j'en crois le p. Burfin, le p. Lavigne aurait aussi besoin de cette direction pour mettre à profit son talent. Le p. Burfin vous remplacera à l'Osier, aidé du p. Santoni, pendant les quelques mois de votre absence, ils entretiendront correspondance avec vous pour n'être pas privés de vos conseils. A propos du p. Burfin je dois vous dire que j'ai été très content de lui pendant son séjour auprès de moi. Je lui ai témoigné ma satisfaction de toutes matières, j'espère qu'il y aura été sensible. Il ne m'a pourtant pas écrit à son arrivée à l'Osier.

Adieu, cher p. Vincens, je ne crois pas avoir autre chose à vous dire, le p. Tempier vous répondra sur le reste.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

## 899. À Monsieur Dassy, prêtre miss[ionnai]re, à Notre-Dame de Bon Secours.<sup>1</sup> 899. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Visite canonique du p. Tempier à Notre-Dame de Bon Secours. Patience. Deux jeunes Pères rejoindront le p. Dassy au mois de novembre.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 14 mai 1846.

Mon cher et bon p. Dassy, j'attendais votre retour pour vous écrire, mais voilà le p. Tempier qui se rend auprès de vous et qui répondra pertinemment à toutes vos questions et à tous vos doutes, car il fait sa tournée avec la qualité de visiteur. Il vous dira qu'il ne faut pas vouloir tout faire à la fois, que les commencements en tout sont pénibles et difficiles. Vous n'avez qu'à vous rappeler comment nous avons commencé à N.-D. de l'Osier. N'étiez-vous pas seul? Avec le temps tout a marché. Il en sera de même à la Blachère, mais il ne faut rien précipiter. C'est beaucoup déjà d'y avoir mis les pieds. Ne vous engagez pas au-delà de vos moyens. La mesure très nécessaire que j'ai prise pour cette année m'enlève la faculté de disposer des jeunes sujets. Ils vont travailler à se rendre propre au saint ministère. Ils consacreront toute l'année à l'étude. Ainsi ne comptez pas de sitôt sur un grand secours. Quant aux confesseurs pour l'époque du concours vous vous pourvoirez comme on l'a fait pour le passé. Encore un coup patientez et ne veuillez pas marcher plus vite que n'en comporte la voile où le vent de la Providence souffle. Cependant j'ai trop dit en vous parlant de toute l'année pour l'étude de nos jeunes prêtres. Ce travail ne s'étendra pas au-delà de fin d'octobre, le professeur étant employé dès le mois de novembre. Je crois qu'à cette époque je pourrai envoyer deux sujets à la Blachère. Voilà la fiche de consolation que je vous donne, mon cher enfant, en vous embrassant de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

N'oubliez pas de saluer affectueusement de ma part notre bon père Hermitte.

## 900. [Au p. Ricard, à N.-D. de Lumières].<sup>2</sup>

900. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Tempier est nommé visiteur de la maison de N.-D. de Lumières.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Ricard.

Mon Révérend Père Ricard, je charge notre R.P. Tempier de faire la visite canonique de notre maison de Notre-Dame des Lumières, vous aurez à le recevoir en cette qualité et à me rendre compte de son passage.

Je vous souhaite les bénédictions de Dieu.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

#### 901. [Au p. Semeria, à Vico].1

901. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Affection pour le p. Gibelli. Prières poW sa guérison. Cadeau d'un ciboire pour la paroisse de Nesa.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 15 mai 1846.

Merci, cher fils, de votre attention à me donner des nouvelles de notre bien-aimé malade chaque courrier. Ils ne sont que trop peu rapprochés tant mon impatience est grande. S'il avait pu se rétablir assez pour venir sur le continent, avec quel bonheur nous l'eussions soigné ici, mais je ne sais si ce vœu est assez raisonnable, le climat de Vico étant vraisemblablement meilleur que le nôtre, trop marin pour le genre de maladie qu'a contractée ce bien tendrement aimé Gibelli. Il s'agit maintenant d'une rigoureuse obéissance aux prescriptions du médecin soit pour le silence soit pour le régime, la moindre imprudence pouvant nous jeter dans de nouveaux dangers. Je recommande donc à notre bien-aimé frère, fils, ami, tout ce qu'il y a de plus tendrement aimé, je lui recommande d'observer avec scrupule toutes ces précautions, qu'il se les impose comme une pénitence. Je vois ici que ce système a réussi au frère cadet de mon grand vicaire Cailhol. Dernièrement il vomit le sang à pleine bouche. Aussitôt il se coucha et ne parla plus. Il paraît que la blessure de la veine s'est cicatrisée car il va beaucoup mieux. Ainsi silence et rien qui puisse provoquer la toux qu'il faut à toute force faire cesser. Dtes-lui bien que c'est pour moi une grande contrariété que de ne pas pouvoir lui témoigner tout mon amour par les soins les plus assidus. Dans l'éloignement où nous sommes, je le tiens toujours présent au saint sacrifice. Je fais prier pour lui nos saintes religieuses. Je donnerais de mon sang pour le voir se rétablir promptement. Une fois rétabli nous ne le placerons pas précisément sous le hangar, cette expression ne répond pas au cas que nous faisons de notre enfant, mais dans une boîte à coton jusqu'à ce que ses forces reviennent et redoublent en quelque sorte.

Le père Luigi a très bien fait de ne pas encombrer plus longtemps l'infirmerie et vous, cher petit Père, prenez vos précautions pour ne pas y retourner. Quant au p. Deveronico, il charme tous les maux par le chant de sa jolie voix, c'est bien, surtout dans le temps pascal qui est un temps de joie. J'ai cru lire, en jetant un coup d'œil rapide sur la lettre qu'il vient d'écrire au père Tempier, qu'il aurait bonne envie de procurer un ciboire à sa basilique de Nesa. Si cela lui fait plaisir je pourrai bien être son homme. Je pense qu'il ne lui faut pas ce vase sacré d'une bien grande dimension,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

le nombre des fidèles qui fréquentent son église n'étant pas très considérable. Je vais donc si cela lui convient m'occuper de cet objet à condition que l'on priera pour moi et pour Gibelli, à Nesa. Qu'il compte là-dessus à moins que cette résolution de ma part lui déplaise. S'il en était ainsi il faudrait qu'il me fît savoir tout de suite pour que je ne lui fisse pas l'affront de le lui envoyer

contre sa volonté. Consultez sur ce point délicat notre cher malade. Je veux qu'à chaque communion qui sortira de ce saint ciboire il y ait une grâce pour lui et plût à Dieu que ce soient des grâces de prompte guérison, indépendamment des grâces pour l'âme dont nous avons toujours besoin.

Adieu, très cher fils, j'envoie vite ma lettre à la poste pour ne pas manquer le paquebot d'aujourd'hui. Je vous embrasse et bénis tous.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

902. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. Bouch[es-] du-Rh[ône].<sup>1</sup>

902. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Permission d'acheter un morceau de terrain. Que lef. Ferrand ne s'isole pas de la communauté.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 19 mai 1846.

Il me semble, mon cher Courtès, qu'il s'agissait, dans la première proposition, de la maison tout entière à acquérir de ce voisin qui avait empiété sur nos droits en ouvrant des fenêtres sur notre cour. Maintenant il est question d'un passage qui nous donnera une issue sur la rue St-Jean. Il me semble ainsi qu'à toi que ce passage présente quelques avantages quoique je ne m'explique pas bien où il vient aboutir. Je pense que c'est sous le chœur dans la partie voûtée où se trouve le puits. J'ai toujours regretté que nous n'eussions pas utilisé cette portion d'église souterraine en la déblayant de tous les décombres qui y avait amoncelés Mme Gontier. Aussi je ne voudrais pas qu'elle fût dégradée dans le nouveau projet. Puisque tu trouves la chose si opportune je t'autorise volontiers à faire cette acquisition en profitant de la circonstance pour faire reconnaître notre droit à faire fermer les fenêtres susmentionnées qui ne doivent rester ouvertes que par une permission expresse de notre part. Je dois pourtant te dire qu'il ne serait pas possible que la caisse générale fournît la somme nécessaire pour cette acquisition. Je ne vois pas si grand inconvénient à ce que tu passes le contrat en ton nom pourvu que tu prennes les précautions d'usage pour soustraire cette propriété aux héritiers légaux, comme j'ai fait pour toutes nos acquisitions.

Tu as bien fait de m'avertir sur la demande qui pourra m'être faite, je n'ai pas compris ce que c'était, mais n'importe, sur ta parole je refuserai.

Quant au f. Ferrand je suis loin de vouloir consentir à ce qu'il s'isole de la communauté. Ce qu'il ne pourra faire à Champouce, il le fera faire par des journaliers.

Adieu, cher ami, je t'embrasse cordialement.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Bost., L. M.-Courtès.

### 903. À Monsieur Courtès, supérieur à Aix. B. d. R..<sup>1</sup>

903. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Maladie du cardinal Bernet. Envoi d'un frère scolastique irlandais en repos.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 2 juillet 1846.

J'écris, mon cher Courtès, à M. Ginoulhiac pour une affaire et je profite de l'occasion pour lui exprimer ma peine sur l'état inquiétant où se trouve M. le Cardinal. Je déplore vraiment qu'il ait si peu joui de sa position. Pour mon compte il est certain que j'étais bien aise qu'il l'eût emporté sur ses compétiteurs autant parce que je le préfère à eux qu'à cause de l'honneur qui devait en rejaillir sur le siège de notre ville à laquelle je suis toujours attaché. Je pense que si le Cardinal venait à succomber on me le ferait savoir pour que je lui rendisse les devoirs qui sont imposés en pareille circonstance au premier suffragant.

On a dû laisser dans ta communauté un de nos oblats anglais qui a besoin de prendre les eaux d'Aix. Tiens la main à ce qu'il fasse le remède prescrit, pour qu'il puisse être prêt quand son compagnon de voyage, que j'ai gardé ici pour prendre quelques bains de mer, passera pour le prendre.

Je remets ma lettre à mon neveu qui est venu passer quelques heures avec moi. Adieu.

## 904. Monsieur Semeria, supérieur des Missionnaires, à Vico. Corse.<sup>2</sup>

904. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Gibelli peut venir à Marseille si les médecins prescrivent ce transfert, mais choisir une période de beau temps.

Marseille, le 2 juillet 1846.

J'ai tout juste le temps, mon cher p. Semeria, pour profiter du départ du courrier de vous écrire deux mots. C'est pour vous laisser toute latitude au sujet du très cher père Gibelli. Vous comprendrez comment vous n'avez pas reçu une prompte réponse à votre dernière lettre. Elle ne me fut remise que le samedi et c'est le vendredi que part le bateau. Dès lors il n'y avait pas de raison pour que je me pressasse.

Maintenant, vous dire que j'ai confiance à l'amélioration de la santé de notre pauvre malade par le changement d'air, je ne le puis. Au contraire, je tremble toutes les fois que les médecins proposent cet expédient. C'est qu'ils veulent éloigner les malades pour qu'ils ne meurent pas sous leurs pattes. Néanmoins je ne prendrai pas la responsabilité d'une résistance aux ordonnances de la faculté. Faites donc ce que vous jugerez à propos, mais faites-vous bien rassurer sur le passage de la mer. Si le malade venait à vomir n'y aurait-il pas à craindre que la veine qui donne du sang se rouvrît? Choisissez alors un temps sûr, ne prenez la place que conditionnellement. S'il faisait

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Aut.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

du vent, attendez le calme. Bref prenez toutes les précautions possibles pour qu'il n'en mésarrive pas.

Je ne puis vous en dire davantage, on va se rendre en ville pour que la lettre soit mise à la poste à temps.

Je salue affectueusement tous nos Pères et en particulier notre cher malade.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

### 905. À Monsieur Tempier, prévjot], vie. général, à Marseille.<sup>1</sup>

905. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Prière de venir le voir: obédiences à donner, admissions aux vœux, etc.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 11 juillet 1846.

Je me suis trouvé, cher Tempier, un peu embarrassé avec le p. Chauvet, le projet qui avait été arrêté ayant été modifié. Le fait est que je ne savais plus à quoi il était destiné. Il avait été d'abord destiné pour la Blachère, puis il a dû rester à Lumières. J'aurais besoin de revoir la liste que nous avions dressée pour me fixer sur ceux qui sont appelés à monter à l'Osier. Portez-la avec vous ce soir en venant à la campagne ainsi que la lettre du p. Vincens. Je n'écrirai à personne avant de l'avoir compulsée.

Le p. Chauvet me dit que les enfants que nous avons à Lumières ne savent encore rien. C'est à peine s'ils traduisent De Viris, et encore à leur manière.

Nous aurons à prononcer promptement sur l'admission du f Cooke et du f. Dunne que le p. Santoni me présente pour la profession du 2 août. Nous nous en occuperons demain pour lundi<sup>2</sup>.

Adieu, si vous venez pour dîner rappelez-vous que l'on dîne à 5 heures ou 5 h. $\frac{1}{2}$ . Adieu.

P.S. Je vous renvoie une lettre adressée à Jean Maillard pour que vous la remettiez à Laurent qui la lui fera payer en la lui rendant. Sa correspondance est trop active pour que je veuille me charger d'en faire les frais.

#### 906. [Au p. Semeria, à Vico].<sup>3</sup>

906. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Maladie grave du p. Gibelli qui n'est pas en état de venir à Marseille. A-t-on reçu le ciboire envoyé au p. Deveronico? Le p. Nicolas aurait dû écrire.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 16 juillet 1846.

J'insère, mon cher père Semeria, ces quelques lignes dans la lettre que j'écris au p. Lagier. C'est pour vous accuser réception de toutes vos bonnes lettres et vous

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le prochain lundi était le 13. On parla de Roger Cooke et Laurent Dunne au conseil général du lundi 20 juillet.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

témoigner ma peine au sujet de notre bien-aimé Gibelli. Je ne sais pas pourquoi le docteur d'Ajaccio s'obstine à vous donner un espoir que je suis loin de partager. Quand je me suis prêté avec répugnance à ce voyage si dangereux, c'était dans la persuasion où je suis qu'il n'y a pas de remède et que la traversée n'aurait pu qu'accélérer la catastrophe que nous avons tant à redouter. Les médecins se défont volontiers des malades qu'ils ne peuvent pas sauver, c'est l'histoire de tous. Dites mille choses affectueuses à ce cher malade. Il est dur de le voir périr sans ressource. Dieu veuille qu'on n'ait rien à se reprocher dans les commencements! N'avait-il pas eu quelque [signe] avant-coureur de ce terrible vomissement. Pour peu qu'on crache du sang il faut sur-le-champ surseoir à toute fatigue de la poitrine ou de la voix.

Je commence à être en peine du ciboire d'argent que j'avais remis au p. Aubert pour le faire passer au p. Deveronico. J'espérais vous entendre dire qu'il en avait été content, car je croyais avoir dépassé ses espérances et voilà que personne ne me parle de rien. Tirez-moi de peine si vous l'avez reçu.

Adieu, mon très cher fils, je salue et je bénis toute la com[mu]n[au]té. Le p. Nicolas aurait bien dû m'écrire. Dans la circonstance pénible où nous a placés Mgr d'Ajaccio, j'aurais eu besoin que chacun payât son écot. Je viens d'envoyer au Prélat une longue lettre dont je recommande à Dieu le succès<sup>1</sup>. Adieu.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

907. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>2</sup>

907. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Pianelli ne sera pas aumônier des prisons pendant l'été, même si les administrateurs tiennent à le garder. Léon de Saboulin peut s'orienter vers le sacerdoce malgré sa santé débile.

[Marseille, le] 17 juillet 1846.

Je te dirai, cher Courtès, avec la franchise que tu es en droit d'attendre de moi, que tes lamentations sur les prisons ne me font aucune impression. Jamais il n'entrera dans mon esprit de me gêner dans l'administration de notre Société et, lorsqu'il s'agira de son bien intrinsèque, de me mettre en peine de ce que pourront dire ou penser Messieurs les Recteurs de cette œuvre. Nous y remplissons notre ministère comme nous l'entendons et nous employons pour cela les sujets qu'il nous convient d'y placer. Si cela leur déplaît, qu'ils s'en plaignent à l'autorité ecclésiastique et que celle-ci décide ce qu'elle voudra. Peu m'importe! Je sais que chez moi ce ne sont pas les administrations qui gouvernent. J'écoute leurs réclamations lorsque très rarement il leur arrive d'en faire, et je n'en tiens nul compte. Si tu as promis à ces Messieurs de leur laisser le p. Pianelli un an, tu as eu tort. Jamais je n'ai eu l'intention de laisser ce Père à demeure à Aix, et j'avoue que, dans la circonstance, je suis surpris que tu fasses passer ta convenance particulière et momentanée au bien considérable qui doit résulter pour la Congrégation entière de la sage et indispensable mesure que j'ai prise<sup>3</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mgr de Mazenod plaidait encore en faveur de la nomination du p. Lagier, cf.: L. M.-Casanelli d'Istria, 15 juillet 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX VII, 20; VIII, 130.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le p. Pianelli devait aller passer l'été à N.-D. de Lumières pour suivre les cours sur la prédication et le ministère, cf.: conseil général, le 4 avril 1846.

Je n'hésite pas à dire que si la santé de Léon de Saboulin lui permet de reciter le saint office, il ne faut pas le détourner de se faire prêtre, mais on devra lui laisser une grande latitude pour les études, pour ne pas l'épuiser. Il fera beaucoup de bien même en ne disant que la sainte messe et en donnant l'exemple d'une sainte vie sacerdotale.

#### 908. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>1</sup>

908. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Félicitations pour la conclusion d'une affaire difficile. Mgr de Mazenod n'acceptera jamais de quitter le diocèse de Marseille.

[Marseille, le] 27 juillet 1846.

J'ai été si pressé ces jours-ci, mon cher Courtès, que je n'ai pas eu le temps de te faire compliment sur la conclusion de ton affaire<sup>2</sup>. Vraiment je ne puis concevoir comment il se trouve des hommes assez sauvages pour se permettre toutes les avanies qu'ils t'ont fait endurer à cette occasion. Dans les affaires, il me semble que les questions se simplifient beaucoup: voulez-vous oui ou non? c'est à prendre ou à laisser. Comment trouve-t-on la place d'y insérer des injures et des grossièretés? Quoiqu'il en soit, j'admire ta patience et je ne puis que t'en louer. Une chose pourtant me fait de la peine: c'est qu'à la vue de ces misérables, tu n'aies stipulé dans l'acte que la moitié de la somme. Je n'aurais pas fait cela. Il ne vaut pas la peine, pour 30 ou 40 frs que l'on épargne de se mettre dans l'embarras qui peut en résulter, indépendamment du faux auquel on consent.

Eh bien, on m'a assuré que certains prêtres d'Aix, redoutant que je fusse nommé archevêque, s'étaient réunis pour faire un libelle contre moi, afin de détourner ce malheur. Les pauvres gens se seraient épargnés la peine de ce crime s'ils pouvaient savoir combien une pareille translation comme toute autre est loin de ma pensée. On m'a laissé supposer que Bicheron était du complot. Que dis-tu de ce dernier trait? Qu'ils se rassurent, il n'y a pas d'archevêché dans le monde qui me tente et que je préfère à mon diocèse auquel tout me rattache puisque c'est moi qui l'ai formé, qui en ai arraché toutes les ronces, qui l'ai fertilisé, qui l'ai fait, tout le monde le sait, ce qu'il est. Je souhaite de tout mon cœur qu'ils rencontrent un évêque qui leur fasse moins peur que moi, qui leur apprenne surtout à être plus justes, plus équitables, plus charitables en un mot.

Quant à moi, je leur pardonne et ils peuvent être assurés que je ne leur ferai jamais de mal alors même que je serais plus certain encore de leur mauvais vouloir. Je serais bien indigne de mon caractère si j'avais d'autres sentiments.

#### 909. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>3</sup>

909. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Que le p. Mille prépare bien son sermon sur la transfiguration.

[Marseille,] le 6 août 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX V. 260: VII. 174.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Difficultés avec un des voisins, cf.: L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX II, 66.

J'ai confiance que le p. Mille fera bien. Tu as eu une bonne idée de lui faire faire le sermon de la transfiguration<sup>1</sup>.

J'espère qu'il aura compris la nécessité de l'écrire et de s'y appliquer. C'est un coup décisif pour lui. S'il réussit, sa réputation est faite. Il faut qu'il sache bien son sermon pour avoir plus d'aisance en chaire. Il manque pour le geste et pour la diction. Si la composition est bonne on passera pardessus, mais s'il hésitait, s'il se cramponnait à la chaire, s'il courait après les mots et ne les faisait arriver qu'un après l'autre et se suivant de loin, gare! J'espère qu'il n'en sera rien de tout cela.

### 910. À nos très chers frères et fils en J.-C. les frères Bonnard, Martini, Cooke et Dunne..<sup>2</sup>

910. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Félicitations pour leur profession. Exigences de la vie religieuse et grandeur de leur vocation.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 22 août 1846.

Je réunis, mes chers fils, dans une même lettre la réponse que chacun de vous a le droit d'attendre de moi. Ce sont les mêmes sentiments que j'ai à vous exprimer, de reconnaissance envers Dieu pour le bien qu'il vous a fait, de félicitations à l'occasion de votre profession religieuse par laquelle vous vous êtes consacrés au Seigneur, et voués au service de l'Église dans la Congrégation dont la fin principale est la conversion des âmes et surtout des âmes les plus abandonnées. J'ai aussi à vous manifester ma satisfaction personnelle en adoptant pour fils des enfants bien disposés comme vous l'êtes et pleins de bonne volonté pour correspondre à la grâce de votre sublime vocation.

Vous avez été bons, fervents, édifiants pendant votre noviciat. C'est là ce qui vous a valu d'être admis à la profession. Mais, rappelez-vous, mes chers enfants, que bien loin de vous relâcher maintenant que vous êtes sorti[s] du noviciat, vous êtes tenus à une plus grande perfection. Tout ce que vous avez fait jusqu'à présent n'était pour ainsi dire qu'une préparation au saint état que vous avez embrassé et dont vous êtes actuellement en possession. Le noviciat était un temps d'épreuve pour juger si vous seriez propres à remplir les devoirs que la profession religieuse vous imposerait. Ces devoirs pèsent sur vous aujourd'hui de toutes leurs forces, si toutefois on peut appeler poids le joug aimable et léger du Seigneur. Mais il n'en est pas moins vrai que vous êtes tenus par devoir d'état de marcher dans les voies de la plus exacte perfection, que les manquements à la régularité, que la négligence ou l'infidélité pour observer votre Règle, qui pendant le noviciat pouvaient jusqu'à un certain point être excusés, prendraient aujourd'hui un caractère de gravité proportionnée à la haute sainteté à laquelle vous êtes appelés par votre profession religieuse qui vous constitue dans un ordre supérieur, plus élevé, plus rapproché de Dieu et de son fils Notre Seigneur Jésus-Christ que le commun des fidèles et même que les simples ecclésiastiques.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le p. Yenveux écrit que le p. Mille devait donner ce sermon à Ajaccio, ce qui est peu probable; il s'agit sans doute d'Aix.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Bonnard. Ils firent leurs vœux le 16 juillet 1846.

Toutes ces choses il faut les considérer, y réfléchir, les méditer pendant tout votre oblationnat afin qu'alors qu'élevés aux saints ordres et ayant acquis la science compétente, vous serez appelés à remplir les fonctions du ministère propre aux enfants de Marie Immaculée, vous soyez propres au genre de service auquel vous serez appliqués de manière à produire dans les âmes les fruits de salut qu'elles attendent de vous, à honorer votre ministère, et à consoler l'Église et la Congrégation votre mère qui a tant fait pour vous former, et qui a tant de droits pour compter sur votre coopération.

Adieu, mes chers enfants, je vous presse contre mon cœur paternel et vous bénis au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille, S. G.

#### 911. [Aux frères scolastiques à N.-D. de Lumières].<sup>1</sup>

911. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Reproches aux frères qui ont fait collectivement une réclamation au supérieur.

[Marseille, le] 21 septembre 1846.

Tout en vous louant de vos bonnes intentions, je ne puis m'empêcher, mes chers frères, de blâmer la démarche que vous avez faite en manifestant collectivement une volonté, un désir, si vous voulez, qu'il n'est pas dans vos attributions d'exprimer. Il serait contraire à la simplicité, à l'abandon, à l'obéissance même, de venir au-devant de la prescription, ne fût-ce que par une réclamation isolée. Que sera-ce d'un acte collectif qui suppose des pourparlers, une délibération, l'expression de sympathies qui pourraient donner lieu à des répugnances, si elles se trouvent contrariées. Tout cela est contraire au bon ordre et ne doit pas avoir lieu. Vous ne vous êtes pas aperçus que vous faisiez des oblats un corps délibérant dans la Société, ce qui est aussi contraire à l'esprit qu'à la lettre de notre Institut. Reposez-vous sur la sagesse du supérieur et dispensez-vous désormais de lui donner des conseils ou de prévenir ses résolutions, qu'il vous appartient d'attendre en silence et sans inquiétude.

Je n'en dis pas davantage sur ce petit oubli de convenances, seulement je m'étonne que, parmi vous, il ne s'en soit pas trouvé un seul qui, par un meilleur conseil, détournât les autres de cette fausse démarche. Du reste, ne soyez pas en peine, je ne vous en sais nullement mauvais gré, parce que je rends justice à vos bonnes intentions. J'ai dû seulement vous rappeler aux principes et je vous embrasse et bénis tous bien cordialement.

#### 912. Pour le frère Ferrand, O.M.I., à Aix.<sup>2</sup>

912. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Invitation à l'obéissance.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 29 septembre 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX III, 108.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Ferrand.

Mon cher frère Ferrand, cessez donc de vous inquiéter. Je vous ai fait dire par le père Martin et même par le père supérieur qu'il n'était dans l'intention de personne que vous fussiez accablé de travail. Il est indubitable que s'il faut opter, on ne peut se dispenser de donner la préférence au ministère intérieur de la maison, ainsi qu'il fallait sacrifier la campagne à la cuisine qui est essentiellement du ressort de nos frères. Il me semblait pourtant qu'en vous contentant de surveiller les travaux de Champouce, et qu'en ne vous en occupant que par manière de délassement, vous pouviez encore vous rendre utile de ce côté là. Jamais on ne vous aurait refusé de vous procurer les ouvriers dont vous auriez eu besoin. Pourquoi voudriez-vous que je vous changeasse de maison? Vous êtes connu et estimé à Aix, vous avez les habitudes de cette communauté; si vous éprouvez quelquefois quelque petite contrariété, eh! mon cher Frère, qui est-ce qui en est exempt en ce monde? Il n'y a que le paradis où la joie et le bonheur soient sans mélange. Restez donc à Aix, vous vous y sanctifierez par l'obéissance et la régularité.

Adieu, je vous bénis.

#### 913. [Au p. Magnan, à Ajaccio].<sup>1</sup>

913. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Obligation de la régularité même pendant les vacances. Les pères Nicolas et Pont jugent trop sévèrement les séminaristes.

[Marseille, le] 15 octobre 1846.

Je serais bien aise de savoir comment tu as réglé la vie de l'intérieur de la maison. Si j'en juge par ce qui s'est passé à Marseille, on a bien peu l'habitude de la régularité. La maison du séminaire a été cet été tout simplement une auberge. Tant que nos Pères y sont restés, il n'y a eu d'exercice commun que la table et encore c'était pour y jaser. Je n'ai appris ce désordre qu'après leur départ. Ceux qui leur ont succédé, induits en erreur par celui qui s'était trouvé avec nos Pères, ayant continué ce beau genre de vie. Tu sais que j'y ai porté remède sans délai. Quand est-ce qu'on appréciera assez sa Règle et les devoirs qu'elle impose pour se faire un bonheur de l'observer toujours et partout. Tu sais que j'en rends responsables devant Dieu les supérieurs locaux: attention donc à toi!

Je persiste à croire que les pp. Nicolas et Pont, qui sont deux têtes dans un bonnet, jugent trop sévèrement les élèves du séminaire quand ils te disent qu'ils ont de si mauvaises intentions et qu'il ne faut rien moins que tout le cours de leurs études pour juger de leur vocation. Je ne vois pas que ceux qui les ont précédés dans la direction de cette maison aient employé tant de temps pour discerner la vocation des jeunes gens que Dieu a appelés vers vous. Avec ce beau système, on risque fort de voir s'effleurer toutes les vocations et de n'en pas amener une à terme. Je te prie de juger par toi-même, sans t'en rapporter si complaisamment à ces perfectionnistes.

#### 914. [Au frère scolastique Gaudet, à N.-D. de l'Osier].<sup>2</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>YENVEUX II, 15; V, 197. C'est le p. Magnan qui fût nommé supérieur du grand séminaire d'Ajaccio. Il était déjà à son poste avant le début de l'année scolaire 1846-1847, cf.: Conseil général, 21 octobre 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Gaudet.

Conseils pour son séjour à l'Osier: ne pas trop se soucier de sa santé, donner le bon exemple aux novices, etc.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 16 octobre 1846.

Je ne résiste pas, mon cher Gaudet<sup>1</sup>, au désir que j'éprouve de vous souhaiter un petit bonjour en réponse à la lettre que vous m'avez écrite l'autre jour. J'apprends d'abord avec plaisir que vous vous trouvez mieux, mais toujours préoccupé de l'idée qu'il fait trop chaud à Marseille tandis que dans le vrai on y souffre moins de la chaleur qu'ailleurs; vous redoutez d'y revenir, persuadé que vous ne pourrez pas y travailler; soit, pour vous satisfaire je consens que vous demeuriez à l'Osier pourvu que vous n'y perdiez pas votre temps. Il faut espérer que vous vous fortifierez cette année et qu'enfin vous serez en état de combattre les combats du Seigneur. Je vous recommande de ne pas trop songer à votre mal, tout en prenant les précautions convenables, mais il faut un peu l'aguerrir. Donnez le bon exemple en tout, je compte sur vous pour cela. Les jeunes oblats, en voyant les anciens parfaitement réguliers, comprendront qu'il est de leur devoir de se maintenir dans toute la ferveur du noviciat. Il est certain que les oblats doivent être meilleurs que les simples novices. Ceci n'est pas de conseil, mais strictement obligatoire. Conservez avec le père maître des novices qui est aussi le directeur des oblats les rapports de la plus intime confiance, ne perdez pas de vue les saints ordres qui vous seront successivement conférés pendant votre oblationnat, faites en un mot une grande provision de vertus et donnez-moi de temps en temps de vos nouvelles; vous savez le prix que j'attache à votre personne et à votre avancement dans la perfection de votre saint état.

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse de tout mon cœur et vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

# 915. À Monsieur Dassy, supérieur à Notre-Dame de Bon Secours, à la Blachère, près Joyeuse. Ardèche.<sup>2</sup>

915. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Envoi de deux Pères et d'un Frère. Construction de la maison. Missions.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 6 novembre 1846.

Mon cher p. Dassy, je viens d'écrire au p. Vincens de vous envoyer tout de suite le p. Pianelli et le p. Pulicani avec le f. Joseph, supposé que celui-ci soit en état de se mettre en route, car il est tombé malade à l'Osier. Je n'ai pas pu faire d'autres combinaisons pour le moment; nous sommes si gênés de partout qu'en vérité on peut dire que tout est en souffrance.

Quelque plaisir que j'éprouve à vous voir élever promptement votre maison, je n'hésite pas à vous dire de laisser reposer un peu vos constructions plutôt que de consentir à ce que vous ne fassiez pas acte de présence à toutes les missions que vous

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> S'écrivait Godet et Gaudet.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

vous êtes engagé de faire<sup>1</sup>. Il eût été prudent de ne pas se tailler tant de besogne cette première année. Je vous avais prévenu, cher ami, que je ne pouvais vous donner que deux jeunes sujets, vous me direz plus tard le parti que vous aurez pu en tirer.

Pour ne pas manquer le courrier je ne vous en dis pas davantage. Adieu.

P.S. Le p. Tempier vous répondra pour ce qui a rapport au matériel.

### 916. À Monsieur Semeria, supérieur des Missionnaires, à Vico. Corse.<sup>2</sup>

916. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Récit de la mort du p. Gibelli.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 25 novembre 1846,

II serait temps, mon cher p. Semeria, que je vous fisse part de mes douleurs que vous avez sans doute bien partagées. Quelle perte nous venons de faire en la personne de ce bienheureux p. Gibelli<sup>3</sup>. Les médecins l'ont assassiné en l'envoyant à travers les mers dans ce piteux état où il se trouvait. Cela crie vengeance. Si ce voyage si intempestif n'avait pas abrégé les jours de ce saint religieux je bénirais le bon Dieu d'avoir pu l'embrasser, le bénir, le consoler de ma présence et m'édifier des sublimes sentiments qui l'ont animé jusqu'au dernier soupir. J'ai beaucoup souffert, mon cœur était brisé de me voir enlevé si jeune un enfant si justement aimé, si utile à la famille et à l'Église, mais qu'il était d'autre part consolant de pouvoir se dire qu'il n'est pas un saint sur nos autels qui ait pu mourir plus saintement. Quelle douce paix! Quelle confiance! Il partait pour le ciel dont les portes étaient ouvertes. Il fallait l'entendre remercier Dieu de l'avoir appelé à la Congrégation dans le sein de laquelle il s'estimait si heureux d'avoir vécu. À l'entendre il n'avait rien fait pour elle sinon par la bonne volonté, car il pouvait se rendre le témoignage d'avoir toujours bien eu cette bonne volonté de la servir pour contribuer à la gloire de Dieu dans les ministères qu'elle remplit. Je n'ai d'autre peine, mon bon Père, me disait-il, que le chagrin que vous éprouvez. Il voyait, le cher enfant, couler mes larmes qu'il m'était impossible de retenir. Et comment aurais-je résisté à tout ce qu'il me disait de tendre et d'affectueux lorsqu'il voulait par exemple me prouver qu'il me devait plus de reconnaissance et d'amour qu'à son propre père naturel qu'il aimait pourtant beaucoup.

Quand je lui fis la recommandation de l'âme qu'il suivit avec dévotion, je m'arrêtais après une des oraisons, étouffé par la violence que je devais me faire; continuez, mon Père, me dit-il, ce n'est pas fini, oh! les prières sont si belles, elles m'ont toujours beaucoup plu! Ce qui me prouva en passant qu'il les avait méditées quelquefois en santé. Je n'en finirais pas sur ce sujet. Je vous prie, mon cher p. Semeria, de vous mettre de suite à l'ouvrage pour retracer tout ce que vous savez de la s[ain]te vie de notre bienheureux. Le p. Aubert le complétera en rapportant les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le p. Dassy s'était engagé à donner 4 missions au cours de l'hiver (L. Dassy-M., 29 octobre 1846) et surtout il avait déjà commencé et il termina en 18 mois la construction d'un vaste couvent qui coûta cher à la Congrégation. Au cours de son séjour à Bon Secours, de février 1846 à septembre 1847, il écrivit 19 lettres au Fondateur et 25 au p. Tempier pour demander de l'argent et des collaborateurs Pères et Frères.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, areh. de la Post., L. M.-Semeria.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Décédé à Marseille, le 17 novembre 1846.

particularités de sa mort. Qu'il n'en soit pas de celui-ci comme de tant d'autres de nos Pères dont je ne puis pas obtenir une notice malgré mes instances réitérées.

Je ne dois pas vous cacher que notre bienheureux m'a demandé, mais avec cette délicatesse de modestie, d'obéissance et de discrétion qui le distinguent, de déposer ses cendres à Vico auprès des pp. Albini et Moreau. Mon intention est de satisfaire à ce juste désir, mais pour obvier aux graves difficultés qui se seraient rencontrées, je différerai d'un an ou deux ce transport. En attendant, le saint corps a été déposé dans un tombeau d'où nous le retirerons quand il en sera temps.

Adieu, mon cher fils, ménagez bien votre santé pour qu'il ne soit pas dit que la Corse est pour nous le désert qui nous dévore tous. Dieu pardonne au médecin qui ne voulût pas saigner notre cher Gibelli quand il le demandait avec tant d'instances. On ne comprend pas l'obstination de ce refus. Hélas on lui aurait évité ce vomissement de sang qui nous l'a conduit au tombeau, et ce voyage de Vico à Ajaccio et d'Ajaccio à Vico pour prendre et accompagner le corps de notre p. Moreau, comment le médecin put-il le permettre? Regrets impuissants, mais bien douloureux, mais bien amers. Je ne finirais pas quand je parle de ce bienheureux enfant, enlevé si tôt à nos affections et au besoin de la Congrégation. J'ai voulu officier pontificalement à ses obsèques qui ont été une véritable apothéose. Sans doute j'ai offert le st sacrifice comme je le devais, mais je vous assure que j'ai invoqué cet ange tout le temps comme si sur le catafalque on avait placé un corps saint. Le nombreux cortège de Prêtres et d'Oblats lui rendait, je pense, les mêmes hommages.

Adieu, adieu, je vous embrasse et vous bénis tous.

+ C. J. Eug[ène], év[êque] de M[arsei]lle.

#### 917. Pour M. Tempier, v[icaire] g[énéral].<sup>1</sup>

917. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Venir discuter une dernière fois du projet de nomination du p. Guigues au siège épiscopal de Bytown.

L.J.C. et M.I.

[Marseille, le] 11 décembre 1846.

Je viens d'écrire au p. Aubert de se rendre chez moi pour que nous discutions une dernière fois la g[ran]de affaire de Bytown. Rendez-vous de votre côté chez moi, à moins que vous ne préfériez que nous allions au sémin[ai]re, ce que vous me feriez dire tout de suite.

Nous examinerons s'il serait à propos de consulter le p. Léonard, etc. Vous viendrez plus tard dîner avec Monseigneur<sup>2</sup> à midi.

# 918. À Monsieur Dassy, supérieur des Missionnaires, à Notre-Dame de Bon Secours, à la Blachère.<sup>3</sup>

918. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> II s'agit probablement de Mgr Bourget, év. de Montréal, qui se rendait à Rome pour demander l'érection du diocèse de Bytown et la nomination du p. Guignes à ce siège. Orig.: Rome, arch. de la Post, L. M.-Dassy.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post, L. M.-Dassy.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 30 décembre 1846.

Ce n'est absolument, mon cher père Dassy, que pour vous souhaiter toutes les bénédictions de Dieu au commencement de la nouvelle année que je vous écris ces deux lignes par le bon père Chauliac que je vous envoie selon vos désirs trop justes pour n'être pas exaucés. Vous serez content de ce cher Père qui est plein de zèle et de bonne volonté, et qui certainement vous secondera bien dans vos missions. Renvoyezmoi tout de suite le p. Pianelli. Saluez de ma part nos pères Hermitte et Pulicani. Je les embrasse et les bénis ainsi que vous de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.



919. À Monsieur Dassy, supérieur des Miss[ionnai]res, à Notre-Dame de Bon Secours, par Joyeuse. Ardèche. Très pressée.

919. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Départ du p. Chauliac et du f. Joseph. Ils remplacent le p. Pianelli et le f. Verney.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 8 janvier 1847.

Je vous ai consolé, mon bon fils, en vous envoyant d'après vos désirs le p. Chauliac qui est parti plein de bonne volonté. Je vais peut-être aujourd'hui vous contrarier en vous enlevant le f. Verney qui doit se joindre la semaine prochaine à ceux des nôtres que j'envoie dans les missions de l'Amérique. Mgr Blanchet, évêque de Walla Walla², veut emmener avec lui dans son nouveau diocèse une colonie de nos Pères et Frères qui seront vraisemblablement les seuls coopérateurs qu'il aura pour le moment dans la grande mission que la Providence lui donne. Il faut que l'on soit rendu auprès de lui dès les premiers jours de mars, pour cela il est indispensable de s'embarquer au Havre au plus tard le premier février. Dès lors vous avez à faire partir tout de suite le Frère pour que nous n'éprouvions aucun retard. Figurez-vous que le p. Pianelli a mis quatre jours pour se rendre ici. Il n'est arrivé que ce matin vendredi, étant parti lundi de la Blachère. Vous ne tarderez pas de recevoir le f. Joseph, le remplaçant que vous aviez demandé.

Adieu, très cher, je suis extrêmement pressé. Ne me faites pas faute de relations de vos missions et rendez-moi bien compte de vos opérations au sanctuaire. Je vous bénis tous de toute mon âme.

+ C. J. Eugène, évêq[ue] de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ms.: Wala Wala. Mgr Magloire Blanchet était évêque de Walla Walla. Les Pères et Frères destinés à l'Orégon furent désignés au Conseil général du 12 janvier 1847.

#### 920. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>1</sup>

920. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Mission de St-Maximin. Conversion de protestants en Angleterre: prodiges opérés par Marie Immaculée.

[Marseille, le] 11 janvier 1847.

La mission de Saint-Maximin<sup>2</sup> a eu, en effet, de très bons résultats;

malheureusement la trempe des prêtres qui demeureront là les empêchera de rien faire pour soutenir les merveilles que la grâce a opérées. J'avais amené l'Evêque à venir être témoin du spectacle ravissant que présente une clôture de mission, il en a été émerveillé; c'était tout à fait nouveau pour lui. Tout s'est passé comme je le désirais pour l'honneur de la Congrégation.

Je reçois des lettres d'Angleterre qui me comblent de consolation. Nos Pères reçoivent tous les jours de nouvelles abjurations. Dernièrement un ministre méthodiste, sa femme et toute sa famille sont rentrés dans le sein de l'Eglise, puis six autres personnes et d'autres encore, bref, ils en préparent cinquante qui très prochainement abjureront l'erreur. Il n'y a pas jusqu'à notre sous-diacre Noble qui, par ses instructions, ramène des âmes au bercail. Aussi M. Phillipps<sup>3</sup> est-il si enthousiaste de ce qu'il voit s'opérer sous ses yeux, qu'il parlait l'autre jour de bâtir à nos Pères une maison de cent mille francs. Ce qu'il y a de remarquable c'est que ces miracles s'opèrent par le ministère des nôtres qui attribuent à Marie Immaculée tous ces prodiges dont les autres Congrégations ne peuvent pas parvenir à être les instruments comme eux.

#### 921. [Au p. Léonard, en France].<sup>4</sup>

921. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Amitié. Conseils.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 23 janvier 1847.

P.S. Je ne laisserai pas partir cette lettre, mon cher père Léonard<sup>5</sup>, sans vous dire un petit mot d'amitié. Vous êtes trop avare de lettres, mon cher ami, nous ne pouvons pas vous suivre dans votre course rapide. Cependant vous ne pouvez douter de l'intérêt que nous inspire votre belle mission. Ménagez pourtant votre santé tout en

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ms. YENVEUX I, 209; IV, 91.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> St-Maximin, arrondissement de Brignoles, diocèse de Frejus. L'Evêque était Mgr C. A. J. Wicart. Dans une lettre à ce dernier, le premier avril 1846, Mgr de Mazenod déplorait le triste état de conservation de cet abbaye où l'on conservait des reliques de sainte Madeleine, sœur de saint Lazare. Les Dominicains s'y établirent en 1859.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> En 1845, M. Phillipps de Lisie avait confié aux Oblats la chapelle de Grâce-Dieu, dans le comté de Leicester. Il venait d'écrire au Fondateur pour louer en particulier l'éloquence du p. Cooke, membre de la communauté avec les pères Perron, Tamburini et Noble. Le p. ORTOLAN {Les Oblats de M.L, t. 1, p. 535) cite un extrait de cette lettre, aujourd'hui disparue.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post. L. M.-Léonard. Il s'agit d'un Post Scriptum à la suite d'une lettre du p. Tempier.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le p. Léonard avait été rappelé du Canada afin de parler dans les séminaires et les collèges de France en vue de susciter des vocations, cf.: Conseil général, 20 février 1847.

courant comme vous faites. Adieu, je vais annoncer à Mgr Blanchet le départ de ses missionnaires. Je vous salue affectueusement.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

### 922. [Au p. Lavigne, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

922. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Tous les Oblats sont des fils bien-aimés du Fondateur. Comme religieux oblat on ne peut pas administrer ses biens personnels.

[Marseille, le] 9 février 1847.

Vous auriez dû attendre ma réponse pour prendre cette détermination. Thèse générale, si l'on ne veut pas se faire illusion et ne pas s'exposer à n'avoir de pauvre que le nom, il faut oublier que l'on possède quelque chose et ne pas s'occuper de la gestion de [son] patrimoine, laquelle est confiée à d'autres mains par les Constitutions. Suspendez donc toute pensée de prêt avant que je vous aie donné ma décision.

Je vous dirai que je n'ai point de serviteurs dans la Congrégation; je n'y ai que des fils bien-aimés qui sont bien avant dans mon cœur et dont je m'occupe sans cesse devant Dieu, quoique je ne [puisse] pas leur écrire à tous aussi souvent que je le voudrais. Je n'ai pas besoin de vous assurer que vous êtes du nombre de ces fils bien-aimés.

## 923. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. B. d. R..<sup>2</sup>

923. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Mission de Forcalquier et des Milles.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 16 fév[rier] 1847.

Le Curé de Forcalquier, mon cher ami, a trop tenu à ce qu'on ne lui manquât pas de parole pour qu'il ait été possible de reculer. Il ne faut pas pourtant que ce soit la mer à boire que la mission de son pays. Il me souvient que notre bon père Mye y fit des merveilles. Ainsi ne t'inquiète pas à ce sujet. Je veux pourtant vous renforcer en vous donnant le p. Martin à la place du p. Bernard qui devait aller avec vous. Si la mission des Milles doit avoir lieu, le p. Bernard y remplacera le p. Martin sans le moindre inconvénient. Dis-moi le dernier mot sur ce dernier article parce que si la mission des Milles n'a pas lieu, j'ai à employer Bernard dans mon diocèse à des retraites indispensables. Je ne puis pas t'en dire davantage pour le moment tant je suis pressé. Adieu.

#### 924. [Au frère Charles Baret, à N.-D. de l'Osier?].<sup>1</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX III, 38; V, 172. YENVEUX écrit avant ce texte (III, 38) que le p. Lavigne avait présumé la permission pour prêter à son neveu 600 francs pris sur ses revenus de famille.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

Intérêt et amour du Fondateur pour le f. Baret. Reproches pour avoir manqué d'obéissance.

[Marseille, le] 24 février 1847.

Vous ne vous êtes pas trompé, mon cher f. Baret, en étant persuadé que je prenais part à toutes vos peines. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous avez dû être convaincu de tout l'intérêt que je prends à vous et de mon amour paternel pour vous. Je vais en ce moment vous en donner une nouvelle preuve en vous apprenant que j'ai pourvu à l'éducation et peut-être à l'avenir de votre jeune sœur, si Dieu lui faisait la grâce de l'appeler à l'état religieux. En attendant je me suis entendu avec la supérieure des SS. Noms de Jésus et de Marie<sup>2</sup> pour qu'elle reçoive cette enfant dans sa maison.

Maintenant vous dirai-je que vous avez bien fait d'accepter la tutelle sans mon autorisation? Je ne le puis<sup>3</sup>. Il vous était très facile de me consulter et vous le deviez sous tous les rapports. C'est une affaire faite, je n'insiste pas sur les observations que je pourrais faire. Je vous recommande seulement de savoir douter dans le cours de votre vie, et de vous adresser à qui de droit pour être conseillé ou dirigé.

#### 925. [Au p. Léonard, à Besançon].<sup>4</sup>

925. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Félicitations et conseils au p. Léonard pour le succès de sa tournée de recrutement.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 2 avril 1847.

Le p. Tempier, très cher père Léonard, me met la puce à l'oreille en me disant que si je ne me presse pas de vous écrire, je ne serai pas à temps de vous trouver à Besançon; je m'empresse donc de prendre la plume quoique nous soyons aujourd'hui en plein vendredi saint et que je n'aie que quelques instants de disponibles. Mais comment, mon cher Père, tarder plus longtemps de vous exprimer tout le plaisir que m'a fait éprouver votre bonne charmante excellente lettre datée d'Annecy. Oh! que j'aime de pareilles lettres qui ne laissent pas même la marge en blanc. Mais, cher père Léonard, quel homme êtes-vous donc? Vous enfoncez toutes les portes, et prenez les places à l'escalade. Rien ne vous résiste, et s'il se rencontre un Évêque qui veuille sauver son monde, il faut qu'il vous défende de parler comme a cru devoir faire ce bon Archevêque de Chambéry<sup>5</sup> que j'aurais cru plus généreux. En revanche l'Évêque

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX III, 120. Le f. Baret était allé en Avignon à l'occasion du décès de son frère, cf.: Ch. Baret à son frère Victor, 11 février. 11 était déjà rentré à N.-D. de l'Osier le premier mars, cf. Charles à Victor, 1<sup>er</sup> mars 1847, Rome, arch. gén. O.M.I.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> II s'agit des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie fondées à Marseille au siècle dernier. Cette Congrégation n'existe plus, cf.: Vie et mission de la Mère Marie Saint-Augustin de Jésus, dans le monde Marie-Catherine Ruel, fondatrice et première supérieure générale des Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie (Î1874). Ligugé, 1895, 554 pp.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le p. Yenveux présente ainsi ce texte: «Le f. Charles Baret avait accepté d'être tuteur de ses neveux et nièces orphelines.»

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Léonard.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Mgr Alexis Billiet, arch. de Chambéry.

d'Annecy¹ a payé double. Peut-on être plus aimable, plus zélé, plus désintéressé, plus catholique, et son bon clergé digne de lui en marchant sur ses traces. Quoi! même les missionnaires vous présentent des sujets, mais c'est à peine croyable! D'après vos ordres j'ai écrit à M. Delesmillère, supérieur du petit séminaire, pour qu'il fasse savoir au jeune homme, dont vous auriez bien dû retenir le nom, qu'il est agréé pour être frère, et qu'il peut partir avec les autres qui devront se rendre à l'Osier, si toutefois ils se décident; vous savez que je crains toujours que ceux qui ne marchent pas devant vous restent en chemin, c'est la peur que j'en ai qui me fait parler ainsi. En attendant il faut faire place à l'Osier dans l'attente de l'arrivée de tous ces jeunes gens de bonne volonté qui se sont fait annoncer. J'avoue que j'ai été un peu surpris qu'un parent de Mgr Rey² n'ait pas pu trouver dans le diocèse que ce Prélat a gouverné les facilités nécessaires pour continuer ses études, surtout s'il est aussi bon sujet qu'on vous l'a dit. N'y aurait-il pas quelque raison secrète qui l'eût fait détourner d'entrer dans l'état ecclésiastique? Je pense que vous l'aurez sondé là-dessus;.

Vous voyez que j'ai raison de vouloir que vous ne fassiez grâce à aucun diocèse. Le p. Burfin vous a donné un mauvais conseil en vous détournant de faire à Grenoble ce que vous faites partout ailleurs. Remplissez votre mission sans vous mettre en peine de l'opinion du tiers et du quart; tenez-moi toujours au courant de votre marche afin que je sache où je dois vous écrire. De votre côté tenez-moi toujours au courant de vos succès ou de vos contretemps si vous en rencontrez. Vous aurez trouvé de l'argent à Besançon.

Ne soyez pas en peine de ma santé; je suis tout à fait débarrassé de ma grippe. Je puis faire sans gêne toutes mes fonctions de la grande semaine et aujourd'hui comme de coutume je suis allé dîner au séminaire avec nos Pères selon nos usages sans que cela m'ait incommodé le moins du monde.

Adieu, très cher père Léonard, il est temps de me coucher, l'heure est avancée et je meurs de sommeil. Je vous quitte donc quoique à regret, j'aurais scrupule de prolonger un entretien qui m'est si agréable, mais qui empiète trop sur le repos que je vous sacrifierais bien volontiers si le devoir n'exigeait pas impérieusement le contraire. Je vous souhaite bonnes fêtes, je vous embrasse et vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

### 926. [Au f. Gaudet, à N.-D. de l'Osier].3

926. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Que l'Économe du noviciat compte davantage sur la Providence pour loger et nourrir les nombreux novices qui arrivent.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 5 avril 1847.

Je crains, mon cher fils, que le père Vincens ne me joue le tour de partir quand je serai à l'église où je vais me rendre pour assister à un sermon de charité. Je me hâte donc de vous écrire deux mots pour vous remercier de la petite lettre que vous m'avez écrite, et vous donner en même temps un peu de courage. Il ne faut pas se laisser abattre trop facilement quand on est économe d'une maison qui appartient à Dieu. La

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mgr Louis Rendu, évêque d'Annecy.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr P.-Joseph Rey, évêque d'Annecy de 1832 à 1842.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Gaudet.

divine Providence pourrait s'en fâcher, parce qu'elle exige qu'on ait confiance en elle. Elle nous a déjà donné tant de preuves de sa protection que nous serions bien ingrats de l'oublier. Voilà qu'aujourd'hui je vais être petitement l'instrument de sa bienveillance. Quelque surchargé que je sois au sortir du carême où l'on tombe ordinairement sur ma bourse avec acharnement, je veux pourvoir à vos plus pressants besoins du moment en chargeant le p. Tempier de vous faire passer mille francs pour que vous achetiez les lits et les couvertures qui vous sont nécessaires pour les novices qui vous arrivent de toutes parts.

Voilà notre bon p. Vincens qui entre chez moi sur le point de monter en voiture. Je finis donc en vous embrassant de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

# 927. À Monsieur Courtès, supérpeur] des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. B. d. R..¹

927. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Venir à Marseille pour traiter de diverses affaires importantes.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 20 avril 1847.

Je viens de permettre, mon cher Courtès, au p. Mouchel d'accompagner le p. Fiset<sup>2</sup> à Aix pour faire connaissance avec vous avant de se rendre à Ajaccio. Je profite de cette occasion pour t'inviter à venir à Marseille avant que j'en parte pour faire ma visite dans nos diverses maisons. Il faudrait que tu vinsses vendredi. Nous avons mille choses à traiter qui ne peuvent se dire par lettre. Je présume que le p. Mille doit être rendu à Aix ainsi que le p. Martin, ce qui te facilitera la petite excursion que je te propose. Je suis pressé et arriéré pour tout, au point qu'il est 9 heures et que je n'ai pas encore dit la messe. Adieu.

### 928. A Monsieur Semeria, supérieur des Mîss[ionnai]res, à Vico. Corse.<sup>3</sup>

928. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Salutations.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 23 avril 1847.

Je n'ai guère le temps, cher p. Semeria, de vous dire que je n'ai pas le temps de vous écrire. Je voulais le faire hier, j'en fus empêché.

Voilà ce matin le p. Fiset qui va s'embarquer. Je veux du moins accuser réception de vos bonnes lettres, bénir Dieu avec vous des succès de vos missions, vous recommander de vous ménager, et vous embrasser et vous bénir tous de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ms.: Fizette.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Semeria.

# 929. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. B. d. R.<sup>1</sup>

929. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Guérison du p. Courtès. Le p. Martin est nommé supérieur à Notre-Dame de Lumières. Trente novices à N.-D. de l'Osier.

L.J.C. et M.I.

N.-D. de l'Osier, le 13 mai 1847.

Je te remercie mille fois, et te bénis, mon cher fils, d'avoir eu la bonne pensée de me donner toi-même de tes nouvelles. Le bon père Martin s'était admirablement acquitté de ce devoir pendant ta courte, mais bien violente maladie. Il m'a tenu au courant jour par jour, et je ne puis te dire avec quel tendre intérêt il s'exprimait sur ton compte. J'avais besoin de cela pour me soulager dans la peine dont je ne pouvais me défendre maigre tout ce qu'il me disait de rassurant. Je bénis Dieu de ta prompte guérison, tu sens si nous l'avons invoqué dans cette circonstance. J'étais plein de confiance, mais quand le cœur souffre il s'alarme.

Je suis bien contrarié de t'enlever le p. Martin précisément au moment où tu en aurais plus besoin, mais tu sais notre position à Lumières, je ne puis pas croire que le p. Mille ne se mette en quatre pour s'utiliser à Aix en te voyant hors d'état de rien faire. Il est possible que je sois dans le cas de prendre des arrangements qui te donneraient plus de secours. J'ai donné hier le s[ain]t habit à 7 postulants ce qui complète le nombre de 30, tous hommes faits et d'espérance.

J'écris pour qu'on m'envoie à Aix ma voiture le vendredi afin que je puisse m'y arrêter au moins deux heures; je ne pourrai m'y rendre que ce jour-là et le lendemain j'aurai l'ordination à faire à Marseille.

Adieu adieu, je suis pressé de toutes parts. Je pars demain à 4 heures, et il me reste bien des choses à faire. Je t'embrasse avec un renouvellement d'affection la plus tendre.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. Donne de mes nouvelles à ma mère; je n'ai pas le temps de lui écrire. J'ai reçu sa lettre en même temps que la tienne, il y a une demi-heure.

#### 930. [Au p. Léonard, en France].<sup>2</sup>

930. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Succès inespéré de la tournée de recrutement du p. Léonard. Toutes les maisons oblates sont remplies de postulants et de novices. Désespoir du p. Tempier qui n'a plus d'argent. Projet de fonder un noviciat à Nancy et un autre en Belgique. Les Évoques du Canada ont proposé le p. Guignes comme évêque de Bytown.

L.J.C. et M.I.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Léonard. La seconde feuille de cette lettre est disparue. YEN VEUX en a copié deux extraits: VII, 67; IX, 134.

Je vous l'ai dit, mon cher père Léonard, j'ai beau avoir la poste à ma disposition, il n'y a pas moyen de vous suivre. Vous courez de conquêtes en conquêtes et il faut agrandir de toutes parts les maisons qui doivent recevoir vos recrues. J'avoue que l'embarras que nous donne le succès de votre mission ne me fait pas verser des larmes. Je me console du souci de notre bon père Tempier qui ne cesse de me dire: arrêtez donc ce fier-à-bras qui nous met aux abois, et va consommant notre ruine. Vous sentez que je lui ris au nez quand il se frotte le front, et il finit par rire lui-même en convenant que vous l'avez pris au mot.

Quoiqu'il en soit je vous écris à l'instant même à l'adresse que vous me donnez dans votre lettre du 6 que je viens de recevoir. C'est pour vous dire que je vous ai écrit à Paris au bon Lafontaine<sup>1</sup> comme vous me l'aviez indiqué. Faites retirer cette lettre, si vous n'avez pas pris la précaution d'avertir pour qu'on la fasse suivre. Vous verrez dans cette lettre que j'ai prévu ce que vous me demandez, je vous mande précisément de repasser partout où vous avez passé pour ramasser votre monde. Plaisanterie à part, si Dieu nous les envoie, nous serions bien dupes de ne pas les recevoir. Cependant tenez-vous-en pour le moment à compléter ce que vous avez commencé. A la rentrée des séminaires en octobre et novembre vous achèverez votre tour de France, et au printemps prochain je vous redonnerai les ailes pour voler vers ce bienheureux Canada après lequel vous soupirez. Ce n'est pas que je ne sente comme vous la faute que vous faites à nos Pères qui auraient un vrai besoin de vous, mais je pense que ce serait se détourner des voies de la Providence que de vous arrêter dans le cours d'une mission évidemment inspirée de Dieu. Choisi par le Seigneur pour faire ce que vous faites avec tant de succès, avec une bénédiction si palpable du Seigneur, vous serez à jamais bénémérite de la Congrégation dont vous avez été l'organe pour la faire connaître et la propager.

Je vais écrire à Nancy quoique je ne sache pas encore comment je pourrai remplir les conditions de notre admission. Où trouver plus de cent mille francs pour faire l'acquisition indispensable du local qui nous serait destiné?

J'étais sur le point d'écrire aussi à M. le cardinal Archevêque de Malines² d'après ce que vous m'aviez dit de ses dispositions pour nous recevoir, mais votre lettre d'aujourd'hui me met en suspens. Ce que vous me dites de Bruges est bien tentant. Cette ville est moins centrale que Malines, mais elle est plus considérable, et aussi elle est plus proche de la mer pour les communications avec l'Angleterre. Seulement, l'acquisition faite par les Liguoriens m'effraie. Ils y arriveront avant nous et l'on ne se souciera plus de nous dès que ces Pères seront établis. Je tiens pourtant beaucoup à ce que nous formions un établissement en Belgique; je me persuade que les sujets ne nous y manqueraient pas. Réfléchissez bien sur le choix du lieu que nous avons à faire et, au besoin, entretenez le Vicaire, que vous avez trouvé si bien disposé pour nous, dans ses pensées bienveillantes. S'il y a quelque chose de solide dans ce projet, je pourrais, en envoyant le p. Tempier a Nancy pour conclure quelque chose avec l'Évêque³, lui faire pousser sa course jusqu'à Bruges et à Malines. C'est évidemment entre ces deux villes qu'il faut choisir, je ne goûte pas le projet d'Ostende.

Eh bien! oui, la divine Providence a voulu que notre père Guigues fût évêque de Bytown. Il restera provincial, ainsi rien ne sera changé dans sa position par rapport

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hôtel du bon Lafontaine, rue de Grenelle, St-Gennain,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Card. E. Sterckx, archevêque de Malines.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mgr A. B. Menjaud, évêque de Nancy.

aux sujets et aux maisons de la Congrégation. Je sens bien les inconvénients, mais comment ne pas voir aussi les avantages de cette disposition de la Providence? La volonté de Dieu s'est manifestée ici comme toujours, qui sommes-nous pour nous y opposer? Outre que nos efforts eussent été impuissants, est-ce ainsi qu'il faut agir? Je trouve que nos Pères du Canada, si le père Allard a bien été leur interprète, poussent leurs craintes trop loin et manquent totalement de confiance en Dieu. Ils m'ont inutilement tracassé dans cette affaire. Je vous en prie, si vous êtes dans le cas de leur écrire, rassurez-les et ramenez-les à la soumission à la volonté de Dieu et à la confiance en sa bonté. Croyez que si dans le fait il y a quelques inconvénients, il se trouve aussi de grands avantages qu'un des nôtres soit évêque dans la province du Canada. J'aurais bien de bonnes raisons pour appuyer mon opinion qui est aussi celle de bien d'autres et notamment de notre si bon et si attaché Évêque de Viviers. Le père Guigues est obligé d'en convenir, seulement il aurait voulu que ce fût un autre Père que lui. Je vous laisse à penser si cela était possible; et puis, ce n'est pas moi qui présente les évêques. Ce sont les Évêques du Canada qui ont été unanimes sur ce point. On aurait donc bien tort, parmi le clergé, de faire le moindre reproche à qui que ce soit d'entre nous. Pourra-t-on jamais nous accuser d'en avoir eu la pensée? Ce sont les Évêques de la Province qui l'ont fait, c'est-à-dire les juges naturels et les vrais appréciateurs du mérite des sujets et du besoin des populations. Voyons donc en tout ceci, je le répète, une disposition de la divine Providence et ayons assez de confiance en sa bonté pour nous pour être bien persuadés qu'il ne permettra jamais rien au détriment de notre œuvre qui est la sienne.

Si le diacre de Tournay est vraiment converti il peut venir au noviciat sans difficulté.

#### 931. [Au frère Charles Baret, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

931. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Prochaine ordination au sous-diaconat. Les frères scolastiques doivent être plus fervents que les séminaristes.

[Marseille, le] 17 juillet 1847.

Je ne demande pas mieux, mon cher fils, que de vous donner le sous-diaconat<sup>2</sup>; je voudrais vous réchauffer sans cesse sur mon cœur. Jugez si j'ai du bonheur lorsque je puis vous communiquer les dons célestes surtout dans la sainte ordination. Je suis tellement pénétré de cette pensée que vous savez combien je tiens à vous imposer les mains pour le sublime sacerdoce, mais je suis ravi lorsque, indépendamment de la réserve que je fais pour ce grand ordre, il m'est accordé de vous donner aussi des ordres inférieurs. Ainsi vous voyez, mon cher fils, que nous sommes parfaitement d'accord. Maintenant il s'agit de bien vous préparer afin que vous profitiez de votre élévation successive aux saints ordres pour vous rendre toujours plus digne de votre vocation en avançant dans la perfection de votre saint état. Je l'ai dit à d'autres de vos frères, je ne puis supposer la dissipation dans un oblat. Vous n'êtes ni collégien ni même séminariste et cependant il arrive que des séminaristes ont une meilleure attitude que les oblats. Aussi remarquez les conséquences. Voilà plusieurs années qu'il n'entre pas un séminariste dans la Congrégation, on les voit de trop près. Tandis qu'il

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VIII. 207-208.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> II fut ordonné sous-diacre le 8 août 1847.

faudrait au contraire que précisément parce qu'on les voit de près on fût attiré vers eux par la bonne odeur et l'exemple de leurs vertus. Ce n'est pas un petit chagrin pour moi parce que je redoute que ceux qui n'ont pas voulu être fervents pendant leur oblationnat ne soient que des missionnaires, des religieux tièdes et misérablement imparfaits quand il s'agira de faire des miracles dans leur grand ministère. Inculquezvous bien cette vérité parmi vous; et redoutez toujours de vous attirer la soustraction des grâces de prédilection de Dieu en vous rendant infidèles à ce qu'il demande de vous. Si vous vous sentez encore fatigué, mon cher enfant, tenez-vous-en à ce que j'ai dit pour le nombre des classes que vous aurez à faire. Je tiens beaucoup à ce que vous ne vous forciez pas. Faites bien ce que vous faites, mais n'en faites pas au-dessus de vos forces.

Adieu, cher enfant, j'ai profité d'un moment de répit que je me suis donné en venant passer quelques heures à la campagne pour préparer cette petite lettre que le p. Nicolas vous portera. Je vous bénis et vous embrasse.

Le 20 juillet.

Me voilà dans le cas de satisfaire vos vœux et les miens. La dispense d'âge pour le f. Walsh est arrivée de Rome et je me propose, Dieu aidant, de l'ordonner le second dimanche du mois d'août. Vous pourrez vous rendre ici à cette époque, dispos et bien préparé pour participer à cette ordination avec le f. Depetro que j'appelle aussi pour recevoir le même ordre. J'espère pouvoir le lui écrire directement, dites-le lui toujours en le félicitant ainsi que vous de cette heureuse rencontre. Mais faut-il être fervent pour être diacre! Priez st Etienne et st Laurent, st François d'Assise de vous suggérer la réponse. Adieu, mon cher fils, encore une fois.

Si le p. Nicolas ne part pas demain, j'enverrai ma lettre par la poste.

### 932. [Au p. Bellon, à N.-D. de Lumières].<sup>1</sup>

932. X Lettres aux Oblats de France. Roma 1986.

Lettre édifiante du p. Françon. Manque de vertus des frères scolastiques.

[Marseille, le] 18 juillet 1847.

Je viens de recevoir une lettre du R. P. Françon. J'avais dû lui faire quelques observations sur certaines expressions d'une première lettre. Oh! quelle belle réponse! Je n'aurai pas le temps de lui écrire aujourd'hui, mais je le ferai plus tard; vous pouvez lui dire en attendant que sa lettre m'a rempli de consolation et singulièrement édifié.

Je vous conjure de mieux apprendre à vos oblats ce que c'est que d'être religieux, et apprenez-leur à mettre de côté toutes ces fantaisies dont il est si facile de comprendre l'abus [...] à plus forte raison s'ils veulent être choisis pour évangéliser les infidèles; ils savent bien qu'il faut pour cet apostolat triple vertu.

C'est une affaire grave que cette velléité que chacun a d'aller pour quelques temps dans sa famille. Je suis fatigué des refus qu'il me faut faire sans cesse, et que l'on m'épargnerait si l'on comprenait bien que les membres d'une Congrégation régulière ne sont pas des séminaristes; vraisemblablement, je prendrai une résolution qui œupera court à toutes ces demandes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VI, 104; VIII, 196; IX, 89.

#### 933. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>1</sup>

933. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Nombreux évêques de passage à Marseille. Former le p. Coste à la prédication.

[Marseille, le] 24 juillet 1847.

Les Évêques se succèdent chez moi et ne me laissent pas le temps de respirer. Après Mgr Wiseman et l'Évêque de Liverpool<sup>2</sup>, l'Archevêque de Besançon<sup>3</sup> et l'Évêque de Mandchourie<sup>4</sup>, sont arrivés les Évêques d'Amatha<sup>5</sup> et de la Nouvelle Zélande<sup>6</sup> qui est encore ici.

Ce que vous me dites du p. Coste me fait grand plaisir. Je vous prie de bien soigner ce jeune sujet qui sera une de nos ressources pour les missions provençales. Je tiens beaucoup à ce que vous le formiez, pour que nous sortions de la stérile abondance de tous ces paresseux qui trouvent plus commode de compromettre leur réputation et la nôtre que de se donner la peine d'étudier.

#### 934. [Au p. Tempier, à Nancy].<sup>7</sup>

934. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Envoi des lettres de recommandation oubliées par le p. Tempier. Que celui-ci s'occupe de la fondation de Nancy mais qu'il ne fasse aucune démarche pour celle de Belgique.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 28 juillet 1847.

Vous n'avez rien moins oublié en partant, mon cher Tempier, que vos lettres *commendatitiae*. Il est vrai qu'une bonne mine comme la vôtre n'a qu'à se montrer pour que tous les cœurs s'ouvrent à la confiance en y lisant votre mérite. Cependant par précaution je vous fais passer cette pièce. On peut rencontrer partout des malotrus qui ne savent pas lire sur la face des gens.

Je m'empresse aussi de vous dire que M. l'Évêque de Viviers m'a écrit pour m'assurer que malgré ses embarras il fera les choses comme vous le désirez, ainsi ne sovez pas en peine de ce côté-là.

Toute réflexion faite je regarde comme absolument inutile que vous fassiez la moindre démarche du côté de la Belgique. Lors même que vous obtiendriez de la part de ces Prélats toutes les facilités possibles, moi je reconnais l'impossibilité absolue de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX imprimé II, 90; REY II, 261-262.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Liverpool ne fut érigé qu'en 1850. Le Fondateur parle sans doute de Mgr G. Brown, alors vicaire apostolique du district de Lancaster, nommé évêque de Liverpool en 1850.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mgr J.-M.-A.-Césaire Mathieu, archevêque de Besançon.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Mgr J.-F. Verrolles, évêque de Mandchourie. Il était déjà passé à Marseille en septembre 1846, cf. Journal Mazenod, 15 septembre 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Mgr G. Douarre, mariste, évêque d'Amatha, vie. ap. en Océanie.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Mgr J.-B.-F. Pompallier, évêque de la Nouvelle Zélande. Il était déjà passé à Marseille au début de septembre 1846, cf. Journal Mazenod, 6 septembre 1846.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

former cet établissement en même temps que celui de Nancy. Ne vous flattez pas à ce sujet, ne vous faites pas illusion, la chose est impossible.

30. De guerre lasse je me décide à envoyer ma lettre à la poste pour ne pas vous faire attendre davantage le papier que vous avez oublié. J'ai quatre personnes autour de moi, écoulement de la procession qui s'est succédée sans interruption et qui m'a empêché de poursuivre la lettre commencée ces jours-ci. Adieu, donc, j'attends de vos nouvelles avec impatience. Je vous embrasse de tout mon cœur.

C. J. Eugène, évêque de Marseille.

À quoi m'a servi de prendre un grand papier<sup>1</sup>.

935. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>2</sup>

935. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Les supérieurs doivent accepter sans se plaindre les décisions du Supérieur Général.

[Marseille, le] 7 août 1847.

Avouez que c'est une dure nécessité que de devoir être injuste, à yeux ouverts, pour satisfaire aux prétentions, aux caprices, à l'extravagance de tel et tel sujet que l'on veut ménager. Savez-vous que je n'en ai pas le cœur en paix? Qu'est-ce donc que ces hommes-là? Je m'arrête, je sens l'indignation renaître en mon âme. Faudrait-il envoyer un cordon à celui que vous reconnaissez être une victime pour qu'il se pende? Voici que le supérieur de la maison où je l'ai envoyé<sup>3</sup> a le courage de m'écrire: que voulez-vous que je fasse du père Beaulieu, prenant pour une plaisanterie que je lui aie donné cette obédience. Ce Père se souviendra de ma réponse, et je vous avertis que je suis disposé à en faire de pareilles, désormais, à tous ceux qui fatigueront ma gouverne de leurs réclamations dans le placement des sujets. Je connais la valeur de chacun ainsi que les besoins de toutes nos maisons. C'est bien assez de l'embarras et de l'ennui d'y pourvoir, autant que possible. C'est le devoir et le triste privilège de ma charge. On finit par m'en rendre l'exercice impossible, aussi, suis-je résolu de [le] faire rendre à l'Osier. On l'a retenu malgré moi à cause d'une nouvelle mission qu'on veut établir. J'ai écrit de nouveau. Vous voyez l'inconvénient que chacun tire de son côté et ne pense qu'à soi. Voilà comment le service général souffre. C'est bien du courage que d'avoir envoyé le frère Verney à Lumières. Je ne saurais consentir à arrêter l'élan produit par la mission du p. Léonard.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette lettre n'est écrite que sur un côté de la première feuille.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX III, 119. Lettre sans doute mal copiée par Yenveux lui-même et souvent peu intelligible. Les dernières lignes en particulier ne semblent que des phrases incomplètes qui doivent résumer quelques paragraphes.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le p. Beaulieu avait été envoyé à N.-D. de Bon Secours avec le p. Rey. Le p. Dassy, supérieur, s'était plaint de n'avoir pas été averti de leur arrivée et d'ignorer si ces deux jeunes Pères venaient remplacer ses trois collaborateurs qu'il considérait irremplaçables: les pères Hermine, prédicateur, Pulicani, chargé des junioristes et Chauliac, bon chantre et gardien du sanctuaire, cf.: L. Dassy à Mazenod, 31 juillet 1847.

# 936. À Monsieur Vincens, supérieur des Miss[ionnai]res, à Notre-Dame de l'Osier, près Vinay. Isère.<sup>1</sup>

936. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Il faut admettre tous les novices qui se présentent, mais on refusera désormais ceux qui n'ont pas fini leurs études. Acceptation de la mission de l'île de Ceyian. Novices Zucker et Ginies. Il faut un bon frère pour Ceylan. Prochaine ordination.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 12 août 1847.

Oui sans doute, mon cher père Vincens, il y a de quoi s'effrayer en considérant les charges énormes qui pèsent sur nous. Mais qui est-ce qui aura le courage de fixer la mesure des desseins miséricordieux de Dieu? Sa volonté se manifeste trop évidemment pour que nous ne devions pas la seconder avec une confiance aveugle. C'est au moment où il appelle notre Congrégation à étendre son zèle sur une immensité de pays, qu'il inspire en même temps à un grand nombre de sujets de s'offrir pour accomplir ses vues, et nous nous refuserions à accepter leur dévouement qui nous met à même d'obéir à la volonté de notre Maître! Je ne puis m'y résoudre quoique puisse en dire la prudence humaine. Recevez donc tous ceux que le bon Dieu nous envoie. Cela ne veut pas dire que vous les receviez sans examen. Au contraire appliquez-vous à bien discerner les motifs qui les amènent, à peser leurs vertus et à juger de la suffisance de leurs talents.

Voici une magnifique mission qui se présente à nous. Mgr le Coadjuteur du Vicaire apostolique de l'île de Ceyian<sup>2</sup> vient de passer deux jours auprès de moi. Nos entretiens se prolongèrent jusqu'après onze heures du soir. Quel champ s'ouvre devant nous! Un million cinq cent mille gentils à convertir dans le plus beau pays du monde, cent cinquante mille chrétiens à instruire. Toute cette immense population disposée par la bonté de son caractère et par un certain attrait de religiosité à écouter avec docilité la voix des envoyés de Dieu qui lui annonceront la bonne nouvelle. D'autre part, l'hérésie à prévenir à présent même qu'elle voudrait faire de ces belles contrées le centre de ses opérations. Comment résister à tant de pressants motifs pour répondre avec reconnaissance aux instances de coopérer puissamment à ce grand bien. J'ai donc accepté cette nouvelle mission, une des plus belles qui existent sur la terre. Dans la prévoyance que cette grande île deviendra un jour l'apanage de notre Congrégation qui la sanctifiera tout entière. Monseigneur Bettachini est parti le cœur plein de joie et à moins que la Propagande n'y mette obstacle, ce qui j'espère n'arrivera pas, dès le mois prochain nos premiers missionnaires partiront avec l'Évêque pour jeter les fondements de ce grand établissement. Ce départ n'empêchera pas celui des quatre missionnaires destinés pour l'Amérique, qui devront bientôt être suivis de plusieurs autres. Vous voyez qu'il nous faut du monde pour satisfaire à tous ces besoins. Ayons donc courage et mettons bien avant notre confiance en Dieu. Le grand point sera toujours de former de bons sujets, ne négligez rien pour cela.

Maintenant je vais répondre à vos autres observations. Je suis parfaitement de votre avis sur la rigueur que l'on doit mettre désormais pour l'admission des jeunes gens qui n'ont pas fait leurs études. Ce fut une nécessité pour remplir le vide qui se formait, mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi. J'ai déjà écrit dans ce sens à Lumières. J'ai prévenu aussi vos vœux pour les commençants. Je ne me soucie pas qu'on en

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr H. Bettachini, coadjuteur de Mgr Musulæ, vie. ap. de Colombo.

prenne, dussent-ils payer leur pension, cela nous occupe des sujets que nous avons besoin d'employer ailleurs. Passe pour ceux que l'on a reçus. Je n'en veux plus d'autres. Quant à la mission du p. Léonard, je vous ai dit que je tiens à ce qu'il l'achève. On ne revient pas de l'Amérique comme de l'Osier. Dès que les séminaires seront rouverts, il reprendra ses courses, et ne repartira qu'après avoir parcouru toute la France.

Vous me parlez de Zucker¹. Si vous avez l'espoir d'en former un sujet pour les missions étrangères, je consens à ce que vous l'admettiez au noviciat, car pour la France je le juge absolument impropre. Je vois que vous vous êtes laissé séduire par la fourberie du petit Ginies. Les renseignements que j'ai reçus sur son compte me le donnent comme un franc hypocrite, menteur et voleur, sans compter le reste. Il ne manque pas de talent, mais que sont les talents quand il a absence totale de vertu. C'est trop risquer que d'essayer de l'amener au bien. Peut-on se fier à un fourbe qui met toute son application à tromper ceux dont il dépend. Ne vous y laissez donc pas prendre.

Je pense que le p. Santoni aura admis au nombre des frères convers celui qui le lui avait demandé; son nom ne me revient pas mais vous me comprenez, c'est ce grand jeune homme de Besançon<sup>2</sup>. C'est un homme solide à ce que je crois. Il faudra un frère adroit pour accompagner les Pères qui sont destinés à la conversion des gentils de l'île de Ceylan. Je me propose de l'appeler pour cette mission. Quoiqu'il ait bien peu de temps devant lui, mettez-le tout de suite à apprendre l'anglais, ce sera toujours tant de gagné. Ne tardez pas d'un jour et qu'il en fasse l'étude de toute la journée.

Je vous ai dit que je me propose de faire une ordination pour les quatre temps de sept[em]bre à laquelle j'appellerai entr'autres le f. Trudeau. Vous verrez s'il ne conviendrait pas que je fisse prêtre le diacre Mounier et que j'ordonnasse diacres le f. Gaudet et le f. Maisonneuve pour les faire prêtres à Noël.

Adieu, mille amitiés au bon p. Santoni à qui je vous prie de communiquer ma lettre pour me dispenser de lui écrire aujourd'hui. Je salue et bénis toute la comm[unau]té.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

937. À Monsieur Dassy, supérieur des Miss[ionnai]res, à Notre-Dame de Bon Secours, près la Blachère, par Joyeuse. Ardèche.<sup>3</sup>

937. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Mission de Ceyian. Exigences de l'obéissance religieuse. On n'acceptera plus de junioristes puisque le noviciat est rempli. Que les pères Rey, Pulicani et Chauliac préparent des sermons.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 14 août 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Charles Zucker, né à Düsseldorf, entra au noviciat le 14 août 1847 et fît son oblation. Ginies que le Fondateur mentionne à la suite de Zucker n'est jamais nommé dans les écrits oblats de l'époque.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Probablement A. Bonnin, entré au noviciat le 10 juin en même temps que le novice scolastique François Fea, natif de Besançon. Il n'alla pas à Ceylan puisque Mgr Bettachini préférait des Italiens; c'est le f. De Steffanis qui partit avec Mgr Semeria.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, areh. de la Post., L. M.-Dassy.

Vous n'avez pas dû être surpris, mon cher fils, que je me sois récrié à certaines expressions de votre lettre. Vous l'avez compris, c'est tout ce qu'il faut. J'ai bien d'autres sacrifices à exiger et à faire par l'acceptation de la magnifique mission de l'île de Ceyian! Cette fois ce ne sera pas seulement une réclamation secrète dans le sein de la famille, ce sera un Évêque<sup>1</sup> qui jettera les hauts cris et il aura raison, et malgré cela il faudra que la chose se fasse parce que le plus grand bien l'exige impérieusement. Mais parmi nous, règle générale, il ne faut pas contrister le supérieur dans son administration déjà si pénible et si difficile.

Je vous prie de dire au père Beaulieu que je l'ai envoyé précisément à Notre-Dame de Bon Secours pour qu'il s'occupât au besoin de notre juniorat. Ceci n'est pas l'école de l'Osier, c'est un ministère nous appartenant et qui doit être rempli par les nôtres, dites-lui que je le prie de ne pas plus montrer de répugnance pour ce genre d'occupation que pour tout autre. Il serait plaisant que tandis que tant de nos frères se sacrifient dans les missions parmi les infidèles, donnant l'exemple d'un dévouement héroïque, nous rencontrassions des hommes susceptibles et délicats dont il faudrait ménager les goûts. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne souffrirai jamais ce désordre. Agissez donc en toute liberté à l'égard de tous les sujets de votre communauté, et donnez à chacun l'emploi que vous jugerez devant Dieu devoir lui confier. Et pour ne pas sortir de l'espèce, si le père Beaulieu est moins propre aux missions que le p. Chauliac, ne parlant pas la langue du pays, n'hésitez pas à décharger ce dernier du soin du juniorat pour y employer le père Beaulieu en lui recommandant la douceur qui doit être inséparable de la fermeté dans la direction de la jeunesse. Ce Père doit s'attacher à se rendre aimable, simple, cordial pour prouver une bonne fois qu'il n'est pas différent des autres qui réussissent si bien par cette voie.

Puisque vous vous êtes engagé envers les parents de vos enfants, je ne veux pas vous faire mentir. Tenez-leur ce que vous leur avez promis. À ce propos je dois vous dire que la grande quantité d'hommes formés qui se présentent de toutes parts à notre noviciat, nous dispense de chercher à nous former des sujets parmi les enfants. N'en recevez donc plus de nouveaux, et soyez très sévère dans le jugement que vous porterez sur ceux que vous avez déjà. Renvoyez tout ce qui est médiocre. Ce serait inutilement que vous vous épuiseriez auprès d'eux à grands frais, vous auriez le désagrément de les voir rejeter plus tard, la résolution étant prise de n'admettre que de bons sujets puisque la Providence nous procure le moyen de choisir. Il y a 45 novices à l'Osier dont six prêtres, des diacres, des sous-diacres, etc. Ce serait une folie de dépenser notre temps et notre argent pour attendre des années et des années l'enfant qui serait ensuite repoussé.

Ne prenez que comme une preuve du désir que j'ai de vous voir établis chez vous ce que j'ai pu dire de votre translation. Dieu me garde de vous exposer à prendre des rhumatismes, je vous recommande au contraire de bien vous assurer que l'habitation est sèche avant de l'habiter. Ce que je désirais surtout, c'est qu'on eût pu terminer la bâtisse de manière que l'été pût la sécher, mais je vois au contraire que la disette d'eau vous a obligé de suspendre vos travaux. Vous m'auriez pourtant fait plaisir de m'expliquer où vous en étiez.

Ne vous mettez nullement en peine de la mauvaise humeur des Frères<sup>2</sup>. Tant pis pour eux s'ils veulent perdre le mérite de la gêne où vous pouvez les mettre. Après

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mgr Casanelli d'Istria à qui le Fondateur devait annoncer que le p. Semeria, supérieur à Vico, serait envoyé à Cevlan.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les Pères et les Junioristes habitaient chez les Frères de l'Instruction chrétienne, dits Frères de Viviers.

tout vous êtes là pour le service de Dieu et du diocèse, et vous avez la conscience de faire encore plus de bien qu'eux.

Vous me dites du bien du p. R[ey], j'en suis fort aise, mais ne perdez pas de vue que c'est un sujet qu'il faut aider par une surveillance et des soins particuliers. Tenez à ce qu'il se livre à la composition de ses sermons. Exigez qu'il consacre tous les jours quelques heures à ce travail. Il s'abandonnerait volontiers à cette pauvre abondance qui compromet l'œuvre de Dieu. J'ai ouï dire qu'il perdrait aussi volontiers son temps à regarder travailler les ouvriers et à bavarder avec eux. Ne permettez pas que l'on soutienne la pernicieuse maxime qu'il faut prêcher d'abondance, permise à un homme du talent et de l'expérience du bon père Hermitte, mais qu'on ne fasse pas de l'exception la règle. Faites aussi travailler le père Pulicani. Il ne faut pas que les enfants lui prennent tout son temps, qu'il s'en réserve une partie pour composer des instructions. Ce que j'ai dit contre le système de l'abondance regarde aussi le p. Chauliac, soyez inexorable là-dessus; prévenez à temps mais qu'on se prépare. Adieu, tenez-moi au courant de votre comm[unau]té devenue assez nombreuse pour exiger toute votre attention. Je ne vous tiens pas quitte de vos devoirs. Je vous recom[man]de seulement la douceur dans les formes, la réflexion et la prudence. Je vous bénis tous.

#### 938. [Au p. Léonard, en France].<sup>1</sup>

938. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Que le p. Léonard continue sa tournée malgré le grand nombre d'entrées au noviciat. C'est un moment de grâces. Prochain départ de missionnaires pour le Canada. P. Rouisse.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 15 août 1847.

Je profite du seul instant de libre, mon cher père Léonard, pour vous écrire q[ue]lques lignes. Vous me disiez bien, comme tout le monde, repondez-moi tout de suite, mais il faudrait pour cela une machine à lettres mise en jeu par la vapeur. Quelque attentif que je sois pour profiter de tous les moments que l'on me laisse, ou pour mieux [dire] de tous ceux que je me dérobe, il reste toujours beaucoup en arrière. Par exemple aujourd'hui savez-vous comment j'ai pu vous écrire? Après avoir officié pontificalement à la messe et aux vêpres, et devant encore donner le salut à la cathédrale, j'ai laissé filer la procession générale du vœu de Louis XIII, et au lieu d'y assister je suis venu m'enfermer dans mon cabinet. Eh bien, je reconnais qu'il est trop tard pour la permission que vous me demandiez d'aller à la distribution des prix de Monistrol. Je voulais bien y consentir, mais que voulez-vous, c'est un malheur que cent autres lettres soient venues successivement écraser la vôtre. Je vous dirai pourtant ce que j'ai déjà écrit au R. P. Vincens, c'est que je ne partage pas son opinion sur le point d'arrêt qu'il voudrait mettre à votre mission. Non, je ne suis point effrayé de votre pêche miraculeuse. Continuez à jeter les filets. Rappelons-nous la veuve du temps d'Elisée: illi offerebant vasa et illa infundebat. Cumque plena fuissent vasa, dixit ad filium suum: offer mihi adhuc vas. Et ille respondit: Non habeo. Stetitque oleum<sup>2</sup>. Je crains ce stetitque oleum. Voilà pourquoi je veux toujours afferre vasa et ne jamais dire: c'est assez. C'est le moment de la grâce, il faut en profiter. Qui sait ce

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, areh. de la Post., L. M.-Léonard.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 2 R 4, 5-6.

qui pourrait arriver dans trois ou quatre ans! Ainsi, mon cher Père, dès que les séminaires seront rentres vous continuerez vos pérégrinations; vous paraîtrez partout où vous n'avez pas été et selon la convenance vous retournerez où vous croirez utile de reparaître. C'est une grande mission qui vous a été confiée, il faut l'accomplir. Je ne suis pas surpris que vos recrues de Clermont vous aient fait faux bond, ne savez-vous pas qu'il y a d'autres recruteurs que vous, et ce sont des hommes bien puissants. C'est l'Évêque d'Amatha<sup>1</sup>, c'est Mgr Pompallier<sup>2</sup>, ce sont les Sulpiciens, ce sont les Lazaristes, les Maristes, les Picpuciens. C'est merveille qu'il soit resté quelque chose pour nous. Ne faisons donc pas les dédaigneux. Tout ce qu'il faut ne pas négliger, c'est de bien choisir les sujets; il ne nous convient pas de recevoir tout venant. Nous avons encore plus besoin de bons sujets que de sujets. Quant au Canada, sans doute vous lui faites faute, mais c'est en grande partie pour lui que vous avez travaillé et la privation momentanée qu'ils éprouvent sera bien compensée par le nombre de sujets que nous serons bientôt en mesure de lui fournir. Déjà je me proposais de leur envoyer deux prêtres, deux oblats et un frère au commencement de septembre. C'est un acompte qui leur fera plaisir. Eh! mon Dieu, je ne demande pas mieux que de les enrichir. Que voulons-nous autre chose que de leur fournir le moyen de ramener le plus d'âmes dans le bercail!

Savez-vous qu'il y a dans votre dernière lettre un article bien affligeant. Mais comment n'avez-vous pas parlé plus tôt? M. l'Évêque de Montréal ne m'a rien dit du tout. Me voilà bien embarrassé. S'il est, comme vous dites, assez connu en Canada, comment nous l'a t-on envoyé sachant bien que nous le renverrions en Canada<sup>3</sup>? Dites tout ce que vous savez au père Maître pour qu'il m'en fasse part.

En voilà assez pour vous, mon cher père Léonard, je vais passer à un autre. Adieu, je vous salue affectueusement et vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

Je vous prie de remettre la lettre ci-incluse au f. Trudeau.

#### 939. [Au p. Tempier, à Nancy].<sup>4</sup>

939. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Reproche au p. Tempier qui a acheté une maison, au dessus du prix convenu, sans en dire d'abord un mot au Fondateur. En revenant de Nancy, faire la visite de toutes les maisons oblates.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 17 août 1847.

Plaisantez-vous, mon cher Tempier, lorsque vous me faites une querelle d'allemand pour ne vous avoir pas écrit plus tôt? J'avais cru faire merveille l'autre jour en vous adressant une épître à Nancy, mais vous conviendrez que j'aurais dû attendre que vous m'écrivissiez pour m'apprendre d'abord votre arrivée, ensuite où vous en

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mgr G. Douane, mariste, vie. ap. en Océanie.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ms.: Pompalier. Il était vie. ap. en Nouvelle-Zélande.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Allusion à l'abbé F. T. Rouisse, né à Varennes, Canada, entré au noviciat à Marseille avec le f. A. Trudeau, le 7 décembre 1846, cf.: L. M.-Guigues, 27 septembre 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier; YENVEUX III, 103.

étiez de nos affaires. Vous avez préféré tout terminer avant de m'en parler, mais au moins il ne faut pas vous fâcher contre moi de la faute que vous avez commise vous-même, en me laissant treize jours l'arme au bras, sans me donner signe de vie. J'ai reçu en son temps celles que vous m'avez écrites de Lyon et de Cirey, mais c'est de Nancy que j'attendais avec une vraie impatience de vos nouvelles et q[ue]lques renseignements sur nos affaires.

Puisque vous avez conclu le marché, il n'y a rien à dire. Je suppose que vous avez tout pesé et considéré. Une maison dans un faubourg, sur une gr[an]de route, et qui va se trouver si près d'un chemin de fer et du bruit incessant qu'il entraîne avec lui, présente bien q[ue]lques difficultés. Vous en avez sans doute pesé les inconvénients et faute de mieux vous avez passé outre. C'est bien. Mais 65.000 f. au lieu de 45.000 dont on nous avait parlé, c'est dur à digérer. Déjà le p. Fabre est venu me chanter misère. Il s'effraie des 4 mille et tant de francs que vous lui dites tirer sur lui. Je présume que vous n'avez pas laissé votre caisse tout à fait vide, et qu'en fouillant bien il trouvera cette somme que vous ne vous seriez pas hasardé de tirer sur lui si vous ne saviez l'avoir laissée à sa disposition. Je trouve aussi que les autres paiements sont bien à des époques rapprochées. N'avez-vous pas été trop loin en commandant un mobilier pour 40 personnes? Est-ce que vous prétendez vider la maison de l'Osier? N'avez-vous pas pensé qu'il suffisait pour le moment de faire de la maison de Nancy une succursale de l'Osier? Tel sujet pourra tenir tête à une quinzaine de sujets... l'

Vous ferez très bien, en revenant, de visiter toutes nos maisons, sans exception, et de vous informer exactement de tout ce qui s'y passe. On a pris partout le système de me faire des observations sur la destination des sujets, je vous prie de répéter partout que cela devient abusif et très intempestif. Je connais aussi bien que personne la valeur de chaque sujet et les besoins de chaque maison; il est donc inutile que l'on vienne me troubler dans mes opérations. J'ai signifié très vertement que l'on ne se permît plus de semblables réclamations. Je suis décidé à ne pas les écouter. C'est bien assez du souci que me donnent des placements si difficiles, avec le petit nombre de bons sujets que nous avons, sans qu'on vienne encore aggraver mes embarras.

C'est au sortir d'une cérémonie qui a duré 4 heures que je réponds à la lettre qu'on me remet de vous.

Pouvez-vous adresser les deux autres sous le pli de l'Évêque.

### 940. [À un Père].<sup>2</sup>

940. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Il ne convient pas à des religieux d'aller se distraire et se reposer hors de nos maisons.

[Marseille, le] 20 août 1847.

Le jour viendra peut-être où l'on se persuadera dans la Congrégation qu'il ne convient pas qu'on aille chercher distraction ou repos hors de nos maisons; c'est une véritable brèche à la discipline régulière; et jamais des religieux n'auraient eu la pensée d'user d'un pareil remède s'ils ne s'étaient un peu trop préoccupés des usages des prêtres tout à fait séculiers qui en ont l'habitude. Croyez-vous que les Jésuites ou

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La deuxième feuille est disparue. Le p. YENVEUX (III, 103) en a copié un paragraphe: «Vous ferez... embarras.»

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX VI, 102.

les Lazaristes imitent cet exemple? C'est donc une chose que je ne puis approuver en principe...

Je vois avec peine, mon très cher Père, que vous succombez à la même tentation; la résolution que vous aviez prise d'éviter ces visites venait de Dieu; elle vous était inspirée par le Saint-Esprit qui nous pousse à notre perfection...

Je vous accorde sans peine les quinze jours que vous voudriez consacrer à Madame votre mère et à Mademoiselle votre sœur, mais à quoi bon aller ailleurs? Ne sentez-vous pas l'inconvenance qu'un religieux sorte des maisons de son Institut pour aller voir une religieuse et que cette visite, qui a surpris plus d'une personne, se répète, surtout si cette religieuse paye le voyage. Mon cher et bon Père, je mentirais à ma conscience si je ne vous disais avec la franchise que vous êtes en droit d'attendre d'un évêque, d'un père qui vous aime et qui vous estime comme je le fais, que cela ne doit pas se faire, quelque bonne intention que l'on ait. J'ai dû vous parler comme à un homme que je juge assez fort, non seulement pour supporter mais pour agréer les communications les plus intimes de son père en Dieu, quelle que puisse être la contrariété qu'en éprouve la nature. Oh! que l'on se sent à l'aise quand on a parlé ainsi sous l'inspiration du devoir à des âmes faites pour le comprendre; il me semble qu'après cela je vous presse en esprit contre mon cœur dans la plus douce dilection en Jésus-Christ, notre aimable Sauveur. Je ne puis mieux finir ma lettre, mon bien cher ami et fils; tout ce que je pourrais ajouter ne ferait qu'affaiblir le sentiment tendre et affectueux que je viens d'exprimer.

#### 941. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>1</sup>

941. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Écrire d'une façon plus lisible. Retraites à Viviers et à la Verdière.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 26 août 1847.

Si tu fais, mon cher ami, encore quelque progrès dans la belle écriture, il me sera impossible de déchiffrer tes lettres. C'est un travail déjà bien difficile, que personne que moi ne peut faire, mais j'y perds mon latin, et les nouveaux caractères que tu inventes chaque jour rendent ta langue écrite trop savante même pour moi qui jusqu'ici me donnais pour passablement habile. J'ai voulu relire tes dernières lettres pour y répondre aujourd'hui, mais je suis à *quia*. J'accroche en pataugeant² quelques mots qui me rappellent l'invitation qui t'a été faite de concourir pour un tiers dans une retraite à Viviers; c'est une idée bizarre à laquelle j'aurais tout autant aimé que tu n'adhérasses pas, ayant surtout d'autres absences à faire. La demande de l'ecclésiastiq[ue] de Frejus me met en considération. Je n'aime pas accueillir ceux que l'on repousse de chez soi. Tu aurais donc bien fait d'exiger que l'on te donnât le véritable motif. Ce n'est rien me dire que de me parler d'un malentendu.

Obligé d'envoyer le p. Viala à Lumières, je ne puis le promettre pour la retraite de la Verdière, c'est un petit malheur. Je suis entré en correspondance avec M. l'Archevêq[ue] au sujet de l'affaire de la b. Les deux frères m'avaient écrit, j'ai

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ms.: patochant.

répondu à l'un et à l'autre négativement. Je motive mon refus à l'ancien Procureur général.

C'est notre pauvre cher p. F[iset]<sup>1</sup> qui te portera cette lettre, traite-le avec beaucoup de bonté et d'amitié, il le mérite par son attachement à la Congrég[atio]n et à nous tous. Adieu, on vient prendre ma lettre, je t'embrasse.

+ C. J. Eugène, évêq[ue] de Marseille.

### 942. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>2</sup>

942. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Faire soigner les pères Françon et Grey, malades à Aix.

L.J.C. et M.I.

Marseille, [septembre-octobre 1847]<sup>3</sup>.

J'ai vu en passant, cher Courtès, le docteur d'Astros. Je lui ai parlé de nos malades. Il regarde la maladie du p. Françon comme sérieuse quoiqu'il puisse en guérir avec des ménagements. Mais les prend-il ces ménagements;

le p. Mille vient de me dire qu'il ne fait que ménager sa voix, mais qu'il ne suit point de régime. Le f. Grey<sup>4</sup> a-t-il bien exposé son mal et le médecin le suit-il? C'est de la dernière importance. Je te prie de surveiller activement ces deux malades; il n'en serait bientôt plus temps. Dès que j'aurai envoyé un miss[ionnai]re au p. Martin, qui est seul de sa bande à Lumières, je tiendrai la main à ce que l'on te restitue le p. Coste.

T'ai-je dit ou fait dire que les informations prises à Fréjus sur l'ecclésiastique qui t'avait été recommandé, ne le présentaient<sup>5</sup> pas comme un très bon sujet. On ne lui reproche pas des faits graves, mais l'équipée qu'il avoue serait un peu plus sérieuse qu'il ne dit sans être excessive. Il est vrai qu'il a dû prendre de la raison depuis qu'il est sorti du séminaire, mais vraiment je reste indécis sur le parti qu'il y a à prendre.

# 943. À Monsieur Courtès, supérieur des Miss[ionnai]res, place des Carmélites, à Aix. B. d. R..<sup>6</sup>

943. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Venir à Marseille au plus tôt pour discuter de l'offre d'une fondation à Limoges.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 3 octobre 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le p. Fiset entrait à la Chartreuse, disant qu'il ne pourrait assurer son salut que de cette façon, cf.: Journal Mazenod, 26 août 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cette lettre est sans date. D'après le contexte, elle est de 1847, septembre-octobre. Dans la lettre au p. Courtès du 26 août, Mgr de Mazenod parle d'un ecclésiastique de Fréjus; celle-ci semble faire suite à celle du 26 août. Le p. Courtès fut supérieur de la maison de Limoges depuis le début novembre 1847 jusqu'au mois de mai 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Habituellement écrit Gray par le Fondateur.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ms.: présentait.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

Je suis très pressé, cher Courtès, d'avoir une conférence avec toi. J'ai à répondre à une lettre d'un grand intérêt<sup>1</sup>, et je ne puis le faire qu'après m'être entretenu avec toi. Viens donc le plus tôt possible; demain encore si cela se peut. En passant regarde si je suis à la campagne, mon intention serait d'y aller coucher mardi, mais tu seras ici au plus tard dans la matinée de mardi. Ce jour-là j'irai dire la messe dans une communauté, mais je serai de retour à l'évêché avant midi.

Adieu, je ne t'en dis pas davantage.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

#### 944. [Au p. Léonard, en France].<sup>2</sup>

944. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Invitation à continuer, avec une nouvelle ardeur, sa tournée de recrutement en France, en Belgique et en Savoie.

[Marseille, le] 6 octobre 1847.

Quelque pressé et surchargé que je sois, j'ai toujours un moment de nuit pour repondre à vos lettres. Onze heures ont sonné, n'importe. Nous aurons bien le temps de dormir dans le tombeau.

Je n'ai que des encouragements à vous donner pour remplir la mission que vous avez reçue... Sans vous occuper des critiques de ceux qui s'immiscent dans ce qui ne les regarde pas, continuez avec une nouvelle ardeur le grand œuvre qui procure à notre Société le moyen d'étendre son zèle. Vous serez à jamais *benemerito* de notre Congrégation que vous faites connaître... Je ne vous recommande qu'une chose, beaucoup de prudence dans vos paroles sur lesquelles vous réfléchirez toujours avant de vous énoncer en public, et une grande attention dans le choix des sujets. Mettons par-dessus tout notre confiance en Dieu pour lequel nous travaillons. Il connaît la droiture de nos intentions, il connaît nos besoins, il y pourvoira. Marchez toujours, le Seigneur guide vos pas. Vous vous reposerez sur vos saints lauriers quand vous aurez parcouru toute la France, la Belgique et la Savoie. Vous irez alors à Rome... et vous reprendrez le chemin vers vos Sauvages auxquels vous avez préparé des apôtres qui continueront de leur apprendre la bonne prière, c'est-à-dire la voie du ciel...

Adieu, mon cher Père, quoique je vous écrive bien avant dans la nuit, vous reconnaîtrez sans peine que ce que je vous dis n'est pas une œuvre de ténèbres; la lumière brille à toute heure aux yeux de ceux qui cherchent avant tout le royaume de Dieu et ne veulent en tout que la volonté du Père céleste.

945. À Monsieur Dassy, prêtre, supérieur des Miss[ionnai]res de la maison de Nancy, à Notre-Dame de Bon Secours, à la Blachère. Ardèche.<sup>3</sup>

945. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Journal Mazenod, 3 octobre: «Voici une lettre que m'écrit Mgr l'Évêque de Limoges pour m'offrir un établissement superbe dans sa ville épiscopale... Comment refuser ce don de Dieu? Un établissement dans le centre de la France où les peuples ont un si grand besoin d'être évangélisés.»

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX VII, 211; VIII, 142. Textes écrits par Yenveux lui-même qui ne copie pas textuellement et met souvent des points de suspension.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

Le p. Dassy est nommé supérieur de la nouvelle maison de Nancy où le p. Santoni sera maître des novices. Le p. Mille remplace le p. Dassy à Bon Secours.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 11 octobre 1847.

J'ai chargé, mon cher père Dassy, le p. Tempier de vous écrire en détail sur la mission que je vous donne, n'ayant pas un moment à moi. Je veux du moins vous dire moi-même que je vous ai nommé supérieur de notre maison de Nancy qui devient d'une grande importance pour la Congrégation. Je n'ai pas besoin de vous faire observer que je ne pouvais vous donner une plus grande marque de confiance. Il s'agit d'établir les choses sur un bon pied. Vous serez parfaitement secondé par l'excellent père Santoni, marchez de conserve avec lui pour l'observance d'une grande régularité. On n'attend rien moins de vous dans ce nouvel établissement dont on espère édification et bon exemple. Conduisez-vous avec une grande prudence pour ne choquer personne. Rappelez-vous que Monseigneur l'Evêque est le protecteur né de notre œuvre, qu'on lui doit non seulement respect, mais reconnaissance et attachement. M. Marguet, supérieur du g[ran]d séminaire, est un homme de Dieu qui a montré un intérêt d'ami, traitez-le toujours comme tel et ayez aussi beaucoup de déférence pour MM. les directeurs de son séminaire. Prenez conseil de M. Marguet pour votre conduite à l'égard des curés, du clergé et des habitants de Nancy. Soyez grave, on y tient dans ce pays, ménagez-vous au commencement, ne craignez pas de dire que nous sommes surtout établis pour les bourgs et les villages et pour venir au secours des âmes les plus abandonnées; je craindrais qu'on ne voulût trop vous faire prêcher dans la ville. Nous n'avons pas à lutter avec les grands prédicateurs qu'on est accoutumé d'y entendre. Ce n'est pas là notre vocation. Relisez la Règle, et faites-en connaître l'esprit au besoin.

Adieu, le père Mille attend ma lettre, il est pressé de partir. Mettez bien ce Père au fait de tout ce qu'il a à faire. Il faut qu'il suive vos errements<sup>1</sup>. Donnez-lui des notes s'il le faut

Si le p. Aubert n'a pas eu le temps de préparer vos lettres de supérieur je vous les ferai passer par la première occasion.

Je vous embrasse, mon cher père Dassy, et vous bénis de tout mon cœur. N'oubliz pas que vous devez m'écrire au moins une fois par mois dans le plus grand détail par rapport aux choses et aux personnes. Vous me rendrez compte d'abord de votre réception, etc.

Adieu encore une fois, bon et heureux voyage.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

# 946. À Monsieur Santoni, prêtre, Q.M.L, à Notre-Dame de l'Osier, près Vinay. Isère<sup>2</sup>

946. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Santoni sera maître des novices et assistant du supérieur à Nancy. Le coût élevé de cette maison ne permet pas à la Congrégation d'accepter et de maintenir tous les novices qui se présentent. Novice Rambert.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Errements: procédés habituels.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Santoni.

Il est difficile, mon cher père Santoni, de s'entendre par lettre. Je croyais ne vous avoir témoigné aucune répugnance à vous voir effectuer le projet de venir me voir avant de vous rendre à Nancy. Vous avez compris les choses autrement et vous me dites que vous ne viendrez pas. Je vous assure pourtant que je vous aurais vu et embrassé avec le plus grand plaisir, et que j'étais tout disposé à accueillir les observations que vous aviez à me faire sur la maison de l'Osier. C'est donc un sacrifice qui m'est imposé par ce malentendu. Je ne vous en accompagne pas moins de tous mes vœux. Je n'ai besoin de rien vous dire sur votre position à Nancy, elle sera la même que celle où vous êtes à N.-D. de l'Osier. Dans la formation du personnel, indépendamment de votre charge de maître des novices, vous serez premier assesseur et admoniteur. Je ne suis pas encore bien fixé sur tous les autres membres de cette nouvelle maison. Jamais nous ne [nous] sommes trouvés plus pressés de besoin. Il y a toute apparence qu'avant que vous soyez rendu à Nancy, un autre établissement très important sera accepté<sup>1</sup>. Celui-ci nous serait donné et les missionnaires auraient de quoi vivre, tandis qu'à Nancy il a fallu se ruiner pour le fonder. Nous nous relèverons difficilement du lourd fardeau que nous nous sommes imposés, aussi je compte sur l'habileté du p. Dassy, votre supérieur, pour faire rentrer quelques fonds. J'avoue que si l'établissement dont je vous parle m'avait été offert quelques mois plus tôt, j'aurais renoncé à celui de Nancy qui nous ruine et qui, surtout, nous nuit beaucoup en nous forçant de suspendre l'admission de nouveaux sujets que nous ne serions plus dans le cas de nourrir, du moins devrons-nous être plus difficiles pour le choix.

Je<sup>2</sup> ne puis vous dissimuler que je suis stupéfait de ce que vous me dites au sujet de Rambert. J'avais mille fois raison de persister à vouloir l'admettre, parce qu'il avait tout ce qu'il fallait pour devenir un bon missionnaire. Il paraît que cet enfant s'est gâté pendant son séjour à Lumières. Ceux qui le dirigeaient ici en sont persuadés, et le p. Chauvet qui m'a donné sur son compte les renseignements les plus avantageux le croit ainsi. Quoiqu'il en soit, s'il s'est oublié au point où vous le dites, et qu'il n'y ait point de faux rapports, ni de préventions, ce qui arrive quelquefois, il est impossible de le garder, renvoyez-le tout de suite en lui disant pourquoi.

Ma lettre n'a pu être achevée hier, je ne veux pas manquer le courrier aujourd'hui. Je la cacheté avant de partir pour la cathédrale où je vais assister à l'office à l'occasion de l'anniversaire de mon sacre. Le f. Dorey et le f. Louis Allemand sont admis.

Adieu, mon cher père Santoni, je vous embrasse tendrement et vous bénis avec tous les vôtres.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. Que de choses j'aurais eu encore à vous dire, mais M. Delaudes est là. Priez pour nos missionnaires qui sont partis pour l'île de Ceyian, etc., etc.

#### 947. [Au p. Charles Baret, à N.-D. de Lumières].<sup>3</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Limoges.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ms.: Au sujet, je ne puis vous dissimuler... au sujet.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX VIII, 183-184. Le Fondateur écrit ces quelques lignes à la suite de la lettre du p. Tempier dans laquelle celui-ci donne des conseils au p. Baret et lui propose des manuels pour enseigner la philosophie.

#### Travailler pour Dieu.

[Marseille, le] 16 octobre 1847.

Tenez-vous-en, mon cher enfant, à ce que le p. Tempier vient de vous dire de ma part. Ne travaillez pas pour votre satisfaction particulière, mais faites tout pour Dieu qui vous en tiendra compte; je vous bénis et vous embrasse tendrement.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

#### 948. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>1</sup>

948. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Bonnes dispositions de Mgr Baissas qui prépare la maison des missionnaires à Limoges. Le p. Courtès en sera le premier supérieur, remplacé après quelque temps par le p. Burfin.

Marseille, le 19 octobre 1847.

Je viens, cher Courtès, de recevoir une lettre de Mgr l'Evêque de Limoges trop aimable pour ne pas te la communiquer tout de suite. Nous ne sommes pas accoutumés à pareille chose.

«Monseigneur, votre lettre m'a comblé de joie; elle a été vivement partagée par mes Vicaires gén[érau]x et mon Chapitre, et je ne doute pas que tout le clergé de mon diocèse ne s'associe aux actions de grâce que nous avons à rendre au bon Dieu pour le succès de mon œuvre des missionnaires. Depuis hier on s'occupe de meubler la maison, ou plutôt une partie de la maison, car elle est immense et peut loger soixante personnes. Votre Grandeur pourra fonder là un beau noviciat qui sera très utile dans le centre de la France. Pour le moment 4 ou 5 prêtres et un frère me paraissent indispensables. Je fais meubler six chambres, un salon, une salle à manger, une vaste salle pour les exercices, à deux cheminées, la cuisine et la dépense. J'ai fait acheter tout le linge nécessaire. Je remettrai la somme de deux mille francs payable par trimestre à M. le Supérieur de la maison et d'avance. Le vaste jardin qui est au devant de la maison est ensemencé et commence à porter ses fruits. Ce jardin touche au magnifique parc de l'évêché qui sera à la disposition, pour la promenade de nos bons missionnaires.

Ainsi, Monseigneur, tout est prêt pour les recevoir; je les attends pour la première semaine de novembre; je vous prie de répondre à cette lettre et de me faire savoir le jour (à peu près) de leur arrivée. Je les mettrai à l'œuvre dès qu'ils se seront reposés des fatigues du voyage; croyez toutefois que je n'abuserai jamais de leur zèle et de leur santé, je les regarderai comme mes enfants. Ici les honoraires de messe manquent, mais je pense que votre diocèse pourra leur en fournir. Veuillez agréer, etc.».

Que dis-tu de cette lettre? Je la trouve admirable. Elle me fait déjà aimer cet Évêque, comme si je le connaissais depuis cent ans. Quelle bonté, quelle prévoyance, quelle sainte joie! Il sera pour nous tel qu'il se dépeint. Il n'y a rien que je ne voulusse faire pour répondre à une si touchante conduite.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

Le père Burfin vient donner la retraite au gr[and] séminaire. Je combinerai avec lui son travail de l'hiver pour qu'il ne dépasse pas l'époque fixée pour sa prise de possession à Limoges. En attendant prépare bien toutes choses afin que rien ne retarde votre départ pour la première semaine de novembre. Tu sens que nous devons montrer quelque empressement pour correspondre à des avances si généreuses. Je pense que nous ne pouvons choisir un frère qui te soit plus utile que le f. Ferrand. Il connaît tes habitudes et te soignera mieux que tout autre. Il sait d'ailleurs faire la cuisine. Je te donnerai d'abord pour compagnons les pères Viala et Chauliac qui font l'un et l'autre très bien. Je sais qu'ils feront faute l'un et l'autre là où je les prends, mais comment faire? Dussions-nous nous saigner jusqu'au blanc nous ne devons rien épargner pour nous établir dans un poste si important, et à de si belles conditions. Dès que je pourrai y joindre un 4° et même un 5° je le ferai; mais le diacre que je me proposais d'ordonner prochainement pour cela, vient de se conduire de manière (par légèreté sans doute) à m'obliger de différer son ordination<sup>1</sup>.

Adieu, je m'étais fermé dedans pour écrire. Saboulin est entré, puis l'Évêque d'Amatha,² voilà l'heure du déjeuner, je te laisse, Adieu.

### 949. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>3</sup>

949. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le f. Chavard refera six mois de noviciat; le f. Martin est congédié. Vertus des jeunes Pères qui partent pour l'Amérique et pour Ceylan. Fondation d'une maison de missionnaires à Limoges.

[Marseille, le] 19 octobre 1847.

Cette lettre, cher p. Vincens, vous sera portée par le f. Chavard. Je l'envoie passer six mois au noviciat dont j'entends qu'il suive ponctuellement tous les exercices. C'est une grâce que je lui accorde dont j'espère qu'il profitera. C'est aussi son espoir et sa résolution. Mon conseil avait décidé à l'unanimité qu'il serait renvoyé de la Congrégation. Cette décision a été prise, non seulement pour l'énorme faute que ce Frère avait commise au grand scandale de toute la communauté de s'enfermer en ôtant la clef dans la chambre du f. Depetro, mais à cause de sa conduite habituelle, toujours légère et dissipée, sans piété, sans esprit religieux. Ce pauvre frère a été atterré du coup. Il ne se serait jamais attendu à une mesure si sévère qu'il a envisagée avec raison comme l'avant-coureur de sa perte. Je n'avais point encore prononcé la fatale sentence, mais je résistais à toutes ses sollicitations pour faire revenir le conseil sur sa décision. Il s'adressa alors au p. Aubert et au p. Semeria qui avaient fait partie du conseil et parvint à les persuader de son repentir. Ils m'ont parlé en sa faveur. Le p. Tempier s'est rangé de leur avis, j'ai donc consenti à modifier avec eux cette fameuse décision, et au lieu de le renvoyer définitivement, il passera six mois au noviciat pour se retremper dans les devoirs de sa vocation. Vous le suivrez avec la plus grande attention et vous me rendrez compte de ses progrès. Si vous êtes content de lui il sera réintégré à l'expiration de ses six mois et on lui rendra la croix qu'on lui a enlevée.

Le même Conseil a reconnu que le frère Martin n'était pas propre pour la Congrégation. Son esprit indépendant n'a jamais pu se plier aux prescriptions de la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Peut-être Depetro qui fut envoyé à Nancy après son ordination en décembre, cf.: lettre n. 949.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr G. Douarre, évêque d'Amatha.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX VII, 58 et 1\*; VIII, 84, 90.

Règle. Il servait de point de ralliement aux sujets imparfaits comme lui; impossible de retenir sa langue, il fallait qu'il juge tout, qu'il critiquât tout le monde et tout ce qui se faisait, en un mot, il ne laissait aucun espoir de le voir prendre jamais l'esprit de la Société. Il a donc été congédié, et celui-ci, je l'ai dispensé. Il rentrera chez lui et s'il passe à l'Osier, vous le traiterez poliment, mais je ne me soucierais pas qu'il se mît en rapport avec les autres. Mon cher, tenons-nous pour dit que quand on ne se met pas dans le moule dès les premiers mois du noviciat, il ne faut pas tergiverser. Il est inutile de se flatter qu'on se perfectionnera plus tard, c'est tout le contraire. Quant à moi, mon parti est pris. Ce ne sera pas au moment où Dieu répand de si grandes bénédictions sur notre petite famille que je souffrirai des hommes volontairement imparfaits et dépourvus de vertus.

Que l'on soit digne de sa vocation ou que l'on se retire. Je ne saurais vous dire assez de bien des deux jeunes prêtres<sup>1</sup> que je viens d'envoyer en Amérique avec le père Lempfrit. Ce sont des anges, et les trois qui vont partir pour Ceylan, voilà des modèles: les pp. Semeria, Keating et Ciamin. Il n'y a pas jusqu'au bon frère Gaspard qui ne soit parfait. Vous pouvez citer les uns et les autres dans votre noviciat pour exciter le zèle de vos novices et leur sainte émulation.

Je voudrais avoir le temps de copier la lettre de cet excellent Évêque [de Limoges], jugez-en par le commencement²... Eh bien! Que dites-vous de cette lettre? Prenez la carte et cherchez où se trouve Limoges. Vous le verrez placé au centre de la France, contigu à quelques bons diocèses, mais en ayant aussi d'autres pour voisins qui ont plus besoin de missions que les sauvages: Angoulême, Bourges, etc. Je me suis prosterné devant Dieu à la première lettre de ce bon Évêque qui m'offrait ce vaste champ à défricher avec de si grands avantages.

C'est après la Toussaint que nous irons en prendre possession et comme vous voyez on n'aura à y porter que son bréviaire et son bonnet de nuit. Nous aurons sans doute des sacrifices à faire, mais il n'en est aucun que je ne sois disposé à faire pour assurer un si immense bien.

Adieu, mettez-vous tout à votre œuvre. La formation de bons sujets passe avant tout, pénétrez-vous-en bien.

#### 950. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>3</sup>

950. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Envoi du postulant Bouvier. Écrire tous les mois. Personnel de la maison. A vantages de la fondation à Limoges. Frères Martin et Chavard. Nouvelles du Canada.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 20 octobre 1847.

J'envoie au noviciat, cher p. Dassy, un jeune homme auquel je m'intéresse, c'est Bouvier que vous avez connu à l'Osier. Je m'explique au long sur son compte avec le père Santoni, je ne me répéterai donc point ici. Pour couper court à tout nouvel examen, j'ai fait connaître que c'était moi qui avais admis ce sujet. J'ai tout lieu de croire qu'il se comportera pendant son noviciat de manière à ne pas me faire repentir d'avoir cédé à ses instances persévérantes. Je vous prie l'un et l'autre de bien soigner

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les pères J.-P. Bernard et Aug. Gaudet .ordonnés le 26 septembre 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Texte identique à celui de la lettre précédente au p. Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

ce brave enfant dont la conduite a été exemplaire dans l'intervalle de sa sortie à la rentrée que je lui accorde.

Je pense que vous avez reçu la dernière lettre que je vous ai écrite à la Blachère. Un petit mot d'accusé de réception n'eut pas été de trop. J'excuse l'oubli à raison de la promptitude du départ, mais je ne serais pas de si bon accommodement si vous négligiez de vous conformer à la Règle qui prescrit au supérieur local d'écrire au moins une fois par mois au Supérieur Général.

Votre maison est pour le moment constituée comme il suit: Vous êtes supérieur local. Le p. Santoni est premier assesseur, admon[iteu]r et père spirituel. Le père Mouchel est deuxième assesseur et procureur ou économe.

Je comptais ajouter deux sujets encore à votre com[mu]n[au]té, mais le magnifique établissement qui m'a été offert par Mgr l'Evêque de Limoges et que j'ai dû accepter avec empressement m'en a enlevé le moyen. Figurez-vous qu'il s'agit d'une superbe maison assez vaste pour contenir soixante personnes, meublée et fournie même du linge et plus un revenu annuel de 2 000 [francs] payable par trimestre et par avance. Vous savez que Limoges est au centre de la France, qu'il avoisine des diocèses qui auront grand besoin de notre ministère, et qu'il est proche d'autres aussi qui pourront fournir des sujets. Mais ce dont vous ne pourriez pas vous faire une idée c'est de la bonté de l'Evêque et des transports de joie qu'il éprouve en voyant son offre si aimable et si généreuse acceptée. Il faudrait vous transcrire ses lettres pour vous le faire comprendre. Non seulement notre maison a un vaste jardin qui déjà porte ses fruits, mais l'Evêque me mande qu'il est contigu au superbe parc de l'Évêché qui sera à la disposition des missionnaires pour s'y promener et s'y récréer. Voilà comment la Providence nous traite, mon cher ami. On se persuadera bien j'espère d'après cela que nous ne pouvons correspondre à ses faveurs que par une grande régularité et une fidélité très exacte à nos s[ain]tes Règles. Je ne veux pas souffrir d'exception à l'accomplissement de ce devoir. Aussi nous venons de congédier deux oblats qui s'en écartaient. L'un, que vous devez connaître, appelé Martin qui ne pouvait pas prendre l'esprit de notre famille, et l'autre appelé Chavard qui a obtenu une modification à la sentence, mais il passera six mois au noviciat, déchu de sa qualité d'oblat qu'il ne recouvrera que par sa piété et sa régularité soutenue. En attendant il sera et il est dépouillé de la croix.

Je reçois à l'instant des nouvelles du Canada. Tous nos malades vont mieux<sup>1</sup>. Le p. Laverlochère est pourtant fatigué de la poitrine, il a craché du sang. Le p. Guigues a reçu ses Bulles, il ne sera sacré qu'au printemps. Préparez-lui des sujets. Il en faut même pour les États-Unis.

Adieu, très cher père Dassy, commencez au plus tôt à vous mettre en correspondance suivie avec moi. Je vous bénis.

+ C. J. Eugène; évêque de Marseille.

# 951. A Monsieur Vincens, supérieur de la maison de N.-Dame de l'Osier, commune de Vinay. Isère.<sup>2</sup>

951. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Avantages de la maison de Limoges. On ne prendra plus de junioristes. Bien former les novices. Rambert.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> II y avait eu une épidémie de typhus.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens. Adresse écrite par le p. Tempier. Les dernières lignes écrites par le Fondateur sont presque illisibles.

Le p. Burfin arrive, mon cher père Vincens, et le f. Blanc va partir dans quelques instants. Je vais répondre succinctement à votre lettre.

Je ne sais pas si vous auriez refusé si fièrement ce que le bon Dieu nous envoie. Une maison au centre de la France dans des pays éminemment évangélisables, tout à fait de notre ressort, tellement qu'il faudrait plutôt renoncer à votre l'Osier où vous êtes sans cesse dans les transes plutôt que de le laisser échapper. Cet établissement nous est donné tout meublé et avec un revenu annuel de 2 000 f. La maison peut contenir soixante personnes, elle a un jardin superbe et de plus communication avec le magnifique parc de l'évêché qui sera à la disposition des missionnaires pour s'y récréer. On y sera reçu par un Évêque qui est transporté de joie que son offre ait été acceptée, qui veut être le père de ceux que je lui confierai, etc. Eh bien, mon cher, je ne crois pas pouvoir en conscience refuser de pareilles offres, et j'ai assez confiance en Dieu pour croire qu'il viendra à notre secours pour accomplir ses desseins.

Vous me dites quelles sont vos espérances pour votre noviciat, mais je ne sais pas combien il vous reste de novices. Pourquoi le novice qui doit entraîner les autres dans sa fuite veut-il nous quitter?

Il faut avoir un peu de patience. Comment voulez-vous qu'on ne fasse pas continuer leur marche à des enfants que l'on élève à grands frais? Nous n'en prendrons plus à cet âge maintenant que le noviciat se fournit de grandes personnes.

Quant à Rambert, s'il est vrai qu'il se soit oublié au point que le disait le p. Santoni, il n'y a pas à hésiter pour le renvoyer. Il ne faut pas me dire que vous avez été fâché de le voir revenir. J'avais raison de le faire rentrer au noviciat. Inutile de dire pourquoi. Mais s'il est devenu insolent et murmurateur, il faut le renvoyer. Non seulement lui, mais tout autre qui ne sera pas tel que nous les désirons. J'entends que le noviciat soit d'une extrême régularité. Soyez sévère. Quand on aura pris un bon pli pendant le noviciat, on ne sera pas exposé à être renvoyé pendant l'oblationnat, comme il a fallu faire à l'égard de Martin et Chavard.

Adieu, le p. T[empier] me désole pour finir, les voyageurs vont partir.

952. Pour le p. Léonard, ptre, O.M.L, à N.-D. de l'Osier, près Vînay. Isère. 952. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Que le p. Léonard suspende sa tournée de recrutement: il n'y a plus de place dans les noviciats. Le p. Fiset est entré à la Trappe. Le Fondateur, malade, se croit trop âgé pour aller au Canada.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 27 octobre 1847.

Je vous réponds de mon lit, cher père Léonard, où je suis retenu par une petite indisposition, pour n'être pas exposé à manquer l'occasion du départ prochain du père Burfin. Mon bon Père, que voulez-vous que j'oppose de raisonnable aux deux arguments invincibles que vous me proposez? Il n'y a plus de place pour recevoir les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Léonard.

nouveaux venus; il n'y a plus d'argent pour les nourrir. Évidemment il faut baisser pavillon quel que soit notre courage. Suspendez donc votre si belle mission. *Flens dico*, j'avoue que jamais sacrifice ne me coûta davantage. Être forcé de repousser le secours de Dieu, détourner la source féconde qui aurait alimenté si puissamment toutes nos missions, c'est dur, c'est déchirant! Et cela précisément au moment où le champ du Père de famille s'agrandit devant nous. Trêve de regret, on ne peut franchir les limites du possible. Attendons donc avec résignation. Peut-être Dieu y pourvoira-t-il plus tard. Suspendez maintenant votre voyage puisque Dieu a disposé ainsi les choses.

Je ne puis rien vous dire du pauvre F[iset]. Il n'est plus à la Chartreuse mais il m'a écrit de la Trappe. Ma petite indisposition est cause que je ne lui ai pas répondu. J'espère qu'il y est encore.

Quant au voyage projeté, sans doute, mon cher Père, il serait bien consolant pour moi surtout si je devais retrouver nos Pères plus raisonnables qu'ils ne se sont d'abord montrés au sujet de l'élévation de notre p. Guigues à l'épiscopat, mais vous oubliez que je suis dans mes 66 ans et que ce n'est pas à cet âge qu'on peut entreprendre des voyages de cette nature.

Adieu, cher père Léonard, j'espère vous écrire plus tard d'une manière plus lisible. Excusez un pauvre malade qui s'est efforcé de vous donner un témoignage de son affection.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

### 953. [Au p. Vîncens, maître des novices et supérieur à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

953. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Prières à saint Joseph. Nouveaux novices.

[Marseille, te] 7 novembre 1847.

À propos de prières, je dois vous dire que plusieurs de nos Pères désirent que j'indique une invocation journalière à saint Joseph, père nourricier de la Sainte Famille, pour obtenir qu'il veuille du haut du ciel fournir aux besoins temporels de la Congrégation qui le reconnaît pour patron principal. Ce n'est pas pour nous enrichir, mais pour être à même de pourvoir aux besoins de tous ceux que la Providence nous envoie. Il faudra donc indiquer une visite particulière à l'église à nos novices et aux autres Pères de la maison pour y reciter devant la statue du Saint l'hymne *Te Joseph célèbrent*, etc., le verset et l'oraison, suivis de quelques minutes d'oraison et cela jusqu'à nouvel ordre.

Je souhaite que tous les nouveaux novices que vous aurez reçus ressemblent au bon diacre [Roullet]<sup>2</sup> que je vous ai envoyé; nous serons bien partagés.

#### 954. [Au p. Léonard, en France].<sup>3</sup>

954. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VIII, 76; IX, 194.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Marie Vincent Joseph Roullet, marseillais, commença le noviciat le 31 octobre 1847. Huit autres jeunes prirent alors l'habit: A. Cumin, F. Vandenberghe, A. Gillet, Marcelin Beuf, F. Perret, L. Pollet, T. Rambert, E. Bretange.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post.: L. M.-Léonard.

Contrairement aux ordres reçus il faut continuer la tournée de recrutement dans les séminaires.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 8 novembre 1847.

Mon cher père Léonard, à nouveaux faits nouveaux conseils. La considération de notre misère m'avait déterminé à vous écrire de suspendre votre tournée de recrutement, mais voilà que je viens d'apprendre qu'un recruteur aussi habile que vous est sur le point de parcourir tous les diocèses de France pour appeler à lui tous les ecclésiastiques de bonne volonté qui voudraient s'associer à l'œuvre pour laquelle il prêche. Il n'y a plus à hésiter, il serait inutile de passer après lui, il importe donc de le devancer. Graissez donc vos bottes, mon cher père Léonard, ou pour mieux dire, prenez en main votre croix et marchez à la conquête des sujets que la Providence nous destine. Seulement il faudra mettre plus de réserve dans l'admission des sujets, il faut n'acheminer vers nous que les plus avancés dans leurs études. Nous n'en recevrons point qui n'aient fait leur rhétorique, et il faut préférer les théologiens aux philosophes. Tant que possible attire[z] ceux qui sont déjà dans les ordres afin de les attendre moins longtemps après leur noviciat. S'il s'en trouvait qui puissent payer une pension nous nous estimerions heureux, car la charge de nourrir tant de monde est bien exorbitante. Voilà, mon cher Père, votre nouvelle consigne. Il n'est pas nécessaire que vous repassiez dans les lieux que vous avez déjà visités, ce serait un double emploi qu'il faut éviter pour diminuer les dépenses. Vous avez à parcourir le centre et l'ouest de la France. Il y a des diocèses qui surabondent de sujets. Mgr l'Évêque de Rodez me disait qu'il en ordonne chaque année dix de plus qu'il ne lui en faut. Si ces jeunes prêtres pouvaient donner, ce serait un profit clair. On pourrait les employer tout de suite après leur noviciat et leurs messes aideraient à leur entretien. Vous n'êtes pas homme à vous déconcerter en passant par les diocèses dont les séminaires sont confiés à MM. les Lazaristes ou autres Congrégations qui y puisent leurs sujets. Seulement, dans ces lieux, il faut agir avec quelque précaution pour ne pas choquer les susceptibilités et pour ne pas donner prise sur vous. Après tout vous pourrez dire avec vérité qu'il sort des séminaires que notre Congrégation dirige des sujets pour tous les Ordres, nous en fournissons aux Sulpiciens, aux Jésuites, aux Chartreux, etc. Parlez toujours avec déférence et respect de toutes les Sociétés, afin d'éviter le malentendu qui blessa si fort les MM. des Missions Étrangères. Allez donc à la garde Dieu, que le Seigneur bénisse votre mission, j'ai la confiance qu'il pourvoira à nos besoins. Je ne puis pas vous dire encore de diriger les stes<sup>1</sup> recrues vers Limoges, il faut pour cela que le p. Tempier, arrivé sur les lieux, m'écrive ce qu'il en est de cette maison. Si réellement le p. Vincens n'en peut plus recevoir, même en dilatant ses entrailles, il faudrait différer votre départ jusqu'à ce que j'aie reçu des nouvelles de Limoges qui puissent me fixer.

Adieu, mon cher père Léonard, je vous salue bien affectueusement et vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Fondateur écrit bien «s[ain]tes» recrues; il voulait sans doute dire «nouvelles recrues».

## 955. À Monsieur Vincens, supérieur à N.-D. de l'Osier, près Vinay. Isère.1

955. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le f. Rey part pour le noviciat. Vœux du f. Trudeau.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 1<sup>er</sup> décembre 1847.

Le f. Rey² me prend au dépourvu, mon cher Père, entouré de dix personnes qui ont affaire à moi, je ne puis donc que vous souhaiter un petit bonjour, et vous prévenir que ce bon f. Rey tient beaucoup à faire son noviciat en règle. Il eut été dangereux de le laisser plus longtemps à Lumières, où d'ailleurs il ne veut plus rester ne trouvant pas les secours dont il a besoin pour se sanctifier dans la vie religieuse, et où il rencontrerait des dangers. Jusqu'à présent il avait été retenu d'aller à l'Osier par une certaine peine d'y reparaître simple frère convers, après y avoir été reçu pour f[rère] de chœur. Maintenant il se met au-dessus de cela et il va se mettre très joyeusement sous votre direction.

Je profite de l'occasion pour vous dire que le f. Trudeau a été admis, vous pourrez recevoir sa profession quand vous voudrez. C'est le jour de l'Im [maculée] Conception qu'il est à terme.

Adieu, mille tendresses à tous.

+ C. J. Eugène, év[êque] de M[arsei]lle.

## 956. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>3</sup>

956. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Premières prédications du p. Dassy à Nancy. Pas d'entrées au noviciat? Prendre conseil de M. Marguet. Mauvaise administration du p. Mouchel. Pauvreté de la Congrégation.

[Marseille, le] 7 décembre 1847.

Je commence par te féliciter d'avoir été le premier de notre Congrégation qui ait annoncé la parole de Dieu aux peuples glacés de ces contrées septentrionales.

Ne perds pas courage; nous finirons par parvenir à les façonner à notre genre. Il ne faut rien brusquer, cela viendra. Établissons bien d'abord notre réputation d'hommes de Dieu qui ne cherchons pas les applaudissements du monde, mais qui voulons uniquement le salut des âmes. Que l'on nous voie réguliers, fervents, charitables, dévoués à toutes sortes de biens, aimables d'ailleurs, polis, prévenants, respectueux, etc., et l'on trouvera bon tout ce que nous ferons, persuadé que nous n'agissons que par l'inspiration de Dieu, pour la plus grande gloire de son saint Nom.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mot écrit deux fois dans cette lettre mais gratté et peu lisible. Il y avait déjà dans la Congrégation le p. Denis Rey et le f. scolastique Achille Rey. Il s'agit d'un troisième dont le nom ne figure pas dans le registre des prises d'habit de N.-D. de l'Osier. Le p. Martin, supérieur de N.-D. de Lumières, écrit au Fondateur le 6 juin 1847: «J'ai donné ce matin la soutane au f. Rey, le Savoyard. Ce jeune homme est bon enfant, mais le p. Chauvet le met presque au dernier rang pour les talents et les études. Je ne sais trop si le temps et le travail pourront développer une intelligence déjà si vieille.» Cf. aussi lettre Martin-Mazenod, 3 novembre 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX II, 54; III, 6; VII, 192, 254, 56\*; VIII, 138; IX, 34\*,

Puisque, d'après ce que tu m'écris, les populations ne veulent pas profiter de notre ministère, il faut croire qu'on finira par vaincre leurs répugnances pour ces saintes missions qui font tant de merveilles de salut ailleurs.

Je ne m'aperçois pas non plus qu'il se présente des sujets pour le noviciat. Depuis que tu y es, tu n'as encore admis que celui que je t'ai envoyé d'ici, le frère Bouvier. Cependant on m'avait dit que Nancy mais surtout Saint-Dié en fourniraient. Sait-on bien dans ce dernier diocèse que vous êtes établis à Nancy? Quand je pourrai alimenter un peu mieux ta maison, il faudra faire quelques apparitions dans ce pays que l'on disait si bien disposé.

Je ne désapprouve pas que l'on te présente à la société de foi et de lumière, je voudrais pourtant que tu prisses conseil de M. Marguet avant de rien promettre. Il est essentiel que tu témoignes beaucoup de confiance à cet ami et que tu n'entreprennes rien sans son avis. Maintiens-toi dans de très bons rapports avec lui; méfie-toi un peu de tous. Je ne voudrais pas que tu fisses comme à la Blachère où tu t'es aliéné M. Deschanel et d'autres encore. Va bien doucement. Souviens-toi du proverbe du vinaigre et du miel.

Je comprends combien tu dois être contrarié de l'humeur dépensière du bon p. Mouchel. C'est un mauvais économe dans toute la force du terme, aussi je ne me propose pas de lui continuer cet emploi; mais pour le moment, qui mettre à sa place, dans la détresse de sujets de ta maison? Le système qu'il a adopté, de se dépêcher de faire en l'absence du supérieur des dépenses qu'il savait ne pas être approuvées par lui, est détestable et tout à fait contraire aux principes de l'obéissance et de la pauvreté. Il est vrai que l'on t'accuse de pousser la parcimonie trop loin; on prétend que tu faisais mourir ta communauté de faim à la Blachère. Il faut éviter les extrêmes. Je n'approuve certes pas que l'on se dorlote, mais aussi il ne faut pas exciter le murmure en imposant des privations trop fortes.

Tu voudrais que je fisse des recommandations au sujet de bien des choses, mais tu n'as pas fait attention que tu ne spécifies rien et que tes plaintes sont vagues et générales. Ce sont des faits positifs que tu aurais dû m'exprimer; jusque là je ne puis rien dire de raisonnable.

Pour en revenir à l'article économique, je suis bien persuadé que plusieurs de nos Pères et presque tous n'y entendent rien. Ils sont accoutumés à voir arriver l'argent quand ils en ont besoin, et ne se doutent pas de ce qu'il[s] nous coûte[nt]. Aussi ils ne savent s'imposer aucune privation et s'imaginent que la perfection est de ne manquer jamais de rien. Je conviens qu'il ne faut pas manquer du nécessaire, mais qu'il faut proportionner ses besoins aux ressources que l'on a et il est bon que l'on sache que l'établissement de Nancy nous a jetés dans un véritable [embarras] financier.

#### 957. [Au p. Lavigne, en mission].<sup>1</sup>

957. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Souhaits pour le succès de la mission prêchée par les pères Lavigne et Piot. Usage des revenus du p. Lavigne et pauvreté.

[Marseille,] le 16 décembre 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX I, ll5; III, 30

Je suis charmé d'apprendre que la mission que vous prêchez avec le p. Piot se présente sous d'heureux auspices et que vous espérez que le Seigneur sera glorifié par votre ministère. Ménagez pourtant votre santé. J'en dis autant au p. Piot qui n'a pas pensé de m'envoyer un petit mot de souvenir dans la lettre que vous venez de m'écrire. Il verra par là que je ne l'oublie pas. Je lui souhaite, ainsi qu'à vous, mon cher fils, toutes les bénédictions de Dieu, et une large part dans la récompense promise au serviteur fidèle qui consacre sa vie à la gloire du Maître et au salut des âmes qu'il a rachetées de son sang.

Je voudrais que vous oubliassiez que vous avez des revenus et que vous ne vous occupassiez pas plus d'en disposer que d'en user; l'esprit et la vertu de pauvreté n'y perdraient rien. Voilà le principe que je dois vous rappeler pour l'acquit de ma conscience. Après cela, je vous autorise de grand cœur à disposer de vos revenus échus en 1847 pour concourir à une partie de la dépense de l'achat de la croix que vous voulez planter à l'occasion de la mission que vous prêchez.

958. [Au p. Vîncens, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>
958. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Importance du noviciat. Conseils pour la formation des novices. Charges de la Congrégation pour maintenir ceux qui sont en formation et les parents de plusieurs Oblats.

[Marseille, le] 19 décembre 1847.

Je vous laisse le p. Mounier à cause de sa bonne attitude et de ses bonnes qualités². Une communauté comme la vôtre est trop importante dans notre Congrégation pour que je ne regarde pas comme le principal de mes devoirs de la fournir de tout ce qui peut contribuer à y maintenir le bon esprit qui y règne. Le même motif qui m'a porté à vous charger du noviciat m'engage à vous procurer tous les secours que vous êtes en droit de réclamer pour remplir cette tâche. Je vous dirai en passant que tous vos novices sont ravis de vous avoir pour maître. Prenez garde néanmoins de n'être pas trop bon. Il faut qu'au noviciat on fasse l'apprentissage de toutes les vertus, y compris celle de mortification. Il faut qu'on apprenne à se passer de beaucoup de choses.

Je veux pourtant encore vous dire que dans vos instructions aux novices, lorsqu'il en sera temps, vous leur expliquiez que la rénovation des vœux qui se fait chez nous ne suppose pas que l'on ait besoin de renouveler des vœux qui ont été prononcés sans retour la première fois; ils seraient bien et dûment perpétuels lors même qu'on ne les renouvellerait jamais. Cette pratique est établie pour exhorter à la ferveur, mais une chose importante qu'il faut bien faire remarquer c'est que l'intention de la Règle est que si par hasard quelque chose avait manqué aux vœux primitivement prononcés pour en légitimer la valeur, il est entendu que par le renouvellement on rectifie ce défaut et l'on s'établit dans la disposition voulue par les Constitutions.

Je vous recommande aussi de tenir à ce que chacun apprenne par cœur et sache bien les prières en usage dans la Société et surtout les litanies et les prières qui

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX III, 31; VII, 17\*; VIII, 46, 54, 93-94.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> F. Régis Mounier entré au noviciat le 13 mars 1847. Il était venu à Marseille pour son ordination, mais retourna à l'Osier. Cf.: Conseil général, 15 décembre 1847.

suivent, que tous les membres de la Société doivent dire en voyage comme dans nos communautés vers le milieu du jour après l'examen de conscience.

Pour m'assurer de l'exécution de cette règle je voudrais qu'au noviciat on charge un novice à tour de rôle de les dire tout haut par cœur à l'exercice commun de l'examen. Prenez un autre moyen si vous voulez mais obtenez qu'on les sache bien.

Ce n'est pas une petite affaire que de fournir aux besoins des familles de ceux de nos frères qui sont déjà tout à fait à la charge de la Congrégation, surtout quand ceux des nôtres qui pourraient nous aider se cassent la tête pour inventer quelque moyen de dépenser les petits revenus qu'ils pourraient nous céder pour pourvoir à la nourriture et à l'entretien de leurs frères. Ainsi le p. Lavigne m'a écrit pour me demander l'autorisation d'employer ses revenus de 1847 à l'achat de la croix de mission dans son pays qu'il évangélise. Je lui ai accordé cette autorisation, tout en lui disant pour l'acquit de ma conscience qu'il serait plus conforme à l'esprit et à la vertu de pauvreté d'oublier s'il a des revenus et de ne pas plus songer à l'emploi qu'il pourrait en faire qu'à l'usage qu'il pourrait s'en permettre.

959. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>1</sup>
959. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Obédience du p. Depetro pour Nancy. Le p. Dassy a refusé avec raison de prêcher un carême à Verdun.

[Marseille,] le 23 décembre 1847.

Ah! si vous saviez le joli sujet que je vous réserve! On me le demande ailleurs, mais il est pour vous. Mais il faudra bien me ménager ce cher enfant, surtout ne pas le faire trop chanter quoiqu'il ait une voix charmante et qu'il chante avec goût. Il faudra le bien soigner pour la composition. C'est lui qui a fait le meilleur sermon de tout le séminaire. Il parle bien latin. Il sait parfaitement l'italien; il sait aussi l'anglais, ce qui vous sera très utile pour les novices Irlandais qui vous arriveront. Ne sait-il pas aussi l'espagnol? Il est gracieux, riant, un peu trop à la vérité, il faudra là-dessus lui faire quelques recommandations, comme j'ai fait ici non sans succès, car depuis qu'il se préparait à la prêtrise, il avait acquis plus de gravité. C'est un enfant charmant pour tout dire en un mot. Le jour de sa première messe il fondait en larmes tant il était pénétré de cette grande action. En le soignant, vous en tirerez un très bon parti. Vous avez deviné que je veux vous parler de notre jeune père Depetro que j'ai ordonné, avec neuf autres dont deux encore des nôtres, samedi passé.

Je ne comprends pas comment vous avez hésité pour refuser l'invitation qui vous a été faite de prêcher un carême dans le diocèse de Verdun. Vous savez aussi bien que moi ce que porte la Règle à ce sujet. Indépendamment de cette forte raison, vous m'en dites plus qu'il n'en fallait pour refuser de vous présenter dans un diocèse où vous n'étiez pas sûr d'être agréé. Ainsi, je ne puis pas vous autoriser à vous présenter dans le diocèse de Verdun pour y prêcher; mais il faut aussi, je le sens, que le p. Depetro vous arrive [au] plus tôt, quoique par votre lettre vous me fassiez entendre qu'on ne vous donne pas de travail dans le diocèse de Nancy, puisque vous étiez si fort tenté d'aller vous perdre dans celui de Verdun. Quelle idée! Je n'en reviens

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Yenveux II, 82; IX, 78.

pas. Encore si c'était dans celui de Saint-Dié où on a l'espoir d'amener des sujets au noviciat, mais à Verdun, sous l'épiscopat de Mgr Rossât<sup>1</sup>, c'est une vraie folie!

## 960. [Au p. Léonard, à Bordeaux].<sup>2</sup>

960. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

La tournée de recrutement du p. Léonard continue avec succès. Le p. Tempier n'a plus d'argent et la maison de l'Osier ne peut plus recevoir d'autres novices jusqu'au mois de mars. Donner son itinéraire avec précision. Trudeau a été ordonné prêtre et ira à Rome avant de repartir pour le Canada. Sacre de Mgr Guigues.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 25 [décembre] 1847. Saint jour de Noël.

Vous trouverai-je encore à Bordeaux, mon cher père Léonard? Vous allez si rapidement dans votre course qu'on a de la peine à vous suivre. Décidément vous possédez un charme qui captive tous ceux avec qui vous avez affaire. Vous avez même le talent de moissonner dans le champ d'autrui. J'aurais cru que dans certains diocèses, dont les séminaires sont confiés à des Congrégations, les vocations se dirigeraient vers elles, et voilà que là même vous rencontrez des hommes de bonne volonté qui vous suivent. N'est-ce pas dommage que vous ne découvriez pas aussi dans vos pérégrinations quelque trésor pour les nourrir et pourvoir à tous leurs besoins! C'est là le cauchemar du p. Tempier, il m'a prouvé que nous n'avions pas de quoi nourrir tant de monde, et que bientôt nous ne saurions plus où les loger; ce dernier point m'inquiète moins que le premier. Quand l'Osier sera véritablement plein on pourra diriger les sujets sur Nancy où il n'y a encore que douze novices, car soit dit en passant, je ne vois pas qu'il en soit venu un seul du voisin diocèse de St-Dié, où l'on avait montré tant de bonne volonté lors de votre passage.

La maison de Limoges serait très propre pour recevoir du monde, je ne sais si vous l'avez vue en passant, on pourrait y loger cinquante ou soixante personnes, mais il faudrait y établir un personnel que nous avons bien pu doubler, mais que nous ne pourrions pas tripler pour le moment. S'il n'y avait pas danger de voir la bonne volonté de ceux qui sont touchés par vos paroles se refroidir, je dirai [s] qu'il faudrait qu'on ne s'acheminât vers l'Osier qu'au mois de mars ou d'avril, ce n'est qu'alors qu'il se formera quelque vide par la profession d'un certain nombre de novices, je calcule qu'il en sortira une dizaine du noviciat à cette époque qui auront fini leur temps. Nancy est bien loin pour les habitants des contrées que vous visitez en ce moment. C'est différent pour ceux que vous pourrez envoyer de l'Ouest ou du Nord. Mais ayez soin comme je vous l'ai déjà recommandé de choisir de bons sujets, déjà un peu avancés dans leurs études. Point de ceux qui n'ont pas fini leur cours de latinité et de rhétorique. Nous ne sommes plus en mesure de les instruire dans cette partie, nous avons été obligés de congédier les classes de Lumières dans l'impossibilité de fournir à tant de dépenses; d'ailleurs ces grands garçons qui ont encore tant à travailler ne tiennent pas, et ils nous ruinent en frais de route.

Vous ne me tenez pas assez au courant de votre itinéraire. Vous me donnez votre adresse à Bordeaux, mais y serez-vous encore quand ma lettre y arrivera? Vous

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C'est sous son épiscopat que les Oblats avaient dû quitter N.-D. du Laus. Il n'était resté évêque de Gap que de 1841 à 1844.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Léonard.

ne tenez pas compte des jours que les lettres mettent pour faire leur voyage. Si vous m'aviez dit où vous irez en quittant Bordeaux je n'aurais pas hésité de vous y adresser ma réponse. Dieu veuille encore que vous ayez donné des ordres pour faire suivre vos lettres! Tant il y a que si ma réponse met autant de temps pour vous arriver que votre lettre en a mis pour venir, vous aurez certainement dépassé Bordeaux.

Je suis touché et reconnaissant de l'accueil que vous ont fait mes vénérables frères d'Albi et de Rodez<sup>1</sup>. J'espère que vous aurez été aussi bien reçu par l'Archevêque de Bordeaux que je connais aussi particulièrement, je n'ai pas l'honneur de connaître les Évêques de Bayonne et de Pamiers, mais l'Archevêque de Toulouse est une très ancienne connaissance; quoique froid par caractère, il est très bon. Donnez-moi des détails sur toutes ces stations, et prévenez-moi d'avance sur votre marche, dites-moi aussi quels sont les diocèses que vous avez cru devoir sauter.

Voilà notre cher Trudeau prêtre. Je l'ai ordonné en même temps que les pp. Depetro et Mounier. Je garde Trudeau auprès de moi, et nous le soignerons bien. Je ne sais pas s'il pourra retourner en Canada en même temps que vous; il a un petit voyage à faire à Rome, je le lui avais promis avant qu'il entrât au noviciat, et je suis un homme de parole. Il n'y aurait que le cas où il voudrait y renoncer, et je doute qu'il ait cette pensée. Si vous persistez vous-même dans le désir que vous en avez témoigné, vous pourriez faire ce pèlerinage ensemble, mais alors il faut que vous renonciez à vous trouver au sacre de notre cher p. Guigues<sup>2</sup>. Vous savez qu'il aurait voulu que je le fisse, certes c'eût été trop consolant pour moi! mais à mon âge, et dans ma position, c'est bien de toute impossibilité, et je vous assure que je serai celui qui en souffrira davantage.

L'imprimeur ne nous [a] pas encore remis l'Ordo de la Congrégation; dès que nous l'aurons, je vous le ferai passer sous bande, mais pour cela il faut que vous me fassiez connaître bien exactement la marche que vous suivez et les stations que vous faites.

Adieu, mon cher p. Léonard, je vous souhaite de bonnes et saintes fêtes. Si les Évêques chez lesquels vous passez avaient quelques ornements pontificaux de reste comme mitres, etc., ils feraient une charité d'en pourvoir notre nouvel Évêque. Je vous bénis et vous embrasse de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

961. [Au p. Courtès, à Limoges].<sup>3</sup>

961. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Prêcher pour instruire et convertir. Établir la discipline régulière. Pères Viala et Chauliac. Décès du f. Blain.

[Marseille, le] 30 décembre 1847.

Bravo, mon cher Courtès, c'est ainsi qu'il fallait répondre à toutes ces prétentieuses remarques des hommes qui mesurent tout à leur aune et qui ne savent

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mgr Eugène de Jerphanion, év. d'Albi et Mgr J.-F. Croizier, évêque de Rodez. Les autres évêques mentionnés sont: Mgr Aug. Donnet, arch. de Bordeaux, Mgr F. Lacroix, év. de Bayonne, Mgr J.-M. Alouvry, év. de Pamiers, Mgr D. d'Astros, arch. de Toulouse.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mgr Guigues fut sacré à Bytown, le 30 juillet 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX I, 56; II, 77; IV, 25; VI, 18; IX, 54.

pas reconnaître qu'il peut se rencontrer un vrai mérite dans une sphère différente de celle où ils croient opérer leur rotation. Sachons mépriser leurs préventions et allons notre train. Nous verrons à la fin qui aura ramené plus d'âmes à Dieu, des académiciens qu'ils recherchent ou des hommes apostoliques qui prêchent comme il convient pour instruire et convertir. Quand au jugement qu'ils ont porté sur tes sermons je le trouve plaisant; je n'aurais jamais cru qu'on pût trouver que tu manques d'âme, toi qui es parfois brûlant et plein d'énergie. Je leur souhaite beaucoup d'orateurs de ta trempe. Du reste tu as très bien fait de prendre les choses comme tu l'as fait.

J'aime la confiance du p. Viala, dis-le lui de ma part, et son zèle sur lequel je comptais beaucoup m'édifie. Recommande-lui bien de ma part encore de surmonter certaines délicatesses de santé ou autres pour être exact et bien régulier; à la distance où vous êtes, si la discipline régulière ne s'établit pas avec ponctualité, vous perdrez bientôt l'esprit de notre Institut, au grand détriment de vos âmes et de l'édification publique, et vous me mettriez dans une grande anxiété lorsqu'il s'agirait de vous envoyer des sujets, tandis que lorsqu'un bon pli sera pris, chacun se mettra à sa place en arrivant. Il faut se méfier de la faiblesse humaine qui tend toujours au relâchement, et cependant nous sommes tenus de nous maintenir toujours à la hauteur des devoirs que nous impose notre vocation.

Tu m'as un peu rassuré sur la retraite donnée au petit séminaire. J'aurais voulu qu'on se préparât un peu au genre d'instructions que cela exige. Qu'est-ce donc que cette interruption du supérieur? Était-il échappé quelque expression à notre bon p. Chauliac? Reviens, je t'en prie, sur ce point qui m'inquiète. Tiens la main à ce qu'il se corrige de ces puérilités de scrupules qui le rendent souverainement ridicule. S'il a des peines, qu'il les cache soigneusement à tous autres regards que ceux de ses supérieurs ou de ses compagnons.

Je viens d'apprendre la triste nouvelle de la mort de notre frère convers Blain, décédé à la Blachère le jour de Noël<sup>2</sup>. On me mande qu'il est mort comme un saint après quelques jours seulement de maladie. Vous savez les suffrages qui lui sont dus. Il nous renverra du ciel le centuple du bien que nous voudrions lui faire. Mais nous voilà plus embarrassés que jamais pour fournir nos maisons de frères.



962. [Au p. Léonard, à Nantes].<sup>3</sup>

962. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Réflexions et conseils sur les courses du p. Léonard dans divers diocèses. Il pourra faire un voyage à Rome. Trudeau à Marseille. Mission de Ceylan.

[Marseille, le] 21 janvier 1848.

Vous allez si vite, mon cher p. Léonard, qu'il faut se presser pour vous écrire si l'on veut vous atteindre. Serez-vous encore à Nantes quand ma lettre y parviendra? je n'en sais rien, mais je pense que vous aurez donné des ordres en passant. Cette fois, je

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le p. Chauliac avait prêché une retraite au petit séminaire de Limoges.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le f. Blain mourut le 27 décembre 1847.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX I, 79\*; VI, 46; VIII, 143-144; IX, 212.

prends la précaution de l'adresser au grand séminaire d'où, en tout cas, on vous la fera passer où vous serez.

J'approuve de grand cœur tout ce que vous avez fait, seulement je ne me serais pas si facilement dépité à Bordeaux. J'aurais essuyé, non pas bravé, la colère de Mgr l'Archevêque, et j'aurais insisté pour lui faire comprendre qu'il avait tort. Vos bonnes manières l'auraient persuadé. J'aurais voulu aussi que vous me disiez quels sont les diocèses que vous avez jugé à propos de sauter. Quelques petits détails de vos aventures m'auraient aussi beaucoup intéressé. Le p. Courtès m'a raconté quelque chose de vos entretiens à Limoges chez les Carmélites et à la Société de saint Vincent de Paul. J'attendais quelque chose sur Tulle. On m'a écrit de Toulouse votre entrevue, sans que vous vous en doutassiez, avec un Chanoine de ma cathédrale qui se trouve au noviciat des Jésuites. Ne craignez rien, mon cher Père, le père Trudeau vous attend pour le voyage de Rome. Faites paisiblement toute votre tournée, vous sentez qu'on n'y reviendra plus; il faut donc que votre passage laisse des traces, un profond souvenir. Vous ne m'avez pas dit si vous vous proposiez de passer à Paris dans cette tournée ou si vous vous réserviez pour l'époque de votre retour. Il me semble que, de toutes façons, vous ne devriez pas vous présenter chez le Roi cette fois; il vaudrait mieux ne le voir qu'étant sur le point de votre départ.

Le p. Trudeau m'a dit que vous avez trouvé une bonne personne qui vous paierait le voyage de Rome. Dites-moi si l'on peut compter là-dessus. Les parents de Trudeau ont déjà déposé entre les mains du p. Allard le montant de la dépense que ce voyage occasionne. Je voudrais bien connaître ces bons parents et surtout cette mère, vraie femme forte, qui a été admirable dans la vocation de son cher fils. Je suis toujours bien content de lui; je vous assure qu'il mérite l'affection que je lui porte.

J'ai reçu des lettres de Ceylan. Les Pères y sont arrivés tous en bonne santé, en 37 jours de traversée. Ils n'ont mis que 18 jours de Suez à l'île bénite qui les attendait. Rien n'est comparable à la réception qui a été faite à Mgr le Vicaire Apostolique¹ qu'ils accompagnaient. Ils se louent beaucoup de lui et l'Évêque n'est pas moins content d'eux. Quelle belle mission! Mon cœur s'épanouit en y pensant. Songez ce que c'est que 12 ou 15 mille infidèles à évangéliser, 150000 catholiques à instruire et un grand nombre de protestants à ramener à la foi. Aussi faudra-t-il bientôt renforcer notre colonie. Dans vos excursions vous pouvez ajouter quelques mots sur cette mission qui présente de si grandes espérances.

Adieu, mon cher père Léonard, je vous salue affectueusement. Je finis ma lettre au Calvaire où nous sommes venus fêter la saint Jean Chrysostome, patron de M. le chanoine de Lander. Nous y avons regretté l'absence de notre bon père Léonard à la santé duquel nous avons pourtant voulu boire, avec sobriété pourtant. Nos Pères vous saluent.

### 963. Pour le f. Verdet, novice O.M.I., à Nancy.<sup>2</sup>

963. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Excorporation, Prochaine ordination.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 6 février 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mgr H. Bettachini, coadjuteur de Mgr Gaetano A. Musulæ, vie. apostolique de Colombo.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Verdet.

J'attendais, mon cher p. Verdet, d'avoir reçu une réponse d'Avignon après laquelle je soupirais pour répondre à votre lettre d'une date déjà bien ancienne. Eh bien, mon cher, cette réponse m'est enfin parvenue, et je puis , vous annoncer avec joie que vous êtes doublement à moi, et comme novice de notre Congrégation et comme mon diocésain. M. l'Archevêque d'Avignon s'est apaisé et nous a accordé votre excorporation. Il s'est démis de sa juridiction sur vous en ma faveur. Voilà un grand obstacle enlevé. Il va sans dire qu'il en a fait autant pour le f. Michelier que je vais bientôt ordonner. J'en ferai bientôt autant pour vous, qu'est-ce que quelques mois encore de noviciat? Il n'est pas en mon pouvoir d'abréger ce temps canonique, je ne dirai pas d'épreuve, mais de préparation. Il ne faut rien moins que l'infranchissable règle de l'Église pour résister aux spécieux arguments que vous faites valoir. Ils ont du moins servi à me faire connaître les excellentes dispositions de votre cœur et la sagacité de votre esprit. Je me plais aussi à vous dire que forcé à renvoyer votre profession à l'époque fixée par les lois, je fais remonter vos droits à mon affection au jour que vous déterminez comme celui où vous vous donnâtes à nous. Je me propose d'aller vous faire une petite visite à Nancy, nous causerons ensemble sur votre attrait pour les missions auprès des Sauvages. Je voudrais qu'en attendant vous vous préparassiez pour recevoir l'ordre du diaconat; je réserve pour moi de vous donner le sacerdoce. J'en écrirai au p. Santoni. S'il n'y voit point d'obstacles je vous ferai passer des dimissoires pour le diaconat, le tout est que Mgr de Nancy veuille faire une ordination en carême. J'ai peut-être tort de vous avoir parlé de ma pensée avant de l'avoir communiquée au p. Maître, mais vous êtes assez raisonnable et vous avez assez de vertu pour être dans la disposition de supporter un délai s'il était jugé nécessaire. En tout cas cum venero disponam<sup>1</sup>.

En votre qualité d'Avignonnais vous apprendrez avec plaisir que les deux missions que nos Pères viennent de donner à Bollène<sup>2</sup> et à Caumont ont parfaitement réussi par la grande grâce de Dieu, car il y avait bien du mal et d'immenses difficultés.

Adieu, mon cher fils, je prie le Seigneur qu'il vous conserve et fasse croître encore en vous vos bonnes dispositions, je vous recommande la fidélité, et je vous bénis de tout mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

964. [Au p. Courtès, à Limoges].<sup>3</sup>

964. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Qualités et défauts des pères Chauliac et Nicolas.

[Marseille, le] 7 février 1848.

Ce que tu me dis du talent du p. Chauliac me fait plaisir, je ne désespère pas que tu finisses par le guérir de ses ridicules scrupules. Je n'ai jamais connu cette étrange maladie que dans les autres, mais il me semble que pour peu qu'on ait du bon sens, on devrait bientôt en faire justice soi-même quand on en est atteint.

Le père Nicolas que tu me demandes est certainement un homme qui a du talent mais il est peu porté pour la confession, et puis ne sais-tu pas le fanatisme de ses principes politiques? J'ai peur qu'il ne s'émancipe à ce sujet et'qu'il ne te donne

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> 1 Co 11, 34.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ms.: Bolène.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX III, 202, 204; VI, 18.

quelque désagrément. Il a ensuite des idées à lui sur la morale, et je dirais même aussi sur le dogme qu'il explique à sa manière, en se tenant sans doute dans le cercle catholique mais avec des idées à lui, ce qui fit dire à l'Archevêque de Reims, à qui j'en parlais, qu'on ne faisait pas de la poésie en théologie. Je ne pense vraiment pas, tout bien considéré, que ce sujet peut être livré à Limoges surtout avec un autre supérieur que toi.

965. [Au p. Molinari, à Ajaccio].1

965. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Reproches, invitation au repentir et à une vie plus régulière.

Marseille, le 10 février 1848.

Je [ne] me serais jamais attendu, mon cher père M[olinari], que vous dussiez me donner un si cuisant chagrin. J'avais répondu de vous au Conseil de la Congrégation et à ses plus anciens membres, qui, avec trop de raison, avaient voulu vous soumettre à une plus longue épreuve. C'est que je m'étais fié à vos promesses, et à l'assurance que vous m'aviez donnée avec les plus fortes protestations, que jamais vous ne me feriez repentir de la confiance que je vous témoignais. Cependant, qu'est-il arrivé? Faute d'esprit religieux, faute d'humilité, faute de déférence pour vos supérieurs, faute de piété, vous avez trompé mon attente en ne remplissant aucun de vos devoirs. Dès votre début vous avez pris la tournure de ces mauvais religieux italiens qui sont le scandale de l'Église, qui ne pensent qu'à leur ventre et vivent sans Règle ni esprit de leur saint état. Aussi, à mon grand étonnement, on n'a rien pu faire de vous nulle part. Au lieu de vous modeler sur les hommes respectables auxquels je vous avais associé, et de marcher sur leurs traces, vous gardâtes vos habitudes d'immortification, d'originalité peu séante; vous persistâtes, malgré mes recommandations, dans vos détestables principes d'un libéralisme révoltant, plus propre d'un sectaire ou d'un Carbonaro que d'un bon prêtre et d'un bon religieux. Qu'en est-il résulté? Que le R. P. M[agnan], craignant de compromettre l'honneur de la Congrégation, a dû vous retirer de l'emploi que j'avais cru pouvoir vous confier, et qu'il a préféré se laisser accuser d'inconséquence que de s'exposer aux suites de votre mauvaise attitude au milieu de tant de gens disposés à vous juger sévèrement. Il semblait qu'après ce premier mécompte vous deviez vous observer et travailler sérieusement à vous corriger. Loin de là! Vous avez fait pire à V[ico] et comme il est écrit:

abyssus abyssum invocat<sup>2</sup> vous avez fini par un tel acte de désobéissance inspiré par l'orgueil, qu'en vérité il ne vous restait plus que l'apostasie pour compléter cette série d'actes irréguliers et condamnables; du moins vous êtes-vous mis dans le cas de perdre votre vocation en vous exposant à l'expulsion que méritait cette conduite. C'est pourtant vous qui m'aviez tant promis, lorsqu'il s'agissait de vous admettre dans la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VII, 29. Yen veux écrit: «au p. M», et ne donne également que la première lettre de M[agnan] et V[ico]. D'après les lettres du p. Magnan, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio, il s'agit certainement du p. Molinari. Le p. Magnan écrit au Fondateur, le 6 novembre 1847, qu'il a envoyé le p. Molinari à Vico et il ajoute: « puisque on avait cru devoir le supporter au noviciat et au séminaire de Marseille, fumant, buvant, hasardant parfois certaines propositions radicales, et dormant passablement le matin, quelque peu rebelle à la régularité, c'était sans doute qu'on avait trouvé en lui des qualités faisant compensation…». Le 30 janvier 1848, le p. Magnan écrit de nouveau pour dire que Molinari ne veut pas rester à Vico.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ps 41, 8.

Congrégation et de vous faire avancer dans les Ordres! Et vous n'étiez pas un enfant!... Vous reconnaissez vos torts, vous en demandez pardon. C'est bien. Certainement personne n'est mieux disposé que moi en votre faveur; mais soyez équitable et jugez-vous vous-même; prononcez s'il est possible que vous vous mainteniez dans cet état excentrique à toutes nos habitudes religieuses, à l'esprit de nos Règles, à nos usages, à nos principes, à notre façon de penser. En vous agréant, il vous fut dit que vous auriez à vous mettre dans notre moule; en étant des nôtres, vous ne pouvez pas être autre que nous ne sommes; cela est incontestable. Voyez dans quel embarras vous me jetez! et c'est bien votre très grande faute. Il dépendait de vous de faire autrement, et je me serais réjoui de vos succès tandis qu'il me faut gémir sur tout l'ensemble de votre conduite. Maintenant, que faut-il faire? Le père M[agnan], plein de charité pour vous, consent de vous garder dans sa communauté dans l'espoir de vous y utiliser, mais il compte sur votre docilité à ses avis, et moi j'ajouterai, sur votre reconnaissance, car il ne peut pas vous rendre un plus grand service que de vous aider de ses conseils et de vous mettre dans la voie que vous avez à suivre. Je consens donc et à vous pardonner et à vous confier à ce cher Père, homme de sens et de bon conseil. Je ne puis d'ailleurs vous dispenser d'écrire une lettre d'excuses au père supérieur de V[ico] auquel vous avez manqué essentiellement. C'est moins une satisfaction personnelle que j'exige qu'une réparation à la Règle que vous avez violée en matière grave, en désobéissant comme vous l'avez fait à votre supérieur légitime.

Rentrez dans l'ordre, mon cher fils, pénétrez-vous de l'esprit de votre saint état; demandez instamment à Dieu le don de la piété qui vous manque. *Pietas ad omnis utilis est*<sup>1</sup>; avec la piété vous acquerrez tout le reste et vos moindres actions deviendront méritoires; mettez beaucoup de simplicité dans votre obéissance; méfiez-vous de vos propres idées; gardez-vous de la complaisance en vous-même qui naît de l'orgueil dont il faut vous préserver; sachez vous mortifier, même dans les plus petites choses, mais surtout modérez-vous dans la boisson. Priez, priez souvent avec ferveur, même au-delà de ce qui est prescrit par la Règle. Usez du privilège d'habiter sous le même toit avec Notre Seigneur Jésus-Christ pour le visiter souvent, l'adorer, l'aimer et l'entretenir de vos besoins et des nôtres. Adieu, je vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

### 966. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>2</sup>

966. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Reproches au p. Dassy qui ne doit pas imposer ses vues sur les Pères de son personnel. Vœux des frères Saby et Surel. Envoi du p. Depetro et d'un novice. Prochaine lettre au p. Santoni et auf. Verdet. Lettres de Ceyian et de l'Orégon. Parler davantage du personnel de la maison, des relations avec l'Évêque, etc.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 12 février 1848.

Il y a apparence, mon cher p. Dassy, que vous n'avez pas relu ma dernière lettre avant de mettre la vôtre à la poste. Vous l'auriez sans doute corrigée, ou mieux encore vous l'auriez supprimée pour en écrire une autre plus en rapport avec ce que je vous

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> 1 Tm 4, 8.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

disais<sup>1</sup>. Je dois encore ajouter que vous me laissiez l'appréciation des sujets que je suis dans le cas d'envoyer à Nancy.

J'aurais préféré trouver dans votre lettre ce que la Règle prescrit aux supérieurs locaux. Vous aviez à me rendre compte d'une résolution que vous aviez prise sur vous d'exécuter contrairement à la Règle. Je veux parler du voyage du p. Michel. Je veux croire qu'il y avait urgence, mais il vous restait l'obligation de m'informer sur-lechamp du parti que vous aviez cru devoir prendre. Il faudrait aussi me tenir au courant de tout ce qui se passe, de tout ce que vous faites; me faire savoir où vous en êtes avec la Société dont on vous avait proposé de faire partie. Il faudrait surtout me parler individuellement de chaque membre de votre communauté, et notamment des novices afin que lorsque le Père Maître me présente un sujet pour l'admission à la profession, nous puissions asseoir notre jugement sur le sentiment et du maître des novices et du supérieur local qui, sans connaître aussi à fond les novices que leur Père Maître, les voit pourtant assez dans les exercices communs pour juger de beaucoup de choses. Il ne faut pas ensuite faire du Supérieur Général une espèce de croque-mitaine qui, à votre dire<sup>2</sup>, ne cesse de vous recommander l'économie, lorsque vous avez à répondre aux reproches que l'on se permet de vous faire par rapport à l'ordinaire. Je ne vous ai jamais parlé d'économiser sur les estomacs. J'ai dû croire, d'après ce que vous m'en aviez écrit, qu'il y avait tout ce qu'il fallait, je n'avais rien à ajouter ni à retrancher sur ce que vous me disiez. Voilà les réflexions qui se présentent à mon esprit au sujet de votre dernière lettre laquelle, il faut le dire, ne ressemblait pas aux autres que je suis accoutumé de recevoir de vous. Vous aviez apparemment de l'humeur, mais je vous en prie, quand ce mal vous prend laissez-le passer avant de prendre la plume.

Je me proposais de remettre cette lettre au père Depetro, mais j'ai réfléchi que le P. Maître doit attendre avec impatience la décision du Conseil sur l'admission du f. Saby. Le p. Depetro, ne devant partir que lundi, arriverait trop tard pour qu'on eût le temps de mettre le frère en retraite, je vais donc envoyer ma lettre à la poste. Vous direz au p. Santoni que le f. Saby a été admis, et que le frère convers Surel<sup>3</sup> a été également admis pour faire son oblation perpétuelle. Le f. Saby se rendra ensuite à Marseille pour suivre le cours de théologie.

On m'a écrit d'Angleterre qu'on a dirigé vers notre noviciat de Nancy le neveu d'un prêtre tout dévoué à la Congrégation; je vous recommande d'accueillir ce jeune homme avec bonté. Le père Depetro, dont vous faites trop bon marché dans votre fameuse lettre, vous sera très utile pour vos Anglais dont il parle la langue; il parle

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Plusieurs lignes de cette lettre ont été raturées par le Fondateur. On peut quand même W,: lire, difficilement, après les mots: je vous disais: «mais je vous prie de poser en principe que je vous dispense de me donner des conseils, et que lorsque vous avez à me soumettre des observations vous ferez bien de mesurer vos termes pour ne pas vous écarter du respect que vous imposent et les convenances et le devoir!» Nous conservons la lettre du p. Dassy, écrite le 31 janvier, à laquelle le Fondateur répond d'abord avec un peu trop de fermeté. Le supérieur de Nancy, en bon marseillais, répond franchement, mais semble-t-il sans manquer de respect. On lit par exemple au sujet de nouveaux collaborateurs: « Vous avez décidé de ne point m'envoyer le jeune père Depetro, je crois que vous avez bien fait, car il ne me faut ici que des hommes formés et non point des commençants, à moins que vous ne me les envoyiez par surcroît et pour leur donner le temps de composer des sermons... J'ai agi avec discrétion en ne vous demandant encore aucun sujet. Toutefois il est temps que vous m'en adressiez un, et même deux, au plus tôt... Je m'attends à ce que vous me laisserez le p. Michel. Avec lui, j'oserai vous demander le p. Bellanger, qui est à N.-D. de l'Osier, ou tout autre de ceux qui peuvent faire assez bien.»

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les mots: «de croque-mitaine qui, à votre dire» sont raturés dans le ms. et non remplacés, de sorte que, sans ces mots, la phrase est restée incomplète.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ms.: Surène. Il s'agit du f. Jacques Surel, entre au noviciat de N.-D. de l'Osier le 28 mai 1846 et qui prononça ses vœux à Nancy le 25 février 1848.

aussi le portugais et il est bon latiniste. Ce jeune prêtre a non seulement beaucoup de talent, mais il a aussi un charmant caractère, ce qui peut être apprécié dans une communauté. En vous le cédant, je crois vous faire un vrai cadeau. Il a de la facilité pour composer et assez de douceur pour recevoir avec grâce et reconnaissance toutes les observations qu'on voudra bien lui faire. Vous me donnerez de ses nouvelles à mon passage à Nancy ce mois de juin prochain.

Je crois que vous m'avez demandé dans une de vos lettres si on pouvait entrer dans la chambre du Père économe, je reponds que tant que le p. Mouchel sera chargé de cet emploi j'y consens. Vous me ferez plaisir de voir le f. Bouvier, en particulier pour lui recommander de ma part de ne donner aucun sujet de plainte contre lui. J'ai écrit au f. Verdet, dites-le lui, mais je ne lui envoie pas ma lettre par la poste, le p. Depetro en sera le porteur, j'écrirai aussi par la même occasion au p. Santoni, il suffit que vous lui communiquiez de ma part la décision portée en faveur des deux frères qu'il m'avait présentés, les ff. Saby et Surel. Le p. Depetro vous portera aussi une pièce concernant notre Congrégation qu'il faudra remettre à l'auteur de l'Histoire de l'Église¹, le p. Tempier lui en avait parlé, afin que dans sa nouvelle édition il puisse parler pertinemment de sa fondation et de ses progrès. Il vous portera aussi la lettre que le bon père Semeria m'a écrite à son arrivée à Ceylan. Cette mission se présente sous les meilleurs auspices. Bientôt je m'attends à ce qu'il me demande du renfort.

Je viens de recevoir une lettre du père Ricard. Elle est datée du mois d'août, et ils avaient encore 200 lieues à faire pour arriver au lieu de leur destination. Nos trois missionnaires, ainsi que le frère catéchiste, se portent bien, mais quel voyage que celui qu'ils viennent de faire. Que personne ne se plaigne plus de rien chez nous quand on a une troupe avancée si généreuse et qui fait des conquêtes à Jésus-Christ par tant de sacrifices, mais aussi quel mérite n'acquièrent-ils pas aux yeux de Dieu et de l'Eglise. Chers frères, qu'ils sont admirables! Prions bien pour eux, et soyons fiers d'appartenir à de tels apôtres du Seigneur.

Adieu, mon cher père Dassy, je me hâte pour que ma lettre patte encore par ce courrier. Je vous embrasse et vous bénis.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. Vous ne me tenez pas assez au courant de vos rapports avec l'autorité diocésaine, et Mgr l'Évêque en particulier.

**967.** [Au p. Bise, à N.-D. de Lumières].<sup>2</sup> 967. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Amitié pour le p. Bise qui reste cependant trop réservé.

[Marseille, le] 13 février 1848.

Mon cher et très cher père Bise... l'aveu que vous me faites, tout en m'affligeant d'une part, ne fait qu'augmenter l'estime que je [me] faisais de vous... bien que je m'aperçusse que vous n'étiez pas pour moi tout ce que l'affection très vive, très sincère, que j'ai toujours eue pour vous, semblait exiger, néanmoins je ne me serais

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> R. F. Rohrbacher, cf.: M.-Dassy, 13 février 1849.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX V, 159. Texte copié par Yenveux lui-même.

jamais imaginé que vous vous fussiez si fort éloigné d'un père qui vous a toujours tant aimé<sup>1</sup>.

Plût à Dieu que lorsque quelques préoccupations commencèrent à s'emparer de votre esprit, vous m'en eussiez fait une petite ouverture; il me semble que je serais parvenu à la dissiper facilement... Tout ce que je puis vous dire c'est que je n'ai jamais cessé de vous aimer très affectueusement même lorsque j'avais pu croire que vous étiez très froid et bien indifférent pour moi. Je l'attribuais à votre caractère et je ne vous en savais pas mauvais gré; je combattais comme une imperfection le secret désir de mon cœur qui m'aurait porté à vouloir que vous m'aimassiez davantage; il m'est arrivé d'offrir à Dieu cette mortification comme un juste châtiment de ce qu'il y a peut-être de trop excessif dans mon attachement aux enfants que le Seigneur m'a donnés. Vous voyez, mon cher fils, que je vous fais à mon tour ma confession; vous n'aurez certainement pas de peine à m'absoudre; eh bien, soyez persuadé qu'il ne m'en coûtera pas plus pour vous pardonner, selon vos désirs, le tort que vous vous reprochez à mon égard.

Adieu, mon cher fils, je vous presse tendrement contre mon cœur, pour vous témoigner toute la joie que j'éprouve de vous retrouver tel que je désire; ne doutez jamais de mes propres sentiments, en aimant un père qui vous chérit; priez pour lui et recevez la bénédiction qu'il vous donne du fond de son cœur.

### 968. [Au p. Courtès, à Limoges].<sup>2</sup>

968. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Inquiétude du Fondateur sur la position des Pères à Limoges. Événements politiques à Marseille. Les Oblats sont allés à Limoges comme missionnaires et non pour remplacer les curés. Mort du p. Perron.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 26 février 1848.

Ta dernière lettre, mon cher ami, m'a singulièrement soulagé. J'étais dans une peine difficile à décrire. Quoique la lettre du f. Ferrand portât la teinte d'une exagération outrée, je ne pouvais néanmoins me défendre d'un chagrin proportionné à l'amour que je te porte. Dis-lui bien de ne plus se mêler de m'écrire. Ce saint homme m'a fait un mal affreux. S'il n'y avait eu entre nous qu'une distance de vingt lieues, je les aurais franchies, mais d'ici à Limoges que faire? Souffrir et prier voilà ce que j'ai fait. Ainsi, que ta lettre soit bénie, elle m'a remis l'âme en paix.

2 mars. Tu ne seras pas surpris de l'intervalle de ces deux dates. Les événements qui se sont succédés avec tant de rapidité ont dû, comme tu le penses bien, me préoccuper et appeler mon attention sur bien des objets<sup>3</sup>. J'attends avec impatience quelque lettre de toi qui me rassure sur ton compte. Ici tout est calme. J'ai pu

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mgr de Mazenod s'était souvent plaint du p. Bise. Il écrivit, par exemple, à ce sujet, dans son Journal du 15 juin 1845: «Inconcevable conversation avec le p. Bise qui est venu me témoigner son mécontentement d'être placé au séminaire... Comblé de mes bontés... [il] ne se rappelle que des observations que j'ai pu lui faire il y a un an et puis encore de celles que je lui ai faites il y a 4 ou 5 ans dont il a conservé précieusement dans son âme l'amer souvenir pour en conclure que je suis injuste à son égard...»

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post, L.-M.-Courtès.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Révolution de février 1848 et arrivée à Marseille de M. Emile Ollivier, commissaire extraordinaire, délégué de la République pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

continuer mes fonctions en traversant la ville sans le moindre inconvénient. Hier le Commissaire du Gouvernement provisoire est venu pour proclamer la République et régler les affaires dans ce département. Ce matin il est venu me voir pour me faire le premier sa visite. Il m'a prié d'ordonner un service pour les victimes de ces nouvelles journées, ce que je n'ai pas eu de peine à lui accorder. Notre population a été admirable dans cette délicate circonstance. Tu aurais été touché de l'intérêt que l'on m'a témoigné. L'autre jour je fus dans le cas de traverser à pied tous nos vieux quartiers pour aller donner la confirmation à un malade. Eh bien on s'appelait pour me voir passer et me demander ma bénédiction. Je vis sur toutes ces figures l'affection filiale, une sorte de joie qui m'a fait croire qu'ils s'étaient persuadés que j'avais pu être compromis dans ces affaires, ou que je m'étais retiré. Certes il ne faudrait rien moins que les bayonnettes pour me faire faire un pas en arrière. Notre place est au milieu de nos ouailles.

J'ai écrit à Mgr l'Évêque de Limoges; c'est une lettre raisonnée pour lui faire comprendre qu'il n'est pas possible de continuer un service qui fait sortir les missionnaires de leur vocation. Il est essentiel à leur manière d'être de vivre en communauté. Je lui explique les choses par le texte même de nos Règles. Que l'on aide les curés transitoirement, c'est bien, mais faire de nos missionnaires des curés cela ne se peut pas. Tu me diras quelle impression a faite sur le prélat cette communication amicale, mais en quelques sorte officielle.

D'après ce que tu me dis, je regarde comme très important que le p. B[urfin] te trouve encore à Limoges quand il y viendra. Tu auras à le catéchiser pour lui bien faire comprendre notre position, et lui suggérer la conduite qu'il aura à tenir soit avec les membres de sa communauté, soit avec Mgr l'Évêque. Il faudra surtout lui recommander de ne jamais livrer les nôtres lorsqu'on s'avisera de les juger sévèrement. Il n'arrive que trop de succomber à la misérable vanité de passer pour meilleur que les autres en convenant de leur faiblesse. C'est un faux calcul même humainement parlant, c'est une grande faute sous le rapport surnaturel.

Adieu, mon très cher, je présume qu'on t'aura fait part de la nouvelle perte que nous avons faite en la personne de notre p. Perron. Il a succombé à un affreux typhus après seize jours de maladie. Je salue tous nos Pères et je t'embrasse.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

969. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

969. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Sainte mort du p. Perron. P. Depetro. Le p. Bellanger est admis aux vœux. Révolution.

[Marseille, le] 27 février 1848.

Hélas! je me presse d'ordonner ce cher f. Grey parce qu'il faut que je l'envoie sans retard en Angleterre où la mort du bon p. Perron, que je savais être imminente mais dont je reçois la nouvelle depuis que j'ai pris la plume pour vous écrire, fait un vide qu'il faut remplir au plus tôt.

Le père Cooke m'écrit que notre pauvre p. Perron avait depuis quelques jours repris sa connaissance et qu'il n'a cessé jusqu'à son dernier moment de s'entretenir des choses célestes. Voilà une nouvelle perte bien cruelle, surtout dans la circonstance où

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX IV, 90; VI, 156; VII, 154; VIII, 35, 87; IX, 180.

il nous faudrait dix ouvriers de plus en Angleterre. Dieu soit béni de tout. C'est un prédestiné de plus que la famille a dans le ciel, car c'est vraiment une chose remarquable que l'assurance que nous donnent tous nos trépassés de leur béatitude éternelle. C'est bien le cas de nous appliquer cette parole de saint Alphonse de Liguori qui promettait le ciel à tous ceux qui mourraient dans la Congrégation. Nous avons le même sujet de confiance puisque c'est à la persévérance dans la fidélité au contrat que l'on a passé avec Dieu, et la sainte mort qu'ont fait tous les nôtres que le Seigneur a appelés à lui nous confirment dans cette assurance.

Bien loin de trouver importune l'observation que vous me faites au sujet du père Depetro, je vous avouerai que j'ai été tellement préoccupé de la même pensée que j'ai différé d'un mois son départ dans l'espoir de rencontrer un compagnon de voyage. On trouvait ma sollicitude exagérée et pourtant je n'ai pas craint d'exprimer mon inquiétude au jeune Père lui-même lorsqu'il a fallu enfin se décider à le faire partir.

Je lui donnai les conseils convenables; il me fit les plus belles promesses, ensuite il fallut bien le livrer, mais en vérité je me reprochais presque l'excès de mes précautions lorsque je me disais que tous les jours on met sur les grandes routes des jeunes ecclésiastiques qui ne sont pas prêtres, soit pour aller en vacances, soit pour se rendre à Paris ou en revenir. Nous serions par trop malheureux si nous ne pouvions pas compter sur la vertu et la fermeté des nôtres. Cependant votre observation réveille toutes mes inquiétudes et me fait trembler. Quant à l'autre dont vous me parlez, j'aurais trop à dire si j'entamais son chapitre<sup>1</sup>. Je dois vous dire d'ailleurs que le père Guigues m'écrit pour me dire que nous nous gardions bien de l'envoyer de longtemps au Canada. Voilà une nouvelle épreuve à laquelle il ne s'attend peut-être pas.

Je vais maintenant vous donner le résultat du Conseil que je viens de tenir. Sur le premier chef concernant le prêtre atteint d'une incommodité, on a eu de la peine à l'admettre². On a fini par vous charger de consulter très sérieusement pour savoir quelle est cette maladie, et s'il n'est pas à craindre qu'elle n'empire au point de revenir à charge à la communauté à laquelle il appartiendrait. Vous le représentez d'ailleurs comme original. Les originaux font le tourment de ceux qui doivent vivre avec eux. On se demande ce qu'il y aura à gagner avec un sujet médiocre qui a un esprit particulier. Quels sont les avantages qui peuvent compenser ses défauts et son infirmité? En conséquence on renvoie la réponse et la décision définitive jusqu'à un plus ample informé de votre part.

Au sujet du p. Bellanger, nouveau débat. On est touché des bonnes qualités que vous rapportez de lui mais cette susceptibilité, mais cette imagination si inflammable, mais cette facilité à communiquer ses préoccupations, à impressionner les autres de ses jugements hasardés, etc., ont paru chose grave et bien inquiétante. Ici encore on a fini par se rendre à votre sentiment et l'on a consenti à admettre le p. Bellanger à la profession.

... Il en est ainsi, mais je dois vous rappeler que jusqu'à présent tout s'est passé ici dans le plus grand calme. Notre population est admirable de dévouement pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité. Qu'arrivera-t-il plus tard? Dieu le sait. J'espère que votre solitude ne sera pas troublée, c'est du moins ce que je demande au Seigneur pour sa gloire et le salut des âmes. Ne nous oubliez pas auprès de la Mère des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Allusion sans doute à l'abbé Rouisse.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> D'après les indications incomplètes du registre des prises d'habit de N.-D. de l'Osier, il n'y aurait eu que 4 prêtres entrés au noviciat en 1847: H. Lempfrit, déjà parti pour l'Orégon, Aug. Bellanger, mentionné dans un autre paragraphe de cette lettre, Frédéric Michel et J.-B. Luc Sabon qui prononcèrent les vœux à l'été 1848. On ne peut préciser de qui il s'agit ici.

miséricordes dans votre sanctuaire. Spes Nostra, Salve!, c'est sous ce vocable que nous devons l'invoquer, car je n'attends rien des hommes.

970. [Au p. Dassy, à Nancy].1

970. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Révolution. Le p. Dassy ne devait pas renvoyer les novices chez eux. Réponse à plusieurs questions sur les relations du p. Dassy avec les Pères de la maison. Défense de commencer de nouveaux travaux.

[Marseille,] le 7 mars 1848<sup>2</sup>.

Je m'en étais rapporté, mon cher père Dassy, au p. Tempier qui devait vous écrire pour vous donner de nos nouvelles. Je vois par votre dernière lettre que vous êtes encore en peine. J'en suis d'autant plus fâché que nous avons toujours été parfaitement tranquilles ici et que vous vous serez inquiété en pure perte. Il paraît qu'il n'en a pas été de même chez vous. Il n'y avait pas pourtant de quoi se tant effrayer. Des changements, même ceux qui viennent d'avoir lieu, amènent toujours quelques froissements, mais il est facile de prévoir qu'ils ne sont que passagers. Aussi ai-je été surpris que vous ayez pris un parti aussi violent que de renvoyer nos jeunes gens chez eux. Les soustraire à une première effervescence c'était tout simple, mais les renvoyer chez eux, c'est exposer leur vocation à une trop forte tentation. Vous auriez pu pourvoir à leur sûreté à moins de frais que n'auront dû vous coûter tant de voyages. Il eut été facile de les disséminer dans les environs en payant s'il le fallait leur nourriture aux curés ou aux particuliers qui ne se seraient pas refusés à les recevoir. C'est fait maintenant, mais il faudra en subir les conséquences soit par la perte de l'argent dont nous avons si peu, soit pour la perte des vocations mises à une trop forte épreuve.

....Supposant avec raison que vous me tenez toujours au courant de tout. Je viens maintenant aux questions que vous me faites dans un vieux chiffon que je retrouve sur mon bureau.

Nul doute que vous soyez obligé en conscience de faire observer la Règle. Vous n'avez point du tout à vous mettre en peine de ce qui se fait à l'Osier. S'il s'est glissé des abus dans cette maison, loin de les adopter dans la vôtre, vous devez l'en préserver, et lorsqu'ils viennent à votre connaissance vous êtes tenu de me le faire savoir pour que j'y avise.

Non seulement le p. Santoni mais tous les autres Pères ont le droit de vous faire [des] observations avec la réserve et le respect convenables; mais vous, vous avez le devoir de vous conformer et d'exiger que l'on se conforme à ce qui est écrit. En cas de doute, vous devez me consulter. Tout cela doit se faire en vue du plus grand bien avec tous les égards que se doivent mutuellement des frères mus par la charité de Jésus-Christ et bien élevés. Faites pourtant attention que vous devez donner vous-même l'exemple de la ponctualité la plus scrupuleuse dans tout ce que prescrit la Règle soit pour les choses, soit pour les personnes.

[Il faut] faciliter à chacun l'exercice de ses fonctions, éviter d'avoir l'air d'agir en maître, pour cela consulter volontiers ceux qui sont choisis pour être votre conseil; ne

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX V. 123; VII. 162, 165, 182, 191, 201, 247.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Yenveux écrit 1846, mais d'après le contexte il s'agit de 1848. Le 12 mars 1848, le p. Dassy répond: «tous vos avis, recommandations, reproches sont reçus par moi avec reconnaissance. Nous n'avons expédié de Nancy, à proprement parler, que 3 novices.»

pas manquer de le faire surtout au temps marqué par la Règle afin qu'on ne puisse jamais vous accuser d'en prendre et d'en laisser ce que vous voulez.

Il faut, mon cher ami, que vous ne vous soyez pas assez pénétré de notre très fâcheuse position financière, lorsqu'après vous avoir rappelé tout ce que nous devons encore, vous revenez par deux fois demander qu'on vous autorise à entreprendre de nouveaux travaux. Mais c'est chose impossible de toute impossibilité. L'établissement de Nancy nous a ruinés. On ne l'avait accepté que dans l'espoir de retrouver sur les lieux le moyen de s'indemniser des avances qu'on était forcé de faire et qui nous obligèrent à des emprunts ruineux. Cette ressource nous manquant nous nous sommes jetés dans un précipice.

### 971. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

971. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Révolution. Mesures à prendre si la communauté est menacée. Conduite du p. Santoni à l'Osier et à Nancy.

[Marseille, le] 19 mars 1848.

Tant qu'on vous laisse tranquille ne bougez pas, calmez seulement l'effervescence et les préoccupations que peuvent faire naître des événements si imprévus. Nous avons ici des communautés qui ignorent totalement ce qui s'est passé. S'il fallait que vous en vinssiez à dissoudre ou à réduire votre communauté, gardezvous de renvoyer chacun chez soi. C'est le plus mauvais parti qu'on puisse prendre. Il faudrait dans ce cas extrême disséminer vos jeunes gens dont le plus grand nombre se destine pour les missions étrangères.

Il faut avouer [que le p. Santoni]<sup>2</sup> a élevé des prétentions intolérables. Lorsque le supérieur local le presse la Règle en main, il s'en tire en répondant que c'est ainsi que les choses se pratiquent à l'Osier. Reste à savoir de quel droit à l'Osier on s'est avisé de modifier la Règle. J'ai été obligé d'écrire pour établir les principes.

...Je reviens sur vos réflexions au sujet du p. Santoni. Ne devrais-je pas en conclure que vous avez à vous reprocher de ne m'avoir jamais dit ce que vous avez remarqué lorsqu'il remplissait ces mêmes fonctions à l'Osier, vous étant supérieur? C'est un grand tort que d'user de ces sortes de ménagements qui laissent le Supérieur Général dans l'ignorance des choses qu'il devrait savoir.

Adieu, il est près de minuit, et demain il faut être sur pied comme toujours à cinq heures et demie.

### 972. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>3</sup>

972. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Décisions à prendre si la révolution devient hostile aux religieux. Le désaccord qui règne entre les pères Dassy et Santoni a malédifié des novices.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX III, 224; IV, 24; VII, 244. Le p. Yenveux ne nomme pas le destinataire de cette lettre. D'après le contexte il s'agit du p. Vincens, supérieur et maître des novices à l'Osier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans sa lettre du 12 mars au Fondateur, le p. Dassy, supérieur à Nancy, s'était plaint du p. Santoni, maître des novices, qui ne tenait pas compte du supérieur et nourrissait trop bien les novices.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX V, 124-125; VIII, 51. Réponse à la lettre écrite par le p. Dassy, le 17 mars.

Je vois par vos lettres que vous êtes toujours effrayés et que vous ne sauriez vous flatter de compter sur le lendemain. Il en devrait être autrement dans une république sincère à laquelle le clergé s'est rattaché sans hésitations, mais puisque vous êtes menacés, il faut prévoir ce qu'il y aurait à faire à tout événement. Vous avez pu juger que je n'ai pas approuvé le parti que vous avez pris dans votre première panique. Vous répondez que vous avez envoyé les uns chez eux, les autres dans notre maison d'Angleterre. Cela vous a paru tout simple. Mais si nous avions voulu laisser ces sujets en Angleterre, nous [ne] les aurions pas fait venir à grands frais en France. Il fallait donc les envoyer partout ailleurs qu'en Angleterre, maintenant ils y resteront quoique à mon grand regret, mais nous n'avons pas d'argent pour faire face à de si longs et si fréquents voyages aux gens.

J'en viens à la règle de conduite que vous auriez à suivre dans le cas qu'il vous fallut quitter votre demeure. Si c'est par prudence et pour laisser passer l'émeute, il faudrait se contenter de s'éclipser momentanément pour reprendre ensuite le cours de vos paisibles occupations. Si, par un excès de pouvoir, on vous forçait d'abandonner votre propriété pour n'y plus revenir, dans ce cas vous auriez à examiner ce qu'il faudra faire; ou bien renoncer tout à fait à ces contrées inhospitalières ou bien tâcher de se fixer quelque part dans quelque autre diocèse que celui de Nancy, par exemple celui de Saint-Dié. Ce dernier parti serait le meilleur. Ainsi vous irez vous aboucher avec M. le Supérieur du grand séminaire de Saint-Dié car c'est dans les séminaires qu'il faut nous établir et vous lui proposeriez de ma part de recevoir au besoin nos novices sous la direction de leur maître. Ils seraient censés être extérieurement séminaristes et ils payeraient leur nourriture. Si cet arrangement n'est pas praticable, il ne vous resterait qu'à diriger sur l'Osier ceux qui sont le plus éloignés de leur oblation, et faire descendre jusqu'ici ceux qui devraient bientôt la faire. Le projet de Saint-Dié aurait un grand avantage parce que nos jeunes gens seraient plus près des ports de mer où ils devraient s'embarquer ou pour l'Amérique ou pour l'Angleterre; car si la persécution s'organise, ce sera dans ces contrées où l'on se réfugiera. Quant à vous, prêtres, vous êtes des citoyens français qui avez le droit d'habiter dans votre propriété, vous ferez valoir ce droit avec une fermeté modeste.

C'est une plaisanterie que de vous appeler Jésuites; vous n'êtes pas plus Jésuites que Chartreux. Vous êtes des prêtres exerçant le ministère de la prédication sous la juridiction de l'évêque diocésain qui vous emploie selon les besoins de son diocèse. Vous n'avez pas à répondre sur ce que vous faites dans votre intérieur. Vous dites la messe, vous récitez l'office, vous étudiez, vous composez des sermons pour les prêcher surtout aux pauvres lorsque l'évêque vous envoie.

Deux novices de Belgique, à ce que l'on m'a écrit, ont été si malédifiés des dissentiments qui ont eu lieu entre le supérieur local et le maître des novices, qu'il serait bien possible qu'ils ne revinssent plus. Je crois aussi que le frère M. ne se soucierait plus d'en être témoin, il restera où il est. Faites donc attention, je le dis en passant, de traiter vos affaires parmi vous et de ne jamais rien laisser percer parmi vous jeunes gens qui se scandalisent avec raison d'un désaccord qui ne devrait pas exister.

### 973. [Au p. Courtès, à Limoges].<sup>1</sup>

973. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Élections. Importance de la régularité.

[Marseille, le] 24 avril 1848.

À l'occasion des élections<sup>2</sup> j'avais réglé qu'il y eût des messes le matin depuis cinq heures jusqu'à une heure après-midi. Jamais élections n'ont été plus paisibles, je dirai même plus silencieuses.

Établissez d'abord une parfaite régularité et que l'on s'habitue à marcher par la vertu d'obéissance tout doucement appliquée mais fidèlement observée.

## 974. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>3</sup>

974. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Prochain départ de missionnaires pour l'Amérique. Le p. Cas. Aubert est envoyé visiteur en Angleterre; que le p. Bellanger vienne le remplacer au Calvaire. Liste des frères admis aux vœux. Calme à Marseille malgré la révolution. Burfin remplace Courtès à Limoges.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 26 avril 1848.

Un navire va mettre à la voile le 10 pour Boston. Six pères Jésuites s'embarquent pour ce pays, il reste cinq places dont il nous convient de profiter pour toutes sortes de raisons. Le p. Maisonneuve, le f. Déléage et le f. Cauvin sont avertis, vous aurez à nous envoyer le f. Menthe et à choisir parmi les deux ff. Savoisiens qui vont faire leurs vœux dimanche celui que vous jugerez devoir être préféré<sup>4</sup>. Envoyezles moi assez à temps pour qu'ils puissent un peu s'équiper, et au besoin recevoir la tonsure et les ordres mineurs. Il ne faut pas que le f. Bouvier s'inquiète, je consens qu'il parte avec le p. Léonard qui passera par le Havre. On avait parlé d'un f. Gelot qui était bien aise d'être du nombre des privilégiés, il pourrait aussi se disposer d'accompagner le p. Léonard, quoique je voie partir à regret les novices avant qu'ils aient fait leur oblation. Si le f. Bouvier a des arrangements à prendre qu'il se dépêche, car le p. Léonard est impatient de se mettre en route. Son frère tient beaucoup à partir aussi, mais je ne sais ce qu'on en pourrait faire en Canada. Il s'imagine pouvoir servir de catéchiste, je ne puis lui promettre qu'on l'en juge capable. S'il veut se résigner à n'être purement et simplement que frère, à la bonne heure. Le p. Léonard ne différera pas son départ au-delà du 15. Si le f. Gelot doit partir il n'a pas de temps à perdre pour mettre ordre à ses affaires.

Vous ne serez pas surpris que je ne fasse pas ma visite en Angleterre comme j'en avais le projet; mais je ne puis pas m'empêcher d'y envoyer le p. Aubert. Nous avons de grands intérêts en jeu. Il s'agit d'accepter un bel établissement pour un

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX V, 127; VII, 165. Yenveux ne donne pas le nom du destinataire du premier de ces extraits, mais la même date et la pagination (pp. 128, 129) du registre d'où il tire ces textes laissent croire qu'il s'agit du p. Courtès dans les deux cas.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> II y eut des élections le jour de Pâques, 23 avril, pour la Constituante.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Claude Sallaz et Jean Tissot; ce dernier partit pour le Canada.

noviciat, et de régler beaucoup d'autres choses. Il se rendra dans ce pays vers la fin du mois prochain, et il n'y restera que le temps nécessaire pour constituer nos maisons. Dans cet intervalle, je n'aurai ici que le p. Bernard, il me faut absolument quelqu'un. Je pense que le p. Bellanger, qui n'aura pas grand chose à faire à l'Osier pendant le fort de l'été, sera l'homme qu'il me faudrait ici. Envoyez-le moi donc pour ce court espace de temps, je vous le rendrai dès que le p. Aubert sera de retour de sa mission, mais je voudrais que vous l'envoyassiez un peu avant le départ du p. Aubert pour qu'il puisse le mettre un peu au fait des habitudes de la maison; il pourrait accompagner les jeunes frères que nous acheminons vers l'Amérique.

Vous ne m'avez pas proposé ceux que vous croyez devoir être admis pour leur profession le 12 du mois prochain. Je lis sur ma liste les noms de Tissot, Moloney, Naghten, Perréard, Pellarin, un autre Tissot, Henry, Fea. Le p. Aubert a dû vous écrire pour ceux qui avaient été admis précédemment, c'est-à-dire Sallaz, Babel et Jean Tissot<sup>1</sup>.

J'espère que vous êtes un peu rassuré, il ne faut pas tant s'inquiéter avant d'être battu, c'est bien assez de crier ouai quand les coups se font sentir. On prend certaines précautions, mais on n'a pas peur.

Je ne parle plus du p. Burfîn. Il doit être arrivé à sa destination. Il s'y trouvera avec le p. Courtès, qui s'est admirablement conduit dans la direction de ce nouvel établissement. Je pense comme vous sur ce bon père Burfin, mais ce n'est pas la première fois et ce ne sera vraisemblablement pas la dernière que les circonstances nous forcent la main.

Êtes-vous content du f. Luc, vous ne m'avez plus parlé de lui? Je vous quitte, on vient m'enlever. Adieu.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

#### 975. [Au p. Courtès, à Limoges].<sup>2</sup>

975. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Félicitations pour la façon dont le p. Courtès s'est comporté comme fondateur de la maison de Limoges. Le p. Burfin le remplacera.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 5 mai 1848.

Je suis, cher Courtès, toujours plus dans l'admiration (ce qui ne veut pas dire que j'en sois surpris) de ton activité et de ton courage. Ta conduite depuis que tu as été chargé de la pénible mission de Limoges est au-dessus de tout éloge. Tu as montré ce que tu savais être, et je bénis Dieu mille fois de t'avoir mis à cette épreuve, pour montrer à tous quelles sont les ressources de ton esprit et de ton cœur quand tu te mets à l'œuvre. Quelle différence avec cette vie sédentaire et insuffisante pour une âme pleine d'énergie comme la tienne! Aussi est-ce à regret que je te verrai rentrer dans cette quiétude qui neutralise une grande partie des qualités que tu possèdes, et que j'ai voulu plusieurs fois, mais inutilement jusqu'à cette époque, te mettre à même de faire valoir.

Il est doux pour moi de pouvoir te dire que j'approuve en tout tout ce que tu as fait depuis que je t'ai donné la direction de notre établissement à Limoges. J'ai craint

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D'après le registre des prises d'habit il n'y avait alors que deux Tissot au noviciat: Jean et Jean-Claude.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

seulement quelquefois que tu ne ménageasses pas assez ta santé, mais Dieu nous a prouvé qu'il vient au secours de ceux qui n'ont en vue que Sa gloire, et le succès du saint ministère dont ils sont chargés. Je ne me dissimule pas la peine que tu auras pour ramener à tes idées ceux qui doivent te succéder. Si M. l'Évêque avait été moins pressant, moins menaçant, disons-le, dans ses exigences, je n'aurais pas été éloigné d'adopter le projet que tu me proposais comme faisable, c'[est]-à-dire de charger le p. Viala de cette mission. Il manque bien quelque chose à ce Père pour s'en bien acquitter, mais puisqu'on s'est fait à lui, et qu'il réussit assez bien, cela aurait pu se faire en lui persuadant qu'il doit être plus fidèle aux Règles qui régissent la famille et bien observer lui même ce qu'il serait obligé de faire observer aux autres.

Mais tout était réglé, et à moins de laisser le p. B[urfin] où il était, il n'était plus possible de revenir sur ce qui avait été dit. Il n'a pas fait preuve de grand courage dans la proposition qu'il te fit avec le p. Nicolas de quitter la partie et de s'en retourner. C'est mal commencer. Comment va-t-il donc mener cette barque qui a pourtant besoin d'un bon pilote à tête froide, qui ne prenne pas au premier bruit un parti extrême qui compromette l'existence même d'un établissement à peine fondé, et si bien dirigé jusqu'à ce jour. Sans doute il faut.

Le 6 mai.

Je reste sur mes dents, je ne sais plus ce que je voulais ajouter. Devine par qui j'ai été hier détourner de continuer ma lettre? par ton père et ta sœur qui sont venus exprès pour me témoigner leurs craintes sur toi. Je les ai rassurés en leur montrant ta lettre<sup>1</sup>.

## 976. Pour le p. Vincens, supérieur à Notre-Dame de l'Osier. Isère.<sup>2</sup>

976. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Vincens prêchera la retraite ecclésiastique de Marseille.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 2 juin 1848.

Cher père Vincens, je ne vous dirai qu'un mot pour ne pas laisser passer le p. Ïrudeau sans le charger d'un témoignage de mon souvenir et de mon amitié. Il va partir et l'on m'appelle ailleurs. Je vous écrirai plus tard à tête reposée. Cependant je ne différerai pas d'un jour pour vous rappeler que je compte toujours sur vous pour notre retraite ecclésiastique. Vous savez que pour vous attendre, nous n'en avons pas eu l'année passée; mais nous nous dédommagerons cette année par une plus grande ferveur que votre charité saura nous inspirer.

Adieu, on m'attend, je vous embrasse et bénis toute votre famille. N'oubliez pas de me faire passer le reste de la lettre du f. Blanchet.

C. J. Eugène, évêque de Marseille.

#### 977. Pour le p. Vincens, à N.-D. de l'Osier.<sup>3</sup>

977. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les derniers mots de la première feuille de œtte lettre ont été effacés; la deuxième feuille est disparue.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

Ne pas attendre la fin du noviciat pour porter un jugement décisif sur les novices. M. Cailhol et sa sœur feront une visite à l'Osier.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 9 juin 1848.

Je pense, mon cher p. Vincens, que lorsqu'à la veille de la profession on est indécis sur les qualités et le mérite d'un sujet, tant vaut le congédier. Je regrette seulement qu'on attende un an pour prendre une détermination pareille. Il est dur de nourrir les gens si longtemps en pure perte.

Vous recevrez bientôt la visite de M. Cailhol, mon grand vicaire. Je n'ai pas besoin de vous recommander de l'accueillir comme un des nôtres, ce dont je vous prie c'est de bien placer sa sœur qui voyage avec lui et qui a besoin de beaucoup de soins à cause de la faiblesse de sa santé.

J'ai reçu une lettre du p. Lempfrit de St-Louis et une autre du p. Maisonneuve de Gibraltar. Ils vont bien.

Adieu. Le p. Aubert veut partir.

## 978. A Monsieur Tempier, v.g. Très pressée.<sup>1</sup>

978. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Prière d'envoyer deux séminaristes qui devront l'accompagner à une cérémonie de confirmation.

Jeudi à 5 h[eu]res, 15 juin 1848.

Deux séminaristes me suffiront pour porter mes insignes à la confirmation générale que je donne à la Trinité ce matin à 8 heures très précises. Jeancard n'est pas encore en état de m'accompagner; je compte donc sur vous. Je monterai en voiture à 7h. ½. Venez un peu avant pour lire très attentivement une longue lettre qui vous donnera à réfléchir ainsi qu'à moi². Il faut que j'y reponde dans la journée après que nous nous serons concertés. Je puis mener avec moi en voiture les deux séminaristes. Nous partirons en habit de chœur.

Bonjour.

## 979. [Au p. Viala, à Limoges].<sup>3</sup>

979. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Invitation à rester à Limoges.

[Marseille], le 21 juin 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le Fondateur écrit dans son Journal, ce même jour: « Lettre circulaire des représentants ecclésiastiques aux Evêques. Ils leur envoient un tableau à remplir au sujet du casuel.» Le nouveau gouvernement républicain avait l'intention de supprimer le traitement du clergé. Ce projet était motivé par le fait que, selon le Gouvernement, le casuel et les ressources des fabriques suffisaient pour rétribuer convenablement le clergé.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX III, 93-94.

J'ai été très consolé, mon cher p. Viala, d'apprendre par votre lettre tout le bien que vous avez fait dans le diocèse de Limoges. Comment se fait-il après cela que vous me demandez de vous en retirer? Est-ce parce que vous êtes souffrant, mais où ne l'est-on pas? C'est une erreur de croire qu'entre une province et l'autre de France, le climat puisse être nuisible à la santé au point d'en devenir malade; ce n'est pas ici la Guyane ni les marais pontins¹. Vous vous êtes trop laissé aller à quelque préoccupation et, faute de vous dire qu'il faut se bien trouver où la Providence nous place, vous vous êtes livré à l'ennui, et voilà le mal. Mais, mon cher ami, réfléchissez donc à notre position vis-à-vis de Monseigneur de Limoges. Il m'écrit lettres sur lettres pour me presser de ne pas différer d'un instant à remplir les obligations que nous avons contractées, il lui faut au moins six missionnaires capables, et c'est au moment où le p. Courtès s'est retiré...

Au nom de Dieu, mon cher Père, calmez votre esprit, aidez-vous pour cela de pensées surnaturelles. Que devons-nous chercher sur la terre? d'obéir à la volonté de Dieu; le secret de notre bonheur est de conformer notre volonté à la sienne; que si notre volonté est revêche, nous nous exposons à perdre le mérite de notre obéissance; du moins nous privons des consolations qui accompagnent toujours notre soumission. Songez que plusieurs de nos frères ont tout abandonné et traversent les mers pour obéir à cette divine volonté qui leur est manifestée par les mêmes supérieurs qui vous retiennent à votre poste. Ceux d'entre eux qui couchent sur la neige, qui se traînent sur les glaces, qui n'ont pour toute nourriture qu'un peu de pain et, aux beaux jours, un morceau de lard pour le frotter, ne se plaignent pas de leur sort et livrent leur santé comme nous l'avons tous fait, ce que nous devons tous faire, à la Providence de Deu qui nous gouverne. Ainsi, mon cher Père, prenez patience, ne demandez pas l'impossible, confiez-vous à ce bon Père auquel nous avons sacrifié tout en ce monde, même notre vie. Ne doutez pas qu'il ne vienne à votre secours, qu'il ne vous redonne la santé avec la paix de l'âme, si vous vous rétablissez dans la sainte indifférence qui assure le bonheur du bon religieux. Vous verrez le p. Aubert à son passage à Limoges, vous causerez avec lui de tout ce qui intéresse le bien de la communauté et de ce qui vous regarde personnellement. Maintenant occupez-vous à vous guérir et continuez de faire le bien que vous avez si bien commencé de faire. Surmontez les petits dégoûts et les contrariétés qui se rencontrent partout dans notre carrière; sovez digne de vous et de votre sainte vocation et croyez bien qu'il m'en coûte beaucoup de vous contrarier, mais j'en appelle à votre cœur et à votre piété.

Adieu, je vous salue bien affectueusement.

P.S. Je vous prie de dire au p. Burfin qu'il m'est impossible de lui répondre aujourd'hui, je le ferai après demain, négativement pour ce qu'il me propose.

```
980. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>2</sup> 980. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.
```

Former le p. Depetro. Le p. Dassy ne ferait pas un bon maître des novices.

[Marseille,] le 23 juin 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Marais pontins: région autrefois marécageuse au sud de Rome et où les habitants souffraient de malaria.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX II, 66; VII, 16\*.

Je vous prie de dire au p. Depetro que je m'étais proposé de lui écrire, ainsi qu'à vous et aux autres Pères, par l'occasion du passage du père Aubert, mais le temps me manque. Je vous recommande toujours beaucoup ce jeune Père; qu'il se maintienne dans la piété religieuse. Prenez garde que la musique ne le dissipe pas trop; forcez-le à s'occuper; surveillez son travail, il ne peut que vous savoir gré de vos corrections.

Vous me direz peut-être que si je vous donnais un bon socius vous pourriez vous charger de cette besogne¹. Je crois à votre piété, à votre régularité, à votre zèle, mais je crains votre sévérité, vos exigences; quoique avec des apparences douées, vous manquez de liant dans le caractère, vous tenez trop à vos idées, vous ne savez pas assez céder pour certaines petites choses qu'il faut souvent ignorer pour en obtenir plus aisément des majeures. Je crains que votre commandement dans le rapprochement habituel avec les novices ne soit difficile à supporter. Vous ne seriez peut-être pas assez en garde contre certaines préventions. En un mot vous auriez beaucoup et peut-être trop à vous étudier pour gagner la confiance des jeunes gens, ce qui est pourtant de toute nécessité dans les fonctions de maître des novices qui doit être considéré comme un saint dans son noviciat, mais aussi comme un bon père. Quoiqu'il en soit, je consens que vous suspendiez la transmigration projetée. Vos raisons m'ont fait impression; je ne suis plus retenu par la grande difficulté que je viens de vous exposer.

981. [Au p. Vincens, à l'Osier].<sup>2</sup>

981. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Révolution à Marseille. Manque de ferveur des novices.

[Marseille,] le 1<sup>er</sup> juillet 1848.

Je reconnais mon tort, très cher père Vincens, j'aurais dû vous donner de nos nouvelles pour vous tirer de la peine où vous deviez être sur notre compte. Mais il a fallu pourvoir à tant de choses que je n'ai pas donné suite à cette idée qui s'était pourtant présentée<sup>3</sup>. Le bon Dieu nous a préservés au milieu d'un véritable danger, et plusieurs de nos Pères se sont noblement acquittés du devoir de charité que la circonstance leur imposait, ils ont offert leur ministère aux blessés dont la plupart malheureusement sont morts. Aujourd'hui nous avons fait un service solennel pour tous les gardes nationaux qui ont été victimes de ce guet-apens.

Le compte que vous rendez de ce mois n'est pas ce me semble bien satisfaisant. Des jeunes gens sur le point de terminer leur noviciat devraient être plus avancés dans les vertus religieuses. Leur caractère devrait être corrigé, et la veille de faire ses vœux on devrait être d'une ferveur admirable qui soit une garantie pour la Société en faveur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Conseil du 24 mai avait décidé de fermer le noviciat de Nancy afin d'envoyer le p. Santoni prendre la place du p. Bellon au séminaire de Marseille, comme modérateur des scolastiques. Après une période de repos le p. Bellon devait être nommé visiteur permanent en Angleterre comme le p. Guigues l'était au Canada. Le p. Dassy écrivit, le 6 juin, une longue lettre pour démontrer les avantages de maintenir un noviciat à Nancy.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX II. 36: VIII. 81.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La révolution de 1848 passa d'abord presque inaperçue à Marseille, mais il y eut quelques journées sanglantes, les 22 et 23 juin, lorsque la Garde Nationale et l'armée vinrent défaire des barricades construites par des ouvriers en révolte, cf. Journal Mazenod, 22 et 23 juin.

de ceux qu'elle doit admettre dans son sein. Que penser de ce Rambert accepté par grâce, réintégré par charité et qui est encore si imparfait?

# 982. À Monsieur Viala, prêtre o.m.i., à Limoges.<sup>1</sup>

982. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Motifs qui obligent le Fondateur à laisser le p. Viala à Limoges.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 29 juillet 1848.

Je croyais, mon cher père Viala, que le p. Aubert passerait par Limoges en revenant à Marseille. Il a pris une autre route pour arriver plus tôt. Vous serez dès lors privé du plaisir de le voir et de causer avec lui sur ce que vous étiez bien aise que je susse. En attendant qu'il arrive je vous écrirai quelques lignes pour vous exposer notre position et vous engager à vous faire une raison sur ce que vous lui recommandiez de m'exposer. Il est indubitable, mon cher père Viala, que le bien opéré par vous depuis que vous êtes à Limoges vous a attire la confiance de Mgr l'Évêque, du clergé et des fidèles. Ils vous ont vu à l'œuvre et ils savent ce que vous pouvez faire. Comment pourrai-je m'excuser à leurs yeux en vous retirant de la communauté qui fait le service du diocèse et où les sujets ne sont pas censés être venus là pour se montrer. On était prévenu que le p. Courtès n'était envoyé que pour constituer la maison, mais il était le seul qui dut la quitter;

et ce serait au moment où j'ai la plus grande difficulté pour compléter le nombre des sujets qu'il réclame à grands cris, appuyé sur les conventions passées avec lui, que je lui enlèverais précisément celui qui a déjà donné des preuves de son dévouement et de son zèle. C'est déjà beaucoup que le personnel de la maison restant tel qu'il est, je risque d'y joindre un ou deux sujets pris parmi nos jeunes, mais si Mgr voyait arriver ces jeunes gens pour remplacer un ouvrier de votre trempe, il prendrait la chose au sérieux. Je vous en prie donc, mon cher Père, reprenez courage, on porte partout son tempérament avec soi, il n'est pas dit que vous ne recouvriez la santé aussi bien à Limoges qu'ailleurs. Je suis persuadé que ce qui vous a fait le plus de mal c'est la préoccupation à laquelle vous vous êtes trop laissé aller. Agissez en vue de Dieu et vous vous en trouverez bien. Le p. Ricard qui était mourant lorsqu'il fût choisi pour aller fonder la mission de l'Orégon, mit toute sa confiance en Dieu, et il m'écrit que jamais il ne s'est si bien porté, et que tout chauve qu'il est, il n'a pas même été enrhumé un seul jour quoique pendant tout son long voyage il n'ait jamais couché qu'à terre et souvent dans la boue.

Écrivez-moi directement lorsque vous avez quelques observations à faire. Croyez bien, mon cher Père, que vous n'avez pas besoin d'interprète, moins encore de médiateur. Dans une autre position que celle où nous nous trouvons, je ne me serais pas fait prier, mais en l'état je vous expose franchement les choses; veuillez bien y réfléchir dans le secret de votre conscience à l'aide des lumières surnaturelles de l'Esprit Saint et de votre bon sens naturel; je le repète néanmoins, écrivez-moi et ne vous inquiétez pas. Je n'ai pu vous écrire qu'aujourd'hui, et comme je voulais insérer cette lettre dans celle que j'ai écrite l'autre jour au p. Burfin, l'envoi a été retardé; vous lui expliquerez ce retard.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Viala.

Adieu, mon cher père Viala, je vous salue bien affectueusement.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

### 983. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>1</sup>

983. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Intention de confier le noviciat au p. Dassy. La bonté est nécessaire au maître des novices.

[Marseille, juillet-août 1848]<sup>2</sup>.

Je veux vous confier le noviciat. Prenez de fermes résolutions pour joindre à la régularité que vous devez exiger de chacun une grande modération, beaucoup de douceur, des sentiments tout paternels pour ceux qui, fidèles à la voix de Dieu, abandonnent leur pays et leur famille, renoncent à tout pour se consacrer au service de l'Eglise dans notre Congrégation. Il faut qu'ils y trouvent une véritable famille, des frères et un père; nous sommes chargés de représenter pour eux la divine Providence. Ne vous écartez jamais de ces principes. Je redoute un peu, mon cher fils, votre pétulance naturelle, une certaine sévérité dans les manières, des réponses trop promptes et trop vives. Il faut que le maître des novices soit en quelque sorte impassible, qu'il agisse toujours par raison. Si par malheur on le surprenait injuste une seule fois, il en serait fait de la confiance qu'il est si nécessaire de conserver toujours.

## 984. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>3</sup>

984. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Encouragements. Aider le p. Molinari.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 18 août 1848.

Tu es vraiment, mon cher Courtès, un homme admirable, ton débile corps marche à la volonté de ton esprit actif, tu lui fais faire ce que tu veux. Je ne saurais te dire combien je jouis quand je te vois prendre ton essor et montrer ce que tu vaux. J'en suis d'autant plus heureux qu'à tout prendre tu te portes mieux quand tu agis.

Je consens volontiers à ce que tu proposes pour le pauvre père André, et tu feras bien de profiter de la circonstance pour inhumer les corps que je croyais en terre depuis longtemps. Je n'ai pas vu M. Dupuy, mais je ne crois pas qu'il y ait rien à faire ici du côté de la commune.

Le témoignage que tu me rends du p. Molinari me fait plaisir. On le juge sévèrement de tout côté, il me semble qu'en gagnant sa confiance on pourrait en tirer parti, mais il ne faut pas se dissimuler qu'il oppose bien quelques difficultés, prises dans ses anciennes habitudes, et dans son caractère.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VII, 16\*.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Yenveux écrit: octobre 1848. Cette date est certainement fausse puisque dès la fin du mois d'août le p. Dorey fut désigné comme maître des novices, cf.: lettre Mazenod-Dassy, 22 août. À la fin juin le Fondateur avait écrit qu'il ne fermerait pas le noviciat de Nancy, même si le p. Santoni viendrait à Marseille et si le p. Dassy n'était pas jugé très apte à le remplacer. C'est probablement, en juillet que, faute d'un meilleur candidat, il décida de nommer le p. Dassy.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Courtès.

Adieu, j'envoie ma lettre à la poste pour qu'elle l'arrivé encore ce soir.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

## 985. [Au p. Amoux, à N.-D. de Lumières].<sup>1</sup>

985. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Affection. Prudence pour conserver la santé. Procession du 15 août à Marseille. Ordination du p. Dorey.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 20 août 1848.

Je vous sais gré, mon cher et bon p. Arnoux, d'avoir excusé mon silence et de m'avoir donné encore la consolation de recevoir une autre de vos lettres avant que je vous eusse répondu. Accablé de dettes dans le genre de la vôtre, je me suis enfermé aujourd'hui pendant que tout le monde est à vêpres, et voilà deux heures que j'écris tout à mon aise dans les quatre parties du monde. Je me suis bien dit de ne pas vous renvoyer à un autre jour parce que vous êtes plus près et qu'il me semble qu'il est facile de s'acquitter à une si courte distance. L'expérience me prouve que j'en suis souvent pour ma bonne volonté, et j'expose ainsi mes enfants qui attendent une réponse de moi à la tentation de m'accuser de négligence. Vous n'êtes pas capable de cette injustice. Je ne dois être que plus empressé à vous donner un témoignage de ma reconnaissance pour votre bon souvenir et de ma tendre affection pour vous.

J'ai appris avec un grand plaisir que vous vous étiez livré courageusement au s[ain]t ministère pour le service des pèlerins, ma seule crainte est que votre santé ait pu en souffrir. N'oubliez pas que cette santé est devenue délicate, qu'il faut donc la ménager<sup>2</sup>. Ainsi quel que soit le concours, ne vous hasardez jamais à passer une nuit blanche. Couchez-vous quand il en est temps et reposez-vous tant qu'il faut. Pour vouloir trop faire, vous pourriez vous exposer à être placé sous le hangar. Ne craignez pas de le dire au père supérieur qui ne connaît pas votre tempérament et qui pourrait vous juger sur l'apparence. Je vous félicite d'avoir fait vos premières armes à l'occasion de la grande fête de notre bonne Mère. Vous aurez recueilli votre bonne part de grâces qu'elle a répandues avec profusion sur tous ceux qui ont eu recours à sa puissante protection. Nous ici nous avons tâché aussi de la faire honorer de notre mieux. J'ai ordonné que la statue de N.-D. de la Garde fût descendue pour assister à la procession du T. S. Sacrement que nous avons faite très solennellement. Le 15 août, la s[ain]te Vierge a ainsi recueilli sa part des hommages de mes diocésains. Tout a été à merveille, et j'ai d'autant plus à m'en féliciter que j'ai résisté à toutes les insinuations qui voulaient me détourner de faire cette belle procession. On n'avait plus rien vu de pareil depuis les processions du choléra, même empressement, même respect, et de plus une joie universelle dans toute la population. Ce n'est pas la seule fois que j'ai reconnu qu'il y a des grâces d'état.

J'ai ordonné prêtre aujourd'hui le bon père Dorey. À pareil jour, il y a 22 ans, un des nôtres entra en possession de la gloire<sup>3</sup>. Le p. Dorey est digne de le remplacer sur la terre. Il vient de m'obliger de suspendre ma lettre par une petite visite de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch, de la Post., L. M.-Arnoux.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le p. Arnoux avait craché le sang en allant célébrer une de ses premières messes à N.-D. de la Garde, cf.: M.-Semeria, 9 mai 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le p. J.-J. Marcou.

reconnaissance, et la cloche du dîner m'appelle ailleurs. Je vous laisse donc, mon cher père Arnoux, en vous pressant auparavant contre mon cœur qui, comme vous le savez, vous aime bien tendrement. Ne m'oubliez pas quand vous serez dans votre sanctuaire aux pieds de notre bonne Mère.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

986. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>1</sup>

986. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Dorey sera maître des novices à la place du p. Santoni. Conditions pour fréquenter un cercle de prêtres à Nancy.

[Marseille,] le 22 août 1848.

Le p. Santoni devant prendre la direction des oblats réunis à Marseille, bientôt au nombre de quarante, je dirige sur Nancy le p. Dorey, sujet distingué, pour remplacer ce Père dans les fonctions de maître des novices. Il a fait son apprentissage à l'Osier et il passera quelque temps avec le p. Santoni qui finira de le former. Je n'ai pas besoin de recommander à tous nos Pères de garder la plus grande réserve vis-à-vis les novices et de s'abstenir de toute réflexion sur le peu de temps qu'il est prêtre. Le père Dorey rachète la jeunesse de son sacerdoce par une grande maturité d'esprit, un très bon jugement et une piété exemplaire. Ce n'est plus un enfant, et il a une attitude très grave et très convenable. Il jouit ici de l'estime et de la vénération de tous ses frères et il n'est pas homme à se démentir. Il part aujourd'hui mais il s'arrêtera quelques jours en route. Je ne lui remets donc pas cette lettre qui vous parviendra par la poste. J'oubliais de vous dire que la santé du p. Dorey a besoin de ménagement; il faudra donc un peu le surveiller sur cet article qu'il serait tenté de négliger.

J'ai encore à vous répondre sur ce que vous me demandez au sujet du cercle que vous fréquentez<sup>2</sup>. Je vous demanderai d'abord s'il est fréquenté par les prêtres exemplaires de Nancy. Si les bons prêtres n'y allaient pas, nul doute que vous dussiez vous abstenir d'y paraître quelque honnête que fût cette réunion. Supposé que les bons prêtres se permettent d'y aller vous aurez encore à considérer que vous êtes un homme de communauté, plus cela encore, le supérieur d'une communauté régulière, par conséquent ayant des devoirs à remplir plus strictement que d'autres simples ecclésiastiques, des devoirs que je dirais casaniers, qui doivent vous occuper journellement dans l'intérieur de votre maison. Ce serait donc donner une faible idée de la régularité de votre maison que d'en sortir trop souvent pour employer votre temps à lire ou à jouer, etc. Je conclus donc que vous ne devez pas aller trop souvent, ni rester trop longtemps dans ce cercle, où vous croyez avantageux de paraître.

987. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>3</sup>

987. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VII, 139; IX, 80.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le p. Dassy allait au cercle: « Foi et lumière » fréquenté par des ecclésiastiques et des laïcs. Il promit d'y faire une seule visite par mois «à l'époque où arrivent les revues savantes qui se publient à Paris.» (Lettre Dassy-Mazenod, 5 septembre 1848).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX I, 95, 86\*; II, 89; IV, 224; VII, 139; VIII, 61, 132, 179.

Le p. Dassy prêche trop. Projet d'accepter une mission en Algérie. Former les pères Depetro et Michelier à la prédication. Premiers oblats sortis du noviciat de Nancy. Faire apprendre l'anglais.

[Marseille,] le 18 septembre 1848.

Il est vrai, mon cher p. Dassy, qu'il y avait longtemps que vous ne m'aviez écrit, mais je sais compatir aux occupations d'un homme qui a eu à prêcher 105 fois dans un mois. Seulement je me permettrai de lui faire observer que c'est trop pour quelqu'un qui ne doit pas se tuer avant le temps. Vous avez beau ne pas vous sentir fatigué, c'est trop. Je vous ai vu volontiers donner les exercices d'une retraite à Pont-à-Mousson. J'espère que les fruits de salut qu'elle aura produits parmi ces jeunes gens pourra en amener quelques-uns parmi nous. Nous avons un si grand champ devant nous! Ne voilà-t-il pas que l'Algérie nous appelle! Cette mission nous était dévolue puisque vous savez que dès le jour de la conquête j'écrivis au Grand Aumônier et au Prince de Polignac pour offrir nos services qui eussent été acceptés sans le bouleversement qui éclata au moment même¹.

Ne vous lassez donc pas de travailler pour bien former les sujets que je vous envoie. Je n'ai fait passer à Nancy les pp. Depetro et Michelier que dans l'espoir que vous leur donneriez vos soins, mais si vous êtes continuellement en courses, je serai trompé dans mon attente. Ménagez-vous donc quelques moments pour vaquer à ce devoir qui doit avoir des résultats heureux pour l'Église et pour la Congrégation.

Il sera donc dit que vous ne pourrez jamais mener avec vous un de nos jeunes Pères pour les initier à notre ministère! Mais c'est intolérable. Faites tout votre possible pour rompre cette glace. Dites bien à Messieurs les Curés que vous êtes sobres par profession et que ce ne sera pas une dépense que d'avoir à leur table un missionnaire de plus. Je regarde ce point comme très important.

Je vous autorise à demander des pouvoirs pour le p. Depetro, mais je vous recommande de ne pas le livrer encore au ministère de la confession. Ce n'est que pour la commodité du p. Dorey que je donne cette permission, tout en priant le p. Dorey de s'en passer le plus qu'il pourra, renvoyant du moins la confidence de ces choses extraordinaires à vos passages entre une mission et l'autre.

Vous me demandez si j'ai été content des prémices de votre noviciat, nul doute; j'en ai été enchanté et le novice Lavalle a été admis à l'unanimité pour faire sa profession le jour de Noël avec MacDonagh et un autre<sup>2</sup>. J'ai appris avec plaisir que vous aviez reçu deux ecclésiastiques et que vous en attendiez un troisième. Je regarde comme très avantageux que les nouveaux venus se trouvent au noviciat avec les anciens déjà formés et marchant bien. C'est ainsi que peuvent se perpétuer les bonnes traditions.

... Je ne fermerai pas mon pli avant demain. Ce soir il est bien tard. En tout cas dites-lui bien des choses de ma part ainsi qu'au p. Depetro. Quelqu'imparfaits que soient ses connaissances dans la langue anglaise, recommandez-lui de s'y

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Allusion à la prise d'Alger le 4 juillet 1830 et à la Monarchie de Juillet 1830, cf.: Écrits Oblats, t. V, pp. 3-7.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> J.-P. Lavalle, entre au noviciat de Nancy le 16 décembre 1847. Le nom de MacDonagh n'apparaît pas en 1847-1848 dans les registres de prise d'habit de l'Osier et de Nancy. Un certain François MacDonagh était entré au noviciat en 1841. Dans la marge, à côté de son nom, on lit: «a quitté puis s'est représenté et n'a pas été reçu». Le troisième était sans doute Patrice Dalton, entré au noviciat le 24 décembre 1847. Les nouveaux venus en août-octobre 1848 sont: C. G. Le Tournois, A. S. Paillier et J.-B. Georges.

perfectionner et ne dût-il apprendre aux novices que les principes de la grammaire, je tiendrais beaucoup qu'il employât avec eux quelques heures par semaine. Il est indispensable que l'on sache l'anglais dans la plupart de nos missions étrangères. Combinez cette occupation avec le père Dorey. La fin de ce petit travail le rend tout à fait de l'ordre surnaturel.

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse tendrement, vous bénis ainsi que toute la famille.

988. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>1</sup>

988. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Caste veut quitter la maison a'Aix et se faire Chartreux.

[Marseille,] le 23 septembre 1848.

Je ne puis pourtant différer davantage de te parler de C[oste]<sup>2</sup>. Il m'avait demandé par écrit de lui permettre de venir me parler. Sa lettre était conçue en des termes si exagérés que je me hâtai de lui répondre affirmativement. Il est venu comme le vent, tant il était pressé de me communiquer son beau projet. Je te le dis sous le secret. Tu comprends combien il importe de ménager des têtes si vives. Eh bien! il avait hâte de me presser pour l'autoriser à quoi? Devine... à se faire Chartreux! N'est-il pas taillé pour cette vie solitaire? Mon Dieu, je ne lui croyais pas si peu de jugement! Il fallait décider la chose sur-le-champ. Je tâchai de calmer cette effervescence et n'eus pas de peine à lui prouver que cette velléité n'avait pas le sens commun. N'importe! Il ne peut plus, dit-il, rester à Aix, le ministère qu'il y exerce est nuisible à son âme, etc. Je lui expliquai pourquoi, s'il était plus modeste, moins ardent, plus humble, plus fidèle à suivre l'esprit mieux encore que la lettre de sa Règle, il ferait comme tant d'autres qui font le bien sans danger. Somme toute, je lui signifiai après les avis paternels dont il avait besoin que je ne pouvais pas l'autoriser à faire une folie. Mais il n'en tint pas moins à me demander avec instance de le retirer d'Aix. Je commençai par lui dire que pour le distraire de ses préoccupations, j'allais l'envoyer donner la mission promise à Gréasque.

989. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>3</sup>

989. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Qualités du p. Dorey. Former et faire prêcher les pères Depetro et Michelier. Défauts du p. Dassy qui reste sans admoniteur à Nancy.

[Marseille,] le 14 octobre 1848.

Je suis charmé de tout ce que vous me dites du p. Dorey. Je connaissais son mérite. Je vous recommande de lui laisser une grande latitude dans l'exercice de ses

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX II, 223.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Yenveux écrit C. D'après le p. REY (II, 306, note 1), la mission de Gréasque fut prêchée par le p. Viala et le p. Coste. Le F. termine cette lettre-ci en disant qu'il enverra ce père Coste à Gréasque, il s'agit donc bien de lui.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX VII, 148, 154, 180-181; VIII, 51.

fonctions. Qu'il vous consulte c'est très bien, mais ne vous interposez jamais entre lui et ses novices, c'en serait fait de son

autorité.

Vous me dites encore, cher ami, que s'il fallait que le nouveau maître des novices suivit les traces de son prédécesseur vous craindriez de n'y pas tenir. C'est fort. Cela me ferait craindre que vous n'exigeassiez de ce nouveau maître des novices plus que vous n'avez le droit d'exiger. Prenez donc garde de ne pas abuser de son inexpérience, je ne pourrais pas souffrir une confusion de pouvoir diamétralement contraire à l'esprit et à la lettre de la Règle. Le p. S[antoni] avait exercé trop longtemps les fonctions de maître des novices dans une maison gouvernée par un supérieur capable et expérimenté pour ne pas savoir quelles étaient les limites de ses facultés.

J'approuve très fort que vous soyez sévère pour les compositions du p. Depetro, et que vous ne l'exposiez pas à se compromettre dans les chaires de Nancy, mais avant qu'il soit arrivé à la perfection à laquelle vous visez je voudrais que vous l'essayassiez dans quelque communauté ou dans quelque village pour ne pas le décourager et pour éviter qu'il ne finisse par s'ennuyer. Je vous en dirai autant pour le p. Michelier que le p. Tempier a fait tout son possible pour retenir. Il va à Nancy très volontiers, persuadé qu'il n'aura d'abord qu'à s'édifier dans une communauté si bien réglée, mais aussi que vous l'aiderez dans son travail qu'il a le plus grand désir de bien faire.

Je vous recommande la douceur dans votre gouverne. Ne fatiguez pas vos sujets, soyez charitable et patient. De la fermeté quand il faut, mais jamais de la dureté.

Je vous dirai en passant que le sujet de votre dernière lettre l'a gâtée à mes yeux¹. Je n'en ai pas été content du tout, et encore qui sait ce qui vous échappait dans les cinq ou six lignes que vous avez effacées? Je n'ai pas cherché à les déchiffrer, j'aime mieux l'ignorer, mais vous êtes, mon cher fils, beaucoup trop pétulant, trop susceptible aussi. Vous vous livrez quelquefois à des conjectures qui se trouvent fausses, mais fussent-elles vraies, vous auriez tort de vous plaindre parce qu'enfin vous n'êtes pas impeccable et que s'il y avait quelque chose dans votre conduite ou dans votre direction qui ne fût pas louable, il faudrait que j'en fusse informé pour que je vous donnasse mes conseils et vous n'auriez pas en cela à en être humilié ni vous n'auriez rien à pardonner. Je vais vous prouver comment il vous arrive de vous tromper dans vos soupçons ou dans vos conjectures. Vous me dites que sans doute le p. S[antoni] va bien vous charger en me parlant de vous. Eh bien, je vous proteste qu'il ne m'a dit que du bien de vous.

Je dois vous parler franchement; je regarde comme une très fâcheuse nécessité d'avoir été obligé de retirer le p. S[antoni] de Nancy parce que vous allez vous trouvez à la tête d'une communauté composée de jeunes prêtres et que vous n'aurez personne pour vous faire la moindre observation et c'est un malheur. Vous aurez donc besoin de faire vos examens avec encore plus d'attention que par le passé. Je vous conseille d'en faire même un particulier de prévoyance; vous vous servirez ainsi d'admoniteur à vous-même et vous suppléerez à ce que ne fera pas celui que je suis obligé de nommer mais qui selon toute apparence ne sera que pour la forme.

Adieu, mon très cher fils, vous me remercierez sans doute de mes avis paternels; ils vous prouvent combien je vous aime et je vous aime beaucoup.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le F. répond à une lettre du 24 septembre mais aussi à une autre du début octobre qui n'a pas été retrouvée.

### 990. [Au p. Dorey, à Nancy].<sup>1</sup>

990. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Devoirs du maître des novices. Vertus qu'il faut inculquer aux novices.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 15 octobre 1848.

Seriez-vous le seul, mon cher père Dorey, qui ne receviez pas une petite lettre de moi par le R. P. Michelier que j'envoie à Nancy pour compléter votre petite communauté de Pères? Je dois d'ailleurs réponse à deux de vos lettres que j'ai reçues avec le plus grand plaisir. Vous voilà installé dans vos belles fonctions! Quel plus beau ministère que celui de former à la vertu et surtout aux vertus religieuses ces âmes d'élite appelées de Dieu pour marcher sur les traces des Apôtres et propager la connaissance et l'amour de Jésus-Christ. Combien ne peut-on pas profiter soi-même en portant les autres à la perfection! C'est là ce qui vous est échu en partage. Félicitez-vous-en, mon cher fils, et comptez sur l'assistance de Dieu dans ce précieux ministère.

Vous aurez à me rendre compte chaque mois de la conduite de vos novices, nominativement de chacun. Vous me donnerez en même temps votre avis sur leurs dispositions, leur caractère, les espérances qu'ils vous donnent, etc. Vous me consulterez sur ce qui vous semblera douteux. A moins d'un cas pressant vous n'en renverrez point sans m'en prévenir avant. Vous recevrez ceux que vous jugerez, de concert avec le R. P. Supérieur local, donner l'espoir de devenir propres pour les services que la Congrégation a mission de remplir dans l'Église. Tout jeune que vous êtes vous devez être le père de vos novices, vous devez entrer dans leurs peines, les encourager, mais ne pas les gâter. Il faut que l'on prenne des habitudes de mortification, que l'on se fasse à une vie un peu dure, que l'on ne cherche pas ses aises parce qu'on peut être appelé à un ministère qui ne les comporte pas. Insistez beaucoup sur la charité mutuelle, sur le support du prochain et surtout de ses frères; établissez bien la vérité de ces paroles inimici hominis domestici eius<sup>2</sup>. L'amour excessif des parents a fait perdre bien des vocations et étouffé bien des vertus en germe. Il va sans dire qu'on se pénètre des devoirs de l'obéissance, mais c'est que pour opérer ce bonheur, cette paix de l'âme en toute circonstance qui est l'apanage du religieux possédant cette vertu, il faut qu'elle soit poussée jusqu'à la parfaite indifférence acceptant volontiers par l'acquiescement de l'esprit tout ce que l'obéissance, c'est-àdire ce que Dieu prescrit par la voix des supérieurs, et ne voulant même autre chose que ce que l'on demande de nous. Il faut inspirer un grand amour pour notre divin Sauveur Jésus-Christ qu'on doit surtout lui témoigner dans le sacrement de l'eucharistie dont on doit tâcher de devenir les parfaits adorateurs, une dévotion filiale pour la très sainte Mère de Dieu qui est aussi spécialement la nôtre, un dévouement à toute épreuve pour l'Église, ce qui renferme le zèle qui doit caractériser tous les membres de notre Société pour le salut des âmes qui est l'objet direct de notre vocation. Et puisque nous devons trouver tous ces avantages dans la bénite Congrégation qui nous a enfantés, je laisse à penser quelle doit être l'affection que chacun de nous doit lui porter. Et à ce sujet je ne puis m'empêcher de vous citer le passage d'une lettre que je viens de recevoir de notre cher père Vincens: «J'ai beau sonder tous les replis de mon cœur, je n'y trouve qu'une seule affection qui pour moi

176

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dorey.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mt 10, 36.

est une religion, l'amour pour notre Congrégation. Je n'ai qu'un seul désir celui de glorifier Dieu et tous les moyens de le glorifier se résument pour moi dans la Congrégation. C'est donc elle que j'aime, etc.» Que ces sentiments sont touchants, mais qu'ils sont vrais! Oui, pour nous tous les moyens de glorifier Dieu se résument dans la Congrégation. Cette pensée d'un homme de Dieu doit être méditée par tous ceux que le Seigneur a appelé, par une grâce inappréciable, à se sanctifier dans la Congrégation.

Adieu, mon cher père Dorey, je suis forcé de vous quitter, je finis donc en vous bénissant de tout mon cœur, ainsi que tous nos chers novices.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

991. [Au p. Lavigne, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

991. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Reproches au p. Lavigne qui refuse d'obéir.

[Marseille,] le 27 octobre 1848.

Mon cher ami, votre lettre m'afflige vivement... elle me laisse entrevoir un mécontentement invétéré contre votre supérieur, le bon père Vincens, que tout le monde aime et estime comme il le mérite. Je vous pardonnais volontiers un peu d'humeur que vous aviez eu contre moi parce que j'avais contrarié quelques-unes de vos idées, mon cœur de père était plein d'amour pour vous qui êtes doublement mon fils. Votre lettre est pour moi une énigme.

Méfiez-vous d'un ennemi secret qui se glisse insensiblement, presque sans qu'on s'en aperçoive, pour troubler l'âme et tromper l'esprit: c'est l'amour-propre. Membre chéri de la famille, fondez-vous en quelque sorte avec votre père, votre supérieur, pour n'avoir avec lui qu'un cœur, qu'un esprit, qu'une volonté. Et vous éprouverez si Dieu ne vous bénira pas, si vous ne serez pas heureux de ce bonheur qui n'est accordé qu'à ce degré de charité.

Vous parlez de plusieurs Pères qui sont mécontents. Ah! qu'on n'espère pas faire du bien dans l'Eglise de Dieu lorsqu'on est soi-même si imparfait. J'en gémis devant Dieu, car je n'attends rien de bon de pareils sujets. En analysant ce mécontentement, j'y trouve le germe de mille défauts et l'absence des vertus principales qui doivent former le religieux.

Il est pourtant un point sur lequel je puis donner une décision sans autre explication. Vous me parlez d'un refus formel pour la charge qui vous est confiée. C'est la première fois, mon cher ami, depuis l'établissement de la Congrégation, que j'ai entendu une parole si mal sonnante: refus formel.

62.229

Cher fils, rétractez cette parole, elle n'est pas religieuse. Il est de principe dans notre Congrégation qu'on ne demande ni ne refuse jamais les charges. La volonté du supérieur est regardée comme la voix de Dieu. On doit être dans une indifférence parfaite, toujours disposé à donner l'exemple d'une soumission qui fait faire volontiers ce qui nous est prescrit. Non sufficit imperata facere, sed etiam imperantis voluntati propria conformanda<sup>2</sup>, ce sont là les paroles de la Règle que nous avons vouée. Nullum postuletur munus nullumque recusetur, sed mere passive se habent quisque,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX III. 78, 98.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Règles de 1826, pars II, chap. I, parag. 3, art. 3.

superioris curae se committens circa ea quæ sibi agenda sunt<sup>1</sup>. Il est bien dit dans la Règle: Verumtamen rationes exponi passant onera recusandi (ce qui est déjà moins parfait), quod summa fiat modestia et animi demissione<sup>2</sup>. Vous voyez que cela ne ressemble pas à un refus formel. Mais lisez encore: Istis expositis, attendenta erit superioris voluntas ac si Deus ipse decernere.

## 992. [Au p. Burfin, à Limoges].<sup>3</sup>

992. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Soin à donner aux frères.

[Marseille, le] 9 décembre 1848.

Chargez un de nos Pères d'avoir un soin particulier des frères, en leur faisant au moins une instruction par semaine sur les devoirs généraux et sur leurs obligations comme religieux.

## 993. [Au p. Courtès, à Aîx].<sup>4</sup>

993. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Vœux de bonne année.

[Marseille, le] 25 décembre. 1848.

C'est tout ce que je puis te dire en ce saint jour tout employé à l'église. J'ai officié hier aux premières vêpres, puis la nuit et aujourd'hui le matin et le soir. Grâce à Dieu, ce n'est jamais trop long pour moi. C'est là seulement qu'on peut faire abstraction de la terre et ne s'occuper que du ciel. C'est mon temps de repos.

Adieu, cher fils, je te souhaite bon reste de fête et bonne année.

1849

## 994. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>5</sup>

994. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Vœux et bénédiction au début de la nouvelle année. Fermeté et patience avec le p. Michelier. Renvoyer la cuisinière que les Frères ne peuvent supporter.

[Marseille, le] 7 janvier 1849.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ibid., art. 10.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ibid, art. 11.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX VIII, 227.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> YENVEUX IV, 65.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> YENVEUX III, 176; VII, 28, 143-144.

Je vous remercie, mon cher fils, de l'application que votre affection pour moi vous a inspiré de faire du passage de Baruch<sup>1</sup>; j'ai appelé de pareilles bénédictions sur vous et sur votre communauté, dès le premier jour de cette nouvelle année, ce qui après tout n'est qu'une confirmation de ce que je demande tous les jours au ciel pour la famille qu'il m'a donnée et qui me procure tant de consolations au milieu des tribulations qui pèsent sur nous comme sur toute l'Église<sup>2</sup>.

Ce jeune homme peut-il s'aveugler à ce point sur ses devoirs<sup>3</sup>? Il ne peut ignorer que je ne l'ai envoyé à Nancy que pour se former à la prédication et c'est précisément ce travail auquel il se refusera? Cela est à peine croyable. Prenez garde de ne l'avoir pas découragé. Vous allez, mon cher ami, quelquefois un peu vite en besogne. Vous ne savez pas toujours faire la part de la misère humaine. Il y a tant de ménagements à garder, surtout avec les jeunes gens! Ne vous lassez donc pas si facilement. Vous voyez que vous êtes beaucoup plus satisfait du travail du p. Depetro, il en sera de même du père [Michelier], mais je vous en conjure, ne jetez pas le manche après la cognée et surtout n'effarouchez pas les pauvres commençants. Tenez à ce qu'ils travaillent, mais encouragez leurs efforts, montrez-vous content du peu qu'ils font, cela ira mieux plus tard.

Il est un autre sujet dans votre maison qui est au désespoir, c'est le f. Bonnin. Il m'a écrit pour me demander de le changer de maison ou de le dispenser de ses vœux. Il ne peut absolument pas faire avec la servante que vous avez reprise. Mais pourquoi donc avez-vous repris une si sotte femme? N'y avait-il pas d'autre cuisinière dans Nancy? J'ai consulté le p. Mouchette qui m'a assuré que cette femme était vraiment insupportable et qu'il n'était nullement surpris que les frères ne pussent pas vivre avec elle. Vous savez combien le frère Surel s'en était plaint, ce frère-ci en fait autant et revient à la charge. Pourquoi mécontenter ainsi les enfants de la famille? Je ne puis pas leur refuser justice, et si vous ne trouvez pas le moyen d'arranger cette affaire, je suis obligé de rappeler ces frères et je n'en ai point d'autres à vous donner.

995. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>4</sup>

995. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Conseils pour l'enseignement du catéchisme.

[Marseille,] le 10 janvier 1849.

Je ne vois aucun inconvénient au parti que tu as pris. Il eut été difficile de se refuser à cette proposition qui rentre assez d'ailleurs dans les attributions de notre Congrégation. Pour l'exécution vous aurez à surveiller cet enseignement laïque qui ne saurait être que très imparfait et insuffisant. Il faudra savoir rendre intéressant ce catéchisme qui devra être quelque chose de plus qu'un catéchisme ordinaire. Il faut pour cela se faire un plan d'instructions, qui tienne sans doute de l'élémentaire, mais

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le p. Dassy commençait sa lettre du 31 décembre 1848 par ces mots: «Sint dies [tui] ut dies cœli super terram ». Baruch I, 12: « Ut sint dies eorum sicut dies cœli super terrain ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Allusion à la révolution de 1848 en France et à Rome, ainsi qu'au séjour forcé du Pape à Gaète.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans sa lettre du 31 décembre, le p. Dassy se plaignait du p. Michelier, économe, qui «non seulement [...] n'a rien produit Jusqu'ici, mais [...] ne paraît pas du tout décidé à composer des sermons. Il lit toutes sortes d'ouvrages, mais il n'a pas envie d'écrire.»

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> YENVEUX II. 75. Le p. Yenveux a écrit au début de cet extrait: «Consulté par le p. Courtès sur un plan d'instruction catéchistique... Mgr de Mazenod lui répondait...»

qui pénètre un peu plus avant dans la science de la religion. Notre grande plaie est l'ignorance. Il faudrait tout faire pour la dissiper.

996. [Au p. Verdet, à Ajaccio].<sup>1</sup>

996. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Invitation à la collaboration avec le supérieur et à la patience dans ses relations avec les confrères, etc.

[Marseille,] le 25 janvier 1849.

Je ne reviens pas sur le sujet de votre peine<sup>2</sup>. Je pense que le temps l'aura tellement atténuée qu'il ne sera plus à propos d'en parler. Vous êtes auprès du bon supérieur local, entendez-vous avec lui pour tout. Il sera satisfait de votre confiance et il n'exigera jamais rien au-dessus de vos forces. Aidez-le de votre côté à supporter les peines et les contradictions qu'il éprouve et ne craignez pas de vous montrer ce que vous devez être envers et contre tous. Une parole de votre part peut faire plus d'impression que des raisonnements partis d'ailleurs, quelque sages, quelque concluants ils fussent. Vous faites bien jeune, mon cher fils, l'expérience de ce que sont les hommes, bien des misères mêlées à quelques vertus. Le caractère mal corrigé dans la jeunesse y entre pour beaucoup et atténue peut-être aux yeux de Dieu les fautes qui nous choquent le plus et non sans raison. Faites-en votre profit pour vous maintenir par esprit de foi et de devoir dans cet aimable caractère dont vous êtes doué, qui fait le charme de ceux qui ont le bonheur de vivre avec vous. Je vous le dis sans façon parce que cela sort de mon cœur qui a su vous apprécier et qui vous aime tendrement. Recevez-en l'expression avec autant de plaisir que j'en ai à vous le dire.

997. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>3</sup>

997. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Histoire de l'Église de Rohrbacher. Renvoi du f. scolastique Lavalle. Prière du Fondateur pour les Oblats.

[Marseille,] le 13 février 1849.

Avez-vous remarqué comme M. Rohrbacher a été peu aimable et exact pour nous dans son histoire? Il n'a pas dit que nous datons de Léon XII et que nous sommes les premiers à avoir obtenu l'approbation canonique, ce qui avait été constamment refusé aux autres. Et puis, qu'est-ce que ce nom qu'il nous donne d'Oblats de Marseille?

Mais je suis ravi de tout ce que vous me rapportez de l'excellent p. Dorey; j'en ai éprouvé une joie indicible. Ménagez bien sa santé, surveillez-le à cet égard, c'est une chose si importante que la santé, hélas celle du f. Lavalle loin de s'améliorer s'est détériorée davantage. À notre grand regret, nous sommes obligés de le renvoyer chez

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX III, 97; V, 212.

 <sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le p. Chauvet causait des problèmes au p. Magnan, supérieur du grand séminaire, et s'était de plus brouillé avec le p. Verdet, cf. Magnan à Mazenod, 18 décembre 1848 et 26 février 1849.
 <sup>3</sup> YENVEUX I, 33-34; IV, 64; VI, 119.

lui pour ne s'occuper que des soins qui lui sont nécessaires. C'est la raison qui a empêché de l'admettre. Il sort de chez nous avec l'estime et l'affection de tout le monde, à commencer par moi.

Le jour me manque et aussi le temps pour prolonger mon doux entretien avec vous. Je vous embrasse donc à la hâte et je vous bénis ainsi que toute la famille qui vous est confiée. Je n'ai pas besoin de me recommander aux prières de tous mes enfants, mais dites-leur bien que tous les jours à la sainte messe ils sont présents à ma pensée et le soir aussi quand je me recueille devant le T. S. Sacrement. Il arrive souvent que c'est de 10h. ½ à 11 h. J'y suis forcé à cause de mes occupations de la journée, mais c'est aussi une consolation pour moi de veiller devant le tabernacle du Seigneur tandis que tous mes enfants reposent dans le paisible sommeil.

998. [Aux pères Gondrand et Charles Baret, à Limoges].1

998. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Affection du Fondateur pour ses fils. Invitation à la régularité.

[Marseille, le] 25 février 1849.

Si par l'instigation du malin esprit, il vous était arrivé, mes chers fils Gondrand et Baret, de mal juger votre père, quel regret ne devriez-vous pas en avoir en voyant arriver ces quelques lignes, témoignage de mon souvenir et de ma tendre affection pour vous. J'ai tardé sans doute à vous répondre, mais ne saviez-vous pas comment les choses se passent chez moi? À le bien prendre ce retard forcé, tout en m'impatientant, procure à mon cœur de véritables jouissances. Ne voyez-vous pas votre lettre sur mon bureau, enfouie dans un tas d'autres papiers. Il n'est pas de jour qu'elle ne me passe plusieurs fois entre les mains lorsque je fouille et refouille pour chercher ce qu'il y a de plus urgent à faire. Eh bien! chaque fois que je la touche ou que je jette les yeux sur elle, sa vue excite en mon âme un sentiment affectueux que j'exprime même extérieurement avec amour. Chers enfants, me dis-je, vous attendez ma réponse. Une autre fois: voilà encore cette lettre! S'ils savaient combien je les aime! Qu'est-il besoin de le leur dire?

Et encore: que ne puis-je leur parler au lieu de leur écrire et comme je les presserais contre mon cœur! Que vous dirais-je? C'est un monologue perpétuel, ou plutôt un dialogue, car je vous tiens toujours présents, tant votre souvenir est personnifié dans mon cœur. Je ne vous demande pas s'il en est ainsi de vous, ce serait trop exiger; je veux seulement que vous n'ayez rien perdu pour avoir attendu.

Votre supérieur local n'est pas dans l'usage de me rendre compte du personnel de sa communauté. Il me serait pourtant bien agréable d'entendre que vous vivez dans une parfaite régularité, vous donnant mutuellement l'exemple d'une fidélité exemplaire à tous les points de votre Règle, pleins de zèle pour votre perfection et pour la sanctification des âmes, étudiant, travaillant pour la gloire de Dieu sans aucun retour sur vous-mêmes pour ne vous rien attribuer de ce qui n'est dû qu'à la bonté du Seigneur qui vous a prévenu par tant de grâces et donné des talents qu'il a refusés à d'autres. Ce que le supérieur ne me dit pas, il faut me le dire confidentiellement pour

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX V, 29, 164; VII, 228, 248. Ces extraits, sauf V, 164, sont copiés sans date.

me tenir toujours au courant de votre état, et me fournir l'occasion de bénir Dieu de vos progrès et de votre avancement, surtout dans les vertus religieuses.

Adieu, mes enfants, je n'y vois plus absolument et j'ai la paresse de me lever pour allumer ma lampe. Je vous embrasse et vous bénis de tout mon cœur.

# 999. [Au p. Courtès, à Aix].1

999. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

L'ex père Sumien revient dans la Congrégation.

[Marseille, le] 28 février 1849.

Sumien a demandé de rentrer dans la Congrégation<sup>2</sup>. Il est à l'Osier où il va commencer son noviciat. Il est fort content et très édifié. J'ai pensé que c'était d'un bon exemple, c'est pourquoi je ne l'ai pas repoussé malgré ses quarante-six ans. Il serait un des plus anciens, je crois qu'il avait le numéro 10 et il sera le dernier, mais mieux vaut encore être à la porte en Paradis que dans le gouffre.

# 1000. [Au p. Magnan, à Ajaccio].<sup>3</sup>

1000. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Être fidèle à tenir le conseil des directeurs et le conseil local.

[Marseille,] le 1<sup>er</sup> mars 1849.

On m'a fait observer qu'on ne tient jamais de conseil des directeurs du séminaire. Je tiens qu'il ait lieu assez souvent pour qu'on puisse s'y entretenir du moral du séminaire et bien connaître, par les rapports mutuels et les observations des directeurs, chaque séminariste en particulier, autrement comment les directeurs pourraient-ils donner leur avis à l'époque des admissions pour les ordres. Il faut régulariser ce point. Il va sans dire que ce n'est pas là le conseil prescrit par la Règle et qui n'est composé que du supérieur et de ses assesseurs et celui-ci ne doit pas être seulement pour la forme mais pour remplir les intentions de la Règle.

Il faut mettre les comptes tellement en ordre qu'ils puissent être présentés sans crainte au contrôle le plus sévère de l'Évêque lorsque celui-ci aura le désir de les connaître.

#### 1001. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>4</sup>

1001. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le supérieur doit faire observer la Règle.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VIII, 317.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'est à la réunion du conseil général, le 23 janvier, qu'on décida d'accueillir de nouveau dans la Congrégation «l'abbé Sumien, sorti... depuis une quinzaine d'années environ et rentré dans son diocèse [de Frejus] où depuis lors il a exercé le ministère des paroisses avec zèle, édification et dévouement. »

<sup>3</sup> YENVEUX II, 14, 16; VII, 202.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> YENVEUX III, 69.

Je voudrais, pour la régularité de la chose, que le p. Françon ne décidât pas de lui-même quand il ira ça ou là, le temps qu'il restera à Aix, etc. Il ne faut pas laisser ainsi tout aller selon les caprices des gens. Il est une Règle qui doit être observée et ce sont les supérieurs locaux qui doivent tenir la main à son exécution.

**1002.** [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>1</sup>
1002. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Les Oblats ne s'établiront pas à Sion mais resteront à Nancy. Décès du p. Michel.

[Marseille, le] 10 mars 1849.

Je comprends, mon très cher p. Dassy, tout ce qu'a pu vous faire éprouver de peine la dernière lettre que vous avez reçue du R. P. Tempier, mais je ne saurais trop repousser les inductions que vous en tirez. Soyez très persuadé que l'on rend une entière justice à vos excellents sentiments, que l'on est plus que persuadé du zèle qui vous anime pour le bien et pour l'honneur de la Congrégation et que, si dans cette circonstance on est revenu à être d'un autre avis que le vôtre, c'est uniquement parce qu'on a jugé que, dans la position où nous sommes, cette acquisition<sup>2</sup> ne nous convenait pas. Ce ne sont pas les jeunes gens qui ont amené à cette conclusion, mais la réflexion et l'avis des plus anciens Pères qui ont montré non seulement de la répugnance mais de l'opposition à ce que nous changeassions notre domicile de ville à Nancy pour celui de la campagne dans le site où se trouve Sion. Vous avez fait tout ce qu'il dépendait de vous pour faire prévaloir ce qui vous semblait utile et bon, vous avez fait votre devoir en cela et vous ne devez en avoir aucun regret, mais aussi vous ne devez pas vous inquiéter, et il faut vous tenir en paix quand l'autorité compétente s'est arrêtée à d'autres pensées que les vôtres. Partez du principe que nous ne voulons plus fonder des établissements hors des villes et surtout dans des campagnes reculées; nous en avons assez et trop de ce genre. Tirez donc le meilleur parti de votre résidence à Nancy. Il n'est pas dit qu'un jour on ne puisse y pratiquer une chapelle extérieure, telle que vous l'aviez désirée dans le temps; je verrai cela, s'il plaît à Dieu, ce printemps ou cet été quand j'irai vous visiter.

J'ai hâte de terminer pour vous tirer de peine. Hélas! nous en éprouvons une bien sensible dans la perte que nous venons de faire de cet excellent père Michel, mort à la suite de sa première mission<sup>3</sup>. Je pense qu'on vous l'aura mandé de l'Osier pour réclamer vos suffrages.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX Vil, 41; IX, 161.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Depuis quelque temps le p. Dassy insistait pour vendre la maison de la rue du Montet à Nancy et pour établir la communauté près du sanctuaire de N.-D. de Sion dans un local inhabité. Le p. Tempier répondit: «II ne faut pas dans une affaire semblable considérer votre goût et vos vues particulières, mais consulter le goût et la manière de voir des autres. Eh bien! puisque personne ne partage votre admiration et votre enthousiasme pour la montagne de Sion... inhabitable pendant au moins 6 mois de l'année, exposée à tous les vents, sans ombre par devant..., vaste édifice où il n'y a que 4 chambres et des dortoirs... ». Le p. Dassy copie ce texte dans sa lettre du 2 mars au Fondateur et ajoute: «Quel langage, que de choses graves en ces quelques lignes» (p. 2); «je ne me sens pas le courage de répondre directement... de peur de laisser échapper... le moindre mot tant soit peu irrespectueux» (p. 1).

<sup>3</sup> Le p. Fr. Michel mourut le 6 mars à N.-D. de l'Osier, à la fin de sa première mission prêchée à St-Bonnet avec le p. Lavigne.

## 1003. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>1</sup>

1003. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Faire ordonner au plus tôt le f. Jolivet, attendu en Angleterre. Mission à Nancy. Vœux du f. Bonnin. Noviciat fort réduit après le renvoi d'un des novices.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 26 avril 1849.

Où en êtes-vous, mon cher père Dassy, pour l'ordination du f. Jolivet? J'attendais avec impatience que vous m'en donnassiez des nouvelles. On réclame avec des instances réitérées et très pressantes sa présence et ses services en Angleterre. Je suis donc très pressé de l'envoyer au secours de cette province avec deux autres de nos Pères qui n'attendent que la nouvelle de son ordination pour aller le prendre et se rendre avec lui auprès du p. Aubert et du p. Bellon par la Belgique. Il serait vraiment malheureux que vous n'eussiez pas obtenu une ordination de faveur, tandis que moi j'en ai fait plus de quinze cette année pour favoriser les Jésuites et les Capucins. J'en fesais jusqu'à trois par semaine, l'on ne nous en aurait pas accordé une? Vous savez que nous avons le privilège de V extra tempora pour tout jour double. Veuillez bien, mon cher Père, me répondre tout de suite sur cet article. On me presse d'Angleterre pour faire partir nos sujets cette semaine encore. La chose est indispensable pour pouvoir prendre possession de cet établissement que la Providence nous a ménagé en Irlande<sup>2</sup>, qui suffira pour l'entretien d'une dizaine de nos Pères qui seront employés aux missions de cette contrée catholique. C'est de là que seront envoyés au noviciat déjà existant en Angleterre les nombreux sujets qui se destinent aux missions pour toutes les possessions britanniques.

Il est temps, en effet, mon cher fils, que vous vous reposiez un peu après tant de fatigues. Il faut espérer que le temps viendra aussi où on laissera prendre plus d'essor à votre zèle apostolique et alors vous recueillerez le fruit accoutumé qui accompagne toujours les prédications du missionnaire. Les peines que vous vous êtes données ne seront pourtant [pas] perdues, elles auront toujours contribué à vous faire connaître et, s'il plaît à Dieu, elles vous ouvriront la voie à un autre genre de travail conforme à votre s[ain]te vocation.

Quand vous jugerez que le f. Bonnin est bien disposé pour faire ses vœux de cinq ans, vous pourrez l'admettre; vous m'en donnerez avis en me rappelant ses prénoms, le jour et le lieu de sa naissance, son entrée au noviciat, l'époque de ses premiers vœux et le jour précis des seconds.

Vous ferez bien de ne pas tarder davantage pour faire un peu de diaconale aux oblats qui doivent être ordonnés, mais je ne vois pas pourquoi vous voulez soumettre le p. maître à revoir de si tristes matières. Tenez la main à ce que le p. Depetro se corrige sur la précipitation de sa messe, ce n'est pas un exercice de course. Je n'entends pas qu'aucun des nôtres mette moins de 25 minutes à la messe. Qu'on fasse les cérémonies avec gravité, qu'on modère la vélocité de sa parole, qu'on se pénètre de l'action que l'on fait, et il sera facile d'atteindre ce chiffre.

Le p. Dorey me parle d'un novice que vous avez renvoyé avec grande raison sans doute, mais il est fâcheux qu'on ne l'ait pas examiné plus tôt. Voilà votre

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On espérait pouvoir faire une fondation à Dublin, cf.: Écrits Oblats, t. III, p. 35 en note.

noviciat<sup>1</sup> réduit à sa plus simple expression. Nous aurions besoin d'avoir de bons sujets pour nos maisons de France, nous sommes en souffrance de ce côté-ci, Marseille et Lumières ont un vrai besoin de prompt secours.

Je n'écrirai pas cette fois au père Dorey, j'ai 28 lettres sur le chantier, mais vous pouvez lui dire que j'ai reçu sa lettre du 21 de ce mois dans laquelle il m'explique la conduite du jeune homme que vous avez congédié, je ne puis qu'approuver ce que vous avez fait vu l'urgence de prendre un parti. Je ne vois point de difficulté pour admettre M. Tassy au noviciat. Seulement il faudra l'examiner de près et y suivre sa conduite afin de pouvoir se décider dans les trois premiers mois sur sa vocation.

Dites aussi au p. Dorey que je n'avais pas attendu sa lettre pour accorder des suffrages au bon f. Lavalle. J'ai offert moi personnellement le s[ain]t sacrifice pour cette belle âme que le bon Dieu a voulu appeler à lui.

J'ai reçu des nouvelles de nos missionaires de Ceylan par une lettre que m'a écrite le p. Mouchel d'Alexandrie. Ils avaient fait leur traversée très heureusement et ils étaient sur le point le jour même de se mettre en route pour le Caire et Suez. Ils doivent à présent avec l'aide de Dieu être arrivés à leur destination où le p. Semeria les attendait à bras ouverts.

Adieu, cher fils, je salue et bénis bien affectueusement toute notre famille de Nancy.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

# 1004. [Au p. Nicolas, à Limoges].<sup>2</sup>

1004. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Carême prêché par le p. Nicolas.

[Marseille,] le 2 mai 1849.

Je suis très convaincu que vous avez fait du bien pendant votre station de carême. Il est vrai que ce n'est pas là le fruit d'une mission où tous les pécheurs se rendent à l'invitation de la grâce, c'est un autre genre de bien sous le rapport de l'honneur de la Congrégation qui n'était pas toutefois à dédaigner.

1005. Pour le p. Vincens, supérieur à N.-D. de l'Osier, près Vinay. Isère.<sup>3</sup>

1005. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Départ du p. Amoux pour l'Angleterre. Le p. Polie a refusé d'y aller.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 15 mai 1849.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le registre des prises d'habit à Nancy cesse avec l'entrée du p. Constant Chounavel, le 15 janvier 1849, et ne reprend qu'en octobre 1855. À la séance du conseil général des 1-3 août, on décida de fermer ce noviciat, «à moins que le diocèse de Nancy... ne consentit à nous donner une subvention suffisante, afin de pouvoir supporter les frais que ce second noviciat nous impose.»

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX II, 84. Le p. Yenveux ne précise pas le nom du destinataire de cette lettre. Le Fondateur écrit cependant, le même jour, à Mgr Berteaud, évêque de Tulle: «Les bontés que vous avez témoignées à notre p. Nicolas l'ont tellement touché qu'il n'a pu s'empêcher de m'écrire...» (YENVEUX IX. 77).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

Avant de partir pour la station de St-Victor, je vous trace vite deux lignes, mon cher p. Vincens, pour profiter du départ du p. Arnoux qui passera par l'Osier en se rendant en Angleterre.

Vous ferez, en le voyant, la différence qu'il y a entre un bon et un triste religieux. Lorsque je l'ai désigné pour sa mission il n'a pas eu un mot à dire, et le p. Pâlie m'a écrit la pitoyable lettre que vous avez lue. Ce serait faire un trop mauvais cadeau à cette belle mission d'Angleterre que d'insister pour que ce pauvre sujet s'y rendît. Où en serions-nous, mon cher, si un pareil système prenait? Je vous laisse le soin de le stigmatiser en commençant par en faire sentir le vice à celui qui me fournit l'occasion de vous faire cette observation. J'aurais bien à vous dire à vous que je vous ai trouvé mauvais avocat d'une détestable cause. « C'est pour ce pauvre enfant une croix trop amère». Vous plaisantez d'appeler de ce nom une mission si douce, si propre à son bien. Vous me dites que l'épreuve est trop forte. Vraiment, je n'en reviens pas! «C'est briser son existence.» C'est un religieux qui dit cela d'un religieux! «Il n'a point de goût pour l'enseignement», et qu'importe le goût. Il s'agit bien de caprices quand les supérieurs donnent une mission convenable. « II n'a pas ce qu'il faut pour un directeur de séminaire.» Mais qui est-ce qui parle de séminaire? Il s'agit

d'aller dans une de nos maisons et, au lieu de flâner ailleurs, de s'y rendre utile. Je vous en dirais bien plus si la cloche ne me forçait de partir. Adieu.

# 1006. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

1006. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Vincens prêchera la retraite ecclésiastique à Nancy. Le p. Cumin nommé second assesseur à l'Osier. Le f. scol. Perbost est renvoyé. Idées trop personnelles du f. Luc en philosophie et en théologie. Excentricité du f. Zucker.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 20 mai 1849.

Je viens, cher p. Vincens, de vous engager pour la retraite ecclésiastique de Nancy. Elle doit avoir lieu dans la dernière quinzaine d'août. C'est à vous de choisir entre la dernière ou l'avant-dernière. J'ai écrit que je croyais que vous préféreriez la dernière à cause de la fête de N.-D. d'août. Si je me suis trompé dites-le moi tout de suite pour que je me rétracte.

Pour compléter votre conseil je nomme le p. Cumin second assesseur; quoique nouveau dans la Congrégation, sa bonne attitude, son âge, son attachement à la famille suppléeront amplement au défaut d'ancienneté.

Il est bien affligeant que ce M. Mollet dont vous m'avez dit du bien se soit conduit de manière à être congédié. D'après ce que vous m'en aviez dit, j'étais revenu volontiers à le garder, mais à nouveaux faits nouveaux conseils; je ne puis qu'approuver ce que vous avez décidé.

Ce n'est pas trop que du jugement du supérieur avec celui du maître des novices pour la présentation de sujets à l'oblation. Le tour du f. Roux est arrivé, c'est le 21 juin qu'il est à terme. Qu'avez-vous à me dire de lui? Le p. Santoni m'en fait l'éloge.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens; YENVEUX VIII, 17.

Je ne sais si on vous a appris que Perbost a été congédié par défaut absolu de capacité, indépendamment de sa grossièreté au-delà de ce qui peut être toléré. Il faudrait pendant leur noviciat examiner les sujets sur leur talent. Je ne prétends pas que l'on n'admette que des aigles, mais il est un degré d'ignorance et d'incapacité qui ne peut être admis. Celui-ci n'avait pas même la piété en partage. Il en est un autre dont je n'ai pas retenu le nom que l'on ne pourra pas non plus garder. Il est simple comme un petit enfant. On lui fit croire l'autre jour qu'il avait pris un bouillon d'éléphant, c'est pourquoi il le trouva bon. Mais c'est Luc qui m'embarrasse. Il n'y a pas moyen de le détromper sur les idées qu'il a préconçues en philosophie et peut-être en théologie<sup>1</sup>. C'est souvent du panthéisme tout pur ou tout impur. Je n'espère pas qu'on puisse le guérir et très certainement tant qu'il sera comme il est ce n'est pas moi qui l'admettrai aux ordres. Il pérore toujours dans son sens, et il a nui à quelques séminaristes qui se laissent prendre à son ton décidé et à ses grands mots. Il paraît qu'à l'Osier on lui témoignait une grande confiance, il y a des frères qui lui ont soumis leurs sermons pour qu'il les corrigent; on lui a fait de plus toutes les confidences de nos affaires les plus intimes. Il conviendrait qu'on usât d'un peu plus de discrétion et de réserve avec des novices, et même avec des oblats dont on est si peu sûr...

Surveillez le f. Zucker pour qu'il se corrige de ses excentricités, qu'il s'exerce dans la vertu de douceur et de patience, les extravagances auxquelles il se livre ne sont pas supportables.

# 1007. A Monsieur Vincens, supérieur à Notre-Dame de l'Osier, près Vinay. Isère.<sup>2</sup>

1007. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Admission aux vœux des frères Roux et Roure. Prochaine visite du p. Tempier. Date de la retraite du p. Vincens à Nancy.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 30 mai 1849.

Si ceci continue, mon cher p. Vincens, on ne me laissera plus le temps de respirer. Vite à la hâte pour que vous ne soyez pas retardé dans vos opérations, je vous fais savoir que vos deux frères Roux et Roure ont été admis, vous pouvez recevoir leurs vœux quand bon vous semblera. Vous recevrez bientôt la visite du p. Tempier qui s'est rendu hier à Lyon. De là il passera chez vous. Le diacre ne pourra quitter son poste qu'à la fin de l'année scolaire<sup>3</sup>. Il professe une classe dans le petit séminaire d'Avignon. Ce sera donc à la fin août seulement qu'il ira au noviciat. Je n'ai pas eu le temps d'écrire de nouveau à Nancy. Je suis dans mes confirmations, consécrations d'églises, etc. Le tout sera de fixer précisément l'époque. Peu importe après tout que ce soit la dernière ou l'avant-dernière semaine. J'avais parlé de la dernière; vous avez été indécis vous-même puisqu'après avoir accepté cette semaine, avant de finir votre lettre vous optez pour l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La seconde feuille de cette lettre est disparue. YENVEUX (VIII, 17) en copie un paragraphe: «C'est souvent du panthéisme, etc.»

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Vincens.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sans doute Philippe Fayette, entré au noviciat le 20 septembre 1849 et ordonné prêtre à Marseille à l'automne 1850.

Vous expliquerez au p. T[empier] quel était le sujet de vos craintes; nous avions compris que c'était la peur d'avoir mal payé.

Adieu, c'est tout ce que je puis vous dire pour le moment.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

# 1008. [Au p. Dassy, à Nancy].1

1008. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Les pères Arnoux et Jolivet sont partis pour l'Angleterre. Il ne faut pas admettre le Juif qui s'est présenté au noviciat.

[Marseille,] le 1<sup>er</sup> juin 1849.

Vous avez très bien fait d'acheminer le p. Jolivet vers l'Angleterre. Je m'étais suffisamment expliqué pour qu'il [ne] fût nécessaire d'une nouvelle obédience. Vous n'avez pas eu besoin même d'interpréter ma volonté, elle vous était suffisamment connue par mes lettres par lesquelles j'indiquais la mission que je donnais au p. Jolivet. Je n'ai pas encore de nouvelles de son arrivée. Vous avez dû revoir avec plaisir son excellent compagnon de voyage, le p. Arnoux, toujours si doux, si bon, si exemplaire. En vous parlant du p. Jolivet, je vous dirai que je n'aurais fait aucune difficulté de lui permettre d'aller embrasser son père, mais il fallait m'en prévenir à temps, ma réponse à cette demande ne vous serait arrivée qu'après son départ de Nancy.

Je ne sais pas si j'ai répondu au p. Dorey au sujet du Juif dont il me parlait dans une de ses dernières lettres. Je ne pense pas qu'il faille l'admettre chez nous après qu'il a été refusé dans notre noviciat d'Angleterre. C'est toujours une chose fort délicate que d'admettre des Juifs dans l'état religieux. Il faut qu'ils soient doublement éprouvés. Il a pris le bon parti d'aller chez M. Ratisbonne<sup>2</sup>, c'est celui que je lui aurais conseillé. Quand ce prêtre expérimenté l'aura éprouvé, s'il persiste dans ce qu'il croit sa vocation, on pourra alors s'occuper de lui.

#### 1009. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>3</sup>

1009. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le p. Depetro peut aller faire une retraite à la Chartreuse.

[Marseille, le] 22 juin 1849.

Je vous préviens, mon cher père Dassy, que j'autorise le p. Depetro d'aller faire une retraite de quelques jours à la Chartreuse. Ce sont de ces choses qu'il ne faut pas avouer pour qu'il ne prenne pas fantaisie à d'autres d'en faire autant, ce que je ne pourrais permettre comme étant contraire à nos usages et au bon ordre.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX III, 61; VIII, 35.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les frères Théodore-Marie et Alphonse-Marie Ratisbonne avaient fondé en 1843 la Congrégation des Filles et des Missionnaires de N.-D. de Sion.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX IV, 190.

#### 1010. [Au p. Courtès, à Aix].<sup>1</sup>

1010. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Former le p. Coste. Ordinations.

[Marseille, le] 8 juillet 1849.

Le p. Coste a dû te revenir. Je le recommande à ta charité. Avec quelques petits ménagements tu tireras bon parti de ce sujet qui a le défaut d'être un peu pauvre<sup>2</sup> d'imagination, mais avec la douceur et la paternité il marchera bien. Il a besoin de conseil et de direction. Personne ne peut sous ce rapport lui être plus utile que toi.

Je viens de faire une petite ordination de trois prêtres<sup>3</sup> dont deux des nôtres, et d'un sous-diacre à toi connu: c'est Bonnard, à la tête rasée comme celle d'un chartreux.

# 1011. Pour les frères diacres [Grenier et Chauviré], à Nancy.<sup>4</sup>

1011. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Espoir d'aller ordonner prêtre à Nancy les frères Grenier et Chauviré.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 20 juillet 1849.

Ce serait s'y prendre trop à l'avance, mon cher fils, que de répondre déjà à la demande que vous me faites dans votre lettre du 22 juin. Je me propose d'aller à Nancy avant la fin de l'été; sur les lieux nous combinerons ce qu'il y aura à faire. Je profite, j'allais vous dire que je profitais du passage de ceux des nôtres qui se rendent en Angleterre, mais je me trompais, ils ne prendront point cette voie, c'est donc tout bonnement par la poste que je vous écris aujourd'hui. S'il plaît à Dieu et à Mgr de Nancy, je vous ordonnerai prêtre pendant le peu de jours que je m'arrêterai dans votre maison. J'éprouve une trop grande consolation à imposer les mains aux membres de notre Congrégation pour que je néglige cette occasion si heureuse pour moi. Préparezvous d'avance à cette insigne grâce, tout le temps du diaconat ne devrait être qu'une préparation au sacerdoce. Ayez toujours devant les yeux le sommet de la montagne où le buisson ardent vous attend, et accélérez par vos saints désirs et par une ferveur soutenue le moment de votre transformation. J'espère obtenir la dispense nécessaire pour le f. Chauviré qui est plus jeune que je ne croyais, mais tant l'un que l'autre vous ne sauriez donner plus de garanties de sagesse et de vertus qu'après avoir passé une année ent[ière] dans un bon noviciat dont je sais que vous avez bien profité. Faites marcher l'étude avec la piété. Il faut se lester<sup>5</sup> de manière à être prêt quand le bon Dieu vous appellera. Votre exemple sera d'un bon effet dans le noviciat et facilitera le travail du bon père Maître.

Adieu, mes chers enfants. Cette lettre vous sera commune puisque l'affection qui me la dicte se répand sur vous deux, mes vénérables diacres, aux prières desquels je me recommande.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX IX, 65; Notices nécrologiques, vol. VI, 379.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mot difficile à lire: «jeune» ou «privé» ou «pauvre d'imagination».

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ordination sacerdotale, le 8 juillet dans la chapelle de l'évêché, des pp. Roger Cooke, A. Tortel, et de l'abbé Roque.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Orig.: Ottawa, arch. Deschâtelets, L. M.-Grenier.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Se lester: se charger, s'équiper, cf.: Die. Bescherelle, 1849.

# 1012. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>1</sup>

1012. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Facultés de confesser accordées au p. Depetro.

[Marseille, le] 7 août 1849.

Je consens, d'après la demande qui m'a été faite, que le Père... se présente pour obtenir les facultés de confesser. Ce n'est qu'à cause du danger du choléra que j'y consens. Je ne me souciais pas encore d'imposer ce fardeau à ce jeune Père.

# 1013. [Au p. Tempier, à Marseille].<sup>2</sup>

1013. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Récit du voyage à Avignon, Vinay et N.-D. de l'Osier. Visite à Mgr Braillard, évêque de Grenoble.

L.J.C. et M.I.

Grenoble, le 16 août 1849.

En attendant, cher Tempier, de remonter en voiture pour me rendre de nouveau à N.-D. de l'Osier, je viens vous donner des nouvelles de mon voyage.

Arrivé à Avignon le plus commodément du monde, je trouvai au débarcadère un Gr[an]d Vicaire de M. l'Archevêque et le p. Magnan qui me reconduisirent à l'archevêché où M. l'Archevêque m'avait fait préparer un très beau dîner auquel il ne manquait pas même les glaces. Il fut obligé de me quitter au dessert pour aller assister à la distribution des prix au collège. M. Barrère me tint compagnie et vint m'accompagner jusqu'à la voiture. Nous partîmes avec une chaleur étouffante qui avait duré tout le jour. Pendant la nuit un orage qui crevait sur Valence nous donna une fraîcheur charmante qui nous a accompagnés depuis lors. Bien nous avait pris d'arrêter d'avance nos places pour Grenoble. Nous laissâmes dix personnes sur la place dans une vaine attente. À Vinay, je descendis de voiture, il n'était pas onze heures; je déposai mes effets chez le cure qui était absent, et je me mis en route de mon pied mignon pour N[otre]-D[ame] où j'arrivai tout juste pour dire les grâces avec la communauté. Comme je n'avais pas mangé depuis Avignon par respect pour le jeûne de la veille de la Ste Vierge, je ne me contentai pas de cette réfection spirituelle et je dînai de bon appétit un peu avant deux heures. Je trouvai encore le p. Vincens et je fis connaissance avec la petite famille. Hier, jour de l'Assomption, je dis la messe de communauté et je reçus les vœux du f. Berne<sup>3</sup>, un des diacres que j'ordonnerai prêtre dimanche. Je me décidai à venir faire une visite à Mgr de Grenoble; le p. Vincens m'a accompagné dans la voiture de M. Vieux, notaire à Vinay, qui a voulu nous conduire lui-même. Nous ne pûmes partir qu'après deux heures, ce qui n'empêcha pas que nous arrivassions avant huit heures. C'était ce qui suffisait pour ne pas trouver le Prélat au lit, car il se couche exactement à 9 heures pour se lever à 3

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX II, 89.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. ML-Tempier.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ms.: Arène. Il s'agit du f. Berne, cf.: lettre suivante.

heures ½. Selon sa louable coutume, Mgr de Grenoble me reçut à bras ouverts, je fus vraiment émerveillé de sa bonne conservation. Il a l'air d'un homme de 60 ans et il va entrer dans ses 85 dans trois semaines. Après une conversation d'une petite heure, j'exigai qu'il se retirât pour se reposer, il voulut m'installer dans ma chambre; en attendant, le p. Vincens se mit en cherche d'une voiture pour se rendre au plus tôt à sa destination. Je présume qu'il a trouvé ce qu'il lui fallait puisque je ne l'ai plus revu. Ce matin j'ai dit la messe de bonne heure dans la chapelle de l'évêché. Mgr de Grenoble l'a dite après moi. J'ai reçu la visite de M[essieu]rs les G[ran]ds Vicaires qui tous à l'envie m'ont dit un bien infini et du p. Vincens, et de toute notre Congrégation, reconnaissant les services précieux qu'elle rend au diocèse, etc. L'heure du déjeuner est arrivée, elle avait été un peu devancée par l'obligation où se trouvait l'Evêque d'aller assister à la distribution des prix à son petit séminaire; il est parti à onze heures et moi je suis allé avec M. Rousselot à Montfleury pour y voir nos anciennes connaissances.

Je vous laisse à penser la joie qu'a produite ma visite; la pauvre Mme Clotilde qui se ressent encore beaucoup depuis quinze mois d'une attaque d'apoplexie qui lui avait paralysé la moitié du corps, m'a dit que ma présence lui faisait un bien à la guérir, elle m'a chargé ainsi que M. Alleix, Mme Samuel et d'autres de vous dire mille choses. Je suis rentré à l'évêché vers les deux heures en même temps que Mgr de Grenoble, mais pour lui laisser plus de liberté, et venir vous écrire, je me suis sauvé dans ma chambre. A 3 heures M. Vieux viendra me prendre et nous retournerons paisiblement à l'Osier, où je commencerai ma visite. Je me propose d'inviter à l'ordination et à dîner dimanche, M. Vieux, mon charitable conducteur, M. le curé de Vinay et M. Correar, maire de Vinay, qui s'est toujours parfaitement conduit à l'égard de nos Pères. Je partirai lundi et je crois que je ne m'arrêterai nulle part jusqu'à Nancy.

Je vous prie de donner de mes nouvelles à ma bonne mère à St-Louis et à l'Évêché. Je n'ai pas le temps d'écrire à d'autres qu'à vous.

M. l'Archevêque d'Avignon ne serait pas venu à M[arsei]lle sans mon invitation pendant mon absence. Il logera à l'évêché, informez-vous du jour ou de la veille de la fête que lui donne le cercle pour vous tenir prêt à le recevoir, faites toujours verser la mesure des politesses, et occupez-vous personnellement de lui. Adieu, je vous salue très affectueusement.

C. J. Eugène, évêque de Marseille.

Si vous tenez toujours à avoir le petit sém [inaire] d'Ajaccio, écrivez à Viviers tout de suite au p. Magnan.

**1014.** À Monsieur Tempier, vicaire général à l'évêché, à Marseille. B. d. R..<sup>1</sup> 1014. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Ordination de deux oblats à N.-D. de l'Osier. Trajet de voyage jusqu'à Lyon.

L.J.C. et M.I.

N.-D. de l'Osier, 20 août 1849.

Pendant que la com[mu]n[au]té déjeune, je vous écris un petit mot pour vous annoncer que nous avons depuis hier deux bons prêtres de plus dans la Congrégation.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

Ce sont les pères Berne et Guinet. Je reçus les vœux solennellement du premier le jour de la fête de l'Assomption, et le second fit par anticipation ses vœux entre mes mains la veille de l'ordination, qui a été magnifique de solennité, de recueillement et de piété. Avant de commencer j'annonçai aux fidèles qui obstruaient l'église et pour lesquels il nous fallut improviser une tribune, ce qui allait se passer sous leurs yeux, et je vous assure qu'ils n'ont rien perdu de toute cette ravissante cérémonie. Jamais silence plus respectueux, c'était un saisissement général. Pour faire verser la mesure des bons procédés on avait invité M. le Curé de Vinay à venir faire la fonction d'archidiacre, il s'est rendu à cette invitation, mais il n'a pas assisté au dîner, parce qu'il devait partir pour Lyon ce jour même. M. le Maire de Vinay et M. son fils, M. Vieux, notaire et bon chrétien, le docteur Menthe, le Curé de je ne sais où, frère de notre père Berne, et un autre prêtre étaient invités. M. Correar, à qui je tenais de faire quelques politesses, a été extrêmement sensible à mes prévenances qui lui étaient bien dues à raison de sa constante amitié pour nos Pères et de la protection qu'il a toujours accordée à notre établissement de l'Osier.

On arrive chez moi, il n'y a plus moyen de continuer, je voudrais pourtant vous dire encore que j'ai fait arrêter nos places pour Lyon à St-Marcellin et que j'irai prendre la voiture à Rives Hautes sans avoir précisément la certitude qu'on ait trouvé nos places à Die où l'on a dû écrire de St-Marcellin.

Adieu, saluez tous nos Pères, ma mère, la famille, Jeancard, Carbonnel et Blanc. C. J. Eugène, évêque de Marseille.

#### 1015. [Au p. Tempier, à Marseille].<sup>1</sup>

1015. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Récit du voyage de N.-D. de l'Osier à Nancy, en passant par Lyon, Dijon et Langres.

L.J.C. et M.I.

Nancy, le 26 août 1849.

Je vous ai écrit, cher Tempier, de Grenoble et de l'Osier. J'ai donné des nouvelles de mon arrivée à Nancy à Jeancard. Aujourd'hui je continue ma correspondance avec vous. Je n'ai pas beaucoup de temps pour écrire, je vous donnerai du moins signe de vie en continuant le récit de mon voyage. Parti de l'Osier le 20 après dîner, je vins prendre la voiture de St-Marcellin à Lyon au sommet de la montagne appelée Hautes Ores où la bise soufflait de façon à le discuter au plus violent mistral. Nous arrivâmes à Lyon peu après 6 heures du matin et à huit heures précises nous voguions vers Châlons que nous ne pûmes atteindre qu'à l'entrée de la nuit. Nous montâmes sur-le-champ en voiture, je ne puis pas dire en diligence tant elle nous traîna lentement jusqu'à Dijon; il n'était pourtant pas cinq heures quand nous descendîmes, sur la place, il nous fallut attendre à la porte de l'église que l'Angélus sonnât, et en compagnie de M. Pavy, g[ran]d vicaire d'Alger que j'avais rencontré sur le bateau, nous entrâmes les premiers et nous eûmes le bonheur de dire la s[ain]te messe. Il fallut décliner ma qualité, ce qui me valut une visite obligée à Mgr l'Évêque qui fût informé à son lever de ma présence dans sa ville épiscopale. Je montai chez lui après que j'eus visité l'église cathédrale où je venais d'offrir le s[ain]t sacrifice. Sa Grandeur me combla de politesses et me fit servir à déjeuner tandis qu'il allait dire la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

messe dans la chapelle d'une Congrégation. Il se hâta de rentrer pour me voir encore avant que je montasse en voiture. C'est à neuf heures que je partis. Nous nous arrêtâmes à Langres pour dîner. Le lendemain à six heures nous étions rendus à Nancy.

À Langres je fus frapper inutilement à la porte de l'évêché. Mgr Parisis visitait un couvent dans ce moment, et on ne nous donna pas le temps de pénétrer dans cette clôture. Aussitôt arrivés à Nancy nous nous dirigeâmes vers notre maison sise rue du Montet non plus au n. 19 mais n... Nous fûmes accueillis au son de la cloche de l'Angélus; la communauté terminait son oraison. Après avoir fait un peu de toilette nous dîmes la s[ain]te messe. J'avais offert à M. Pavy l'hospitalité qu'il avait acceptée de bonne grâce<sup>1</sup>.

# 1016. [Au p. Tempier, à Marseille].<sup>2</sup>

1016. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Décès de l'abbé Martin, vicaire à Si-Joseph. Le p. Dassy est trop sévère. Mauvais esprit des Oblats du Canada.

[Cirey, le] 6 septembre 1849.

Je regrette aussi ce pauvre abbé Martin. Je lui avait pardonné de bien bon cœur tous ses torts envers moi<sup>3</sup>.

Je lui ai donné quelques conseils<sup>4</sup> II est vraiment insupportable pour tous ses subordonnés. Il n'y a qu'une voix à ce sujet à l'exception du bon père Dorey qui excuse tout. Il les épie, il les gronde, il les menace de les punir, il n'a aucune attention pour eux et il les nourrit très mal. J'espère qu'il agira plus convenablement après les observations que je lui ai faites.

Il règne un mauvais esprit au-delà des mers. À les entendre ils seraient encore les plus parfaits de la famille. [...] Je ne cesse de leur répéter qu'ils ont perdu l'esprit que j'ai voulu communiquer à mes enfants et qu'ils sont le sujet de mes plus vives inquiétudes. Aussi suis-je déterminé pour employer le seul remède que je connaisse à ces maux d'envoyer un visiteur extraordinaire avec tout pouvoir pour régler, corriger, etc.

# 1017. [Au p. Tempier, à Marseille].<sup>5</sup>

1017. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Inquiétude à cause de l'épidémie de choléra à Marseille. Le Fondateur quittera Cirey dès qu'il aura baptisé un futur petit neveu. Affaires diverses.

L.J.C. et M.I.

Cirey, le 9 septembre 1849.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La deuxième feuille de cette lettre est disparue.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> REY II, 316; YENVEUX V, 243; VII, 184.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Martin Lazare avait été pendant longtemps un adversaire du Fondateur.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Après la visite du Fondateur à Nancy, les Pères et Frères lui avaient écrit pour se plaindre de leur supérieur, le p. Dassy.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Tempier.

Quand je ne vous écrirais, mon cher Tempier, que pour vous remercier d'avoir la bonne pensée de me donner tous les jours de vos nouvelles, je le ferais volontiers. Je n'ai rien à vous apprendre sinon que je trépigne ici de voir que ma nièce qui l'autre fois avait devancé son terme de quinze jours, cette fois attend scrupuleusement l'époque de la délivrance<sup>1</sup>. C'est, je crois demain, mais il n'est pas dit que l'enfant arrive à point nommé, ainsi je ne puis pas vous fixer aujourd'hui encore le jour fixe de mon départ. Toute la science de Vignolo<sup>2</sup>, qui attend ici depuis plus de quinze jours, ne va pas à me donner la moindre indication à cet égard. Je sais bien que ma présence n'est pas nécessaire à M[arsei]lle, mais elle est si convenable que je ne puis supporter l'idée de ne pas partager le danger que vous courez. J'en suis préoccupé toute la journée, et je ne puis me consoler qu'en priant continuellement pour votre conservation et la cessation de cet atroce fléau. Ayez toujours à votre disposition la recette du Curé que j'ai envoyée. Ce bon curé m'a répété plusieurs fois qu'il a sauvé tous les cholériques auxquels il a été à temps d'administrer son remède. Je vous assure que je n'éprouverai aucune appréhension d'aller me plonger dans votre atmosphère cholérique après avoir habité la fraîcheur de ces vallées. Ainsi il n'y aura rien à redouter sous le rapport moral qui n'influera en rien sur mon physique. Après cela je serai accessible au mal comme un autre, il n'y a pas là de quoi s'effrayer, mon poste étant d'ailleurs marqué par la Providence dans ce genre de combat devant lequel certainement je ne reculerais pas d'un pas. Il a fallu une circonstance comme celle qui me retient ici d'un jour à l'autre pour m'empêcher de voler, mais le jour même du baptême, je ne coucherai pas ici. C'est aujourd'hui dimanche. Après avoir dit la messe au château, j'ai assisté à la g[ran]d messe et au salut à la paroisse où je suis retourné après le déjeuner pour vêpres et le salut encore. Il ne me reste que le temps d'envoyer vite cette petite lettre à la poste. Je n'ai plus rien reçu de Nancy, je ne sais donc pas ce qu'il en sera de l'ordination du diacre<sup>3</sup>. Vous ai-je dit qu'il m'avait demandé d'aller se faire ordonner à Quimper, où il aurait été bien aise de faire une dernière visite à sa famille avant de partir pour les missions. J'ai pensé que cette ordination serait chanceuse ne sachant pas si l'Evêque n'aurait pas quelque objection à faire, etc. Je lui ai donc écrit de se faire ordonner à Nancy si Mgr de Nancy le veut bien, ou bien de venir me trouver à Cirey, et j'ai écrit à Mgr de Langres pour lui demander au besoin l'autorisation convenable, mais il peut se presser, car je n'attendrais pas 24 heures pour l'ordonner si mon baptême était fait.

Adieu, cher ami, que le bon Dieu vous conserve et qu'il me délivre au plus tôt du lien qui me retient ici.

C. J. E. évêq.

Je vais envoyer d'ici une lettre pour le p. Ricard au p. Aubert. Je n'aurais pas su comment l'adresser directement. Cette lettre avait été commencée à Mar[sei]lle au mois de mai, et je cours le risque d'arriver trop tard pour qu'elle parte à temps. Nous aurons besoin de combiner le voyage du p. Vincens<sup>4</sup>, et de choisir le compagnon que nous lui donnerons. Je vous ai dit dans ma dernière lettre qu'il fallait renoncer au projet d'envoyer Santoni, qui nous ferait trop grande faute en Europe, et qui selon toute apparence ne resterait pas en Canada. Peut-être serait-ce le cas de lui donner le

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Après la visite de quelques maisons oblates, le Fondateur s'était arrêté à Cirey-sur-Blaise afin de baptiser l'enfant de sa nièce, Mme la marquise de Damas. Il fit le baptême le 17 et rentra à Marseille le 22 septembre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le docteur Vignolo, natif de Marseille, exerçait à Paris.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ordination du f. Grenier, cf.: L. M.-Grenier, 13 septembre 1849.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le Fondateur se proposait d'envoyer le p. Vincens comme visiteur des Oblats du Canada.

futur père Grenier, celui qui doit être ordonné incessamment. S'il vient se faire ordonner ici je l'interrogerai mieux.

Adieu, cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur et vous bénis.

C. J. Eugène, évêq[ue] de M[arsei]lle.

Mes saluts affectueux de coutume aux habitants de l'évêché et autres.

# 1018. [Au p. Tempier, à Marseille].1

1018. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Inquiétude et regret de ne pas être à Marseille pendant l'épidémie de choléra.

[Cirey, le] 12 septembre 1849.

Mon inquiétude est si grande que je crains d'en tomber malade. La pensée de ce qui se passe à Marseille remplit mon âme d'amertume, je n'éprouve aucune jouissance de me trouver au sein de ma famille, mon devoir m'appelle ailleurs. Vous me connaissez assez pour être persuadé que la moindre pensée de crainte ne s'est seulement pas présentée à mon esprit. J'ai toute ma vie désiré mourir victime de la charité. Vous savez que cette couronne me fût enlevée des les premières années de mon ministère. Dieu avait ses desseins puisqu'il voulait me charger de donner une nouvelle famille à son Église, mais pour moi il eut mieux valu qu'on me laissa mourir de ce bienheureux typhus que j'avais pris au service des prisonniers. Maintenant que cette œuvre à laquelle Dieu m'avait appelé est faite, que pourrait-il m'arriver de plus heureux que de mourir, surtout si le sacrifice de ma vie pouvait être accepté non seulement pour l'expiation de mes péchés, mais comme un holocauste au Seigneur, pour apaiser la colère de Dieu et détourner le fléau de mon peuple et surtout de nos prêtres dont la vie est si précieuse. Jusqu'à présent un seul d'entre eux a péri, le pauvre abbé Martin, mais vous êtes tous menacés, et moi je suis à deux cent lieues de vous. Quelle fatalité que cet engagement qui m'a amené ici avant qu'il fût question de choléra, et qui m'y a retenu malgré moi, je suis à bout de patience et de convenances. Si je n'avais craint que l'émotion ne produisit un fâcheux effet sur ma nièce au terme où elle se trouve, je serais parti demain. Le médecin prétend que c'est le jour, d'après les nouveaux calculs que l'on a faits. Un seul jour de retard encore m'expose à manquer la messe de dimanche. Coûte que coûte c'est au plus tard ce jour-là que je partirai d'ici.

#### 1019. P[our] le f. Grenier.<sup>2</sup>

1019. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Regret de ne pas avoir pu ordonner prêtre le f. Grenier à Nancy.

L.J.C. et M.I.

Cirey, le 13 septembre 1849. P[our] le f. Grenier.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX II, 126.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Ottawa, arch. Deschâtelets, L. M.-Grenier.

J'ai le plus grand regret, mon cher fils, de m'être contenté de vous répondre dans la lettre que j'ai adressée au R. P. Dassy. Vous auriez compris que mon désir était toujours de vous imposer moi-même les mains et que c'était par précaution que je fournissais le moyen de vous faire ordonner à Nancy. À défaut de dimanche ou lundi passés, qui étaient des jours du rit[e] double, j'aurais pu vous ordonner demain jour de la S[ain]te Croix. Le bon Dieu m'a privé de cette consolation, je lui en offre le sacrifice avec d'autant plus de résignation qu'il paraît que Mgr de Nancy n'a pas effectué son projet de voyage et que votre bonheur ne sera pas trop différé.

Je pense, mon cher fils, qu'il sera à propos de renvoyer un peu votre voyage dans votre famille. Je préfère que vous y alliez quand j'aurai décidé par quelle voie je vous ferai arriver au but de vos désirs, si je ne me trompe, les missions auprès des infidèles. Il faut que je sois rendu à Marseille pour savoir si je vous ferai passer par l'Angleterre, ou si je vous enverrai directement en Amérique. Dans l'un ou l'autre cas vous ne reviendriez plus à Nancy. Vous prendriez votre essor en passant par Quimper ou le pays habité par votre famille. J'aurai aussi à vous dire comment vous devrez vous y prendre pour la procuration que vous aurez à laisser en Europe. À ce sujet vous feriez bien de me faire parvenir à Marseille un petit aperçu de vos affaires temporelles.

Le p. Chauviré paraîtrait compter sur une petite somme, qui serait mise à votre disposition, pour payer les dépenses d'un voyage qu'il voudrait faire dans son pays. Ce voyage ne me paraît pas opportun, mais si vous pouvez lui céder cent francs sur l'argent qu'on doit vous envoyer, je vous autorise de les remettre au R. P. Supérieur pour qu'il les fasse parvenir au père de notre père Chauviré. Vous laisseriez le restant de la somme entre les mains du R. P. Supérieur pour qu'il les garde sans les employer à autre chose qu'au voyage que vous aurez à faire un peu plus tard.

Puisque Mgr de Nancy a la bonté de vous ordonner, ne témoignez point de regrets. Laissez peser sur mon cœur tout le chagrin d'avoir fait plus de 200 lieues pour avoir la consolation de vous imposer les mains et de m'en retourner sans avoir pu vous communiquer avec le sublime sacerdoce tous les dons de Dieu qui doivent féconder votre ministère<sup>1</sup>. Ce sont ces choses pénibles qui arrivent dans la vie. Je m'unis du moins par mes vœux à tout ce qui pourra attirer sur vous les plus abondantes bénédictions du Seigneur. Recevez-en les premières gages par celle que je vous donne en vous embrassant de tout mon cœur.

C. J. Eugène, évêque de Marseille.

1020. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>2</sup>

1020. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Que le p. Dassy reste supérieur de la maison de Nancy.

[Cirey, le 20?]<sup>3</sup> septembre 1849.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Fondateur ordonna alors le f. Chauviré mais ne reçut pas à temps, semble-t-il, la dispense d'âge du f. Grenier. Celui-ci, âgé de 22 ans et 9 mois, fut ordonné par l'Évêque de Nancy le 22 septembre 1849. 
<sup>2</sup> YENVEUX VII, 146, 181; VIII, 112.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Yenveux ne donne pas la date de ces extraits. Il s'agit de la réponse à la lettre du p. Dassy écrite le 13 septembre. Elle fut donc écrite vers le 20 avant de quitter Cirey. Le Fondateur répondit le 25 à la lettre du 16 et le 26 à la lettre du 19. Après la visite du Fondateur à Nancy, les Pères et Frères lui écrivirent pour se plaindre de leur supérieur qu'ils considéraient méfiant, trop exigeant, faisant tout lui-même, etc. Le F. dut lui faire de sévères reproches au point que le p. Dassy demanda de quitter la maison de Nancy ou d'y rester comme simple sujet.

Je vais partir, cher p. Dassy, et j'ai beaucoup à écrire encore, je ne vous dirai donc que deux mots. Vous avez tort de vous affecter des observations qui vous ont été faites. Ce qui vous arrive est le patrimoine de ceux qui sont à la tête des autres.

Par la patience on vient au-dessus de tout et la sévérité du jugement qu'on porte de nous nous tient en garde contre notre propre faiblesse. Restez tranquillement à votre poste et ne donnez pas à connaître que vous puissiez avoir de l'humeur contre qui que ce soit. L'aménité peut fort bien se concilier avec la régularité exigée et pratiquée.

1021. [Au p. Dassy, à Nancy?.1

1021. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Réponse à un doute du p. Dorey.

[Marseille, le] 25 septembre 1849.

J'oubliais de répondre au doute du p. Dorey. Il n'y a pas l'ombre d'inquiétude à avoir sur le mâchonnement des mots *in sancto Instituto*, etc. Ce qui précède explique suffisamment l'intention et la volonté. Il eut été pourtant plus convenable de lui faire répéter plus distinctement la phrase, et pour ne pas attendre le premier renouvellement solennel qui n'aura lieu qu'à la Toussaint et par lequel, dans notre Institut, on rectifie tout ce qu'il y a pu avoir de défectueux dans la profession, vous pouvez faire prononcer de nouveau au frère, en votre présence, la formule telle qu'elle est imprimée. Je ne le regarde pas comme nécessaire, mais c'est pour le tranquilliser davantage.

1022. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>2</sup>

1022. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le jeune père Chauviré demande à quitter la Congrégation.

[Marseille, le] 26 septembre 1849.

Je voudrais savoir, mon cher père Dassy, sur quelles informations le p. Chauviré a été admis à la profession religieuse dans notre Congrégation? Qui est-ce qui l'a présenté au sous-diaconat et au diaconat? C'était là qu'il fallait arrêter un sujet que vous venez me dire après coup ne pas vous sembler assez fervent, assez amateur de la Règle pour le promouvoir au sacerdoce. Il ne fallait pas nous donner des renseignements assez favorables pour que le Conseil ne trouva pas des raisons de l'exclure, et si vous reconnaissiez vous être trompé, il fallait bien vous garder de le présenter au sous-diaconat.

Une fois religieux, une fois sous-diacre surtout, vous aviez passé le pont. Mais encore si vous étiez si fort persuadé de son indignité, il ne fallait pas vous contenter de lui reprocher des choses que l'on pouvait croire se dissiper avec le sacerdoce, mais il était de votre devoir de me représenter énergiquement les motifs que vous aviez de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VIII, 112.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX VIII, 200. Réponse à la lettre du p. Dassy écrite le 19 septembre.

suspecter sa sincérité. Je vous proteste que si vous m'aviez parlé dans ce sens, au grand jamais je ne l'aurais ordonné. C'est vous dire, mon cher p. Dassy, que vous n'avez pas bonne grâce à vouloir vous tirer si facilement de qualité au sujet d'un homme que vous avez si mal élevé. Nul doute que cet homme ne se soit présenté chez nous que pour y extorquer les saints Ordres; c'est là ce que votre sagacité eût dû découvrir dans les quinze grands mois qu'il a habité sous votre toit. Maintenant le mal est fait, il faut reconnaître humblement que nous avons été dupes, mais pas au point de lui servir de plastrons. S'il veut apostasier il est bien le maître, ce ne sera que la conséquence de son premier sacrilège, car il n'est pas à supposer qu'il pût ignorer quelles étaient les obligations qu'il contractait par la profession religieuse, et comme il savait aussi quelle était la position de son père et de sa famille, il devait bien se garder de faire ses vœux.

Mais il avait compris que c'était un moyen pour parvenir au sacerdoce auquel il visait dans des pensées d'intérêt et il a juré sans façon de persévérer jusqu'à la mort dans une Congrégation d'où il se proposait de sortir dès qu'il serait prêtre. Jugez comme Dieu va bénir ce sujet. Il me dit dans l'étrange lettre qu'il m'a écrite qu'il est incorporé au diocèse de Marseille. Cela voudrait dire que son Évêque lui a donné une excorporation au lieu des dimissoires que nous lui demandions. Veuillez m'expliquer cela en relisant la pièce que vous devez avoir entre les mains et que je ne connais pas. Ceci compliquerait les difficultés.

Dites de ma part au p. Depetro que le sentiment qu'il a manifesté sur les démarches du père Chauviré me donne une bien pauvre idée de son jugement et une grande défiance de ses principes<sup>1</sup>. Il a manqué de cœur et d'esprit dans cette circonstance, du reste comme dans d'autres. J'espérais mieux de lui, dites-le lui sans façon.

# 1023. À Monsieur Grenier, prêtre auxiliaire, rue du Montet, 23, à Nancy. Meurthe.<sup>2</sup>

1023. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Permission d'aller visiter sa famille. Choléra à Marseille. Maladie du p. Mounier. Prochain départ de missionnaires pour l'Orégon.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 30 sep[tem]bre 1849.

Quand on ne me laisserait, cher fils, que le temps de vous dire un mot je laisserai tout pour vous dire combien votre lettre du 16 que je reçois à l'instant m'a fait éprouver de joie. Vous m'y montrez un cœur comme je les aime. Soyez béni, mon cher fils, du bien que vous me faites. C'est une compensation que le bon Dieu m'accorde pour le chagrin que d'autres me donnent. Me consolerai-je d'avoir été privé du bonheur de vous imposer les mains? à vous, mon cher fils, dans l'âme duquel il m'eut été si doux de répandre la mienne avec les miraculeuses communications de la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le p. Dassy écrivait le 19 septembre: «[Le p. Chauviré] a tellement, en mon absence, endoctriné le jeune père Depetro qu'à mon arrivée j'ai reconnu que ce dernier trouvait tout naturel que notre p. Chauviré retournât dans sa famille... Le jeune Père est toujours trop facile à repondre à toutes les plaintes des mécontents.»

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Orig.: Ottawa, arch. Deschâtelets, L. M.-Grenier.

grâce sacerdotale. C'est un immense sacrifice qui m'a été imposé. Sachez-le bien, mon cher fils, pour m'en tenir compte.

Allez quand vous le jugerez à propos faire une petite visite à votre famille, mais n'y restez pas trop. Souvenez-vous que s[ain]t François Xavier partant pour les Indes se détourna du château où se trouvait sa famille quoiqu'il en fût bien rapproché. Nous avons dans la Congrégation tel Père qui se refusa à aller embrasser son père et sa mère avant de s'embarquer pour l'Amérique. Je dis cela pour vous encourager à brusquer un peu votre séparation. C'est le Seigneur à qui vous appartenez qui est aujourd'hui votre partage.

3 octobre

Je retrouve cette lettre parmi mes papiers et j'ai le regret de ne pas vous l'avoir envoyée telle qu'elle se trouvait quand on me détourna de l'achever. Je vais l'envoyer à la poste tout de suite pour ne pas vous laisser languir plus longtemps. Nous sommes ici sous la fatale influence du choléra qui nous enlève tous les jours tantôt 40 tantôt 30 tantôt 20 ou 25 personnes. Ceux qui rentrent sont en danger. Hier une famille composée de cinq personnes a péri tout entière en rentrant dans la ville après en être sortie au commencement de l'épidémie. Vous sentez que je n'ai pas dû calculer ce danger quand mon devoir m'a rappelé au milieu de mes ouailles, mais je n'ai jusqu'à présent ressenti aucune atteinte du mal. Aucun des nôtres n'en a été non plus atteint. Nous avons pourtant un de nos Pères du séminaire très gravement malade d'une autre maladie bien dangereuse, c'est le bon, l'excellent père Mounier<sup>2</sup>. Il a été administré hier. Tout espoir ne nous est pourtant pas enlevé. Je vais ordonner prêtre le f. d'Herbomez pour l'envoyer en Orégon en passant par la Californie, avec le f. Surel que je suis forcé d'enlever de Nancy, quelqu'utile qu'il y soit, parce que c'est celui de nos frères qui peut faire le mieux dans un pays où il faut tout créer. Votre tour viendra, mon cher fils, priez en attendant pour ceux qui vous devancent et qui vont préparer les voies à d'autres qui les suivront.

Adieu, mon cher fils, je vous presse contre mon cœur et vous bénis. C. J. Eugène, évêque de Marseille. Saluez affectueusement de ma part nos Pères et Frères de Nancy.

# 1024. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>3</sup>

1024. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Choléra à Marseille. Prochaine ordination du f. d'Herbomez. Travaux et souffrances des missionnaires de l'Orégon.

[Marseille, le] 12 octobre 1849.

Je vais ordonner prêtre le f. d'Herbomez, dimanche prochain. Il partira incessamment pour la rude mission de l'Orégon. Il est au comble du bonheur, en pensant aux privations auxquelles il va être soumis. C'est ce qu'il demandait à Dieu depuis longtemps. Voilà des âmes généreuses et non ces lâches qui reculent devant une mission comme celle d'Angleterre. Quand on en est là, on n'est pas plus propre pour un pays que pour l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ms.: appartenait.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Décédé le 5 octobre de la fièvre typhoïde.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> YENVEUX I, 111\*; II, 127; IX, 74 bis.

Si vous pouviez lire les lettres que je reçois de l'Orégon, vous auriez comme moi versé des larmes sur les souffrances et les privations qu'endurent nos chers Pères dans cette mission. Leurs mains sont écorchées du travail auquel ils sont obligés de se livrer pour défricher la terre qu'ils doivent cultiver, pour se procurer, non du pain qui leur manque, mais les pommes de terre nécessaires pour leur subsistance. Il faudrait deux mille francs pour se procurer un valet, et ils n'ont pas de quoi payer les frais de poste pour les lettres qu'ils reçoivent de nous. Ils sont obligés d'abattre de leurs mains des arbres séculaires; ils vivent au milieu des Sauvages, sans cesse exposés à toutes sortes de dangers et à la perte de la vie. Je les plains, pour mieux dire je ne les plains pas, je les admire; je me prosterne en esprit à leurs pieds; je

bénis Dieu de les avoir choisis pour être les instruments de sa gloire et de ses miséricordes.

Le choléra persiste dans son même degré d'intensité; les cas foudroyants sont rares pourtant. Depuis que je suis de retour, je suis allé confirmer sur leur lit de mort plusieurs de ces pauvres victimes, et je n'en ai ressenti d'autre mal que ce déchirement de cœur dont il m'est impossible de me défendre à la vue de tels désastres.

#### 1025. [Au p. Dassy, à Nancy].<sup>1</sup>

1025. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Relations suspectes entre le p. Depetro et l'ex novice Delune. Personnel de la communauté de Nancy. Invitation à la douceur. Vœux du f. Vienne!. Chapelle transformée et ouverte au public.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 16 octobre 1849.

Décidément, mon cher p. Dassy, je ne pourrai ouvrir qu'en tremblant les lettres qui m'arrivent de Nancy. Je n'en ai pas reçu une encore, depuis que j'ai passé par ce pays, qui ne m'ait donné plus ou moins d'ennui. Mais celle à laquelle je reponds passe toute idée. Quelle affreuse découverte! Et c'est en m'apprenant de pareilles horreurs² qu'au lieu de faire votre possible pour me consoler, vous faites un retour sur vousmême pour vous plaindre encore de ce que je vous ai trouvé trop sévère. Il faut que l'amour-propre soit bien subtil pour se déguiser de la sorte à vos propres yeux. Des larmes, me dites-vous, remplissent vos yeux, j'allais mêler les miennes aux vôtres, croyant que vous gémissiez sur l'égarement de votre malheureux frère³, mais c'est en songeant qu'on, c'est-à-dire que je vous ai reproché d'être trop sévère. Vous avouez, ajoutez-vous, que vous ne l'avez pas assez grondé. Il s'agit bien de gémir, mon cher ami, il vaut mieux inspirer la confiance que de faire peur. Et puis à quoi bon revenir dans toutes vos lettres sur les observations que j'ai dû vous faire et que de votre côté vous auriez dû supporter avec plus d'humilité. Voilà ce que vous m'obligez de vous dire pour votre propre bien, avant de vous faire connaître le parti que je me propose de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Dassy.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Réponse à la lettre du 12 octobre dans laquelle le p. Dassy envoie au Fondateur une lettre de l'ex novice Delune invitant le p. Depetro à quitter la Congrégation et l'habit ecclésiastique, et une lettre de Depetro à Delune. Après le mot «horreurs», le Fondateur écrit 5 lignes, jusqu'à «à vos propres yeux», qu'il rature le mieux possible mais qu'avec beaucoup de patience le p. Sion a réussi à déchiffrer, comme les autres passages raturés de cette lettre.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> De nouveau le F. rature 9 lignes, depuis «mais, c'est en songeant» jusqu'à «vous faire connaître». Il continue donc sa lettre par une phrase incomplète.

prendre à l'égard de ce pauvre égaré. D'abord je ne comprends pas bien quel genre de faute vous supposez qu'il a commise avec ce malheureux jeune homme. Son immoralité et son peu de délicatesse doivent le rendre très suspect pour les accusations graves qu'il porte contre son complice. Il serait essentiel que vous obtinssiez de lui qu'il vous fît passer les lettres que Delune lui a écrites. L'indigne Depetro est certainement très coupable. On le voit par la seule lettre que vous m'envoyez, tout autant que par celle de Delune que vous auriez dû me faire passer tout entière et surtout sans effacer la ligne que vous avez raturée avec de l'encre plus noire que son écriture.

En voilà assez pour ce soir, j'ai besoin de réfléchir jusqu'à demain, et de dire la s[aint]e messe avant de prendre un parti sur ce misérable.

Le meilleur parti que pût prendre le malheureux Depetro serait d'aller pleurer à la Trappe ses sacrilèges et son apostasie. Mais cette âme efféminée est incapable d'une résolution généreuse. Il ne faut pas compter là-dessus. Que faire pourtant d'un pareil sujet? Vous ne pouvez pas le garder à Nancy, et où puis-je le placer? Ce serait à l'Osier s'il ne devait pas être une pierre d'achoppement pour les jeunes Pères ou simples oblats qui s'y trouvent. A Marseille, quoique sous mes yeux, il pourrait bien encore se compromettre et nous avec lui. Et puis comment se décider à le faire voyager seul? Il serait capable de ne pas résister au danger d'une nuit passée en diligence. Si j'avais été informé plus tôt de son inconduite, je l'aurais fait revenir avec le f. Surel. Mon Dieu, quelle douleur!

Tout bien considéré, j'attends une nouvelle lettre de vous et de nouvelles communications de son complice. Faites votre possible pour avoir ses lettres. Je ne puis plus continuer sur ce sujet.

En attendant que je puisse compléter votre maison, j'ai écrit au p. Vincens de vous envoyer le père Chaîne qui est plein de talents et qui prêche fort bien. Ce jeune Père est excellent, mais accoutumé au gouvernement paternel du p. Vincens, il ne supporterait pas d'être traité en écolier. Prenez-y garde. Les supérieurs gouvernent des frères et non des sujets. Ils sont tenus à avoir beaucoup de déférence pour ceux qui, tout en étant placés sous leur gouverne, appartiennent à la famille; plus encore pour ceux qui doivent concourir avec lui au bon ordre et à la bonne administration de la communauté<sup>1</sup>. Il faut éviter avec soin de taquiner qui que ce soit. C'est une chose qu'on supporte difficilement. La douceur est une qualité indispensable pour rendre l'obéissance facile. En un mot relisez le chapitre qui concerne les supérieurs locaux et conformez-vous y en tout. Ne perdez pas de vue la recommandation que j'avais faite avec tant d'instance à Mgr de Nancy. Il faut absolument qu'on en vienne là. C'est de toute justice. Je vous déclare qu'il ne nous sera plus possible d'envoyer un centime. Il est décidé que les maisons doivent se suffire ou se fondre. En attendant cette conclusion, je nomme le p. Dorey et le p. Chaîne assesseurs, le premier sera votre admoniteur et directeur ou soit père spirituel. Vous réunirez exactement vos assesseurs aux termes de la Règle, n'eussiez-vous aucune communication extraordinaire à leur faire. La Règle veut que cette assemblée ait lieu, et que ce ne soit pas pour la forme seulement.

Vous pouvez admettre aux premiers vœux le f. convers que vous m'avez présenté<sup>2</sup>. Le f. Surel m'a dit que vous pouviez facilement suppléer à ce qu'il faisait en prenant des petits orphelins comme vous aviez déjà fait en d'autres occasions.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Troisième section de cette lettre, raturée depuis «il faut éviter» jusqu'à «difficilement».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans sa lettre du 11 octobre le p. Dassy avait présenté aux vœux le f. Viennet.

Je vous prie de saluer bien affectueusement de ma part le p. Dorey et le p. Chaine, si celui-ci est arrivé à Nancy. Je vous salue aussi bien affectueusement vous-même en vous bénissant tous.

f C. J. Eugène, évêque de Marseille.

P.S. Je vous félicite d'avoir réussi à rendre votre chapelle propre au service public sans frais pour votre maison. Le p. Tempier tremble seulement que vous ayez pu ébranler le mur maître qui soutient l'édifice. Je crains pour l'appui de l'arceau du côté du jardin. Je présume que vous avez fait attention à tout cela en traitant avec l'architecte. Reparlez-moi plus en détail de cette affaire. Je suis dans l'admiration du goût des Ecclésiastiques du Nord pour l'Ordre des Dominicains. Pour les Jésuites on y est accoutumé. C'est bien. Je loue ceux qui embrassent ces Instituts, mais je m'étonne que personne n'ait eu la pensée de vous suivre quand ils vous ont connu et sans doute apprécié.

#### 1026. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

1026. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Conseil général. Le p. Chaîne ira à Nancy. Caractère du p. Dassy.

[Marseille, le] 20 octobre 1849.

Ce n'est pas tout que d'avoir les qualités que vous lui reconnaissez<sup>2</sup>, il lui faudrait des vertus religieuses dont il est totalement dépourvu puisque l'obéissance même lui paraît si pénible qu'il faudrait se garder à le mettre sur ce point à de trop grandes épreuves. J'ai plaidé pour lui mais je n'ai convaincu personne ni le p. Tempier, moins encore les pères Lagier et Fabre qui avec le père Roullet, que j'y avais appelé, formaient le conseil de circonstance qu'il m'a fallut consulter.

Ne croyez pas que je sois sans souci au sujet de la mission que j'ai été obligé de donner au p. Chaine. Je connais trop bien le p. Dassy pour n'être pas en peine sur les écarts de son sot caractère. Je lui ferai bien toutes les recommandations convenables, donnez-lui quelques avis de votre côté, mais en lui rappelant les devoirs de charité, de ménagements et de déférence que lui impose sa charge envers des confrères qu'il ne doit pas traiter comme des écoliers. Ne lui faites aucune confidence en lui parlant du p. Chaîne, je veux dire de ne pas lui faire confidence de certains défauts plutôt d'imagination que de caractère.

J'ai cru devoir écrire à ce bon p. Chaîne pour l'encourager et le prévenir même sur les épreuves qui l'attendent à Nancy. S'il y avait un autre que le p. Dassy pour supérieur, je ne me serais pas cru obligé à ces ménagements, mais Dassy malgré toutes ses bonnes qualités est si désagréable dans l'intérieur par ses exigences, ses rigueurs, sa minutieuse surveillance, qu'on pourrait plutôt appeler espionnage, qu'en vérité il faut de la patience pour le supporter.

Malgré toutes ses finesses, il n'a pas su préserver le p. Depetro des sottises qui m'obligent de retirer ce pauvre sujet de Nancy sans savoir ce que je pourrai en faire. Il a toujours mal pris toutes mes observations et son amour-propre se retourne en mille manières pour lui persuader qu'il n'a jamais tort et que l'on est trop injuste à son égard.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX VII, 177, 182; VIII, 108.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Conseil du 21 octobre: admission aux vœux de plusieurs novices. Cependant le f. Permace n'est pas admis, vu l'état de ses affaires de famille, et le F. Vignole ne pourra être admis que plus tard. C'est sans doute de celui-ci que le Fondateur parle au début de cette lettre du 20 octobre.

# 1027. Pour le père Berne, [à Ajaccio].1

1027. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Mgr Casanelli d'Istria a été déçu à l'arrivée du p. Berne, jugé trop jeune. Qualités et vertus de celui-ci, professeur de dogme au grand séminaire.

L.J.C. et M.I.

Marseille, le 25 novembre 1849.

J'attendais, mon cher fils, avec une sorte d'impatience quelques lignes de vous. Il me tardait de savoir comment vous vous trouviez. Me voilà d'abord rassuré sous le rapport de votre santé. J'en remercie bien le bon Dieu. Pour tout le reste ne vous en mettez pas en peine. Il faut un commencement à tout, et quand on a le fond d'instruction que vous possédez, la sagesse, la réserve et la modestie que personne ne vous disputera, jointes à la douceur et aux autres qualités que je vous connais, on n'a pas à se mettre en peine des décisions que l'on prend ni de la responsabilité que l'on assume. Le propos de Mgr d'Ajaccio est une de ces grossièretés que l'on pardonne à des hommes qui n'ont pas reçu une brillante éducation. Avant de se le permettre, il aurait mieux fait de s'informer qui vous étiez. Il m'oblige de lui dire, dussiez-vous souffrir de l'entendre, que je lui souhaite et à tous ses pareils des hommes comme vous pour directeurs de séminaire. S'imagine-t-il donc qu'à St-Sulpice et à St-Lazare on laisse les sujets sans professer avant qu'ils aient atteint l'âge de 40 ans? Ils ont quarante ans quand ils ont professé quinze ans, et je puis vous assurer que pendant les années que j'ai passées à St-Sulpice j'en ai vu sortir un grand nombre de nos rangs pour aller professer qui ne vous valaient pas.

Voilà ce que votre modestie et l'impertinence de tels autres m'a obligé de vous dire. Je compte assez sur votre humilité pour être très persuadé que la bonne opinion que j'ai de vous et que vous m'avez forcé de vous manifester, ne vous donnera pas même l'ombre de la vanité parce que nous savons tous que nous n'avons que ce que nous avons reçu de la bonté de notre Dieu pour sa gloire et l'accomplissement de ses desseins sur nous.

Répondez donc, mon cher fils, aux préventions des hommes superficiels par un redoublement d'application à tous vos devoirs. Priez pour moi et recevez ma bénédiction paternelle que je vous donne dans l'effusion de mon cœur.

+ C. J. Eugène, évêque de Marseille.

# 1028. [Au p. Magnan, à Ajaccio].<sup>2</sup>

1028. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Le supérieur doit conseiller et diriger ses jeunes confrères.

[Marseille, le 25]<sup>3</sup> novembre 1849.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Orig.: Rome, arch. de la Post., L. M.-Berne.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YENVEUX II, 6; IV, 24; VII, 142, 161.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Yenveux copie deux fois chacun de ces deux extraits: «Quelles difficultés...» et «Qu'appelles-tu...» mais il écrit dans un cas: octobre 1849, et dans l'autre: novembre 1849. Nous plaçons cette lettre au 25 novembre comme celle écrite au p. Berne et qui était probablement incluse dans celle-ci.

Quelles difficultés peut-il y avoir à donner une bonne direction à des hommes comme les pères Pont, Michelier et Berne? Y a-t-il autre chose qu'à leur dire avec bonté et fermeté ce qu'ils ont à faire soit pour leur conduite personnelle, soit pour la direction de leurs classes. Tu ne peux me dire leur manière de faire la classe, dis-tu, parce que tu ne peux y assister. Mais dans quel pays du monde a-t-on vu dans les grands séminaires un inspecteur des classes? Quand on a déjeunes professeurs comme cela arrive partout, le supérieur leur donne des conseils et une direction, et c'est aux examens qu'il juge de la bonne application de ses avis.

Qu'appelles-tu ensuite les traditions? Ce sont bien déjeunes religieux comme les pères Michelier et Berne, et un bon enfant comme le père Pont, qui oseront les opposer, si elles ont pu se glisser furtivement, à la Règle permanente à laquelle on est soumis dans les séminaires comme dans toutes les autres maisons de la Congrégation! Si la Règle ne s'observe pas, c'est la faute du supérieur, et je m'en prends à lui parce que son devoir est de la faire observer, et de me prévenir en cas de besoin pour que j'y avise. Je n'ai pas d'autre Règle à donner que celle qui existe, c'est celle-là qu'on a vouée et qui doit être fidèlement observée. Tout ce qui va à l'encontre est un abus, qu'il est du devoir du supérieur de réformer. Je voudrais examiner à qui est la faute si on vit trop isolé? Indépendamment des réunions prescrites par la Règle, ne dépend-il pas du supérieur d'appeler souvent ses confrères auprès de lui? Si l'on se boude on ne fait rien qui vaille. Je le répète, avec une communauté comme celle que tu as, ne t'en prends qu'à toi si elle ne marche pas bien.

1029. [Au p. Vincens, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

1029. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Mécontentement contre le p. Chaîne qui n'a pas voulu rester à Nancy.

[Marseille, le] 29 novembre 1849.

Mon bon père Vincens, je ne suis pas disposé, comme vous, à passer par de pareils caprices. Je n'ai que faire dans la Congrégation d'hommes de cette espèce. Il peut tirer parti pour ses études d'une position qui est commandée par les circonstances. En voilà deux qu'il faut consulter avant de leur donner une mission pour savoir si elle leur plaît. Pâlie refuse d'aller en Angleterre; celui-ci² pousse des cris de désespoir parce qu'on l'envoie dans une maison régulière, où il ne pourra pas se livrer aux fougues de son prétendu zèle. Que serait-ce donc s'il fallait lui confier une mission de sacrifice ou plus obscure encore? Et où en serions-nous si nous passions condamnation sur d'autres énormes désordres? Quant à moi, je ne me sens pas capable de gouverner la Congrégation à de pareilles conditions. Bien loin de me presser, comme vous me le suggérez, de rappeler ce Père, pour céder à ses exigences exorbitantes, je lui mettrai sous les yeux ses devoirs et les principes qui régissent toutes les Sociétés religieuses du monde. Il ne me fera certainement pas adopter d'autres principes à ma honte et à celle de la Congrégation. Quand je considère cette

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX III, 82; IV, 52; IX, 83.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> D'après les lettres du p. Dassy, les 3 novembre et 5 décembre, le p. Chaîne s'était montré très exigeant dès son arrivée à Nancy au mois d'octobre: poêle dans sa chambre, vin à tous les repas, deux desserts, souliers bien fourrés, etc.

lâcheté, ce défaut de vertus, je ne puis m'empêcher de gémir et de me contrister jusqu'à une sorte d'agonie morale. Il ne peut souffrir la figure grave et l'attitude si décente du vertueux p. Dorey. Loin de se plaindre, il doit être trop heureux de trouver dans ce Père un modèle de toutes les vertus religieuses. Il lui faut des hommes du genre du p. Depetro, qui rient de tout et qui prolongent leur enfance jusqu'à je ne sais quel âge par leurs légèretés et leur enfantillage.

Au nom de Dieu, recommandez au p. Maître des novices, et tenez vous-même à inspirer d'autres sentiments à ceux qui veulent entrer dans notre famille qui ne pourrait subsister, et moins encore être bénie de Dieu, avec les principes subversifs que nous devons tous combattre de toutes nos forces. Quiconque ne s'établit pas dans la parfaite indifférence, et dans la volonté de n'en avoir point d'autre que celle de ses supérieurs, ne fait pas pour nous; qu'il se retire.

**1030.** [Au p. Viala, à N.-D. de Bon Secours].<sup>1</sup> 1030. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Il n'est pas possible d'augmenter le personnel de la maison. Retraite aux hommes. Trois missionnaires sont partis pour l'Orégon.

[Marseille, le] 4 décembre 1849<sup>2</sup>.

Je croyais, mon cher père Viala, avoir répondu à la lettre que j'avais sollicitée de vous. J'en écris tant chaque jour que je ne suis pas surpris de m'être abusé, en réalisant dans ma pensée ce qui était demeure réellement en projet. Ce que vous me dites de la communauté de la Blachère me console au dernier point. Vous n'avez pas besoin de venir à Marseille pour me convaincre de l'importance de cette maison. J'en suis plus que persuadé, aussi je ne la crois pas la plus mal partagée dans l'état de gêne où nous [nous] trouvons en France, en Europe et partout. Je ne sais qui a pu vous dire que je méditais quelque changement, je n'y ai jamais pensé. Le provisoire tient à toute autre cause et ne peut nuire à la régularité de la maison, puisqu'il y a toujours chez nous une autorité qui agit.

Vous avez eu une excellente idée, en procurant aux hommes les exercices d'une retraite. On s'occupe en général trop peu de notre sexe; il faut avouer qu'il est plus dur à la détente, mais aussi quel bonheur quand il sait profiter du bien qu'on veut lui faire! Vous venez d'en faire l'expérience. Je conçois que cette mesure ait eu du retentissement dans toute la contrée.

Je veux aussi vous dire que le père d'Herbomez est parti avec les frères Surel et Janin pour l'Orégon où le besoin était pressant. Le bon Père commencera sa mission sur le navire où se trouveront avec lui une soixantaine de passagers. Le bâtiment est bien conditionné et nous avons tout lieu d'espérer qu'il arrivera en bon port à San Francisco de Californie d'où nos voyageurs se dirigeront vers l'Orégon qui n'en est guère distant que de 150 lieues. C'est ainsi, mon cher ami, que tous nos sujets travaillent à la gloire du Maître au profit commun de toute la famille. Recommandez bien à notre bonne Mère ces hommes dévoués et généreux qui ont tant à souffrir pour s'acquitter du ministère sacré après lequel ils ont soupiré avec toute l'ardeur d'un zèle que nous ne saurions assez admirer. Ce qui m'édifie peut-être encore davantage, c'est

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> YENVEUX I, 46, 104\*; III, 99.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le p. Yen veux écrit toujours 4 septembre. Il s'agit de décembre, après le retour du p. Viala d'Algérie et après le départ du p. d'Herbomez pour l'Orégon.

l'empressement et la joie avec laquelle les simples frères convers entreprennent les travaux de cette mission dont on ne leur a pas dissimulé les difficultés et les sacrifices immanquables auxquels elle expose.

1031. [Au p. Chaîne, à N.-D. de l'Osier].<sup>1</sup>

1031. X Lettres aux Oblats de France, Roma 1986.

Tristesse et affection pour le p. Chaîne qui s'est mal conduit à Nancy.

[Marseille, le] 6 décembre 1849.

C'est à dessein, mon cher fils, que j'ai différé de répondre à votre lettre si extraordinaire. Je voulais vous donner le temps de réfléchir. Je voulais aussi ne pas vous écrire sous l'impression pénible que j'avais éprouvée. J'étais pourtant singulièrement affecté de vous sentir dans cet état, et si j'avais été à portée de vous parler, je vous aurais pressé contre mon cœur, et vous auriez bientôt compris combien vous vous étiez égaré.

<sup>1</sup> YENVEUX V, 160. Le p. Yenveux ne donne pas le nom du destinataire de cette lettre. Il s'agit probablement du p. Chaine. On sait, par les lettres du p. Dassy, que dans un moment de grande agitation à son arrivée à Nancy, le p. Chaine avait écrit au Fondateur pour lui demander de retourner à l'Osier.